

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12-13

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

*Chair:*

The Honourable JOSEPH A. DAY

---

Tuesday, May 28, 2013  
Wednesday, May 29, 2013

---

Issue No. 41

*Fifth, sixth and seventh meetings on:*

The subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013

*Eleventh meeting on:*

The study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014

---

INCLUDING:  
THE TWENTIETH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Second Interim Report on the 2013-14  
Main Estimates)

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

FINANCES NATIONALES

*Président :*

L'honorable JOSEPH A. DAY

---

Le mardi 28 mai 2013  
Le mercredi 29 mai 2013

---

Fascicule n° 41

*Cinquième, sixième et septième réunions concernant :*

La teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013

*Onzième réunion concernant :*

L'étude du Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014

---

Y COMPRIS :  
VINGTIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(Deuxième rapport intérimaire sur  
le Budget principal des dépenses 2013-2014)

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Larry W. Smith, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Bellemare	De Bané, P.C.
Black	Gerstein
Buth	Hervieux-Payette, P.C.
Callbeck	* LeBreton, P.C.
Chaput	(or Carignan)
* Cowan	McInnis
(or Tardif)	Wells

\* Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Marshall (*May 29, 2013*).

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) replaced the Honourable Senator Lang (*May 28, 2013*).

The Honourable Senator Lang replaced the Honourable Senator Smith (*Saurel*) (*May 28, 2013*).

The Honourable Senator Black replaced the Honourable Senator Eaton (*May 23, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
FINANCES NATIONALES

*Président* : L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président* : L'honorable Larry W. Smith

et

Les honorables sénateurs :

Bellemare	De Bané, C.P.
Black	Gerstein
Buth	Hervieux-Payette, C.P.
Callbeck	* LeBreton, C.P.
Chaput	(ou Carignan)
* Cowan	McInnis
(ou Tardif)	Wells

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénatrice Marshall (*le 29 mai 2013*).

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) a remplacé l'honorable sénateur Lang (*le 28 mai 2013*).

L'honorable sénateur Lang a remplacé l'honorable sénateur Smith (*Saurel*) (*le 28 mai 2013*).

L'honorable sénateur Black a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 23 mai 2013*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 28, 2013  
(109)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., Lang, McInnis and Smith (*Saurel*) (11).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

**WITNESSES:***Department of Finance Canada:*

Soren Halverson, Senior Chief, Corporate Finance and Asset Management.

*Transport Canada:*

Janet Kavanagh, Director, Ports Policy.

*Heritage Canada:*

Denis Racine, Executive Director, Major Events and Celebrations.

*Privy Council Office:*

Eric Ward, Director of Strategic Policy.

*Public Works and Government Services Canada:*

Christian Laverdure, Acting Director General, Policy, Risk, Integrity and Strategic Management Sector.

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management.

Mr. Halverson made a statement and, together with Ms. Kavanagh, answered questions.

At 10 a.m., the committee suspended.

At 10:01 a.m., the committee resumed.

Mr. Racine made a statement and answered questions.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013  
(109)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., Lang, McInnis et Smith (*Saurel*) (11).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :***Ministère des Finances Canada :*

Soren Halverson, chef principal, Finances intégrées et gestion des biens.

*Transports Canada :*

Janet Kavanagh, directrice, Politiques portuaires.

*Patrimoine canadien :*

Denis Racine, directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations.

*Bureau du Conseil privé :*

Eric Ward, directeur de la politique stratégique.

*Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :*

Christian Laverdure, directeur général intérimaire, Secteur de la politique, du risque, de l'intégrité et de la gestion stratégique.

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale.

M. Halverson fait un exposé, puis, avec Mme Kavanagh, répond aux questions.

À 10 heures, la séance est suspendue.

À 10 h 1, la séance reprend.

M. Racine fait un exposé et répond aux questions.

At 10:29 a.m., the committee suspended.  
 At 10:30 a.m., the committee resumed.  
 Mr. Ward made a statement and answered questions.  
 At 11:02 a.m., the committee suspended.  
 At 11:03 a.m., the committee resumed.  
 Mr. Laverdure made a statement and answered questions.  
 At 11:18 a.m., the committee suspended.  
 At 11:19 a.m., the committee resumed.  
 Mr. Belovich made a statement and answered questions.  
 At 11:33 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Wednesday, May 29, 2013  
 (110)

[English]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 2 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, McInnis, Smith (*Saurel*) and Wells (10).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESSES:*

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management.

*Infrastructure Canada:*

Sébastien Badour, Principal Advisor, Policy and Communications, Policy and Planning.

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Louise Atkins, Director, Planning, Monitoring and Reporting Directorate.

À 10 h 29, la séance est suspendue.  
 À 10 h 30, la séance reprend.  
 M. Ward fait un exposé et répond aux questions.  
 À 11 h 2, la séance est suspendue.  
 À 11 h 3, la séance reprend.  
 M. Laverdure fait un exposé et répond aux questions.  
 À 11 h 18, la séance est suspendue.  
 À 11 h 19, la séance reprend.  
 M. Belovich fait un exposé et répond aux questions.  
 À 11 h 33, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mercredi 29 mai 2013  
 (110)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Buth, Callbeck, Chaput, Day, Gerstein, McInnis, Smith (*Saurel*) et Wells (10).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale.

*Infrastructure Canada :*

Sébastien Badour, conseiller principal, Politiques et communications, Politiques et planification.

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Louise Atkins, directrice, Direction de la planification, surveillance et production de rapports.

*Department of Finance Canada:*

Ross Ezzeddin, Director, Sector Policy Analysis, Economic Development and Corporate Finance.

Mr. Belovich made a statement and answered questions.

At 2:40 p.m., the committee suspended.

At 2:41 p.m., the committee resumed.

Mr. Ezzeddin made a statement and, together with Ms. Atkins and Mr. Badour answered questions.

At 3:04 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Wednesday, May 29, 2013  
(111)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:46 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Bellemare, Black, Callbeck, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, P.C., McInnis, Smith (*Saurel*) and Wells (11).

*In attendance:* Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2013, the committee continued its examination of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 39.*)

*WITNESSES:*

*Adoption Council of Canada:*

Laura Eggertson, President.

*Multiple Sclerosis Society of Canada:*

Neil Pierce, President, Alberta and Northwest Division.

*Canadian Cancer Society:*

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

Ms. Eggertson, Mr. Pierce and Mr. Cunningham each made a statement and, together, answered questions.

At 7:50 p.m., the committee suspended.

At 7:54 p.m., the committee resumed in camera.

*Ministère des Finances Canada :*

Ross Ezzeddin, directeur, Analyse de la politique sectorielle, Développement économique et finances intégrées.

M. Belovich fait un exposé et répond aux questions.

À 14 h 40, la séance est suspendue.

À 14 h 41, la séance reprend.

M. Ezzeddin fait un exposé, puis, avec Mme Atkins et M. Barbour, répond aux questions.

À 15 h 4, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le mercredi 29 mai 2013  
(111)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Bellemare, Black, Callbeck, Chaput, Day, Eaton, Gerstein, Hervieux-Payette, C.P., McInnis, Smith (*Saurel*) et Wells (11).

*Également présents :* Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2013, le comité poursuit son étude sur la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 39 des délibérations du comité.*)

*TÉMOINS :*

*Conseil d'adoption du Canada :*

Laura Eggertson, présidente.

*Société canadienne de la sclérose en plaques :*

Neil Pierce, président, Division de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

*Société canadienne du cancer :*

Rob Cunningham, analyste principal des politiques.

Mme Eggertson, M. Pierce et M. Cunningham font chacun un exposé puis, ensemble, répondent aux questions.

À 19 h 50, la séance est suspendue.

À 19 h 54, la séance reprend à huis clos.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 26, 2013, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2014. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 34.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room.

It was agreed that the committee allow the transcription of today's in camera meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present and the committee analysts, and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the subcommittee on agenda and procedure but not later than at the end of this parliamentary session.

It was agreed that the second interim report on the Main Estimates 2013-2014, be adopted, as amended, and that the subcommittee on agenda and procedure be authorized to make minor editorial revisions.

It was agreed that this report be tabled in the chamber at the earliest opportunity.

At 8:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 26 février 2013, le comité poursuit son étude des dépenses prévues dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 34 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité étudie un projet de rapport.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la pièce.

Il est convenu que le comité autorise la transcription de la séance à huis clos d'aujourd'hui, qu'une copie de la transcription soit conservée dans le bureau de la greffière pour consultation par les membres du comité présents et les analystes du comité, et que le document soit détruit par la greffière avant la fin de la présente session parlementaire, à la demande du Sous-comité du programme et de la procédure.

Il est convenu d'adopter le deuxième rapport final modifié sur le Budget principal des dépenses de 2013-2014 et d'autoriser le Sous-comité du programme et de la procédure à y apporter des modifications de forme mineure.

Il est convenu de déposer le rapport au Sénat à la première occasion.

À 20 h 15, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Jodi Turner

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Thursday, May 30, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

**TWENTIETH REPORT**

Your committee, to which were referred the Main Estimates 2013-2014, has, in obedience to the order of reference of Tuesday, February 26, 2013, examined the said Main Estimates and herewith tables its second interim report.

Respectfully submitted,

*Le vice-président,*

**LARRY W. SMITH**

*Deputy Chair*

*(Text of the report appears following the evidence.)*

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le jeudi 30 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

**VINGTIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le Budget principal des dépenses 2013-2014, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 26 février 2013, examiné ledit Budget principal et dépose ici son deuxième rapport intérimaire.

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages.)*

## EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday May 28, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m., in public, to study the subject matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, I call the meeting to order. This morning, we are going to pursue our study of the subject matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is our fifth meeting on the subject matter of Bill C-60. We will begin today at Part 3, Division 13, clause 200. Clauses 200 to 212 deal with Ridley Terminals Inc., and the pages are 98 to 104 in the English version of the bill.

This morning we are pleased to welcome officials who will continue the process of helping us understand what is in the bill by in effect doing a clause-by-clause with us. Ms. Kavanagh and Mr. Halverson, who would like to begin the discussion?

**Soren Halverson, Senior Chief, Corporate Finance and Asset Management, Department of Finance Canada:** I will. Good morning, I am the senior chief with the Economic Development and Corporate Finance Division with the Department of Finance Canada. We are here today to present the part of the legislation dealing with Ridley Terminals.

Economic Action Plan 2013 reaffirmed the government's plan to proceed with the sale of Ridley Terminals Inc. Ridley Terminals is a bulk commodity terminal facility located in the Port of Prince Rupert, British Columbia. Its business is primarily the export of metallurgical coal used for the purpose of steel making. It operates on lands leased from the Prince Rupert Port Authority.

Ridley Terminals is organized as a federal parent Crown corporation reporting to Parliament through the Minister of Transport. As announced in December 2012, the government is seeking a buyer that will operate the terminal on a long-term sustainable basis and with open access. The decision to sell Ridley Terminals is consistent with the government's commitment to the efficient use of public resources. Private ownership of the terminal could allow it to reach its full potential and maximize its contribution to economic growth, jobs and new investments in Prince Rupert and supporting communities.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 28 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, en séance publique, pour la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, la séance est ouverte. Ce matin, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Chers collègues, nous en sommes à la cinquième réunion sur le projet de loi C-60. Nous allons commencer aujourd'hui à la partie 3, section 13, article 200. Les articles 200 à 212 portent sur Ridley Terminals Inc. et se trouvent aux pages 98 à 104 dans la version anglaise du projet de loi.

Ce matin, nous sommes heureux d'accueillir des fonctionnaires qui vont nous aider à mieux comprendre la teneur de ce projet de loi en procédant à l'étude article par article avec nous. Madame Kavanagh et monsieur Halverson, qui de vous deux aimerait commencer?

**Soren Halverson, chef principal, Finances intégrées et gestion des biens, ministère des Finances Canada :** Je commencerai. Bonjour, je suis le chef principal de la Division du développement économique et des finances intégrées au ministère des Finances. Nous sommes ici aujourd'hui pour présenter la partie du projet de loi qui porte sur Ridley Terminals.

Le Plan d'action économique de 2013 réaffirme le plan du gouvernement d'aller de l'avant avec la vente de Ridley Terminals Inc. Ridley Terminals est un terminal de marchandises en vrac situé à Prince Rupert, en Colombie-Britannique. On y exporte principalement du charbon métallurgique utilisé dans la fabrication de l'acier. L'entreprise exerce ses activités sur des terrains loués à l'Administration portuaire de Prince Rupert.

Ridley Terminals est une société d'État mère qui relève du Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Tel qu'annoncé en décembre 2012, le gouvernement cherche un acheteur qui exploitera le terminal en assurant un libre accès et une viabilité à long terme. La décision de vendre Ridley Terminals concorde avec l'engagement du gouvernement d'utiliser les ressources publiques de façon efficace. S'il appartient à des intérêts privés, le terminal pourrait atteindre son plein potentiel et optimiser sa contribution à la croissance économique, à l'emploi et aux nouveaux investissements à Prince Rupert, en plus de soutenir les collectivités.



Ridley Terminals is the only coal export terminal in Canada that is not privately owned and operated, and the decision to sell Ridley Terminals is consistent with decisions taken by the government, by Canada, over the last 30 years with respect to moving transportation assets away from the direct control of the government. This is one in a long line of similar actions.

Pursuant to the Financial Administration Act, legislation is required to enable the sale of Ridley Terminals to ensure that the appropriate statutory authorities are in place to support an efficient and timely divestiture process. The legislation anticipates the possibility of a sale either of assets or shares and provides the Minister of Transport with the authorities required to divest the terminal.

**The Chair:** I think we understand it is for coal, but could it be used for other purposes in addition to coal?

**Janet Kavanagh, Director, Ports Policy, Transport Canada:** Yes, it could. It has handled wood pellets in the past. It also could be adjusted going forward to handle other commodities with the approval of the landlord, which is common practice.

**The Chair:** Mr. Halverson, you said in your comment that this is the only coal handling facility still owned in Canada by the government, but this is more than coal. Are there any other terminals that handle other commodities or products owned by the government in Canada?

**Mr. Halverson:** There is no federally owned bulk export terminal in Canada.

**The Chair:** Bulk export.

**Mr. Halverson:** Bulk commodity export. In the case of Ridley, its business is 90 per cent metallurgical coal, but there are no other federally owned terminals that are shipping bulk commodities like Ridley.

**The Chair:** That puts it in perspective for us.

I will go to my list of senators. First, from Manitoba, is Senator Buth.

**Senator Buth:** I am interested in the process; this is the legislation that essentially will allow that to happen. What will the process be in terms of the sale? Who makes the decision and who will decide if it is assets versus shares?

**Mr. Halverson:** Since the government announced the sale and its intent to pursue divestiture in 2012, Macquarie Capital has been involved as an agent working for the government. They have conducted a market sounding and the process is currently under development. There have not been announcements with respect to the details of that process. Those details will be made public at a future date.

**Senator Buth:** Transport Canada is essentially working with Macquarie?

Ridley Terminals est le seul terminal d'exportation de charbon au Canada qui ne soit pas une entreprise privée, et la décision de vendre Ridley Terminals concorde avec les décisions prises par le gouvernement du Canada au cours des 30 dernières années visant à retirer au gouvernement le contrôle direct sur les actifs du secteur des transports. Ce dessaisissement fait partie d'une longue liste de mesures du même genre.

Conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, le projet de loi doit permettre la vente de Ridley Terminals afin que les pouvoirs législatifs appropriés soient en place pour appuyer un dessaisissement efficace et opportun. La loi prévoit la possibilité d'une vente des actifs ou des actions et confère au ministre des Transports les pouvoirs requis pour vendre le terminal.

**Le président :** Nous comprenons que le terminal est utilisé pour le charbon, mais pourrait-il être utilisé à d'autres fins?

**Janet Kavanagh, directrice, Politiques portuaires, Transports Canada :** Oui, c'est possible. Par le passé, le terminal a assuré la manutention de granulés de bois. Le terminal pourrait être modifié dans le futur pour d'autres produits de base, avec l'approbation du propriétaire; c'est une pratique courante.

**Le président :** Monsieur Halverson, vous avez dit dans vos observations que c'est la seule installation de manutention du charbon qui appartient toujours au gouvernement du Canada, mais il y a plus que le charbon. Y a-t-il d'autres terminaux qui font la manutention de marchandises ou de produits et qui appartiennent au gouvernement du Canada?

**M. Halverson :** Il n'y a pas de terminal d'exportation de marchandises en vrac appartenant au gouvernement fédéral.

**Le président :** L'exportation en vrac.

**M. Halverson :** L'exportation de marchandises en vrac. Dans le cas de Ridley, 90 p. 100 de ses activités portent sur le charbon métallurgique, mais il n'y a pas de terminaux appartenant au gouvernement fédéral qui font l'exportation de marchandises en vrac comme Ridley.

**Le président :** Cela met les choses en perspective pour nous.

Je vais passer à ma liste de sénateurs. Premièrement, nous entendrons la sénatrice Buth, du Manitoba.

**La sénatrice Buth :** Je m'intéresse au processus; c'est une mesure législative qui permet essentiellement que cela se produise. Comment se fera la vente? Qui prendra la décision et qui déterminera si l'on vendra des actifs ou des parts?

**M. Halverson :** Depuis que le gouvernement a annoncé la vente de l'entreprise et son intention de s'en dessaisir en 2012, la société Macquarie Capital est devenue un mandataire du gouvernement. Elle a fait une évaluation du marché et le processus est en cours d'élaboration. Il n'y a pas eu d'annonce concernant les détails du processus. Ils seront rendus publics à une date ultérieure.

**La sénatrice Buth :** Transports Canada travaille en fait avec Macquarie?

**Mr. Halverson:** The mandate has been provided to a Crown corporation, Canada Development Investment Corporation, which reports to Parliament through the Minister of Finance. They are acting as a sales agent for the government with respect to this particular plan transaction, and Macquarie is working on their behalf.

**Senator Callbeck:** I am reading here that the terminals were set up in 1984 as a joint venture between the private sector firm and the federal government. Is the private sector completely out of this now? Is it owned 100 per cent by the federal government?

**Mr. Halverson:** That is correct, yes.

**Senator Callbeck:** When did that happen?

**Ms. Kavanagh:** That happened in the late 1980s or early 1990s. The partner was Fednav, a shipping company, but it has been fully owned by the government for at least 20 years, I believe.

**Senator Callbeck:** Are there potential buyers that have expressed an interest in purchasing?

**Mr. Halverson:** There is a significant interest in the terminal, but it is not something that we are in a position to elaborate on at this time.

**Senator Callbeck:** I see where the interim chair said that it might be as high as \$1.5 billion once the expansion is done in 2015. I do not suppose you have any figures in mind now, do you?

**Mr. Halverson:** No, and again, I think at this point in the process it would not be prudent to provide that kind of guidance into the public.

**Senator Callbeck:** That is fine, thank you.

**Senator Black:** I have a series of questions around the timing. Let me start by saying that my inclination is that assets which can be sold by a government should be sold by a government to the private sector. I like this direction, and you are taking the right direction.

I am a little concerned about Ridley, and I am hoping that you can solve those concerns for me here this morning. I liken it to Ridley owning an apartment on a street and, my goodness, now suddenly the Four Seasons Hotel announces it will build across the street from me. They will put in a Pottery Barn, high end shops and a bus route, so my value will go up. I am wondering if Ridley Terminals is not the apartment in the middle of an area which could be strategically very important to Canada. Are we selling this terminal at the right moment?

**Ms. Kavanagh:** From the government's point of view and the policy direction, we feel that Ridley now is a very strong and robust corporation. In that sense, the timing is very good with respect to the potential interest and the potential return to taxpayers for a very significant investment over the last 30 years.

**M. Halverson :** Le mandat a été confié à une société d'État, la Corporation de développement des investissements du Canada, qui fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. La corporation agit comme agent de vente pour le gouvernement dans le cadre de cette transaction, et Macquarie agit en son nom.

**La sénatrice Callbeck :** Je lis ici que le terminal a été créé en 1984 en tant que coentreprise entre le secteur privé et le gouvernement fédéral. Est-ce que le secteur privé s'en est complètement retiré maintenant? Est-ce que le gouvernement fédéral est propriétaire à 100 p. 100?

**M. Halverson :** C'est exact, oui.

**La sénatrice Callbeck :** Quand cela a-t-il eu lieu?

**Mme Kavanagh :** C'était à la fin des années 1980 ou au début des années 1990. Le partenaire était Fednav, un expéditeur, mais je crois que cela fait au moins 20 ans que le gouvernement est l'unique propriétaire.

**La sénatrice Callbeck :** Est-ce qu'il y a des acheteurs qui se sont dits intéressés à acheter le terminal?

**M. Halverson :** Il y a beaucoup d'intérêt pour le terminal, mais on ne peut pas en parler pour l'instant.

**La sénatrice Callbeck :** Je vois que le président par intérim a dit que la vente pourrait s'élever à 1,5 milliard de dollars une fois l'expansion terminée en 2015. J'imagine que vous n'avez pas de chiffres à l'esprit pour l'instant, n'est-ce pas?

**M. Halverson :** Non, et encore une fois, je pense qu'à cette étape du processus, il ne serait pas prudent de rendre ce genre de renseignements publics.

**La sénatrice Callbeck :** C'est correct, merci.

**Le sénateur Black :** J'ai une série de questions concernant le moment de la vente. Je commencerais en disant que j'ai tendance à croire que les actifs qui peuvent être vendus par un gouvernement devraient l'être au secteur privé. J'aime cette orientation, et vous allez dans la bonne direction.

J'ai des préoccupations concernant le terminal Ridley, et j'espère que vous pourrez y répondre ici ce matin. Je compare le terminal Ridley à être propriétaire d'un appartement sur une rue où soudainement, quelle chance, Four Seasons annonce la construction d'un hôtel juste en face de chez moi. Il y aura aussi un magasin Pottery Barn, d'autres magasins haut de gamme et un nouveau circuit d'autobus, si bien que la valeur de mon appartement augmentera. Je me demande si le terminal Ridley n'est pas cet appartement au milieu d'un secteur qui pourrait devenir très important d'un point de vue stratégique pour le Canada. Vend-on ce terminal au bon moment?

**Mme Kavanagh :** Du point de vue du gouvernement et selon l'orientation stratégique, nous croyons que Ridley est une entreprise très solide. Du point de vue de l'intérêt possible et du rendement pour les contribuables d'un investissement très important au cours des 30 dernières années, c'est le bon

The coal market is very strong. Ridley is doing very well. From that point of view, the timing seems very good and the government certainly has approached it in that way.

**Senator Black:** I would agree with that. Clearly, Ridley is doing better now than it has over the last number of years. However, I would add that with the development of the gas in northeast British Columbia, the enhanced excitement, the number of proposals existing for LNG projects on the coast of British Columbia, and the continuing debate around where pipelines from Alberta will end, I would suggest to you that Ridley is sitting in the sweet spot.

Indeed, I have *The Northern View*, which is a paper in Prince Rupert, and I see there is a proposal that Nexen and CNOOC were making to utilize Rupert Island, which is right off Prince Rupert, for a major terminal to terminate rail shipping oil from Alberta. That would drive the value of Ridley Terminals to the heavens.

I do not doubt your judgment, because you are well placed, but I am just adding a caveat that you are in a very good neighbourhood currently. If I were a purchaser, I would be going to Macquarie, and I would have nothing to do with the coal business. The coal business would be a subsidiary. I would be focusing on how I would have this as an end point of a terminal for oil from Alberta or an LNG facility feeding the Asian market. Would you like to comment on any of that?

**Ms. Kavanagh:** Ridley Terminals is a tenant of the Prince Rupert Port Authority, which is a federal arm's-length entity. The land is not being sold; it is the ongoing business, so certainly that asset will remain in federal hands.

**Senator Black:** That is very helpful. Thank you.

**Ms. Kavanagh:** The Prince Rupert Port Authority has an extensive land use plan, and they do have lands earmarked for other developments at the port. Therefore, there will be opportunities. There are two oil and gas developments under way — or in the early stages — at Prince Rupert today as we speak. It is not necessarily an “either/or.”

**Senator Black:** Good. That is helpful. Therefore, you think that, given the context that I laid out, you will be able to maximize value and not sit here five years from now and think, “My goodness, we should have waited.”

**Ms. Kavanagh:** As any homeowner knows, that is always the sweet spot.

**Senator Lang:** I would like to follow up in respect to two elements that I would like to pursue.

Ms. Kavanagh, I believe you referred to 30 years of investment by the taxpayer in Ridley Terminals. Can you tell us how much government money has been invested to date?

moment de vendre. Le marché du charbon va très bien. Le terminal Ridley se porte très bien. De ce point de vue, c'est le bon moment et c'est certainement l'approche prise par le gouvernement.

**Le sénateur Black :** Je suis d'accord. Il est évident que la situation de Ridley est meilleure maintenant qu'elle l'a été au cours des dernières années. Cependant, j'ajouterais qu'avec l'exploitation du gaz dans le nord-est de la Colombie-Britannique, l'enthousiasme renouvelé, le nombre de projets de gaz naturel liquéfié le long de la côte de la Colombie-Britannique et le débat sur l'emplacement des pipelines de l'Alberta qui prendra fin, je dirais que Ridley se trouve dans le secteur idéal.

En fait, j'ai sous les yeux *The Northern View*, un journal de Prince Rupert, et j'y vois un article sur un projet de Nexen et de CNOOC visant à utiliser l'Île Rupert, qui est juste à côté de Prince Rupert, pour y établir un grand terminal d'expédition du pétrole de l'Alberta. Cela ferait exploser la valeur du terminal Ridley.

Je ne remets pas en cause votre jugement, parce que le terminal est bien placé, mais je veux simplement vous prévenir que vous êtes dans un bon secteur. Si j'étais un acheteur, j'irais voir Macquarie, et je ne m'occuperais pas du charbon. Le charbon serait secondaire. Je me concentrerais sur la façon d'utiliser le terminal pour expédier le pétrole de l'Alberta ou de le transformer en installation de GNL pour desservir le marché asiatique. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

**Mme Kavanagh :** Ridley Terminals est un locataire de l'Administration portuaire de Prince Rupert, une organisation fédérale indépendante. Ce n'est pas le terrain que l'on vend; ce sont les activités commerciales, et cet actif demeurera assurément entre les mains du gouvernement fédéral.

**Le sénateur Black :** Votre précision est très utile. Merci.

**Mme Kavanagh :** L'Administration portuaire de Prince Rupert a un plan d'aménagement du territoire exhaustif, et il y a des terrains prévus pour d'autres projets au port. Il y aura donc des occasions. Deux projets pétroliers et gaziers sont en cours — ou qui en sont à leurs premières étapes — à Prince Rupert à l'heure actuelle. Il n'est pas nécessairement question de tout ou rien.

**Le sénateur Black :** Bien. C'est utile. Conséquemment, étant donné le contexte que j'ai décrit, on pourrait penser être en mesure de maximiser la valeur pour ne pas se dire dans cinq ans qu'on aurait dû attendre.

**Mme Kavanagh :** Comme tout propriétaire le sait, il y a toujours le moment idéal.

**Le sénateur Lang :** J'aimerais poursuivre la discussion sur deux éléments.

Madame Kavanagh, je pense que vous avez parlé d'investissements de deniers publics sur 30 ans dans Ridley Terminals. Pourriez-vous nous dire combien le gouvernement a investi jusqu'à maintenant?

**Ms. Kavanagh:** It is approximately \$250 million, and that was the cost of construction, some debt forgiveness and some funding that was provided to Ridley from about 2004 to 2006 when the coal market was very bad. We were essentially helping the terminal continue to pay its operating costs during that time.

**Senator Lang:** In respect to my good friend Senator Callbeck from Prince Edward Island, who referred to the value that may come to the taxpayer, this is a good story for the taxpayer of Canada in view of the numbers, which I believe were well over a billion dollars.

I want to go to one other area and that is the question of the process. What time lines are we looking at in respect to coming to a final decision in respect to those who are interested? Bids are being considered so a decision can be made.

**Mr. Halverson:** We anticipate that the sale process will initiate relatively soon — within six months — but we cannot speak to its completion at this point in time.

**Senator Lang:** You must have projected timelines so that you can get to a decision point?

**Mr. Halverson:** We do.

**Senator Lang:** I do not think that should be secret; I think the public has a right to know that.

**Mr. Halverson:** It certainly is the intention that such would be made known in the context of other elements of the sale process that are made public at the time that the process is announced more broadly.

**The Chair:** Before I go to round two, assuming that this transaction sells for more than the threshold amount under the Investment Canada Act, do you know if this sale will trigger a review by the government under that act? We have looked at the act, which is in Bill C-60, in another context, but it occurred to me that it might be a check on the sale, unless there is some exception.

**Mr. Halverson:** Right. The proposals received from foreign buyers will be reviewed through the standard bid evaluation process and will ensure consistency with the new guidelines that were announced for state-owned enterprises under the Investment Canada Act. This assessment would include the full consideration of the importance of free market principles, as well as the impact of the proposed investment on employment, production and capital investment in Canada.

**The Chair:** So all those same tests that we have looked at and are familiar with will be applied potentially, if it is a foreign buyer, to this particular transaction?

**Mr. Halverson:** Yes.

**Senator McInnis:** There is a container terminal at Prince Rupert, is there not?

**Ms. Kavanagh:** Yes, there is.

**Mme Kavanagh :** Il s'agit d'environ 250 millions de dollars, ce qui comprend les coûts de construction, certaines remises de dettes et du financement accordé à Ridley de 2004 à 2006 alors que le marché du charbon connaissait des difficultés. Nous essayions d'aider le terminal à couvrir ses frais d'exploitation pendant cette période.

**Le sénateur Lang :** Pour revenir aux propos de ma bonne amie, la sénatrice Callbeck de l'Île-du-Prince-Édouard, au sujet de la valeur qu'en retirera le contribuable, c'est une bonne nouvelle si l'on regarde le montant qui, je crois, dépassait largement le milliard de dollars.

J'aimerais parler d'un autre aspect : le processus. Combien de temps faudra-t-il avant d'en arriver à une décision finale pour ceux qui se sont dits intéressés par cet achat? Des offres sont actuellement à l'étude, alors on peut prendre une décision.

**M. Halverson :** Nous nous attendons à ce que le processus de vente commence bientôt — d'ici six mois —, mais on ne peut pas encore parler de la date d'achèvement.

**Le sénateur Lang :** Vous devez avoir des délais prévus pour en arriver à une décision?

**M. Halverson :** Oui.

**Le sénateur Lang :** Je ne crois pas que cela devrait être secret; je pense que la population a le droit de connaître cette information.

**M. Halverson :** Nous avons certainement l'intention de dévoiler ces renseignements en même temps que d'autres éléments concernant le processus de vente lorsqu'il y aura une annonce générale.

**Le président :** Avant de passer au deuxième tour, si le montant de la transaction dépasse le seuil établi dans la Loi sur Investissement Canada, savons-nous si la vente déclenchera un examen par le gouvernement en vertu de cette loi? Nous avons examiné la loi, qui fait partie du projet de loi C-60, dans un autre contexte, mais je viens de me rendre compte qu'il y aura peut-être une vérification de la vente, à moins qu'il y ait une exception.

**M. Halverson :** Exact. Les offres reçues d'acheteurs étrangers seront examinées dans le cadre du processus normal d'évaluation des offres et respecteront les nouvelles directives annoncées concernant les entreprises d'État en vertu de la Loi sur Investissement Canada. Cette évaluation comprendra l'examen complet de l'importance des principes du libre marché, de même que les conséquences de l'investissement proposé sur l'emploi, la production et les investissements en capitaux au Canada.

**Le président :** Alors tous les mêmes critères que nous avons examinés ou que nous connaissons seront appliqués à cette transaction s'il y a un acheteur étranger?

**M. Halverson :** Oui.

**Le sénateur McInnis :** Il y a un terminal à conteneurs à Prince Rupert, n'est-ce pas?

**Mme Kavanagh :** Oui, il y en a un.

**Senator McInnis:** Where is this approximately; is it nearby?

**Ms. Kavanagh:** It is literally a 20-minute drive from the Prince Rupert container terminal. The container terminal is also a tenant operation of the Prince Rupert Port Authority, so they are all encompassed by that port authority.

**Senator McInnis:** It is new, is it not?

**Ms. Kavanagh:** It is about four years old, yes.

**Senator McInnis:** If a private operator comes in, there would have to be a fair bit of infrastructure to change, to compete. There is a tremendous demand now for post-Panamax vessels, and certainly coming from Asia, and that is why Prince Rupert probably was established and why it is growing considerably. To change this to a container terminal — I take it this is a deep-water port?

**Ms. Kavanagh:** Yes, it is.

**Senator McInnis:** Lay-down areas are all there, I suppose.

**Ms. Kavanagh:** Yes.

I mentioned earlier that the Prince Rupert Port Authority has a land use plan. If you look at it today, you will see where they have identified areas for expansion of the container terminal. That is still far and away from Ridley Terminals, if you will. They have allocated certain lands for development that accommodates both types of traffic.

**Senator McInnis:** Where it is all under one authority, it is unlikely there would be competition because there would be some control over usage.

**Ms. Kavanagh:** It is analogous to a mall: The landlord determines who gets to conduct what type of business there.

Maybe Mr. Halverson wants to speak to the mandate. In announcing this decision, the government has basically said that it is looking for a long-term operator for coal.

**Senator McInnis:** Yes, of course.

**Ms. Kavanagh:** There are many western mines that look to Ridley Terminals as their outlet to markets, so that is one of the parameters around the sale.

**Senator McInnis:** Where it is under the control of the same authority, that would prevent any competition. They can direct it, and that will be the call. Would it be a request for proposals?

**Ms. Kavanagh:** For the coal?

**Senator McInnis:** For the operation.

**Mr. Halverson:** It will be an open, competitive process.

**Le sénateur McInnis :** Où se trouve-t-il à peu près; est-il proche?

**Mme Kavanagh :** Il est à 20 minutes en voiture du terminal à conteneurs de Prince Rupert. Le terminal à conteneurs est aussi un locataire de l'Administration portuaire de Prince Rupert, alors toutes ces entreprises sont regroupées à l'administration portuaire.

**Le sénateur McInnis :** Il est nouveau, n'est-ce pas?

**Mme Kavanagh :** Oui, il a environ quatre ans.

**Le sénateur McInnis :** Si un exploitant privé arrivait, il faudrait apporter un nombre appréciable de changements à l'infrastructure pour pouvoir soutenir la concurrence. Il y a maintenant une demande énorme pour les navires post-Panamax, surtout ceux qui viennent de l'Asie, et c'est probablement pourquoi on a créé le port de Prince Rupert et pourquoi il croît de façon considérable. Pour le transformer en terminal à conteneurs, j'imagine que c'est un port en eau profonde?

**Mme Kavanagh :** Oui, c'en est un.

**Le sénateur McInnis :** J'imagine qu'il y a déjà des zones de déchargement.

**Mme Kavanagh :** Oui.

J'ai dit plus tôt que l'Administration portuaire de Prince Rupert avait un plan d'utilisation des terres. Si on l'examine, on voit qu'il y a des zones réservées pour l'expansion du terminal à conteneurs. C'est quand même loin du terminal Ridley. On a prévu que certains terrains pourront permettre les deux types d'expédition.

**Le sénateur McInnis :** Puisque tout cela relève de la même administration, il est peu probable qu'il y ait de la concurrence, puisqu'on exercera un certain contrôle sur l'utilisation.

**Mme Kavanagh :** C'est comme un centre commercial : le propriétaire choisit quel genre d'activités commerciales y ont lieu.

Peut-être que M. Halverson veut parler du mandat. En annonçant sa décision, le gouvernement a dit fondamentalement qu'il cherche un exploitant à long terme pour le charbon.

**Le sénateur McInnis :** Oui, bien sûr.

**Mme Kavanagh :** Il y a beaucoup de mines dans l'Ouest qui voient le terminal Ridley comme leur porte vers les marchés; c'est donc l'un des paramètres de la vente.

**Le sénateur McInnis :** Puisque c'est sous la responsabilité de la même administration, cela empêcherait toute concurrence. L'administration portuaire peut décider de la façon de faire. Y aura-t-il un appel d'offres?

**Mme Kavanagh :** Pour le charbon?

**Le sénateur McInnis :** Pour l'entreprise.

**M. Halverson :** Ce sera un processus ouvert et concurrentiel.

**The Chair:** Senator McInnis raises this question: Are you familiar with the lease between the terminal corporation and the port authority in terms of potential use?

**Ms. Kavanagh:** We are familiar with it in very broad terms.

**The Chair:** Are there any restrictions by the owner of the terminal on the type of business activity that it may carry out?

**Ms. Kavanagh:** I would speak to leases in general at Canada port authorities. The port authority determines what their tenants will carry and not carry; that is kind of a standard provision.

**The Chair:** Presumably this is a long-term lease that is in existence that is proposed to be sold, so it is an ongoing entity that is being sold, with the lease being a very important part of it.

**Ms. Kavanagh:** Yes.

**The Chair:** The lease will not fall as a result of this sale.

**Ms. Kavanagh:** No.

**The Chair:** What is in the lease is important. If it is not restrictive, they can do whatever they want there.

**Ms. Kavanagh:** There is a lease in place now. We cannot speak to it in any detail because it is commercially confidential. That lease was set up between two arm's-length entities from the government. We are not intimately involved in what the lease says, but there is a long-term lease. The expectation is that that lease will continue under a new owner and that Prince Rupert and the new owner will come to an agreement as to what that new lease would look like. Again, the Prince Rupert Port Authority will be very much looking to how that new tenant will operate going forward.

**The Chair:** You are telling us that there is a provision in the sale that allows a port authority to determine future use. That reduces the value of that sale quite considerably.

**Ms. Kavanagh:** It is the standard way of operating at Canada Port Authorities. I suppose that is one way of looking at it. However, on the other hand, it brings a lot of certainty to an operator as well, to a new owner coming in and knowing that there is a controlled environment with respect to new operations at the port authority, as raised by Senator McInnis, that someone next door will not necessarily be opening up a competing store, if you will.

**The Chair:** The government will advertise this for sale either an asset sale or a share sale, with the restriction that the future use can be determined or will have to be negotiated.

**Ms. Kavanagh:** Yes, but we are selling the ongoing entity as a coal entity, and that is what the operations will be in the near future. After that, the mandate is really looking for a sustainable long-term coal operation, and all parties going into that lease negotiation will have that understanding.

**Le président :** Le sénateur McInnis soulève la question suivante : Connaissez-vous les conditions du bail entre l'entreprise du terminal et l'administration portuaire concernant l'utilisation potentielle?

**Mme Kavanagh :** Nous les connaissons de façon très générale.

**Le président :** Y a-t-il des restrictions imposées par le propriétaire du terminal concernant le genre d'activité commerciale qui peut avoir lieu?

**Mme Kavanagh :** Je parlerai des baux en général dans les administrations portuaires canadiennes. L'administration portuaire choisit ce que les locataires transporteront; c'est une disposition normale.

**Le président :** On peut présumer que c'est un bail à long terme que l'on propose de vendre, alors c'est une entreprise existante que l'on vend, et le bail en constitue une partie très importante.

**Mme Kavanagh :** Oui.

**Le président :** Le bail ne s'annulera pas à la suite de cette vente.

**Mme Kavanagh :** Non.

**Le président :** Ce qui est dans le bail est important. Si ce n'est pas restrictif, le propriétaire pourra faire ce qu'il veut.

**Mme Kavanagh :** Il y a un bail en place en ce moment. On ne peut pas parler des détails parce que ce sont des renseignements confidentiels de nature commerciale. Le bail a été négocié entre deux organisations indépendantes du gouvernement. Nous ne participons pas directement à la rédaction du bail, mais il y en a un à long terme. On s'attend à ce que le bail se poursuive avec le nouveau propriétaire et que l'administration portuaire et le nouveau propriétaire conviendront d'un nouveau bail. L'Administration portuaire de Prince Rupert examinera les activités du nouveau locataire.

**Le président :** Vous nous dites qu'il y a une condition de la vente qui permet à l'administration portuaire de déterminer l'utilisation future. Cela réduit grandement la valeur de la vente.

**Mme Kavanagh :** C'est la façon normale de fonctionner des administrations portuaires canadiennes. J'imagine qu'on peut voir les choses de cette façon. Cependant, d'un autre côté, cela donne beaucoup de certitude à l'exploitant, au nouveau propriétaire qui arrive et qui sait que c'est un environnement contrôlé par l'administration portuaire et, comme l'a dit le sénateur McInnis, qu'une nouvelle entreprise juste à côté n'ouvrira pas nécessairement un magasin qui lui fera concurrence, si vous voulez.

**Le président :** Le gouvernement annoncera cette vente sous forme d'actifs ou de parts, ainsi que les limites à l'utilisation future qui sera imposée ou négociée.

**Mme Kavanagh :** Oui, mais nous vendons une entreprise existante du domaine du charbon, et ses activités se poursuivront à court terme. Ensuite, le mandat exige vraiment de trouver une entreprise de charbon viable à long terme, et toutes les parties à la négociation du bail auront ce point de vue.

**Senator Callbeck:** I want to come back to the cost to the federal government with these terminals. In answer to a question from Senator Lang, I understood you to say that the total cost to the federal government is \$250 million. However, from what I have read, my understanding is that back in 1984, when the terminals were set up, the federal government put in \$250 million.

**Ms. Kavanagh:** Yes, that is true. However, they did get some back from Ridley Terminals, particularly through the 1990s. At that time, Ridley was doing quite well. They had very good contracts with companies in Japan. Some of the debt was repaid at that time. However, in about 2000, with the collapse of the Japanese coal market, we saw Ridley enter a fairly deep and profound long-term loss of activity and revenues. It is over about 30 years. There are pluses and minuses, but at the end of the day the estimate is about \$250 million.

**The Chair:** Senator Callbeck pointed out that expansion is going on at this time, so there is more money going in there right now.

**Ms. Kavanagh:** However, the expansion is being totally financed by Ridley Terminals itself. The federal government has not provided any funding. It did provide, through the Minister of Finance, two years ago now, I think, the capacity for Ridley Terminals to borrow money on its own. It borrowed \$40 million. With that \$40 million and with its revenues, it is now financing that expansion.

**The Chair:** That is helpful to know.

**Senator Lang:** I want to go back to the terms and conditions of the sale. From speaking to my B.C. colleagues, I know that the importance of Ridley Terminals cannot be overstated in terms of the long term for northern British Columbia and the coal industry. That is why you would specifically have this in that particular agreement, to ensure that that particular commodity can get to the port and then be shipped elsewhere.

**The Chair:** I do not really want you to be giving evidence here unless you want to sit down at the end. You could ask our witnesses if they confirm that.

**Senator Lang:** I would like them to further expand on that because it is a very important aspect, in principle, for Canada.

I would like to follow up on the question of my good friend Senator Callbeck with regard to what the investment of the taxpayer has been. I wonder if you could bring an accounting to date of exactly what has been spent on behalf of the taxpayer so that at the end of the day, when the sale is made, the taxpayer can compare it to what they have put in compared to what they have been able to sell that particular port for.

I have one other question about expansion. Perhaps you could inform us, insofar as the business is concerned and the lease they have at Prince Rupert, how much more land they have with

**La sénatrice Callbeck :** Je veux revenir au coût de ce terminal pour le gouvernement fédéral. En réponse à une question du sénateur Lang, je crois que vous avez dit que le coût total pour le gouvernement fédéral était de 250 millions de dollars. Cependant, d'après mes lectures, en 1984, lorsqu'on a construit le terminal, le gouvernement fédéral a investi 250 millions de dollars.

**Mme Kavanagh :** Oui, c'est vrai. Cependant, le gouvernement a reçu des fonds de Ridley Terminals, surtout pendant les années 1990. À cette époque, l'entreprise allait très bien. Elle avait de très bons contrats avec des entreprises du Japon. Une partie de la dette a été remboursée pendant cette période. Cependant, vers l'an 2000, avec l'effondrement du marché du charbon japonais, Ridley a subi des pertes d'activités et de revenus assez importantes à long terme. Cela s'est déroulé sur une période de 30 ans. Il y a eu des gains et des pertes, mais au bout du compte, on estime qu'il s'agit d'environ 250 millions de dollars.

**Le président :** La sénatrice Callbeck a souligné qu'on connaît une expansion à l'heure actuelle, si bien qu'on investit plus d'argent.

**Mme Kavanagh :** Par contre, l'expansion est complètement financée par Ridley Terminals. Le gouvernement fédéral n'a accordé aucun financement. Il a fourni à Ridley Terminals, par l'entremise du ministre des Finances il y a maintenant deux ans, je crois, la capacité d'emprunter elle-même de l'argent. L'entreprise a emprunté 40 millions de dollars. Avec ces 40 millions de dollars et ses revenus, elle paie pour cette expansion.

**Le président :** C'est utile de le savoir.

**Le sénateur Lang :** Je voudrais revenir aux conditions de la vente. Après avoir parlé à mes collègues de la Colombie-Britannique, je comprends qu'on ne peut pas exagérer l'importance du terminal Ridley en ce qui concerne l'avenir à long terme du Nord de la Colombie-Britannique et de l'industrie du charbon. C'est pourquoi vous avez fait en sorte que dans cet accord, on s'assure que ce produit puisse se rendre au port et être expédiée ailleurs.

**Le président :** Je ne veux pas vraiment que vous fournissiez des éléments d'information ici à moins que vous vous assoyiez à la table. Vous pourriez demander aux témoins s'ils peuvent les confirmer.

**Le sénateur Lang :** J'aimerais qu'ils nous en disent un peu plus long à ce sujet, car c'est un aspect très important, en principe, pour le Canada.

J'aimerais revenir sur une question qu'a posée ma bonne amie, la sénatrice Callbeck, concernant les investissements des contribuables. Je me demande si vous pouviez nous présenter les montants qu'ont dépensés les contribuables jusqu'à présent pour que, lorsque la vente aura lieu, on puisse comparer le montant investi au montant de la vente.

J'ai une autre question sur l'expansion. En ce qui concerne les activités et le bail à Prince Rupert, pourriez-vous nous dire quelle est la superficie disponible pour élargir les services à l'industrie du

respect to the prospect of expanding their service to the coal industry. In other words, do they have room there for more coal as they expand in northern British Columbia for the purpose of export?

**Mr. Halverson:** I will respond to the first question by saying that Ridley presently operates as a commercial facility with multiple users. It has contracts with multiple users. Those contracts are long term and the expectation is that those contracts will continue. Ridley's growth plan to expand from 12 million tonnes a year capacity to 24 million tonnes is predicated on the existence of contracts that justify that expansion. There is every intention that those contracts continue post-sale. There is every intention, in terms of the government's commitment to open access with regard to the way of operating the terminal, that the terminal continues to serve multiple users. Exporting coal is a continuing feature of the way that Ridley does its business after the sale.

**Senator McInnis:** Further to Senator Lang's question, the authority is operating under the Canada Marine Act, so for any investment that goes in, you get a return on all the users, the salaries, the stevedoring and the trucking. All of that comes out of this. The dollars you are getting from the sale are just a part of it. That is the purpose of operating under the Canada Marine Act and the port authority; it is to facilitate.

A prime example is the Port of Halifax. If we did not have that and we did not have those investments, I do not know where we would be in terms of a port. It has brought tremendous benefits as a consequence.

**Ms. Kavanagh:** Ridley Terminals Inc. is a tenant of the Prince Rupert Port Authority. You are correct that they make lease payments on an annual basis to the port. It is often true, in terms of all these types of activities with port authorities, that it is usually a fixed amount and then a volume element. As Ridley does well, the port authority does well. With Canada Port Authorities, those funds are reinvested in port development, so there is that ongoing benefit as well.

**The Chair:** That was helpful and interesting. Obviously, a number of honourable senators have some background information that has helped us all in understanding the potential impact in northern British Columbia of the sale of this Prince Rupert facility. Ms. Kavanagh and Mr. Halverson, we appreciate your being here and we look forward to seeing you again one of these days.

Honourable senators, we are at pages 104 to 107 and we are dealing with clauses 213 to 224. The heading is "Transfer of Powers, Duties and Functions to the Minister of Canadian Heritage." Senator McInnis will know that is a transfer of authority from the National Capital Commission to the Minister of Heritage.

charbon? En d'autres mots, reste-t-il de la place pour exporter davantage de charbon alors que son exploitation s'accroît dans le Nord de la Colombie-Britannique?

**M. Halverson :** Je répondrai à votre première question en disant que Ridley fonctionne maintenant comme une entreprise commerciale qui a de multiples utilisateurs. Elle a des contrats avec plusieurs utilisateurs. Ces contrats sont à long terme et on s'attend à ce qu'ils se poursuivent. Le plan de croissance de Ridley vise à passer d'une capacité de 12 millions de tonnes par année à 24 millions de tonnes, et cela est basé sur les contrats qui justifient cette expansion. On a l'intention que ces contrats se poursuivent après la vente. Et en ce qui concerne l'engagement du gouvernement envers un accès ouvert au terminal, on a l'intention que le terminal continue de desservir de nombreux utilisateurs. Ridley continuera d'exporter du charbon après la vente.

**Le sénateur McInnis :** Pour faire suite à la question du sénateur Lang, l'administration portuaire est assujettie à la Loi maritime du Canada. Donc, pour tout investissement, on obtient un rendement pour tous les utilisateurs, les salaires, et les services de manutention et de camionnage. Tout cela en découle. Le montant que vous obtiendrez de la vente ne représente qu'une partie. Voilà le but d'être assujetti à la Loi maritime du Canada; c'est pour permettre tout cela.

Un bon exemple est le port d'Halifax. Si on ne l'avait pas et si on n'avait pas ses investissements, je ne sais pas ce qu'on aurait comme port. Il nous a apporté d'énormes avantages.

**Mme Kavanagh :** Ridley Terminals Inc. est un locataire de l'Administration portuaire de Prince Rupert. Vous avez raison de dire qu'il paie un loyer annuel au port. Pour ce genre d'activités avec les administrations portuaires, habituellement, il s'agit d'un montant fixe et d'un élément qui varie selon le volume. Si Ridley va bien, l'administration portuaire va bien. Avec les Administrations portuaires canadiennes, ces fonds sont réinvestis dans le développement des ports, si bien qu'il y a aussi un avantage permanent.

**Le président :** Votre intervention était utile et intéressante. Évidemment, un certain nombre d'honorables sénateurs connaissaient la situation et nous ont aidés à comprendre les conséquences possibles pour le Nord de la Colombie-Britannique de la vente de cette entreprise de Prince Rupert. Madame Kavanagh et monsieur Halverson, nous vous remercions de votre présence, et nous vous reverrons sûrement un de ces jours.

Chers collègues, nous sommes rendus aux pages 104 à 107 pour examiner les articles 213 à 224. Le titre est « Transfert d'attributions au ministre du Patrimoine canadien ». Le sénateur McInnis apprendra qu'il s'agit d'un transfert de pouvoir de la Commission de la capitale nationale au ministre du Patrimoine.



[Translation]

**The Chair:** We are now on division 14. Mr. Racine, you know how we are going to proceed to study the following pages, so the floor is yours.

**Denis Racine, Executive Director, Major Events and Celebrations, Heritage Canada:** Mr. Chair, division 14, as you mentioned, includes the transfer of the mandate to promote the National Capital Region, from the NCC, the National Capital Commission, to the Department of Canadian Heritage. The sections included in that division amend, change, modify the Department of Canadian Heritage Act, as well as the National Capital Act to transfer authority and resources currently dedicated to many initiatives intended to promote the National Capital Region.

Also, at the end of the division, an amendment transfers the responsibility for building the national holocaust monument from the Department of Foreign Affairs to the Department of Canadian Heritage.

**The Chair:** What is the paragraph for that last transfer?

**Mr. Racine:** Paragraphs 2-22 and 2-23.

**The Chair:** We will start the round of questioning with Senator Chaput from Manitoba.

**Senator Chaput:** Where does this idea of a transfer come from?

**Mr. Racine:** From what I understand, the Department of Canadian Heritage has the mandate to commemorate significant events throughout Canada, as well as being responsible for what is known as the Road to 2017, which is the commemoration of significant historical events over the next few years to prepare for the 150th anniversary of Confederation.

Since this department already has this mandate and a pan-Canadian presence and many initiatives that reach Canadians from coast to coast to coast, it seemed preferable to put both entities together to benefit from synergies and possible connections between them, knowing that the National Capital Region will be an important location for the 150th anniversary celebrations of Confederation.

**Senator Chaput:** During this transfer, there will surely be a transfer of employees. How many employees will be transferred from the National Capital Commission to Canadian Heritage? Will a budget be transferred to Canadian Heritage?

**Mr. Racine:** There will be a transfer of employees and of the budget from the NCC to the Department of Canadian Heritage. We do not have the exact number yet, because we are still checking which employees will migrate from the NCC to the Department of Canadian Heritage. It is relatively easy to know how many employees deliver programs and initiatives directly. It is a little more complicated to determine which employees offer support services for finance, human resources, and

[Français]

**Le président :** Nous en sommes à la section 14. Monsieur Racine, vous connaissez la façon dont nous allons procéder pour l'étude des prochaines pages, alors la parole est à vous.

**Denis Racine, directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations, Patrimoine canadien :** Monsieur le président, la section 14, comme vous l'avez mentionné, traite du transfert du mandat de promouvoir la région de la capitale nationale, transfert de la CCN, de la Commission de la capitale nationale, au ministère du Patrimoine canadien. Les articles inclus dans la section amendent, changent, modifient la Loi du ministère du Patrimoine canadien ainsi que la Loi de la Commission de la capitale nationale afin de transférer les autorités et les ressources vouées présentement aux nombreuses initiatives pour la promotion de la région de la capitale nationale.

Également, à la fin de la section, un amendement transfère la responsabilité de la construction du monument national de l'holocauste du ministère des Affaires étrangères au ministère du Patrimoine canadien.

**Le président :** Quel est l'alinéa pour ce dernier transfert?

**M. Racine :** Ce sont les alinéas 2-22 et 2-23.

**Le président :** Nous allons commencer la ronde de questions avec la sénatrice Chaput du Manitoba.

**La sénatrice Chaput :** D'où vient cette idée de transfert?

**M. Racine :** De ce que je comprends, le ministère du Patrimoine canadien a le mandat de commémorer les grands événements à travers le Canada et est également responsable de ce qu'on appelle la Route vers 2017, c'est-à-dire la commémoration de grands événements historiques au cours des prochaines années en préparation pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

Puisque le ministère a déjà ce mandat et une présence pancanadienne et de nombreuses initiatives qui rejoignent les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, il semblait préférable d'avoir les deux entités ensemble pour profiter des synergies et des rapprochements possibles entre les deux, sachant que la région de la capitale nationale sera un lieu important lors des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

**La sénatrice Chaput :** Lors de ce transfert, il y aura sûrement un transfert d'employés. Combien d'employés seront transférés de la Commission de la capitale nationale à Patrimoine canadien? Y aura-t-il un transfert de budget qui ira à Patrimoine canadien?

**M. Racine :** Il y aura un transfert d'employés et de budget de la CCN vers le ministère du Patrimoine canadien. Nous n'avons pas encore le nombre exact parce que nous sommes à voir quels seront les employés qui vont migrer de la CCN vers le ministère du Patrimoine canadien. Il est relativement facile de savoir combien d'employés livrent directement les programmes et les initiatives. Ce qui est un peu plus difficile, ce sont les employés qui donnent un service d'appui, pour les finances, les ressources humaines et

communications, for example. It is now a matter of disentangling all that, and after a certain amount of time, we will have a relatively precise number.

**Senator Chaput:** Was the NCC in favour of this change?

**Mr. Racine:** I have not heard any negative reaction to it.

**Senator Chaput:** What will happen to the yearly celebrations in the capital like Canada Day, Winterlude, et cetera.?

**Mr. Racine:** Currently, for Canada Day, the Department of Canadian Heritage and the NCC were jointly responsible for organizing festivities in the region. The Department of Canadian Heritage was responsible for the noon-time show and all related protocol, given the fact that the Prime Minister and the Governor General are in attendance, and the National Capital Commission was responsible for evening programming and activities in the various sites. That will be merged into one group that will continue to organize these events as has been done over the last few years. Winterlude programming will be transferred to Canadian Heritage.

**Senator Chaput:** Are there other events that will be affected aside from the two I have mentioned?

**Mr. Racine:** Those are the main two, possibly the Christmas lights and a few other initiatives, but those would be the three main events that would be transferred from one to the other.

**Senator Bellemare:** I had the same questions as Senator Chaput and they were answered.

**The Chair:** You are side by side, she must have read your documents.

[English]

**Senator Black:** After this change is effective, what role will the National Capital Commission have? It sounds to me like they are losing a lot of their jobs.

**Senator Chaput:** And power, too.

[Translation]

**Mr. Racine:** The NCC's role would essentially return to what it was before the promotional aspect of the commission's operations, in other words urban planning, the management of lands that fall under its responsibility and infrastructure, including the residences which they are also responsible for.

[English]

**Senator Black:** Which are?

des communications par exemple. Il s'agit maintenant de démêler cela et dans quelque temps, on aura un nombre assez précis.

**La sénatrice Chaput :** Est-ce que la CCN était favorable à ce changement?

**M. Racine :** Je n'ai pas entendu de réaction négative par rapport à cela.

**La sénatrice Chaput :** Que va-t-il arriver avec les manifestations annuelles de la capitale telle que la fête du Canada, le Bal de neige entre autres?

**M. Racine :** Présentement pour ce qui est de la fête du Canada, l'organisation des festivités dans la région était déjà partagée entre le ministère du Patrimoine canadien et la CCN. Le ministère du Patrimoine canadien s'occupait de ce qu'on appelle le spectacle du midi et tout le protocole qui vient avec cela, vu la présence du premier ministre et du gouverneur général, et la Commission de la capitale nationale s'occupait du soir ainsi que de la programmation dans les différents sites. Cela va être regroupé dans un seul groupe qui va continuer l'organisation comme on l'a fait au cours des dernières années. L'organisation de Bal de neige sera transférée à Patrimoine canadien.

**La sénatrice Chaput :** Y a-t-il d'autres manifestations qui seront affectées à part les deux que j'ai mentionnées?

**M. Racine :** Ce sont les deux principaux événements, possiblement les lumières de Noël en feraient partie également et d'autres petites initiatives, mais ce seraient les trois grands événements qu'on connaît qui seraient transférés de l'un à l'autre.

**La sénatrice Bellemare :** Mes questions étaient les mêmes que celles qu'a posées la sénatrice Chaput et elles ont obtenu des réponses.

**Le président :** Vous êtes à côté, cela veut dire qu'elle a lu vos documents.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Après l'entrée en vigueur de ce changement, quel sera le rôle de la Commission de la capitale nationale? Il me semble qu'elle perdra une grande partie de ses emplois.

**La sénatrice Chaput :** Et des pouvoirs également.

[Français]

**M. Racine :** Le rôle de la CCN redeviendrait essentiellement à ce qu'il était avant qu'on ajoute le volet de promotion de la CCN, c'est-à-dire l'urbanisme, la gestion des terrains qui sont sous sa responsabilité et les infrastructures, dont les résidences qui sont également sous sa responsabilité.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Qui sont?

[Translation]

**Mr. Racine:** All official residences, lands, the green belt, all of the NCC's current assets remain with the NCC. What will be transferred is the promotional, organizational and event aspects.

[English]

**Senator Black:** That is helpful. Thank you.

What changes should Canadians expect to see from this change?

[Translation]

**Mr. Racine:** The point is for the public not to notice any change. Events currently offered in the region will continue to be offered. There is a good chance the National Capital Region will be better showcased throughout Canada. In preparation for the 150th anniversary of Confederation festivities, there will be a greater pan-Canadian presence here in the National Capital Region at major events.

[English]

**Senator Black:** Am I to assume from what you have said that we should have been unhappy with the performance of the NCC in capturing the national spirit up until now?

[Translation]

**Mr. Racine:** No, I do not believe that the purpose of this change is really to maximize results by bringing together two groups whose mandates complement each other very well, but by working together, we can simplify planning and decision-making and most probably also bring about synergies that will allow both parties to achieve better results.

[English]

**Senator Black:** We will look forward to the results.

**Senator Callbeck:** You say it will maximize results, bringing two groups together. Did these two groups not work together before this change?

[Translation]

**Mr. Racine:** They already work together. As I mentioned earlier for events like Canada Day on Parliament Hill, we hope that by bringing together two groups that are already doing wonderful things, we can increase the impact of activities and initiatives to promote the National Capital Region and to prepare for the 150th anniversary of Confederation. We want to position these two entities so they may play a major role in the planning and celebrations of the 150th anniversary of Confederation.

[Français]

**M. Racine :** Toutes les résidences officielles, les terrains, la ceinture verte, tous les actifs présents de la CCN demeurent à la CCN. Ce qui sera transféré, c'est le côté promotion, animation et événements.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** C'est utile. Merci.

À quels changements doivent s'attendre les Canadiens après ce transfert?

[Français]

**M. Racine :** L'objectif poursuivi est que le public ne verra pas de changement. Les événements présentement offerts dans la région continueront d'être offerts. On risque de voir un meilleur rayonnement de la capitale nationale à travers le Canada. En préparation et pour les festivités du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération et peut-être une présence accrue pancanadienne ici dans la région de la capitale nationale lors des grands événements.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Dois-je comprendre, d'après ce que vous avez dit, qu'on était mécontent de ce qu'a fait la CCN pour le rayonnement de la capitale nationale jusqu'à maintenant?

[Français]

**M. Racine :** Non, je crois que le but visé par ce changement est vraiment d'optimiser, maximiser les résultats en joignant deux groupes qui ont des mandats qui se complètent très bien, mais en travaillant ensemble, ça va simplifier la planification, la prise de décisions et également fort probablement dégager ou créer des synergies qui vont nous permettre d'aller plus loin dans ce qu'on fait de part et d'autre.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Nous avons hâte de voir les résultats.

**La sénatrice Callbeck :** Vous dites que regrouper ces deux groupes maximisera les résultats. N'ont-ils pas déjà travaillé ensemble?

[Français]

**M. Racine :** Ils travaillent déjà ensemble. Comme je l'ai mentionné plus tôt, pour, entre autres, la fête du Canada sur la Colline du Parlement, on espère, on vise un objectif de mettre ensemble deux groupes qui font déjà de très bonnes choses, mais mis ensemble vont augmenter l'impact des activités et des initiatives qui visent à promouvoir la région de la capitale nationale, mais également en préparation pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération et positionner ces deux entités pour jouer un rôle de premier plan dans la planification et les célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération.

[English]

**Senator Callbeck:** You say we will get a better impact. Would you comment further on that?

Also, the material I have claims that Canadian Heritage will ensure that a national perspective is brought to all celebrations in the NCR. How will they do that? Did the NCC fail to do that?

[Translation]

**Mr. Racine:** It is difficult for me to comment. I do not believe it is a matter of having failed or not having done things properly. In terms of opportunities, important anniversaries are coming up over the next few years. I am thinking, for one, of the Charlottetown and Quebec conferences. The Department of Canadian Heritage is already working with stakeholders in Charlottetown and in Quebec City, so there can be celebrations in both of these cities and throughout Canada; this anniversary is a rather important event in the history of Canada.

Knowing that the Department of Canadian Heritage has already put forward these initiatives and is working closely with those involved, we could fold these initiatives into our planning of events in the National Capital Region.

[English]

**Senator Callbeck:** I come from Prince Edward Island and I am wondering what advantages will the people of Prince Edward Island expect to see because of this change in mandate?

[Translation]

**Mr. Racine:** I believe it will increase the options available to us so that Canadians, from coast to coast to coast, can join with Islanders to celebrate the 150th anniversary of the Charlottetown Conference. It will give people throughout the country an understanding of the historical significance of the event and of the way in which it shaped and changed the future country, heading towards Confederation.

[English]

**Senator Callbeck:** You say it increases the possibilities. That sounds great to me, but can you comment on how you are proposing to do that?

[Translation]

**Mr. Racine:** The details are yet to come because we are currently looking into the way in which the transfer will occur. The NCC will put forward initiatives that exist and will continue to exist, Canadian Heritage will put forward initiatives on commemorative plans already being considered, and once we have brought together these initiatives, we will be able to see potential synergy and opportunities. We are confident that very interesting options will open up.

[Traduction]

**La sénatrice Callbeck :** Vous dites que cela aura une incidence plus positive. Pourriez-vous nous en dire plus à ce sujet?

De plus, le document que j'ai indiqué que Patrimoine Canada s'assurera qu'un point de vue national est intégré à toutes les célébrations dans la RCN. Comment le ministère y arrivera-t-il? La CCN n'avait pas réussi à le faire?

[Français]

**M. Racine :** Il est difficile pour moi de commenter. Je ne crois pas qu'il y ait une question d'échec ou de ne pas avoir bien fait les choses. En termes d'occasions, des anniversaires importants s'en viennent au cours des prochaines années. Je pense, entre autres, au 150<sup>e</sup> anniversaire des conférences de Charlottetown et de Québec. Déjà le ministère du Patrimoine canadien travaille avec des intervenants à Charlottetown et à Québec pour que l'on puisse célébrer dans ces deux villes et à travers le Canada cet anniversaire assez important dans l'édification du Canada.

Sachant que le ministère du Patrimoine canadien a déjà mis de l'avant ces initiatives et travaille de près avec les joueurs impliqués, nous pourrions intégrer ces initiatives dans la planification d'événements dans la région de la capitale nationale.

[Traduction]

**La sénatrice Callbeck :** Je viens de l'Île-du-Prince-Édouard, et je me demande à quels avantages peuvent s'attendre les gens de ma province à la suite de ce changement de mandat.

[Français]

**M. Racine :** Je crois que cela augmentera les possibilités qui sont à notre disposition de faire que les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, se joignent aux gens de l'Île-du-Prince-Édouard pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence de Charlottetown et que les gens à travers le pays comprennent l'importance historique de l'événement et la façon dont cela a façonné et changé le pays qui était en devenir, qui allait vers la Confédération.

[Traduction]

**La sénatrice Callbeck :** Vous dites que cela augmente les possibilités. Cela me semble positif, mais pouvez-vous nous expliquer comment vous comptez procéder?

[Français]

**M. Racine :** Le détail reste à venir puisque nous sommes présentement à examiner la façon dont le transfert se fera. La CCN va amener avec elle des initiatives qui existent et qui vont continuer d'exister, Patrimoine canadien amènera des initiatives sur le plan des commémorations déjà mises de l'avant, et une fois qu'on aura réuni ces initiatives, on pourra voir les synergies, les opportunités qui s'en dégageront. Nous sommes confiants que des possibilités très intéressantes s'offriront à nous.

[English]

**Senator Callbeck:** The NCC already has initiatives under way for this 150th anniversary?

[Translation]

**Mr. Racine:** No. When I talk of initiatives, I mean existing initiatives like what they do for Canada Day, Winterlude, the Christmas Lights program, to promote the capital here in the region and throughout the country. We believe that linking these two sets of initiatives will generate synergies rather quickly.

[English]

**Senator Callbeck:** I thought you were referring to the 150th anniversary celebration.

[Translation]

**Mr. Racine:** Not yet.

[English]

**Senator Buth:** Under the National Capital Act, who does the NCC report to?

[Translation]

**Mr. Racine:** Currently, they turn to the Department of Foreign Affairs, Minister Baird.

[English]

**Senator Buth:** Good. Thank you very much.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Could you not simply have taken charge of the 150th anniversary and let the status quo prevail at the NCC? I do not see the purpose in reinventing what already exists. I do not know why you would transfer the Christmas Lights program to Canadian Heritage. It seems to me that in terms of urban planning, it falls within the purview of the National Capital Commission far more so than the Department of Canadian Heritage. I think that the NCC has done extraordinary work for many years. As they say, if it is not broken, do not fix it. In my book, the Christmas lights are absolutely magnificent. I do not know how they could be any better under Canadian Heritage.

As far as Canada Day festivities are concerned, I do not know if you hired two more artists, but it seems to me a phenomenal success that has always worked very well. Why change something that works?

I feel that the departments' propensities to always want to expand, to have more officials seems to be an illness that has existed for a long time. It seems to me that an independent entity with experience, that has been very successful in the past with events such as Winterlude, Canada Day and lighting up the city, I do not see why we would change that.

[Traduction]

**La sénatrice Callbeck :** La CCN prépare déjà des initiatives pour le 150<sup>e</sup> anniversaire, n'est-ce pas?

[Français]

**M. Racine :** Non. Quand je parle d'initiatives, je parle des initiatives déjà existantes comme ce qu'ils font à la fête du Canada, le Bal de Neige, le programme Lumières de Noël, la promotion de la capitale ici dans la région et à travers le pays. En arrimant les deux séries d'initiatives, nous croyons qu'il y aura des synergies qui vont se dégager très rapidement.

[Traduction]

**La sénatrice Callbeck :** Je pensais que vous parliez des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire.

[Français]

**M. Racine :** Pas encore.

[Traduction]

**La sénatrice Buth :** En vertu de la Loi sur la capitale nationale, à qui la commission doit-elle rendre des comptes?

[Français]

**M. Racine :** Présentement, elle se réfère au ministère des Affaires étrangères, au ministre Baird.

[Traduction]

**La sénatrice Buth :** Bien. Merci beaucoup.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Est-ce que vous n'auriez pas pu juste prendre le 150<sup>e</sup> anniversaire comme responsabilité et laisser le statu quo à la CCN? Je ne vois pas l'idée de tout chambarder ce qui existait déjà. Je ne comprends pas pourquoi transférer le programme des Lumières de Noël à Patrimoine canadien. Il me semble qu'au plan de l'aménagement urbain, c'est beaucoup plus du ressort de la Commission de la capitale nationale que de celui de Patrimoine canadien. Je trouve que la CCN a fait un travail extraordinaire depuis des années. Comme on dit, s'il n'y a rien de cassé, il n'y a rien à réparer. Dans mon livre à moi, les lumières de Noël sont absolument magnifiques. Je ne vois pas comment cela pourrait aller mieux avec Patrimoine canadien.

En ce qui concerne les festivités de la fête du Canada, je ne sais pas si vous avez engagé deux artistes de plus ou de moins, mais cela semble être un succès phénoménal qui a toujours très bien fonctionné. Pourquoi changer des choses qui fonctionnent?

Je trouve que la propension des ministères de vouloir s'agrandir, d'avoir plus de fonctionnaires semble être une maladie qui existe depuis longtemps. Il me semble qu'une entité autonome avec de l'expérience, qui a très bien réussi dans le passé avec des événements comme le Bal de Neige, la fête du Canada et l'illumination de la ville, je ne vois pas pourquoi on change cela.

I do not understand your logic. What will you be able to do better?

**Mr. Racine:** I believe the change is intended to allow the tools, programs and authorities that Canadian Heritage has, the mandates within the framework of arts and culture or with major celebrations, to help the influence of the National Capital Region extend from coast to coast. And it is also intended to ensure that the events organized here, in the National Capital Region, truly reflect the Canadian identity across the country.

**Senator Hervieux-Payette:** There must be some coordination with the City of Ottawa. It seems to me that it is much easier to have an independent organization that has organized certain area events and planned them for years in the City of Ottawa, rather than have a minister who organizes international fairs, et cetera. There is a kind of marriage between the City of Ottawa and the National Capital Commission.

Who is the major beneficiary from a tourism perspective? It is the City of Ottawa. Consequently, it seems to me that it is more logical that it be an organization called the "National Capital Commission" that works together with the City of Ottawa rather than the Department of Canadian Heritage, which has a mandate to serve all of Canada.

I am not able to link the two. You have my support as far as the festivities for the 150th are concerned. I have no problem with that being an anniversary, a special event that unites all of the provinces. But for the rest, what does the federal government have to do with the festival of lights in Ottawa? I do not see it at all. There is a lack of consistency with this change of policy.

One of the great inadequacies that we currently have, and that everyone across the country laments, is indeed the cutback of budgets in the tourism sector. Will Canadian Heritage have a bigger budget to promote it than did the NCC? Because there is an aspect of promoting tourism underlying all of this.

**Mr. Racine:** I do not believe that there will be any new funds invested. We will attend to the transfer of funds that are already allocated to promoting the National Capital Region, from the NCC to the Department of Canadian Heritage. There will be no new investments or major overhaul in the sums already being spent towards that objective.

**Senator Hervieux-Payette:** The transfer costs, what would they be?

**Mr. Racine:** There are very few costs, it is really a transfer of machinery in the end. We are in the process of making the necessary legislative changes to the Department of Canadian Heritage Act.

**Senator Hervieux-Payette:** But these people have offices, do they not? They have to be set up somewhere.

Je ne comprends pas votre raisonnement. Qu'allez-vous pouvoir faire de mieux?

**M. Racine :** Je crois que ce changement vise à faire que les outils, les programmes et les autorités qu'on a à Patrimoine canadien, les mandats qu'on a dans le cadre, par exemple, des arts et de la culture ou dans les grandes commémorations, puissent aider le rayonnement de la région de la capitale nationale d'un bout à l'autre du pays. Et que les événements organisés ici, dans la région de la capitale nationale, reflètent vraiment l'identité du Canada d'un bout à l'autre du pays.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Il doit y avoir une coordination avec la Ville d'Ottawa. Il me semble que c'est beaucoup plus facile d'avoir un organisme indépendant qui, depuis des années, organise certains événements et l'aménagement du territoire, la Ville d'Ottawa, que d'avoir un ministre qui organise des foires internationales, et cetera. Il y a une espèce de mariage entre la Ville d'Ottawa et la Commission de la capitale nationale.

Qui est le grand bénéficiaire au point de vue du tourisme? C'est la Ville d'Ottawa. Résultat, il me semble qu'il est plus logique que ce soit un organisme qui s'appelle « Commission de la capitale nationale », qui travaille avec la Ville d'Ottawa, que le ministère du Patrimoine canadien, qui a une vocation pour tout le Canada.

Je ne suis pas capable d'arrimer les deux. Vous avez mon appui en ce qui concerne les festivités du 150<sup>e</sup>. Je n'ai aucun problème à ce que ce soit une fête, un événement spécial qui rassemblera toutes les provinces. Mais pour le reste, qu'est-ce que le fédéral a à faire avec les lumières d'Ottawa? Je ne vois pas du tout. Il manque une cohésion dans le changement de la politique.

Une des grandes déficiences qu'on a à l'heure actuelle, et que tout le monde déplore à travers le pays, c'est justement la réduction des budgets du secteur du tourisme. Est-ce que Patrimoine canadien disposera d'un plus gros budget pour en faire la promotion que la Commission de la capitale nationale? Parce qu'il y a un aspect promotion du tourisme derrière tout cela.

**M. Racine :** Je ne crois pas qu'il y aura d'investissement de fonds nouveaux. On va voir au transfert des fonds qui sont déjà voués à la promotion de la région de la capitale nationale, de la CCN vers le ministère du Patrimoine canadien. Il n'y aura pas de nouveaux investissements ou de réaménagement majeur dans les sommes déjà dépensées vers cet objectif.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Les coûts de transfert, c'est quoi?

**M. Racine :** Il y a très peu de coûts, c'est vraiment un transfert de machinerie dans le fond. On est en train d'apporter les changements législatifs nécessaires à la Loi sur le ministère du Patrimoine canadien.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Mais ces gens ont des bureaux, non? Il faut bien les installer quelque part.

**Mr. Racine:** The people who work at the National Capital Commission are already paying rent. So when they move in with the people from Canadian Heritage, transfers will be made.

**Senator Hervieux-Payette:** And the leases are all expiring on the same date and there will be no other amounts requiring payment?

**Mr. Racine:** Unfortunately, I cannot comment on that, the two parties are at the initial stages of discussion.

**Senator Hervieux-Payette:** I do not think that there will be any savings. Rather, I think that there will be additional expenses that will in all likelihood not enable us to do any better than what is being done right now. I am very satisfied with what the National Capital Commission was doing.

**The Chair:** Could you tell us how many people will be involved in the move?

**Mr. Racine:** We do not yet have an exact number. At present, there are at least 50 people who are assigned to promotion activities. This figure will vary over the next few weeks, once we will have determined how many employees will be assigned to this new team in the area of support or secondary services, either in administration, human resources or communications. At times, a half-person will be assigned. This all needs to be somewhat clarified.

**Senator Chaput:** You said that there could be a minimum of 50 people involved in the transfer. Where are the offices of these people currently working for the National Capital Commission located? Are they in Ottawa?

**Mr. Racine:** Yes.

**Senator Chaput:** And where will they be transferred once they work for Canadian Heritage?

**Mr. Racine:** They will be located within the Department of Canadian Heritage.

**Senator Chaput:** Which is located where?

**Mr. Racine:** Canadian Heritage offices are located in Gatineau.

**Senator Chaput:** Still in Gatineau?

**Mr. Racine:** Yes.

**Senator Chaput:** I have some concerns which are not necessarily justified. I am not going to repeat what was said by my colleagues about taking something that works well and changing it.

You have talked about better outreach and increased visibility. My primary concern, because we are now transferring this responsibility to Canadian Heritage, is that we will dilute the

**M. Racine :** Les gens qui travaillent à la Commission de la capitale nationale payent déjà des loyers. Donc, lorsqu'ils vont emménager avec les gens de Patrimoine canadien, il y aura des transferts qui se feront.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Et les baux arrivent tous à échéance à la même date et il n'y aura aucune autre somme à déboursier?

**M. Racine :** Je ne peux malheureusement pas commenter là-dessus, nous n'en sommes qu'aux premières étapes de la discussion entre les deux.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je ne crois pas qu'il y aura des économies. Je crois plutôt qu'il y aura des dépenses additionnelles pour probablement ne pas faire mieux que ce qui se fait actuellement. J'étais extrêmement satisfaite de ce que la Commission de la capitale nationale faisait.

**Le président :** Pouvez-vous nous dire combien de personnes seront impliquées dans le déménagement?

**M. Racine :** On n'a pas encore un nombre exact. Il y a un minimum de 50 personnes qui sont affectées présentement à différentes tâches dans la promotion. Ce chiffre variera au cours des prochaines semaines, une fois qu'on aura déterminé combien d'employés se grefferont à cette équipe au niveau du support ou des services secondaires, que ce soit dans le domaine de l'administration, des ressources humaines, des communications; on parle parfois de demi-personne. Il faut éclaircir un peu tout cela.

**La sénatrice Chaput :** Vous avez dit qu'il y aurait possiblement un minimum de 50 personnes dans le transfert. Où sont situés les bureaux de ces personnes qui travaillent présentement pour la Commission de la capitale nationale? Est-ce qu'ils sont à Ottawa?

**M. Racine :** Oui.

**La sénatrice Chaput :** Et où seront-ils transférés lorsqu'ils travailleront pour Patrimoine canadien?

**M. Racine :** Ils seront logés au sein du ministère du Patrimoine canadien.

**La sénatrice Chaput :** Qui est situé où?

**M. Racine :** Les bureaux de Patrimoine canadien sont à Gatineau.

**La sénatrice Chaput :** Toujours à Gatineau?

**M. Racine :** Oui.

**La sénatrice Chaput :** J'ai des inquiétudes qui ne sont pas nécessairement fondées. Je ne vais que répéter ce qu'ont dit mes collègues lorsqu'ils ont parlé de prendre quelque chose qui fonctionne bien et d'y apporter un changement.

Vous parlez d'un meilleur rayonnement et d'une présence accrue. Mon inquiétude première, parce qu'on transfère maintenant la responsabilité à Patrimoine canadien, c'est qu'on

regional and local flavour of the celebrations currently organized by the National Capital Commission, using its own employees and local volunteers.

The decision has already been made and I have nothing further to add, other than the fact that I have a concern.

**Mr. Racine:** Duly noted.

[English]

**Senator Black:** I would like to change gears, if I can, to the National Holocaust Memorial. First, congratulations to you and your people, through to the Government of Canada. This is an extraordinarily important statement, so thank you very much for all that you are doing to advance it.

Similar to the question you just endured, so to speak, why the change? Why is it felt that it needs to move from one ministry to the other?

[Translation]

**Mr. Racine:** When the National Holocaust Monument Act was passed, responsibility for the project was given to the Department of Canadian Heritage, with the NCC reporting to Parliament. Usually monuments come under the jurisdiction of the NCC, which works with a range of partners.

With this transfer, responsibility for creating monuments will go from this group, which promotes the national capital region, to the Department of Canadian Heritage. We already have other monument projects under way. As this monument was under the responsibility of our minister, it seemed logical to transfer it as well along with all of the monuments that are already being developed, either by the Department of Canadian Heritage or the NCC, depending on the project.

[English]

**Senator Black:** For example, the other monument that I have heard proposed for Ottawa is one for the victims of communism. Are you aware of that monument?

**Mr. Racine:** Yes.

**Senator Black:** Who will have authority for that?

[Translation]

**Mr. Racine:** The group that looks after promoting the national capital and which is becoming part of Canadian Heritage will be responsible for this monument. However, the Canadian Heritage Commemoration Program may provide financial support for the development of monuments. Now the two will be able to work together.

dilue la saveur régionale et locale des fêtes lorsqu'elles sont organisées par la Commission de la capitale nationale, sur place, avec les employés et les bénévoles d'ici.

La décision a déjà été prise et je n'ai rien d'autre à ajouter, sinon le fait que j'ai une inquiétude.

**M. Racine :** J'en prends note.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Je voudrais changer de sujet, si possible. Je vous félicite, vous et votre équipe, par l'intermédiaire du gouvernement du Canada, pour le Monument national de l'Holocauste. C'est là un geste extraordinairement important, et je vous suis très reconnaissant pour tout ce que vous faites pour concrétiser ce projet.

Dans la même veine que la question pénible qu'on vient de vous poser, quelle est la raison d'être du changement? Pourquoi pense-t-on qu'il est nécessaire de transférer des pouvoirs d'un ministère à un autre?

[Français]

**M. Racine :** Lorsque le projet de loi sur le Monument national de l'holocauste a été adopté, ils confiaient la responsabilité du projet au ministère du Patrimoine canadien, à travers lequel la CCN se rapporte au Parlement. Normalement, les monuments sont sous la responsabilité de la CCN qui travaille avec un ensemble de partenaires.

Dans le transfert, la responsabilité de la création des monuments va passer de ce groupe qui fait la promotion de la capitale nationale vers le ministère du Patrimoine canadien. Il y a déjà d'autres projets de monuments qui sont en train d'avancer. Ce monument qui relevait de notre ministre, il semblait logique de le transférer également avec l'ensemble des monuments qui sont déjà en train d'être élaborés, par soit le ministère du Patrimoine canadien, soit la CCN, dépendamment des projets.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Par exemple, l'autre monument qui a été proposé pour Ottawa est celui qui serait dédié aux victimes du communisme. Êtes-vous au courant?

**M. Racine :** Oui.

**Le sénateur Black :** Qui s'en occupera?

[Français]

**M. Racine :** Ce sera le groupe qui s'occupe de la promotion de la capitale nationale et qui se joint à Patrimoine canadien qui aura la responsabilité de ce monument. Par contre, il y a le programme de commémoration à Patrimoine canadien qui peut fournir un appui financier pour l'élaboration de monuments. Maintenant les deux pourront travailler ensemble.



[English]

**Senator Black:** This particular transfer is not a one-off. You are suggesting that the transfer for the Holocaust memorial is consistent with the management of other memorials in Ottawa. That is your response, is it not?

**Mr. Racine:** Yes.

**Senator Black:** Great, thank you very much.

I see 2015 is the date you are targeting. Where are you with design, fundraising, et cetera, if there is any fundraising?

[Translation]

**Mr. Racine:** I do not have any detailed information on that matter. I do know that the funding campaign and design are proceeding according to plan. There have been no major issues resulting in any delays or drastic changes to the project. Work is progressing and is on track according to the plan established a few years ago.

[English]

**Senator Black:** Great. Thank you and congratulations.

[Translation]

**The Chair:** I did not completely understand the discussion about the monument. You have made a change and the Heritage Minister will be responsible for the construction but not the maintenance of the monument. How will the departments be able to work together if the Department of Canadian Heritage is responsible for the construction of the monument alone?

**Mr. Racine:** According to our usual practice, the NCC or the Department of Canadian Heritage or the two together have responsibility for the creation, development and construction of monuments. Once the monument has been inaugurated, maintenance responsibilities are handed over to the National Capital Commission or Public Works should the monuments be located on the Hill. That will remain unchanged. Once monuments have been inaugurated, it is the NCC, as the organization that manages urban furniture, monuments, that will ensure the maintenance.

**The Chair:** Ascertaining who is responsible is starting to get complicated.

**Senator Bellemare:** I have been trying to determine whether there are any savings underlying these changes. I have just noted in the main estimates that, indeed, the budget for Canadian Heritage has been maintained, and there has even been a slight increase; however that of the National Capital Commission has been reduced. Ultimately, there will no doubt be some savings achieved as a result of the synergies that will develop.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Il ne s'agit donc pas d'un transfert ponctuel. Le transfert du monument de l'Holocauste s'inscrit dans le droit fil de la gestion des autres monuments à Ottawa. C'est ce que vous dites, n'est-ce pas?

**M. Racine :** Oui.

**Le sénateur Black :** Bien, merci beaucoup.

Je constate que le délai visé est 2015. Où en est la conception, la collecte de fonds, et cetera, s'il se trouve qu'on mène des activités de financement?

[Français]

**M. Racine :** Je n'ai pas d'informations détaillées à ce sujet. Je sais que, en ce qui concerne la campagne de financement et le design, les choses avancent comme prévu. Il n'y a pas encore d'enjeu majeur qui a pu causer des retards ou des changements profonds au projet. Les choses suivent leur cours et suivent l'échéancier qui avait été planifié à l'avance il y a quelques années.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Bien. Merci et félicitations.

[Français]

**Le président :** Je n'ai pas totalement compris la discussion concernant le monument. Vous avez fait un changement et le ministre du Patrimoine sera responsable de la construction du monument seulement et non de son entretien. Comment les ministères vont-ils travailler ensemble si la responsabilité du ministère du Patrimoine canadien se résume à la construction du monument?

**M. Racine :** La règle qu'on suit normalement, c'est que soit la CCN ou le ministère du Patrimoine canadien ou ensemble voient à la création, l'élaboration et la construction de monuments. Une fois que le monument est inauguré, la responsabilité de son entretien est remise à la Commission de la capitale nationale ou à Travaux publics si ce sont des monuments qui sont sur la colline. Cela va demeurer tel quel. Lorsque des monuments seront inaugurés, c'est la CCN, en tant qu'organisme qui gère le mobilier urbain, les monuments, qui va voir à l'entretien de ces monuments-là.

**Le président :** Cela commence à être compliqué de savoir qui est responsable.

**La sénatrice Bellemare :** J'essayais de voir s'il n'y aurait pas des économies derrière ces changements. Je viens de voir dans le budget des dépenses qu'effectivement, pour ce qui est de Patrimoine canadien, le budget se tient, il y a même un peu d'augmentation, mais il y a des baisses dans les budgets de la Commission canadienne de la capitale nationale. Au bout du compte, probablement qu'il y aura quelques économies avec les synergies qui vont se développer.

[English]

**Senator McInnis:** I wanted to offer a comment. We in Atlantic Canada always felt left out, not being invited to the national capital events. Perhaps now, with this being broadened, we will get an invitation to some of these events. That will be a good thing because this is not an Ottawa event; it is our national capital's event. That is important.

As a senator, I might get an invitation, but I hope my people back home will as well, and that this will be more inclusive as a result of this change, particularly in light of what will be taking place in a few years' time with the one-hundred-fiftieth celebration of Confederation. Where better to have it than under Canadian Heritage?

I think it is a great move and I compliment you. No one is losing their jobs. It is not costing any money. It will be a wonderful thing. It will be all-inclusive, and I think the government deserves credit for this. If you were the brain-child behind this, I congratulate you.

[Translation]

**The Chair:** Thank you for these comments, Mr. Racine. Congratulations and thank you very much. We will now be turning to division 15, with a new panel of witnesses.

[English]

Division 15 deals with the Privy Council Office, parliamentary secretaries and ministers, also known as adding overhead.

Mr. Ward, you have the floor, sir.

**Eric Ward, Director of Strategic Policy, Privy Council Office:** Thank you, Mr. Chair and senators.

**The Chair:** Why do we need more ministers and parliamentary secretaries?

**Mr. Ward:** I am here to speak to what this bill does.

**The Chair:** Okay.

**Mr. Ward:** This division does three things. First, it amends the Parliament of Canada Act to change the way the maximum number of parliamentary secretaries who may be appointed is calculated. Under these amendments, the maximum amount of parliamentary secretaries would be set at the number of ministerial offices listed in the Salaries Act, as opposed to the number of persons occupying those offices.

Second, it amends the Salaries Act to reflect the legal title of the Minister of Public Safety as no longer being the Solicitor General of Canada.

[Traduction]

**Le sénateur McInnis :** Je voudrais faire une remarque. Dans la région de l'Atlantique, nous nous sommes toujours sentis laissés pour compte, n'étant pas invités aux activités organisées dans la capitale nationale. Étant donné l'expansion prévue, nous recevrons peut-être une invitation à certaines de ces activités. Ce sera apprécié, car il ne s'agit pas d'une manifestation pour Ottawa seulement, mais d'une manifestation pour notre capitale nationale. C'est important.

Je recevrai peut-être une invitation en tant que sénateur, mais j'espère que les citoyens de ma circonscription en recevront une également, car le changement proposé assurera la participation de plus de gens, particulièrement vu les célébrations qui auront lieu dans quelques années pour marquer le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération. Patrimoine canadien ne serait-il pas le mieux placé pour s'en occuper?

Je pense que c'est un excellent changement, et je vous en félicite. Personne ne va perdre son emploi. Il ne coûtera rien. Ce sera formidable. Tout le monde se sentira interpellé, et je pense qu'il faut féliciter le gouvernement à cet égard. Si c'est votre bonne idée, je vous en félicite.

[Français]

**Le président :** Merci de ces commentaires, monsieur Racine. Félicitations et merci beaucoup. Nous passons maintenant à la section 15 avec un nouveau panel de témoins.

[Traduction]

La section 15 porte sur le Bureau du Conseil privé, les secrétaires parlementaires et les ministres. On dit que c'est une augmentation des frais généraux.

Monsieur Ward, vous avez la parole.

**Eric Ward, directeur de la politique stratégique, Bureau du Conseil privé :** Merci, monsieur le président, et merci à vous, mesdames et messieurs les sénateurs.

**Le président :** Pourquoi avons-nous besoin de plus de ministres et de secrétaires parlementaires?

**M. Ward :** Je suis ici pour discuter des conséquences de ce projet de loi.

**Le président :** D'accord.

**M. Ward :** Cette section aura trois résultats. Tout d'abord, elle modifie la Loi sur le Parlement du Canada quant au calcul du nombre maximal de secrétaires parlementaires qui pourront être nommés. En vertu de ces modifications, le nombre maximal de secrétaires parlementaires sera fixé à partir du nombre de portefeuilles figurant dans la Loi sur les traitements, plutôt qu'à partir du nombre de titulaires de ces postes.

Deuxièmement, la Loi sur les traitements sera modifiée pour tenir compte du titre légal du ministre de la Sécurité publique, qui n'est plus désigné comme étant le Solliciteur général du Canada.

Third, it establishes in the Salaries Act three new ministerial positions for the Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario, the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario and the Canadian Northern Economic Development Agency.

Those are the three things it does, and I am in your hands for questions.

**Senator Callbeck:** You said that the maximum number of parliamentary secretaries cannot be greater than the number of ministers. What is the situation now?

**Mr. Ward:** The way it is currently calculated, it is the number of persons who are appointed to those ministerial offices listed in the Salaries Act. If there is a cross-appointment — for example, if the size of the ministry decreases by one — then automatically, even though that office is done by someone else who maybe has two or three offices under the Salaries Act, we would have to eliminate a parliamentary secretary. What this does is it counts the number of offices listed under the Salaries Act, all those ministers listed in the Salaries Act, and sets that as the maximum number that can be appointed.

**Senator Callbeck:** Therefore, the bottom line is that it opens it up to appoint a lot more parliamentary secretaries.

**Mr. Ward:** Maybe not a lot. It depends on how many cross-appointments there are in any particular ministry. Right now there are 30 ministers listed, plus the Prime Minister, so 31. There are four cross-appointments, so that means that the maximum allowable is 27.

**Senator Callbeck:** Rather than 31 ministers, we will have 34; and for parliamentary secretaries, rather than 27, we could have 34.

**Mr. Ward:** That would be the maximum, but of course there is no requirement that those parliamentary secretaries be appointed. That is correct, yes.

**Senator Callbeck:** Right now, the ministers and parliamentary secretaries are 58, 31 and 27; right?

**Mr. Ward:** Yes.

**Senator Callbeck:** Under this new legislation, the ministers will be 34 and the parliamentary secretaries will be 34. That is 68.

**Mr. Ward:** It is not possible from this legislation to predict how the appointments will be made. For example, there may still be a number of cross-appointments. Right now, four ministers hold more than one office under the Salaries Act and they could continue, so that would reduce the number of ministers. However, the maximum number of allowable appointments of parliamentary secretaries would be increased so that in theory there could be one parliamentary secretary responsible for assisting a minister with each of the responsibilities listed under the Salaries Act.

Troisièmement, trois portefeuilles ont été ajoutés à la Loi sur les traitements pour l'Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario, l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario et l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Voilà donc les trois résultats de cette section. Je suis maintenant disposé à répondre à vos questions.

**La sénatrice Callbeck :** Vous avez dit que le nombre maximal de secrétaires parlementaires ne pouvait pas être plus élevé que le nombre de ministres, n'est-ce pas? Quelle est la situation actuellement?

**M. Ward :** Actuellement, il y a autant de secrétaires parlementaires que de ministres responsables de divers portefeuilles dont la liste figure dans la Loi sur les traitements. Par exemple, si le nombre de ministres diminue, si l'un d'entre eux s'occupe de plus d'un portefeuille, nous devons automatiquement supprimer un poste de secrétaire parlementaire. Compte tenu du nombre de portefeuilles qui figurent dans la Loi sur les traitements, quel que soit le nombre de ministres, le nombre de secrétaires parlementaires correspondra au nombre de portefeuilles figurant dans la Loi sur les traitements.

**La sénatrice Callbeck :** Par conséquent, cela permet de nommer un grand nombre de secrétaires parlementaires.

**M. Ward :** Peut-être pas un grand nombre. Tout dépendra du nombre de ministres qui s'occuperont de plus d'un portefeuille. Actuellement, il y a 30 portefeuilles, auxquels s'ajoute le poste de premier ministre, donc 31. Puisqu'il y a quatre ministres qui s'occupent de plus d'un portefeuille, le nombre maximal de secrétaires parlementaires autorisé est donc de 27.

**La sénatrice Callbeck :** Au lieu de 31 ministres, il y en aura désormais 34, et il y aura 34 secrétaires parlementaires au lieu de 27, n'est-ce pas?

**M. Ward :** Ce serait le maximum, mais bien entendu, il n'y a aucune obligation de nommer ces secrétaires parlementaires. C'est exact.

**La sénatrice Callbeck :** Actuellement, il y a 58 ministres et secrétaires parlementaires, c'est-à-dire 31 plus 27, n'est-ce pas?

**M. Ward :** Oui.

**La sénatrice Callbeck :** En vertu de la nouvelle loi, il y aurait 34 ministres et 34 secrétaires parlementaires, soit 68 au total.

**M. Ward :** Il n'est pas possible de prévoir comment les nominations seront effectuées. Par exemple, il peut y avoir encore des ministres qui s'occuperont de plus d'un portefeuille. Pour l'heure, quatre ministres occupent plus d'un portefeuille parmi ceux énumérés dans la Loi sur les traitements, et s'il en demeure ainsi, le nombre des ministres diminuera. Toutefois, le nombre maximal autorisé de secrétaires parlementaires pourrait augmenter, si bien qu'en théorie, il y aurait un secrétaire parlementaire responsable pour chaque portefeuille dont un ministre est responsable.

**Senator Callbeck:** Really we have gone from 58 to the potential to have 68; is that right?

**Mr. Ward:** If the maximum number of ministers was appointed and the maximum number of parliamentary secretaries was appointed.

**Senator Callbeck:** Going up 10 people, roughly how much will that cost in terms of the budget?

**Mr. Ward:** Again, I do not know how much it would cost the budget because it is theoretical. This just sets the maximum numbers. I can tell you what the salaries are for those positions under the Salaries Act. Approximately \$70,000 per minister is payable if there was a separate minister under each of these Salaries Act offices. However, it is not obvious that those new offices would be created. There are other associated costs.

**Senator Callbeck:** The potential is there.

**Mr. Ward:** There is a potential there currently to appoint more ministers. However, the government has chosen not to do so and has, in fact, restricted the size of its ministry by using cross-appointments.

**The Chair:** Can you explain to us what a cross-appointment is?

**Mr. Ward:** A cross-appointment is when one individual holds multiple Salaries Act offices. Minister Lebel, for example, in addition to being Minister of Transport, is also Minister for the Economic Development Agency for the regions of Quebec. Minister Lebel is also the President of the Queen's Privy Council, which is a listed Salaries Act office. Instead of having the full complement, the government may always choose to have a smaller ministry, which in fact this Prime Minister has.

**Senator Buth:** Is the number of ministers enshrined in legislation?

**Mr. Ward:** What is enshrined in legislation is the list of ministerial offices. Under subsection 4.1(3) of the Salaries Act, there is currently a list of 30 offices. No one can be paid as a minister under the Parliament of Canada Act unless their position is listed as a minister under the Salaries Act.

**Senator Buth:** My other question is related to the three ministers for the development agencies. Do the other economic development areas have ministers appointed to them?

**Mr. Ward:** Yes, there are currently ministerial positions for those other economic development agencies.

**Senator Buth:** Does this make this consistent, then, across the board in that all the economic development agencies may now have ministers appointed to them?

**Mr. Ward:** Yes, it does.

**Senator Buth:** Is that a "may" versus a "shall"?

**La sénatrice Callbeck :** Autrement dit, vous êtes passés de 58 à la possibilité d'en avoir 68, n'est-ce pas?

**M. Ward :** Si on nommait le maximum de ministres et le maximum de secrétaires parlementaires, oui.

**La sénatrice Callbeck :** Une augmentation de 10 personnes coûtera combien?

**M. Ward :** Je le répète, je ne sais pas combien l'ajout de ces postes coûtera car c'est théorique. Cette modification fixe des maximums. Je peux vous dire quels sont les traitements fixés en vertu de la Loi sur les traitements. On verse 70 000 \$ à chaque ministre responsable d'un portefeuille. Toutefois, il n'est pas garanti que ces nouveaux portefeuilles seront créés. Il y a aussi des coûts connexes.

**La sénatrice Callbeck :** La possibilité existe.

**M. Ward :** La possibilité de nommer plus de ministres existe désormais. Toutefois, le gouvernement a choisi de ne pas le faire et il a, grâce aux nominations conjointes, réduit la taille du conseil des ministres.

**Le président :** Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par nomination conjointe?

**M. Ward :** Il y a nomination conjointe lorsqu'une même personne s'occupe de plusieurs portefeuilles parmi ceux qui figurent dans la Loi sur les traitements. Par exemple, M. Lebel, en plus d'être ministre des Transports est également le ministre responsable de l'Agence de développement économique des régions du Québec. M. Lebel est également président du Conseil privé de la Reine, poste qui figure dans la Loi sur les traitements. Au lieu de nommer tous les ministres possibles, le gouvernement peut toujours choisir de réduire le conseil des ministres, ce que le premier ministre a fait.

**La sénatrice Buth :** Est-ce que le nombre de ministres est fixé par la loi?

**M. Ward :** La loi prévoit une liste de portefeuilles. En vertu du paragraphe 4.1(3) de la Loi sur les traitements, il y a actuellement 30 portefeuilles. Personne ne peut être rémunéré en tant que ministre, aux termes de la Loi sur le Parlement du Canada, à moins que le poste qu'il occupe ne figure dans la Loi sur les traitements.

**La sénatrice Buth :** Ma question maintenant porte sur les trois ministres responsables des agences de développement. Y a-t-il d'autres ministres nommés pour le développement économique?

**M. Ward :** Oui, il y a actuellement des portefeuilles pour ces autres agences de développement économique.

**La sénatrice Buth :** Cela signifie-t-il qu'on généralise en l'occurrence la nomination éventuelle de ministres responsables d'agences de développement économique?

**M. Ward :** Oui.

**La sénatrice Buth :** Est-ce une obligation ou une possibilité?

**Mr. Ward:** That is a “may.” In the current Canadian ministry list, I believe that for all of those economic development agencies, the responsibility is through a cross-appointment.

**Senator Buth:** In terms of the list of ministerial offices, how many are there?

**Mr. Ward:** Currently, there are 30 ministerial offices and the Office of the Prime Minister listed in the Salaries Act.

**Senator Buth:** How many cross-appointments are there?

**Mr. Ward:** There are currently four cross-appointments. Those are for the Economic Development Agency of Canada for the Regions of Quebec, the President of the Queen’s Privy Council, the Western Economic Development Agency and ACOA.

**The Chair:** And northern Ontario?

**Mr. Ward:** Northern Ontario would be one of the new ministerial positions created under the Salaries Act amendments.

**Senator Black:** I hope this is a very simple question. Why is this change being made?

**Mr. Ward:** The Economic Action Plan announces on page 105 of the English version amendments to the Salaries Act to establish these ministerial positions in law for regional development agencies. The change for the Minister of Public Safety and Emergency Preparedness is essentially a housekeeping thing.

For the parliamentary secretaries, it is essentially a tool. It can be used in many different ways. If you read it with the Economic Action Plan, one way it could be used would be to appoint parliamentary secretaries for ministerial positions in respect of FedNor or CanNor or the Federal Economic Development Agency for Southern Ontario. Really, it just allows a greater support for the ministry in their parliamentary functions across the board. It is for the Prime Minister to assign one or more parliamentary secretaries to a minister as the need arises.

**Senator Black:** Not to put words in your mouth, but you would have me believe, in response to my question, that this is a better governance model and that you are advancing good governance.

**Mr. Ward:** I work in the machinery of government and I would hesitate to do anything that did not advance good governance. This is how we understand the Parliament of Canada Act and the Salaries Act. It provides a tool for good governance that the Prime Minister may use in many different ways.

**The Chair:** This committee is responsible for overseeing governments and the machinery of governments. That is why we are asking these questions, to understand why.

**Mr. Ward:** I welcome that.

**The Chair:** You understand that.

**M. Ward :** C’est une possibilité. Actuellement, je pense que chaque agence de développement économique fait l’objet d’une nomination conjointe.

**La sénatrice Buth :** Combien de portefeuilles figurent dans la liste actuelle?

**M. Ward :** Actuellement, 30 portefeuilles et le cabinet du premier ministre figure dans la Loi sur les traitements.

**La sénatrice Buth :** Combien y a-t-il de nominations conjointes?

**M. Ward :** Actuellement, il y en a quatre. Il s’agit de l’Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, du poste de président du Conseil privé de la Reine, de l’Agence de développement économique de l’Ouest et de l’APECA.

**Le président :** Et qu’en est-il du Nord de l’Ontario?

**M. Ward :** Les modifications à la Loi sur les traitements feraient en sorte qu’un ministre pourrait être nommé pour le Nord de l’Ontario.

**La sénateur Black :** J’espère que vous trouverez ma question très simple. Pourquoi procède-t-on à cette modification?

**M. Ward :** Le Plan d’action économique prévoit des modifications à la Loi sur les traitements pour que ces portefeuilles visant les agences de développement régional soient prévus dans la loi. Les modifications concernant le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile sont purement techniques.

Pour les secrétaires parlementaires, il s’agit essentiellement d’un outil. Il peut être utilisé de diverses façons. Selon le Plan d’action économique, on pourrait nommer des secrétaires parlementaires pour les portefeuilles concernant FedNor, CanNor ou encore l’Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l’Ontario. En fait, cela permet d’apporter un appui supplémentaire au conseil des ministres. Au besoin, il incombera au premier ministre de désigner un ou plusieurs secrétaires parlementaires à un seul ministre.

**Le sénateur Black :** J’en conclus, d’après votre réponse à ma question, que c’est là une amélioration au modèle de gouvernance et que vous favorisez une bonne gouvernance.

**M. Ward :** Mon travail porte sur les rouages du gouvernement et je ne voudrais pas que quoi que ce soit entrave la bonne gouvernance. Voilà comment nous interprétons la Loi sur le Parlement du Canada et la Loi sur les traitements. Elles constituent un outil de bonne gouvernance que le premier ministre est libre d’utiliser à sa guise.

**Le président :** Notre comité a pour mandat de surveiller les gouvernements et leurs rouages. Cela explique les questions que nous posons, car nous voulons bien comprendre.

**M. Ward :** À la bonne heure.

**Le président :** Vous comprenez, n’est-ce pas?

In Bill C-60 there is a discussion that the Minister of Foreign Affairs has under his or her umbrella two others: the trade side and now the international development side. There are specific provisions in there. There can be three ministers out of that group, three deputy ministers and presumably three parliamentary secretaries. Am I reading that correctly?

**Mr. Ward:** Yes. For every minister listed under the Salaries Act, that creates the possibility of an appointment of a parliamentary secretary. Any minister with a Salaries Act office would count in the total, and parliamentary secretaries may be assigned to any minister. It is not necessarily one-to-one. Some ministers may have no parliamentary secretary and some with heavy parliamentary duties could be assigned two. That is done at the discretion of the Prime Minister.

**The Chair:** This cross-appointment is used to describe the changes to Foreign Affairs where CIDA is now part of Foreign Affairs and there is a Minister of Foreign Affairs. The Minister of Foreign Affairs is ultimately responsible for all CIDA activities as well as foreign trade activities, and they are all in his department.

**Mr. Ward:** I think that is a different relationship. I should have been clearer. When I say “cross-appointment,” I only mean that the same individual holds more than one ministerial office, which is the case currently with four ministers, and that is why we do not currently have the maximum allowable size of ministry.

**The Chair:** The Minister of Foreign Affairs has two other ministries, in effect, in his office. It is foreign affairs, trade and international development.

**Mr. Ward:** I would speak to this section, which says that any minister that is listed in the Salaries Act will generate part of that maximum allowable number, and parliamentary secretaries may be assigned to any minister.

I am sorry. Perhaps I am not understanding the relationship between the changes at CIDA and DFAIT to the parliamentary secretaries changes.

**The Chair:** I am not either, and that is why I am asking the question. I do not understand the changes and the increases here in relation to the activity of amalgamating various departments under Foreign Affairs, but my understanding is that there would be — I do not want to call them “lesser ministers.” The Minister of Foreign Affairs is responsible for it all, but there are ministers responsible for subsections of it. That is my understanding.

**Mr. Ward:** I understand it the same way.

Les dispositions du projet de loi C-60 prévoient que le ministre des Affaires étrangères aura désormais deux portefeuilles : le commerce, d’une part, et le développement international, d’autre part. Les dispositions législatives sont précises à cet égard. Il pourrait y avoir trois ministres pour ce même portefeuille, trois sous-ministres, et possiblement trois secrétaires parlementaires. Ai-je bien compris?

**M. Ward :** Oui. Pour chaque portefeuille figurant dans la Loi sur les traitements, il est possible de nommer un secrétaire parlementaire. Un ministre qui est responsable d’un portefeuille qui figure dans la Loi sur les traitements pourrait disposer d’un secrétaire parlementaire. La relation n’est pas nécessairement à sens unique. Il se peut que certains ministres n’aient pas de secrétaire parlementaire et que d’autres, dont les fonctions parlementaires sont lourdes, en aient deux. C’est à la discrétion du premier ministre.

**Le président :** Peut-on parler de nominations conjointes pour décrire les modifications apportées au ministère des Affaires étrangères, à savoir que l’ACDI est chapeauté par le ministre des Affaires étrangères? Il est lui-même responsable des affaires étrangères, de toutes les activités de l’ACDI et des activités en matière de commerce international. Tout cela relève de son ministère, n’est-ce pas?

**M. Ward :** Je pense que ce cas-là est différent. J’aurais pu m’exprimer plus clairement. Quand je parle de « nomination conjointe », je parle d’une même personne qui s’occupe de plus d’un portefeuille, ce qui est le cas actuellement pour quatre ministres. Cela explique pourquoi le nombre de ministres au conseil des ministres ne correspond pas au nombre autorisé en ce moment.

**Le président :** Le ministre des Affaires étrangères a deux autres portefeuilles, en fait. Il s’occupe des affaires étrangères, du commerce international et du développement international.

**M. Ward :** À propos de l’article concerné, il dispose que tout ministre dont le portefeuille figure dans la Loi sur les traitements pourra se prévaloir du nombre maximal autorisé en ce qui concerne les secrétaires parlementaires.

Excusez-moi. Je ne comprends peut-être pas la relation entre les modifications à l’ACDI et le MAECI et les modifications au nombre de secrétaires parlementaires.

**Le président :** Moi non plus, et c’est pourquoi je vous pose la question. Je ne comprends pas les modifications et les augmentations à la suite du regroupement de diverses responsabilités sous la houlette du ministère des Affaires étrangères. Si je ne m’abuse, il y aurait désormais, et j’hésite à utiliser le terme, des « ministres moins importants ». Le ministre des Affaires étrangères aurait la responsabilité de toutes les activités, mais il y aurait des ministres pour chaque sous-section. C’est ce que je crois comprendre.

**M. Ward :** C’est ce que je comprends moi-même.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** So that we can have a comprehensive overview of the cabinet, how many new ministers will we get? How many ministers will we have? We are increasing this by three points, and where are we starting from? What are we talking about, 30 or so departments? How many departments do we have right now? With these three new departments, how many ministers will we have in all?

**Mr. Ward:** At present, there are 30 minister positions, according to the subsection. The Prime Minister makes 31. If we were to add three, this would bring the number up to 34.

**Senator Hervieux-Payette:** Do the ministers of state also sit in cabinet?

**Mr. Ward:** No.

[English]

I will speak in English so that I do not mix up technical terms. We consider that cabinet is solely ministers. Typically, when we say “the ministry,” we mean the ministers and ministers of state, and parliamentary secretaries are not part of the ministry.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** A “Minister of State” and “ministre d’État” is one and the same thing.

**Mr. Ward:** Yes.

**Senator Hervieux-Payette:** So does the minister of state sit in the cabinet?

**Mr. Ward:** No.

**Senator Hervieux-Payette:** You just said “minister of state.”

[English]

**Mr. Ward:** We say that the cabinet is made of cabinet ministers. I am speaking in English because this is how I understand the terms most clearly. When we say “the ministry,” we mean the ministers of state and the ministers, and they are listed on the Parliament of Canada site as the Canadian ministry. Parliamentary secretaries are not part of either the ministry or cabinet.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** That implies that each one will have employees, a chief of staff, a communications person, a policy person. With respect to support staff, how many additional people will be in the budget which will now include these three ministers?

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Pour avoir un aperçu global du Cabinet, combien en aurons-nous avec les nouveaux ministres? Combien de ministres aura-t-on? On augmente de trois points et on part d’où? On parle de quoi, une trentaine de ministères? Combien a-t-on de ministères en ce moment? Avec ces trois nouveaux ministères, nous aurons combien de ministres en tout?

**M. Ward :** Pour le moment, il y a 30 positions de ministres, sous l’alinéa. Avec le premier ministre, on en compte 31. Si on en ajoute trois, le compte serait donc de 34.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Les ministres d’État siègent-ils aussi au Cabinet?

**M. Ward :** Non.

[Traduction]

Je vais m’adresser à vous en anglais parce que je ne veux pas confondre les termes techniques. Le Cabinet regroupe uniquement les ministres. D’habitude, lorsqu’on parle du « Conseil des ministres », on entend par là les ministres et les ministres d’État; les secrétaires parlementaires n’en font pas partie.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** « Minister of State » et « ministre d’État », c’est la même chose.

**M. Ward :** Oui.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Le ministre d’État siège donc au Cabinet?

**M. Ward :** Non.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Vous venez de dire « minister of state ».

[Traduction]

**M. Ward :** Nous disons que le Cabinet est constitué des ministres. Je m’adresse à vous en anglais, car c’est ainsi que je comprends mieux les termes. Quand nous disons le « Conseil des ministres », nous parlons des ministres d’État et des ministres, conformément à la définition donnée sur le site du Parlement du Canada. Les secrétaires parlementaires ne font pas partie du Cabinet ou du Conseil des ministres.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Cela suppose que chacun aura des employés, un chef de cabinet, une personne aux communications, une personne aux politiques. En termes de personnel de soutien, combien de personnes seront dans le budget additionnel avec ces trois ministres?

[English]

**Mr. Ward:** I am very sorry that I cannot speak to that. It would depend on how many individuals were appointed and how many new offices were created. There is a Treasury Board policy with respect to the maximum allowable resources and classifications, but you just said “global maximum,” so I am not able to give a price range for establishing different configurations of offices.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** If we do not know how many employees there will be, do we know the total cost that the addition of these ministers will entail? Do we know how much money the government will have to pay for these new ministers? They will no doubt have a chauffeur, they will of course have a minister’s office, in addition to their MP office. So there will be some costs. We cannot create a new department without additional costs, unless by magic.

[English]

**Mr. Ward:** None of these changes necessarily creates any structures on their own, so the government could decide to continue to cross-appoint ministers. It could even decrease the number of ministers or could increase the number by one or two. It is completely within the discretion of the Prime Minister to structure that cabinet and that ministry. The costs could be zero if there are no changes. If the Prime Minister wanted to create new ministerial offices and non-cross-appointed ministers, there would be additional costs for each of those decisions.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I will ask the question differently. What will the budget be for these three ministers? They will be accountable and will have to allocate budgets to the various activities of the action plan. You cannot be a minister and have absolutely no responsibility for managing economic development. How much money will be assigned to these three new ministers?

[English]

**Mr. Ward:** I understand the question. I wish I could be more helpful. The problem is that I cannot predict what decisions would be made with these tools. If there were changes in cabinet, the Prime Minister could decide to increase or decrease the number of ministers. There could be decisions about whether to have separate minister’s offices for each position or whether the same minister’s office would take care of multiple functions. There could be decisions under the Treasury Board policies with respect to ministers’ offices to either maximize or decrease the costs associated with those offices.

It would be wrong for me to try to give you a cost on a hypothetical scenario. I can tell you that there are salary costs associated with ministers, approximately \$70,000 per minister,

[Traduction]

**M. Ward :** Je suis désolé, mais je ne peux pas vous répondre. Tout dépendra du nombre de personnes nommées et du nombre de nouveaux portefeuilles créés. Il s’agit ici d’une politique du Conseil du Trésor en ce qui concerne le maximum autorisé en matière de ressources et de classification, mais on pourrait dire tout simplement « maximum global ». Ainsi, je ne suis pas en mesure de vous fournir une fourchette des coûts liés à l’établissement des différents portefeuilles.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Si on ne connaît pas le nombre d’employés, sait-on le coût total de l’addition des ministres? Connaît-on le coût que le gouvernement aura à défrayer pour ces nouveaux ministres? Ils auront sans doute un chauffeur, ils auront nécessairement un bureau de ministre, en plus de leur bureau de député. Il y a donc des coûts. On ne peut pas créer un nouveau ministère sans avoir de coûts, à moins que ce soit de la pensée magique.

[Traduction]

**M. Ward :** Aucune de ces modifications ne crée nécessairement des structures en soi, si bien que le gouvernement pourrait décider de continuer de procéder à des nominations conjointes. Il pourrait même réduire le nombre de ministres ou en ajouter un ou deux. Tout cela est laissé à la discrétion du premier ministre qui peut structurer le Cabinet et le Conseil des ministres à sa guise. Si rien ne change, le coût sera nul. Si le premier ministre voulait créer de nouveaux portefeuilles et ne pas procéder par nomination conjointe, ces décisions entraîneraient des coûts supplémentaires.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je vais poser la question différemment. Quel sera le budget de ces trois ministres? Ils seront responsables et devront allouer des budgets aux différentes fonctions du plan d’action. Vous ne pouvez pas être ministre et n’avoir aucune responsabilité pour gérer le développement économique. Quelles sommes d’argent seront assignées à ces trois nouveaux ministres?

[Traduction]

**M. Ward :** Je comprends la question. J’aurais voulu pouvoir vous être plus utile. La difficulté vient du fait que je ne peux pas prévoir les décisions qui seront prises au moyen de ces nouveaux outils. S’il devait y avoir un remaniement, le ministre pourrait décider d’augmenter ou de diminuer le nombre des ministres. Il pourrait décider de nommer des ministres différents pour chaque portefeuille ou de faire en sorte que le même ministre remplisse des fonctions multiples. Il pourrait y avoir des décisions en vertu des politiques du Conseil du Trésor sur les bureaux de ministre afin d’optimiser ou de réduire les coûts.

J’aurais tort de vouloir suggérer un coût dans un scénario hypothétique. Je peux vous dire qu’il y a des coûts en matière de traitement dans le cas des ministres, de l’ordre de 70 000 \$ par



although you do not get it twice if you are cross-appointed; you only get it once. The maximum costs would depend on the change between the current state and the future state. If someone is already a minister of state but not a minister and they become a minister, that might be the difference between \$54,000 and \$70,000 of salary. Depending on whether there was an office to support them and how that office was built, there would be salary costs and overhead costs. I am not able to provide you a more clear answer than that.

[*Translation*]

**Senator Hervieux-Payette:** Just as a thought, Mr. Chair, it seems to me that we should have this information included in the next budget, namely, when new positions are created, we need to ensure that the people have budgets to spend. We are in the process of studying a budget, but we do not know what type of responsibilities these people will have, how many staff members they will have, and how much money they will have to administer. I do not know why, at present, these positions were created. As you said, this means that some ministers will simply be wearing an extra hat, which will not lead to much additional cost. I am therefore somewhat confused about the need for having three new ministers and by the fact that we do not even know how they will be operating. We expect this to be spelled out in a budget. But I do not see that here.

[*English*]

**The Chair:** Mr. Ward, I understand your position that the Prime Minister has the discretion to determine what appointments will be made, but Parliament previously introduced a cap, so we knew the cap existed. The Prime Minister might not have gone right up to the cap, but now we are changing that. If the difference between this cap and that cap was all filled up, what would the total cost be?

**Mr. Ward:** I understand the question. I do not have the number right now. I can explain how I would try to get at the maximum theoretical number that could be spent on the ministry. You would imagine that there are no more cross-appointments, as they currently are, and that the Prime Minister has chosen not to maximize the size of the ministry. Look at the salary costs for each of those and then under the Treasury Board policy look at the maximum potential expenditure if there was an office for each one that expended its maximum. That has not been the approach of this government. It gives you a theoretical number, but it does not really express the political reality as well.

**The Chair:** We understand that. We commend the Prime Minister for his frugality in not filling right up to the maximum, but we are being asked to change the cap. Perhaps the next Prime Minister will not be quite as frugal and he will not have to come

ministre, mais si un ministre occupe deux portefeuilles, cela ne double pas. Cette somme n'est versée qu'une fois. Le coût maximal dépendra des modifications entre la situation actuelle et future. Si un ministre d'État est promu au rang de ministre dans un portefeuille donné, la différence de traitement sera celle entre 54 000 \$ et 70 000 \$. Si à cette nomination s'ajoute la constitution d'un bureau, suivant la configuration de ce bureau, il y aurait des coûts en traitement et des frais généraux associés à cela. Je ne peux pas vous donner de renseignements plus précis là-dessus.

[*Français*]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** À titre de réflexion, monsieur le président, il me semble qu'on devrait avoir cette information dans le prochain budget, à savoir que lorsqu'on crée des postes, on s'assure que les gens ont des budgets à dépenser. Nous sommes en train d'étudier un budget, mais on ne sait pas ce que ces gens auront comme responsabilité, ni le personnel qu'ils auront, ni les sommes d'argent qu'ils auront à administrer. Je ne sais pas pourquoi, à l'heure actuelle, on crée ces postes. Comme vous le dites, pour certains, ce sera un chapeau de plus sur la même tête de ministre, qui ne coûtera pas plus cher. Je suis donc un peu confuse quant à la nécessité d'avoir trois nouveaux ministres et qu'on ne sache même pas comment ils opéreront. Dans un budget, on s'attend à ce qui se produise un effet budgétaire. Or, ici je n'en vois pas.

[*Traduction*]

**Le président :** Monsieur Ward, je comprends ce que vous dites quand vous parlez de la discrétion du premier ministre qui déterminera quelles nominations seront faites, mais par le passé, le Parlement a introduit un plafond à cela. Nous savions donc qu'il y avait un plafond. Le premier ministre n'en a peut-être pas fait plein usage, mais dans le cas qui nous occupe, il y a une modification. Si jamais on faisait plein usage du nombre désormais autorisé, quel serait le coût total?

**M. Ward :** Je comprends la question. Je n'ai pas de chiffre actuellement. Je peux vous expliquer comment je calculerais le montant théorique maximal qui pourrait être autorisé pour le Conseil des ministres. À supposer qu'il n'y ait pas d'autres nominations conjointes que celles qui ont été faites jusqu'à présent, et que le premier ministre choisisse de ne pas maximiser la taille de son Conseil des ministres. Dans chacun des cas, il y a les traitements et ensuite, il faut tenir compte des dépenses potentielles maximales autorisées par le Conseil du Trésor et déterminer si un bureau a dépensé le coût maximal autorisé. Le gouvernement, pour sa part, a choisi de ne pas procéder ainsi. On peut faire des calculs théoriques, mais cela ne représente pas la réalité politique.

**Le président :** Je comprends cela. Il est louable que le premier ministre ait choisi de ne pas nommer le nombre maximal de ministres autorisés, mais voilà qu'on nous demande ici d'approuver une modification à ce nombre. Il se pourrait que le

back to Parliament and talk to us. We want to know what we are being asked to potentially expose the taxpayer to.

**Mr. Ward:** I think it would be the maximum salary costs if each office is held by a senator and the maximum office costs under the Treasury Board policy if the maximum complement of the highest level employees were assigned to it, plus any other incidentals.

**The Chair:** Could you talk to Treasury Board and work with them to see if you can come up with a figure for us, maximum?

**Mr. Ward:** I will certainly speak to Treasury Board and try to get back information that would help you put together an understanding of that.

**The Chair:** Would that help you, Senator Hervieux-Payette? That is what you are looking for?

**Senator Hervieux-Payette:** It would be nice to an estimate of where we are going, because I certainly do not know.

**Senator McInnis:** I have a comment. We can talk about the costs for parliamentary secretaries but let us look at the genesis of what we are trying to do here. We are giving more emphasis to two areas of Ontario, presumably under the auspices of the drive of the Economic Action Plan to pay more attention to those regions. Ontario used to be the driving force of the economy of Canada. It suffered and now we are paying attention to it, like the other portfolio with respect to northern economic development. That is the crux of this. There will be a return, and every time we bring about another minister or parliamentary secretary, we must try to understand that benefits will accrue to those respective areas.

We can talk about the costs of a minister, and we now know that we are well under the quota, but there is a reason for doing it. The reason is to pay more attention and to see that there is a voice around the cabinet table with more emphasis on the economies of this region. That is the purpose of it. We can talk about the cost of a minister and a parliamentary secretary, but obviously some thought went into this to do it. I think, quite candidly, it will be a great help to Ontario and the northern parts of this country.

**Mr. Ward:** Thank you, senator. I have tried as a public servant to be very circumspect about the political use of these tools; that is the way I understand my job. However, in the Economic Action Plan you will see that the discussions in the Salaries Act fall into the headings of "Helping Southern Ontario Prosper" and "Supporting Manufacturers in Ontario." That may signal some of the way that the government currently understands the purpose for these amendments.

premier ministre qui lui succédera ne soit pas aussi parcimonieux et qu'il n'ait pas besoin de s'adresser au Parlement pour faire plein usage du nombre maximal. Nous voulons savoir ce que cela pourrait représenter potentiellement pour les contribuables.

**M. Ward :** Je pense qu'il faudrait calculer le coût maximal des traitements si chaque portefeuille était occupé par un sénateur et le coût maximal d'un bureau, compte tenu de la politique du Conseil du Trésor, si le nombre maximal de hauts fonctionnaires était retenu, et on ajouterait à cela d'autres faux frais.

**Le président :** Pouvez-vous vous renseigner auprès du Conseil du Trésor et nous fournir un chiffre à cet égard, c'est-à-dire un montant maximal?

**M. Ward :** Je vais certainement le faire pour vous donner les renseignements qui vous aideront à comprendre.

**Le président :** Madame la sénatrice, est-ce que cela vous serait utile? C'est bien ce que vous voulez savoir, n'est-ce pas?

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Il serait bon d'obtenir une estimation de ce que cette modification représente, car pour ma part, je suis dans l'ignorance.

**Le sénateur McInnis :** Je voudrais faire une remarque. Nous pouvons parler du coût des secrétaires parlementaires, mais il faut comprendre ce que nous essayons de faire ici. Deux régions de l'Ontario reçoivent plus d'attention, étant donné les rouages du Plan d'action économique qui visent plus particulièrement ces régions. L'Ontario était autrefois le moteur de l'économie du Canada. La province a subi des revers de fortune et désormais, nous nous en occupons, comme en témoigne le portefeuille concernant le développement économique du Nord. Voilà l'essentiel. Cette mesure finira par être rentable, et chaque fois qu'un autre ministre ou un autre secrétaire parlementaire seront nommés, nous devons comprendre les avantages que cela représentera pour ces régions.

Certes, chaque ministre représente un coût, même si le quota autorisé n'est pas atteint, mais il y a de bonnes raisons qui motivent la nomination d'un ministre. Il s'agit d'accorder plus d'attention et de s'assurer qu'il y a une voix au sein du Cabinet qui mettra plus d'accent sur l'économie de cette région. C'est là l'objectif. Certes, un ministre et un secrétaire parlementaire représentent un coût mais manifestement, c'est après mûre réflexion qu'on a décidé d'apporter cette modification. Je vous dis en toute franchise que ce sera d'une aide précieuse pour l'Ontario et les régions du nord du pays.

**M. Ward :** Merci, sénateur. En tant que fonctionnaire, j'ai essayé d'être le plus circonspect en ce qui a trait à l'utilisation politique de ces outils. C'est comme cela que je conçois mon travail. Toutefois, le Plan d'action économique fait allusion à la Loi sur les traitements dans les sections intitulées « Aider le Sud de l'Ontario à prospérer » et « Appuyer les fabricants en Ontario ». C'est probablement dans ce contexte que le gouvernement a décidé de proposer ces modifications.

**The Chair:** You are quite right. You are not here to defend or even comment on government policy. We understand the policy. There is not always consensus on policy reasons or decisions, but we are looking for impact and the machinery of government that is being proposed here.

You said we are changing the name of the Solicitor General to Public Safety and Emergency Preparedness. Is this just catching up with something that has already been done?

**Mr. Ward:** This is catching up. The powers, duties and functions of the Solicitor General of Canada were transferred to the Minister of Public Safety, and this catches up and expresses the legal title of that minister in the Salaries Act.

**The Chair:** We were hoping that it would be catch-up with respect to Indian and Northern Affairs to call it Aboriginal Affairs and Northern Development. I guess that was not a machinery-of-government step that was felt advisable at this stage. Would it take more than a Salaries Act amendment?

**Mr. Ward:** The legal title of a minister may appear in both departmental acts for which they are responsible and in the Salaries Act. I am not sure in that case how many times it is expressed in law, but as in this case there is a fair bit of cleanup to do to track those changes.

**The Chair:** That is the one that has been hanging around for a while. When the ministry is here they use the new term, but their official term is still the older one. One of these days we will have to try to catch up on that.

**Senator Buth:** I have one point of clarification and then a question. The first is a follow-up from Senator Day's comments about Department of Foreign Affairs, Trade and Development. Right now there are three ministers under that new department that exist right now. Foreign Affairs is responsible for the overall department; international trade cooperates clearly with the Minister of Foreign Affairs and now international development, CIDA. There already is a minister, but that is going into the new department. There are no real changes in terms of the Salaries Act required because those ministers will essentially have the same title. Would that be correct?

**Mr. Ward:** I do not want to mislead the committee. I would like to look at the —

**Senator Buth:** My comment is just that we currently have those ministers. The configuration is slightly different, but would those ministers still continue under the Salaries Act?

**Le président :** Vous avez raison. Vous n'êtes pas ici pour défendre les politiques du gouvernement ou même les commenter. Nous comprenons les politiques. Nous n'avons pas toujours le consensus sur les justifications ou les décisions stratégiques, mais nous examinons les répercussions et l'appareil gouvernemental proposé ici.

Vous avez dit que nous changeons le nom du solliciteur général, qui deviendra ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Est-ce qu'on tente simplement de faire du rattrapage par rapport à la mesure qui a déjà été prise?

**M. Ward :** En effet. Les pouvoirs, les tâches et les fonctions du solliciteur général du Canada ont été transférés au ministre de la Sécurité publique. Cette mesure constitue donc un rattrapage parce qu'elle énonce le titre légal de ce ministre dans la Loi sur les traitements.

**Le président :** Nous espérons qu'une mesure semblable serait prise à l'égard du ministère des Affaires indiennes et du Nord afin de l'appeler Affaires autochtones et Développement du Nord. J'imagine qu'il ne s'agit pas d'une étape qu'on a jugée utile pour l'appareil gouvernemental pour l'instant. Faut-il prendre d'autres mesures, à part la modification à la Loi sur les traitements?

**M. Ward :** Le titre légal d'un ministre peut paraître à la fois dans la loi d'établissement du ministère dont il est responsable et dans la Loi sur les traitements. En l'occurrence, je ne sais pas combien de fois il est énoncé dans la loi, mais dans le cas qui nous concerne, il y a quand même un certain nettoyage à faire pour effectuer le suivi de ces changements.

**Le président :** Il s'agit d'une question qui traîne depuis un certain temps. Lorsque le ministre vient ici, on se sert de la nouvelle terminologie, mais le titre officiel est toujours l'ancien. Un de ces jours, il faudra remédier à la situation.

**La sénatrice Buth :** J'aimerais obtenir une précision, après quoi je poserai une question. Je voudrais donner suite aux commentaires du sénateur Day sur le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement. Il y a actuellement trois ministres qui relèvent de ce nouveau ministère. Affaires étrangères est responsable du ministère dans son ensemble; Commerce international collabore clairement avec le ministre des Affaires étrangères et maintenant le ministre du Développement international, soit l'ACDI. Il y a déjà un ministre, mais il relèvera du nouveau ministère. Il n'y a pas de réel changement à la Loi sur les traitements parce que ces ministres auront essentiellement le même titre. Ai-je raison?

**M. Ward :** Je ne veux pas induire le comité en erreur. J'aimerais examiner...

**La sénatrice Buth :** Ce que je veux dire, c'est que nous avons déjà ces ministres. La configuration est quelque peu différente, mais ces ministres seront-ils toujours visés par la Loi sur les traitements?

**Mr. Ward:** That is correct, but I think for the first time a minister for international development will be appointed, and that shows a difference between some ministerial positions which are mandatory — they must be appointed — and others that may be filled.

**Senator Buth:** That is what we were led to believe when officials from the Department of Foreign Affairs and International Trade appeared before us.

The change would be that each of those ministers could have assigned — not will have assigned — a parliamentary secretary. Is that correct?

**Mr. Ward:** Any minister may have a parliamentary secretary, or more than one, assigned to them. How that total maximum number is allotted is a matter of discretion.

**Senator Buth:** A final question: When you have a cross-appointment, what salary is allocated to that minister?

**Mr. Ward:** The minister is only paid once as a minister. There is a formula that establishes it — I think it is about \$70,000 — and that would be paid once to each minister no matter how many Salaries Act offices they hold.

**Senator Buth:** That is where some of the savings come in in terms of these cross-appointments.

**Mr. Ward:** Yes, you avoid maximizing the cost of the ministry by cross-appointments.

**The Chair:** I am still not sure that we understand this foreign affairs situation. At page 87, I am looking at short title under Division 12. Mr. Ward, you indicated that a minister for international development is to be appointed, so that sounds like it is a new minister, and presumably that is going to have to appear in the Salaries Act. The comment is that we already have the minister, and so the Minister for International Trade already appears in the Salaries Act.

**Mr. Ward:** Yes, under paragraphs 4.1(3)(g) and (r) you will see the Minister for International Trade and the Minister of International Cooperation already listed, so those options currently exist. Until these amendments go through, I do not believe there was a requirement that an individual actually be appointed to that office, and now that is a requirement, I believe.

**The Chair:** This section now makes it so they will be appointed. It was discretionary previously and is now mandatory?

**Mr. Ward:** I believe that is the effect.

**The Chair:** That is the way you read it?

**Mr. Ward:** Yes.

**The Chair:** They are already in the Salaries Act and that is really what we are talking about here with these amendments. We do not have to make any amendments.

**M. Ward :** Vous avez raison, mais je crois qu'un ministre du Développement international sera nommé pour la première fois, ce qui montre la différence entre certains postes de ministre qui sont obligatoires — ils doivent être nommés — et d'autres postes qui doivent être comblés.

**La sénatrice Buth :** C'est ce que les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international nous ont porté à croire lorsqu'ils ont comparu devant le comité.

Le changement, c'est que chacun de ces ministres pourrait faire nommer — il ne s'agirait pas d'une obligation — un secrétaire parlementaire. Ai-je raison?

**M. Ward :** Les ministres peuvent avoir un ou plusieurs secrétaires parlementaires. Le nombre maximal est déterminé de façon discrétionnaire.

**La sénatrice Buth :** Une dernière question : en cas de nomination conjointe, quel salaire est attribué au ministre?

**M. Ward :** Le ministre obtient seulement un salaire de ministre. Selon une formule, on établit que le montant — environ 70 000 \$, je crois —, n'est payé qu'une fois au ministre, peu importe le nombre de postes détenus en vertu de la Loi sur les traitements.

**La sénatrice Buth :** Certaines des économies sont attribuables à ces nominations conjointes.

**M. Ward :** Oui, on évite de maximiser les coûts du ministère grâce aux nominations conjointes.

**Le président :** Je ne suis toujours pas certain de comprendre la situation du ministère des Affaires étrangères. À la page 87, il y a un titre abrégé à la section 12. Monsieur Ward, vous avez indiqué qu'on nommera un ministre du Développement international. On a donc l'impression qu'il s'agit d'un nouveau ministre, et je présume qu'il apparaîtra dans la Loi sur les traitements. Nous avons déjà un ministre; ainsi, le ministre du Commerce international figure déjà dans la Loi sur les traitements.

**M. Ward :** Oui, aux alinéas 4.1(3)(g) et (r), vous constaterez que les ministres du Commerce international et de la Coopération internationale sont déjà mentionnés; ces options existent donc actuellement. Avant que ces modifications ne soient proposées, je crois qu'on n'était pas tenu de nommer une personne à ce poste, mais maintenant, il s'agit d'une exigence, selon moi.

**Le président :** Cette disposition crée une exigence quant à la nomination d'un ministre. Auparavant, c'était discrétionnaire et maintenant, c'est obligatoire?

**M. Ward :** Je crois que c'est l'effet de la modification.

**Le président :** C'est ainsi que vous interprétez la disposition?

**M. Ward :** Oui.

**Le président :** Ces titres figurent déjà dans la Loi sur les traitements, et il s'agit réellement de ce qui est traité dans ces modifications. Nous n'avons pas à apporter des changements.

**Mr. Ward:** That is right. The only additional ministers are the three for economic development.

**The Chair:** Okay. Good. I think I am starting to understand the foreign affairs situation.

Mr. Ward, thank you very much for helping us understand this part of the bill. We look forward to your undertaking in relation to the costs so that we can get a flavour for what we are being asked to approve from a financial standpoint.

**Mr. Ward:** Thank you, Mr. Chair.

**The Chair:** Colleagues, we are now moving on to page 108 of the bill, Division 16, which is Public Works and Government Services Canada. It is one clause, clause 227.

Mr. Laverdure, please go ahead.

[Translation]

**Christian Laverdure, Acting Director General, Policy, Risk, Integrity and Strategic Management Sector, Public Works and Government Services Canada:** I am the Acting Director General of Procurement Policies for the Department of Public Works and Government Services Canada.

[English]

I will keep this short, since it is only one clause.

Division 16 proposes to amend section 16 of the Department of Public Works and Government Services Act to clarify the authority of the Minister of Public Works and Government Services Canada to offer the government's tools and services to other jurisdictions, including provinces and territories.

The proposed amendment would clarify that the minister does not have to obtain a specific request from a province or territory before offering the government's tools and services to them and that the Governor-in-Council may give its approval to the minister to do so on a general or a specific basis.

I would now be happy to answer any of your questions.

**The Chair:** They could not do that previously?

**Mr. Laverdure:** No.

**The Chair:** Interesting.

**Mr. Laverdure:** It had to be a specific request from every jurisdiction, every single time, and it had to be a specific order-in-council for the Governor-in-Council.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Will we be billing for the professional services to be provided to the jurisdiction? Are we going to be acting as an advisor? What will our role be?

**M. Ward :** Vous avez raison. Les seuls ministres qui ont été ajoutés sont les trois chargés du Développement économique.

**Le président :** D'accord. Bien. Je crois que je commence à comprendre la situation des Affaires étrangères.

Monsieur Ward, merci beaucoup de nous aider à comprendre cette partie du projet de loi. Nous avons hâte d'avoir de vos nouvelles pour ce qui est des coûts afin que nous puissions avoir une idée de la demande avant de l'approuver du point de vue financier.

**M. Ward :** Je vous remercie, monsieur le président.

**Le président :** Chers collègues, nous allons maintenant passer à la page 108 du projet de loi, soit la section 16, qui porte sur Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Il n'y a qu'une disposition : l'article 227.

Monsieur Laverdure, allez-y.

[Français]

**Christian Laverdure, directeur général intérimaire, Secteur de la politique, du risque, de l'intégrité et de la gestion stratégique, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada :** Je suis le directeur général par intérim des politiques d'approvisionnement pour le ministère de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

[Traduction]

Je serai bref, puisqu'il s'agit d'une seule disposition.

La section 16 propose de modifier l'article 16 de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux afin de préciser l'autorité du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada pour ce qui est d'offrir les outils et les services du gouvernement à d'autres administrations, y compris les provinces et les territoires.

La modification proposée permettrait de clarifier que le ministre n'a pas à obtenir une demande précise d'une province ou d'un territoire avant d'offrir les outils et les services du gouvernement et que le gouverneur en conseil peut donner son approbation au ministre de façon générale ou particulière.

Je serais maintenant ravi de répondre à vos questions.

**Le président :** On ne pouvait pas procéder ainsi auparavant.

**M. Laverdure :** Non.

**Le président :** Intéressant.

**M. Laverdure :** Il fallait obtenir, chaque fois, une demande précise de chaque administration, et il devait s'agir précisément d'un décret du gouverneur en conseil.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Va-t-on facturer les services professionnels qu'on va fournir à la juridiction? Allons-nous agir en tant que conseiller? Quel sera notre rôle?

**Mr. Laverdure:** I will give you an example. At present, each territorial and provincial government provides us with an annual request to purchase vaccinations against the flu, among other things. We must receive a specific request from each of the provinces and territories as well as a specific order-in-council for each request. We could simply submit a request to the Governor-in-Council for all of the vaccinations for several years, and that would be more of a general request. Should we do this, we would not need to go through all of the formalities for each and every order-in-council.

**Senator Hervieux-Payette:** That appears to make sense to me. Do you have any other examples?

**Mr. Laverdure:** We participate in intergovernmental committees. There are several sectors where Public Works and Government Services Canada have standing offers, online purchasing, very interesting tools for the provinces and territories, for instance. They may want to use them. We have already received requests to use our purchasing services for cars or office furniture.

**Senator Hervieux-Payette:** I will go back to my original question: will the services provided be billed?

**Mr. Laverdure:** Our decision has yet to be made. As far as I know, the province pays its share for the vaccinations, but it is not billed for the tool or the negotiation.

**Senator Hervieux-Payette:** I would just like to point out, Mr. Chair, that we are changing the rules of the game. We are giving federal officials more responsibilities but there has been no cost attributed to this additional work or additional staff, because if this becomes easier, the provinces may want to use it more. I am wondering if that would have an impact on the budget. You are saying that it does not, not for the time being.

**Mr. Laverdure:** If we have to continue providing more services, if the legislation remains unchanged, we will have to be doing more orders in council, which will probably lead to a greater demand being placed on human resources for both us and the Privy Council, which is responsible for all of these orders in council at present time. This will not require greater resources from us or the Privy Council because we will be doing this in a more general fashion.

**Senator Hervieux-Payette:** Will this cost less?

**Mr. Laverdure:** There should not be any additional costs.

**Senator Hervieux-Payette:** Every time we study a bill that deals with the budget, we need to know what impact it will have on the budget. We are not looking at general administration, we are reviewing the budget. If you are telling me that this change will not have any impact on the budget, I do not foresee any problems.

**M. Laverdure :** Je vais vous donner un exemple. Présentement, chacun des gouvernements territoriaux et provinciaux nous demande d'acheter les vaccins annuellement contre la grippe, entre autres. On doit recevoir une requête spécifique par chacune des provinces et territoires ainsi que faire un ordre en conseil spécifique pour chacune. On pourrait juste faire une demande au gouverneur en conseil pour tous les vaccins pendant quelques années, ce serait plutôt général. On n'aurait pas besoin de faire toute la machinerie de tous les ordres en conseil à chaque fois.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Celui-là me semble avoir du sens. Avez-vous d'autres exemples?

**M. Laverdure :** On participe à des comités intergouvernementaux. Il y a plusieurs domaines dans lesquels Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ont des offres à commandes, des achats en ligne, des outils très intéressants pour les provinces et territoires entre autres. Elles voudraient peut-être les utiliser. Nous avons déjà des demandes pour utiliser nos achats pour les voitures et des achats de fourniture de bureau.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je reviens à ma question originale, les services rendus seront-ils facturés?

**M. Laverdure :** Aucune décision n'a encore été prise. À ce que je sache, dans le cas des vaccins, la province paie sa part du vaccin, mais on ne leur facture pas l'outil mis en place ou la négociation.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je vous juste souligner, monsieur le président, qu'on change les règles du jeu. On donne plus de mandats à des fonctionnaires fédéraux, mais il n'y a pas de coût associé à ce travail additionnel où on va ajouter du personnel, parce que si cela devient plus facile, peut-être que les provinces vont l'utiliser davantage. Je me demande si cela aura un impact budgétaire. Vous me dites que non, pas pour le moment.

**M. Laverdure :** Si on doit continuer à offrir davantage de services, si la loi reste pareille, on devra faire plus d'ordres en conseil, ce sera probablement une plus grande demande en ressources humaines pour nous ainsi que pour le Conseil privé qui doit donner tous ces ordres en conseil présentement. Cela ne demanderait pas plus de ressources ni de notre côté ni du côté du Conseil privé parce qu'on va le faire de façon plus générale.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Cela va coûter moins cher?

**M. Laverdure :** Il ne devrait pas y avoir de coût supplémentaire.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Chaque fois que nous étudions un projet de loi qui concerne le budget, on devrait en connaître l'impact budgétaire. On n'est pas dans l'administration générale, on est dans le budget. Si vous me dites que cette modification n'aura pas de portée budgétaire, je n'ai pas de problème.

**Senator Bellemare:** Have the provinces been consulted? Perhaps the provinces liked to ask, given that this could have an impact on the federal government's spending power. Do they agree with this change?

**Mr. Laverdure:** We participate in several government-wide committees. We are seeing an increased demand for our services and tools. The demand is there. We are not going to provide our services if they are not wanted. That is not in our agenda. Currently there is increased interest and that is why we have seen an increase in orders in council, explaining why we wanted to change the law.

**Senator Bellemare:** Could, in turn, some municipalities inform you that they would like to receive certain services, leading you to provide the service without necessarily informing the provincial government that this is going on?

**Mr. Laverdure:** This is open to all jurisdictions, even international jurisdictions. The words used are relatively technical "body or person." So it is open to many jurisdictions and it is up to the department and the minister to decide whether or not this would be a good thing to provide to the municipalities, should the need arise.

In some jurisdictions, that will lead to purchasing savings. When we talk about leveraging the government spend, that means the more purchasers there are for a tool, the more attractive it is for suppliers to participate. This is in one location so we should get better prices.

**Senator Bellemare:** That really targets group purchases.

**Mr. Laverdure:** Absolutely.

**Senator Chaput:** Was the idea for this change suggested or recommended to you by business people or businesses as there would be an economy of scale for the group? Did you receive a suggestion from the business or private sector?

**Mr. Laverdure:** The recommendation was made when we met at the government-wide committee to try and see how we could maximise our purchases. It did not necessarily come from the private sector, to my knowledge. No one was against it.

**Senator Chaput:** When you talk about government-wide service tools that you offer, this can go from A to Z. Do you have a list that sets out the services you offer? Could that be for any request? You talked about vaccinations and on-line purchases.

**Mr. Laverdure:** We buy almost anything at Public Works and Government Services Canada, except for a few small things that I will not mention. That could range from office supplies to cars, including all of the services you might imagine, including professional services, auditing services, et cetera. We buy it all.

**La sénatrice Bellemare :** Les provinces ont-elles été consultées? Peut-être que les provinces aimaient mieux demander, compte tenu que cela pouvait avoir un effet sur le pouvoir de dépenser du fédéral. Sont-elles d'accord avec cette modification?

**M. Laverdure :** Nous participons à plusieurs comités pangouvernementaux. Il y a une demande accrue pour nos services et nos outils. La demande est là. On ne va pas offrir nos services s'ils ne sont pas désirés. Ce n'est pas dans notre emploi du temps. L'intérêt est accru de ce temps-ci et c'est pour cela qu'on se voyait faire une machinerie de décrets en conseil accrus et c'est la raison pour laquelle on voulait changer la loi.

**La sénatrice Bellemare :** Est-ce que par ricochet, certaines municipalités pourraient vous faire savoir qu'elles aimeraient avoir certains services et cela vous amène à offrir un service sans que le gouvernement de la province ait été mis au courant?

**M. Laverdure :** C'est ouvert à toutes les juridictions, même internationales. Les mots sont quand même assez techniques « *body or person* ». Donc, c'est ouvert à plusieurs et c'est au choix du ministère et au ministre de décider si ce serait une bonne chose de l'offrir aux municipalités, s'il y a besoin.

Dans certaines juridictions, cela va faire des économies d'achat. Quand on dit « *leveraging the government spend* », plus il y a d'acheteurs pour un outil, plus c'est intéressant pour les fournisseurs d'y participer. C'est à un seul endroit alors on devrait avoir de meilleurs prix.

**La sénatrice Bellemare :** Cela vise beaucoup les achats regroupés.

**M. Laverdure :** Absolument.

**La sénatrice Chaput :** Cette idée de changement vous a-t-elle été suggérée ou recommandée par des entrepreneurs ou des entreprises puisqu'il y aura une économie d'achat pour le regroupement? Avez-vous eu une suggestion en provenance du secteur des affaires ou du secteur privé?

**M. Laverdure :** La recommandation était plutôt quand on se rencontrait en comité pangouvernemental pour essayer de voir comment maximiser nos achats. Ce n'est pas venu nécessairement du secteur privé, que je sache. Il n'y a pas eu de contre intérêt.

**La sénatrice Chaput :** Quand vous parlez d'outils de services pan gouvernementaux que vous offrez, cela peut aller de A à Z. Avez-vous une liste qui fait état des services que vous offrez? Cela peut-il être n'importe quelle demande? Vous avez parlé des vaccins et des achats en ligne.

**M. Laverdure :** On achète presque n'importe quoi à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, sauf certaines petites choses que je ne mentionnerai pas. Cela peut aller de la fourniture de bureau jusqu'aux voitures en passant par tous les services que vous pouvez imaginer, aussi des services

We make purchase offers, individual contracts; we mobilize this entire range and that would give the department the possibility of maximizing efficiency.

**Senator Chaput:** You do not however have an umbrella group with which you work in order to maximize the economies of scale?

**Mr. Laverdure:** We also work by commodity. We do business with the Information Technology Association of Canada in the area of management of technology and information management. We deal with other associations in various domains; when we work on car purchases, we work with the manufacturers, as well as with the dealers in order to assess the best buying method.

**Senator Chaput:** Thank you.

[English]

**Senator Black:** Is there a circumstance where, in your opinion, the Government of Canada could define a provincial need and act unilaterally?

**Mr. Laverdure:** Not to my knowledge. I do not think it is our job to offer a service if it is not needed, and I think we have enough on our plate.

**Senator Black:** As long as it is limited to services. I know exactly where you are coming from, but there is clearly a possibility.

**Mr. Laverdure:** If we think it is a good opportunity we could always offer, but we would not impose.

**Senator Black:** Thank you very much. That is great.

**The Chair:** Division 16 is pretty broad — “any other Act of Parliament” — if the minister is authorized to do anything under any act.

**Mr. Laverdure:** Under her act; sorry. I think it means under her act, the DPWGS Act.

**The Chair:** Under this, the Public Works and Government Services Canada, or “any other Act of Parliament.”

**Mr. Laverdure:** That she is allowed to act upon.

**The Chair:** “If the minister is authorized to do a thing under this or any other Act of Parliament.” That means, as legislators, that we are required to go and look through every act of Parliament and find out if the Minister of Public Works has any authority to do anything: to provide a good or service.

**Mr. Laverdure:** To my knowledge she has two acts that she is responsible for: that is the DPWGS Act and the Defence Production Act, the DPA.

professionnels, services de vérification, et cetera. On les achète tous. On fait des offres d'achat, des contrats individuels; on rejoint toute cette gamme et cela donnerait la possibilité au ministère de maximiser l'efficacité.

**La sénatrice Chaput :** Vous n'avez toutefois pas de regroupement avec lequel vous travailler afin de maximiser les économies d'achat?

**M. Laverdure :** On travaille aussi par commodité. On fait affaires avec l'Association canadienne de la technologie de l'information dans le secteur de la gestion de la technologie et de la gestion de l'information. On fait affaires avec d'autres associations dans différents domaines; quand on travaille pour acheter des voitures, on travaille avec les manufacturiers, ainsi qu'avec les concessionnaires, pour évaluer la meilleure méthode d'achat.

**La sénatrice Chaput :** Merci.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** À votre avis, le gouvernement du Canada pourrait-il parfois définir le besoin d'une province et agir unilatéralement?

**M. Laverdure :** Pas à ma connaissance. Je ne crois pas qu'il nous incombe d'offrir un service qui n'est pas nécessaire, et je crois que nous avons suffisamment de pain sur la planche.

**Le sénateur Black :** Pour autant qu'on se limite aux services. Je sais exactement ce que vous dites, mais il s'agit clairement d'une possibilité.

**M. Laverdure :** Si nous croyons qu'il y a une bonne occasion, nous pourrions toujours l'offrir, mais nous ne l'imposerions pas.

**Le sénateur Black :** Merci beaucoup. C'est excellent.

**Le président :** La section 16 est assez vaste — « toute autre loi fédérale » — le ministre peut exercer toute activité en vertu de toute loi.

**M. Laverdure :** En vertu de la loi qui lui confère ses attributions; désolé. Je crois qu'il s'agit de la loi qui lui est propre, c'est-à-dire la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

**Le président :** En vertu de la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ou de « toute autre loi fédérale ».

**M. Laverdure :** Toute activité que la loi lui confère.

**Le président :** « Le ministre peut exercer toute activité relevant des attributions que la présente loi ou toute autre loi fédérale lui confère. » Ainsi, comme législateurs, nous devons examiner chaque loi fédérale et vérifier si la ministre des Travaux publics a l'autorité d'exercer toute activité : d'offrir un bien ou un service.

**M. Laverdure :** À ma connaissance, elle est chargée de deux lois : la Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et la Loi sur la production de défense, la LPD.



**The Chair:** Can we rely on you that the minister is not authorized to do anything under any other act of Parliament other than those two?

**Mr. Laverdure:** I will ask the Department of Justice if the way this is written does not reflect what you have said.

**The Chair:** That would be helpful, thank you.

**Senator Black:** That is exactly where my question was going because of the use of language. I understand that our witness is here to talk about streamlining efficiency and housekeeping, but the language goes beyond that, potentially. That is all we need to raise.

**The Chair:** I think we need to raise it and correct it if we need to. You will help us out with that?

**Mr. Laverdure:** Yes, I will.

**Senator Callbeck:** You mentioned requests for cars or office supplies in terms of examples. Are there any provinces or municipalities now that buy cars or office supplies through Public Works?

**Mr. Laverdure:** Right now the only concrete item that I have is vaccines. That is the only concrete example that I have right now that we are actually doing on behalf of provinces and territories.

They have shown an interest in cars, office supplies and other commodities as well as services. That is why we were looking at it with the potential of having to do this kind of Governor-in-Council approval process that would be onerous. We are trying to find efficiency.

**Senator Callbeck:** In the services that you could provide, you mentioned auditing. How would that work?

**Mr. Laverdure:** We put together what we call supply arrangements. A supply arrangement is a call for offers from any group. Let us say this would be going towards accounting firms, small and big. We would say, tell us what your prices would be, and we would have a ratio and you would have to meet certain criteria: X number of years of experience, X number of employees that are senior and junior level and so on. We would establish a supply arrangement, a listing of companies, suppliers, which would be able to offer auditing services at our request.

When a government department is interested in obtaining auditing services externally, they come under our supply arrangement and do what they call a mini competition between the supply arrangement and pick the winner, likely with the lowest price, and use their services. Those are the kinds of services we would provide on a supply arrangement.

**Le président :** Vous êtes certain que la ministre n'a pas l'autorisation d'exercer d'autres activités en vertu de lois fédérales autres que ces deux-là?

**M. Laverdure :** Je vais demander au ministère de la Justice si le libellé ne correspond pas à ce que vous avez dit.

**Le président :** Ce serait utile. Merci.

**Le sénateur Black :** C'est exactement la question que j'allais poser en raison du libellé. Je crois comprendre que notre témoin est ici pour parler de l'amélioration de l'efficacité et de l'intendance, mais le libellé va au-delà, potentiellement. C'est tout ce que nous devons soulever.

**Le président :** Je crois qu'il faut soulever la question, et nous avons raison de le faire. Vous pouvez nous aider à cette fin?

**M. Laverdure :** Oui, je peux vous aider.

**La sénatrice Callbeck :** Vous avez parlé de demande de voitures ou de fournitures de bureau, à titre d'exemple. Y a-t-il des provinces ou des municipalités qui achètent actuellement des voitures ou des fournitures de bureau par l'intermédiaire de Travaux publics?

**M. Laverdure :** À l'heure actuelle, il n'y a qu'un article concret : les vaccins. C'est le seul exemple concret qui figure à ma liste pour l'instant et que nous achetons au nom des provinces et des territoires.

Les provinces et les territoires ont manifesté un intérêt pour les voitures, les fournitures et d'autres produits de base, de même que des services. C'est pourquoi nous examinons la possibilité d'avoir ce processus d'approbation du gouverneur en conseil, processus qui serait toutefois dispendieux. Nous tentons de trouver une façon d'en améliorer l'efficacité.

**La sénatrice Callbeck :** Parmi les services que vous offrez, vous avez parlé de services de vérification. Comment cela fonctionnerait-il?

**M. Laverdure :** Nous préparons ce que nous appelons des arrangements en matière d'approvisionnement. Un arrangement en matière d'approvisionnement est un appel d'offres d'un groupe donné. Supposons que nous visions des cabinets comptables de toute taille. Nous leur demanderions de nous indiquer leur prix, et nous établirions un ratio. Les candidats auraient à remplir certains critères : X nombre d'années d'expérience, X nombre d'employés de divers niveaux, et cetera. Nous établirions des arrangements en matière d'approvisionnement, une liste d'entreprises, de fournisseurs, qui pourraient offrir des services d'audit à notre demande.

Lorsqu'un ministère du gouvernement veut obtenir des services de vérification externes, il relève de notre arrangement en matière d'approvisionnement, et nous organisons un miniconcours entre les fournisseurs, au terme duquel nous choisissons un gagnant, probablement celui au plus bas prix, et nous avons recours à ses services. Voilà le genre de services que nous offririons en vertu des arrangements en matière d'approvisionnement.

**Senator Callbeck:** You say that right now you are only doing vaccines, but interest has been expressed. Where has interest mainly been expressed?

**Mr. Laverdure:** The two I know of recently have been office supplies as well as vehicles.

**The Chair:** The only other outstanding point in my mind is that the amendment in clause 227 of Bill C-60 amends only the English version. Normally that happens when it corrects some disparity in the wording. Can you help us with that? Why is it only the English that is being amended here?

**Mr. Laverdure:** I noticed that, too, and I have asked about the changes. I think there has been an omission, but I will need to confirm with the Department of Justice.

**The Chair:** Could you?

**Mr. Laverdure:** Yes.

**The Chair:** Along with the other undertaking, that would be helpful to us in determining what, if anything, we should do with this section.

Thank you very much, Mr. Laverdure.

**Mr. Laverdure:** Thank you.

**The Chair:** Colleagues, we will now go on to Division 17 at pages 108 to 111, clauses 228 to 232. It deals with the Financial Administration Act.

Mr. Belovich.

**David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management, Treasury Board of Canada Secretariat:** Good morning, chair.

**The Chair:** Can you help us with those sections?

**Mr. Belovich:** I will do my utmost. I am David Belovich, the senior director with the Treasury Board Secretariat of Canada responsible for the strategic compensation management area.

[Translation]

In the Economic Action Plan, the government is reviewing various options with the aim of improving the financial viability of Crown corporations, including the rates of compensation. More specifically, the government is committed to working with Crown corporations in order to ensure that the pension plan is largely in line with the Public Service Pension Plan offered to federal government employees.

**La sénatrice Callbeck :** Vous dites qu'actuellement, vous ne vous occupez que de vaccins, mais un intérêt a été exprimé. À quel égard cet intérêt a-t-il surtout été exprimé?

**M. Laverdure :** Les deux dont je suis au courant récemment sont les fournitures de bureau et les véhicules.

**Le président :** L'autre seul point en suspens dans ma tête, c'est que la modification à l'article 227 du projet de loi C-60 ne modifie que la version anglaise. Cette pratique est normalement suivie pour corriger des manques de concordance dans le libellé. Pouvez-vous nous aider à cet égard? Pourquoi seule la version anglaise est modifiée ici?

**M. Laverdure :** C'est ce que j'ai également remarqué, et je me suis informé de ces changements. Je crois qu'il y a eu une omission, mais je vais devoir confirmer avec le ministère de la Justice.

**Le président :** Pourriez-vous faire cela?

**M. Laverdure :** Oui.

**Le président :** Avec l'autre demande, ce sera utile pour nous aider à déterminer s'il faut faire quelque chose par rapport à cet article, le cas échéant.

Merci beaucoup, monsieur Laverdure.

**M. Laverdure :** je vous remercie.

**Le président :** Chers collègues, nous allons maintenant passer à la division 17, aux pages 108 à 111, qui comprend les articles 228 à 232. Cette division porte sur la Loi sur la gestion des finances publiques.

Monsieur Belovich.

**David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Bonjour, monsieur le président.

**Le président :** Pouvez-vous nous aider par rapport à ces articles?

**M. Belovich :** Je vais faire tout mon possible. Je m'appelle David Belovich, et je suis directeur principal de la Gestion de la rémunération stratégique au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

[Français]

Dans le Plan d'action économique, le gouvernement va examiner différentes options dans le but d'améliorer la viabilité financière des sociétés d'État, y compris les taux de rémunération. Plus particulièrement, le gouvernement s'engage à travailler avec les sociétés d'État pour s'assurer que le régime des pensions soit en grande partie aligné avec le Régime des pensions de la fonction publique offert aux employés du gouvernement fédéral.

[English]

To that end, the Government of Canada is proposing to amend the Financial Administration Act to enable the Governor-in-Council to direct a Crown corporation to have its collective bargaining mandate approved by the Treasury Board. A Crown corporation subject to such an order would be required to get Treasury Board approval before entering into collective agreement resulting from that collective bargaining mandate.

Further, with these amendments a Crown corporation would also be required to get Treasury Board approval in advance of fixing the terms and conditions of employment for the Crown corporation's non-unionized employees, with the exception of Governor-in-Council appointments. Specifically, the deputy head would be exempt from that.

I am pleased to answer any questions you may have.

**The Chair:** The latter part is for non-collective bargaining situations, where there is no collective bargaining. Does setting standards also has to be cleared by Treasury Board before the Crown corporation can establish those?

**Mr. Belovich:** Correct. The Governor-in-Council could provide the collective bargaining for the unionized. If it was for non-unionized, the Governor-in-Council could also oblige the Crown corporation to seek the authority of Treasury Board before establishing improvements to the terms and conditions of employment for non-unionized employees.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Welcome, Mr. Belovich. As you doubtless already know, in the private sector, the salaries of the five highest-paid executives are now made public.

In the case of Crown corporations, it is perhaps not five, but rather the top 10 salaries we need to be informed of.

As far as unionized workers are concerned, there are a lot more people and there must also be a relationship between senior management, employees, and the discrepancies.

Will we manage to develop criteria that will not only be objective, but public, if we interfere in the process, and on what bases will you be working in order to be able to participate in collective bargaining and also discover what the salaries of all managers and executive management are?

[English]

**Mr. Belovich:** I do not have specific insight into any of the compensation situations within the 48 Crown corporations that currently exist.

From a Treasury Board/Treasury Board Secretariat perspective, we are currently almost constantly involved in collective bargaining with dozens upon dozens of collective

[Traduction]

À cette fin, le gouvernement du Canada propose de modifier la Loi sur la gestion des finances publiques pour permettre au gouverneur en conseil de donner comme instruction à une société d'État de faire approuver son mandat de négociation collective par le Conseil du Trésor. Une société d'État assujettie à une telle ordonnance aurait à obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant de signer une convention collective découlant d'un mandat de négociation collective.

De plus, avec ces modifications, une société d'État aurait aussi à obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant de fixer les conditions d'emploi des employés non syndiqués, sauf les nominations par le gouverneur en conseil. Ainsi, les administrateurs généraux seraient exclus.

Je répondrai avec plaisir à vos questions.

**Le président :** La dernière partie porte sur les situations où il n'y a pas de négociation collective. Les normes établies doivent-elles également être approuvées par le Conseil du Trésor?

**M. Belovich :** En effet. Le gouverneur en conseil pourrait prévoir les négociations collectives pour les employés syndiqués. Dans le cas des employés non syndiqués, le gouverneur en conseil peut aussi obliger la société d'État à consulter le Conseil du Trésor avant d'apporter des améliorations aux conditions d'emploi des employés non syndiqués.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je vous souhaite la bienvenue monsieur Belovich. Vous savez sûrement que, dans le secteur privé, pour la haute direction, les salaires des cinq plus grands salariés sont maintenant rendus publics.

Dans le cas des sociétés de la Couronne, il ne s'agit peut-être pas de cinq, mais bien de 10 des plus grands salariés pour lesquels nous avons besoin de connaître leur salaire.

Dans le domaine des syndiqués, il y a beaucoup plus de monde et il doit également y avoir une relation entre la haute direction, les employés, les écarts ou les multiples.

Arriverons-nous avec des critères qui seront non seulement objectifs, mais publics, si l'on s'ingère dans ce processus, et à partir de quelles bases travaillerez-vous afin de pouvoir siéger lors des conventions collectives pour en même temps connaître le salaire de tous les dirigeants et de la direction générale?

[Traduction]

**M. Belovich :** Je n'ai aucun détail sur les situations de rémunération au sein des 48 sociétés d'État en place.

Du point de vue du Secrétariat du Conseil du Trésor et du Conseil du Trésor, nous sommes actuellement presque toujours en négociation collective avec des dizaines et des dizaines d'unités et

agreements, bargaining units and bargaining agents. The salaries and the terms and conditions of employment negotiated with the employees of the Treasury Board are benchmarked to the external market predominantly and at the end of the day are set based on the recruiting and retention needs of the government.

I do not have a specific percentage or formula to quote for you, but I can tell you that the government is not in the business of deliberately overpaying above market. If the government does not have a deficiency in a particular employee group, for example, the government is loath, in my experience, to establish compensation and benefits that essentially are not required to attract employees.

In situations where there are shortages, then the government, in my experience, tends to offer very competitive salaries. If the recruitment and retention issue is identified as being short term, for example, the government has traditionally offered allowances to bridge the gap between the federal public wages and those in the private sector for the period of time during which the gap is expected to exist.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** There are two kinds of employees. At the Canada Revenue Agency, employees have the status of quasi-public servants, whereas in other Crown corporations, the relationships are different in terms of comparison. At Revenue Canada, we created an agency in order to be able to move away from public sector pay scales, so that we could recruit people who had the necessary competencies. A high-level tax specialist is not going to work in the department for the salary of an average accountant, because these people earn very competitive salaries in the private sector. When I talk about criteria, that is what I refer to. Will we be aware of the criteria that you will be basing yourself on for the 48 Crown corporations, because it is not just an issue of amounts but on what you base your judgments? You will have to sit at the table to negotiate with these corporations, and so you will have to have a certain objectivity as far as all of these corporations are concerned. Will this be public?

[English]

**Mr. Belovich:** That is a fair question and I will try to clarify. With respect to Crown corporations specifically, the provisions proposed by the government in this budget bill are not specifically to have the Treasury Board or employees of the Treasury Board do the collective bargaining for the Crown corporations. Essentially, on a case-by-case basis, in the interests of enhanced fiscal oversight, when the government determines that is required, the Governor-in-Council would substitute the Treasury Board ministers for the corporation board for a distinct period of time, and the Treasury Board ministers would, in effect, provide the collective bargaining mandate to that particular Crown corporation.

d'agents de négociation au sujet de conventions collectives. Les salaires et les modalités d'emploi négociés avec les employés du Conseil du Trésor servent de points de référence aux marchés externes et sont, au bout du compte, fondés sur les besoins de recrutement et de maintien en poste du gouvernement.

Je n'ai pas de pourcentage précis ni une formule à vous donner, mais je peux vous dire que le gouvernement n'a pas comme pratique d'accorder délibérément des salaires supérieurs à ceux du marché. Si le gouvernement n'a pas de pénurie pour un groupe d'employés particulier, par exemple, il n'est pas, selon mon expérience, disposé à offrir des salaires et des avantages sociaux qui ne sont pas nécessaires pour attirer des employés.

Lorsqu'il y a des pénuries, selon mon expérience, le gouvernement a tendance à offrir des salaires très concurrentiels. Si le recrutement et le maintien en poste sont des préoccupations à court terme, par exemple, le gouvernement offre traditionnellement des allocations pour combler l'écart entre les salaires de la fonction publique et ceux du secteur privé pour une période de temps équivalente à la durée attendue de l'écart.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Il y a deux types d'employés. À l'Agence du revenu du Canada, les employés ont un statut de quasifonctionnaire, alors que dans d'autres sociétés de la Couronne, les relations sont différentes en termes de comparaison. À Revenu Canada, on avait créé l'agence pour permettre de se détacher des échelles de salaire de la fonction publique afin d'être capable de recruter les gens qui avaient les compétences nécessaires. Un fiscaliste de haut niveau ne viendra pas travailler au ministère avec un salaire de comptable moyen, car ces gens gagnent des salaires très importants dans le secteur privé. Quand je parle des critères, je parle de cela. Connaîtrons-nous les critères sur lesquels vous vous baserez pour les 48 sociétés d'État, parce qu'il ne s'agit pas juste de montants mais de ce sur quoi vous vous baserez pour juger? Vous devrez vous asseoir à la table pour négocier avec ces sociétés, alors il faut que vous ayez une certaine objectivité par rapport à toutes ces sociétés. Est-ce que ce sera public?

[Traduction]

**M. Belovich :** C'est une question juste, et je vais tenter de vous donner des précisions. Pour ce qui est des sociétés d'État en particulier, les dispositions proposées par le gouvernement dans le projet de loi ne visent pas nécessairement à ce que le Conseil du Trésor ou des employés du Conseil du Trésor procèdent aux négociations collectives pour les sociétés d'État. Essentiellement, au cas par cas et dans l'intérêt d'une meilleure surveillance financière, lorsque le gouvernement détermine que c'est requis, le gouverneur en conseil peut remplacer le conseil de la société par des ministres du Conseil du Trésor pendant une période de temps, et les ministres du Conseil du Trésor donneraient effectivement le mandat de négociation collective à la société d'État donnée.

It would still be the responsibility of the deputy head and the officers of that Crown corporation to effect the collective bargaining process. Treasury Board employees would not be conducting the collective bargaining for them, and so the negotiations they would enter into would be a function of their approved corporate or business plan and to meet the recruiting retention and the operational business requirements as established by the deputy head of that Crown corporation.

[*Translation*]

**Senator Hervieux-Payette:** You do not need to be there. You can meet with them before and then set out the plan, because the way it is set out here, it is as though public servants have to be at the negotiating table.

I do not see what public servants would be doing there if the Crown corporations already have a mandate from Treasury Board, that is, it has approved the scales and work definitions. Why would we want to send Treasury Board employees to sit in on the negotiations of 48 Crown corporations?

The impression I get from the way this is drafted is that they will be in the negotiation room, but what will they be doing there?

[*English*]

**Mr. Belovich:** Yes, there is a provision. Having been directed by the Governor-in-Council to provide a collective bargaining mandate to a Crown, the ministers of the Treasury Board may direct an employee of the Treasury Board to be an observer during the collective bargaining process.

The role of the observer is basically to sit and listen. The observer is not involved in the collective bargaining and is not part of the employer and is there simply to keep an eye on things from a fiscal probity perspective. The individual from Treasury Board is deliberately not being inserted into the collective bargaining management process of the Crown corporation should a particular Crown corporation be identified under these proposed provisions.

**Senator Hervieux-Payette:** I still do not think they should be there. If they have a mandate with all of the definitions and all of the scales on which they will be paid — there are maximums and minimums, of course — I do not see why they should be there.

[*Translation*]

Could we have a list of the affected Crown corporations, because in the bill, at 89.8 in the second paragraph of clause 229, it says that “the Governor-in-Council may, by order, direct a crown corporation.” Could we get a list of the Crown corporations that would be subject to such an order? I would like to know which Crown corporations will be impacted by this bill.

Il incomberait toujours à l’administrateur général et aux agents de la société d’État de procéder au processus de négociation collective. Les employés du Conseil du Trésor ne mèneraient pas les négociations collectives pour eux, ainsi, les négociations entreprises relèveraient du plan organisationnel ou du plan d’activités approuvé pour répondre aux besoins de recrutement et de maintien en poste opérationnel établis par l’administrateur général de la société d’État.

[*Français*]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Vous n’avez pas besoin d’assister. Vous pouvez les voir avant et puis faire le plan, car la façon dont cela est rédigé, c’est comme s’il fallait qu’à la table de négociation, il y ait des fonctionnaires du gouvernement.

Je ne vois pas ce que le fonctionnaire du gouvernement fera si elles ont déjà eu un mandat qui vient du Conseil du Trésor, à savoir qu’il a approuvé les échelles et les définitions de fonction. Quel serait donc l’intérêt d’envoyer des fonctionnaires du Conseil du Trésor assister aux négociations des 48 sociétés?

La façon dont c’est rédigé, j’ai l’impression qu’ils vont être dans la salle de négociation, mais que feront-ils là?

[*Traduction*]

**M. Belovich :** Oui, il y a une disposition. Ayant obtenu du gouverneur en conseil l’instruction de donner un mandat de négociation collective à une société d’État, les ministres du Conseil du Trésor peuvent ordonner à un employé du Conseil du Trésor d’observer le processus de négociation collective.

Le rôle de l’observateur consiste essentiellement à s’asseoir et à écouter. L’observateur ne participe pas aux négociations collectives et ne représente pas l’employeur; il est simplement là pour garder un œil sur le déroulement d’un point de vue de probité financière. Si une société d’État donnée est nommée en vertu des dispositions proposées, la personne représentant le Conseil du Trésor s’assure de ne pas participer au processus de gestion de la négociation collective.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je suis toujours d’avis que les fonctionnaires ne devraient pas être présents. S’ils ont un mandat avec toutes les définitions et toutes les échelles salariales — il y a des maximums et des minimums, évidemment —, je ne vois pas pourquoi ils seraient présents.

[*Français*]

Pourrions-nous avoir la liste des sociétés visées, parce qu’il est écrit dans la loi, à 89.8, au deuxième paragraphe de l’article 229, que « le Conseil du Trésor peut imposer à la société d’État par le décret ». Pouvons-nous obtenir la liste des sociétés d’État visées par le décret? J’aimerais savoir quelles sociétés seront soumises à cette loi.

[English]

**Mr. Belovich:** Certainly. All of the 48 Crown corporations currently defined under the Financial Administration Act are potentially subject to an order-in-council direction to the Treasury Board to provide a collective bargaining mandate. All of them that exist could be subject to these particular provisions. None of them currently — because the provisions do not exist — have been made subject to this. All of the extant 48 Crown corporations today could be, at the discretion of the government, made subject to these mandating provisions.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** So it is possible that you would have to send somebody to only three Crown corporations and not to any of the others?

[English]

**Mr. Belovich:** First, the order of the Governor-in-Council has to specifically identify a Crown corporation. For all of them to be implicated, there would have to have been 48 orders-in-council. If all 48 hypothetically — I do not see this being the case — were directed to be subject to collective bargaining mandates from the Treasury Board, then the Treasury Board would subsequently have to say, in the process of giving each of the Crown corporations their collective bargaining mandate, “We want an attendee who is an employee of the Treasury Board at each of the sessions that are affected as a function of this order being given by the Treasury Board.”

That is hypothetical and I guess it is the extreme. I do not imagine it would happen that way. I would expect from time to time that the government would identify a Crown corporation or two during a particular bargaining cycle and suggest that Treasury Board, in place of the board of directors of that particular corporation, for a defined period of time — it could be for that round of negotiations or for a particular contract that is being negotiated; we do not know that specifically yet — the Treasury Board would be responsible.

There is no blanket authority within the proposed provisions whereby magically all Crown corporations would suddenly be subject to mandating by the Treasury Board. It has to be a specific, deliberate Governor-in-Council activity on a case-by-case basis.

**Senator Hervieux-Payette:** Just a word of caution to my colleagues. The Library of Parliament has prepared a document that has quoted “Canada Post and CN Rail.” I guess it was supposed to be VIA Rail, as CN is a private corporation, just so we do not confuse that. I do not think we will take over CN. We sold it some time ago. It would cost a bit too much, and I do not think they want us to participate in their negotiations.

**Mr. Belovich:** No, I would not imagine so.

[Traduction]

**M. Belovich :** Certainement. Les 48 sociétés d’État actuellement définies dans la Loi sur la gestion des finances publiques peuvent être assujetties à une ordonnance du Conseil du Trésor pour ce qui est de fournir un mandat de négociation collective. Toutes les sociétés d’État qui existent peuvent être assujetties à ces dispositions. À l’heure actuelle, aucune d’elles n’y est assujettie — parce que les dispositions n’existent pas. Les 48 sociétés d’État qui existent aujourd’hui pourraient, à la discrétion du gouvernement, être assujetties à ces dispositions relatives aux mandats.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Il est donc possible qu’il n’y ait que trois sociétés pour lesquelles vous deviez envoyer quelqu’un, et non pas pour les autres?

[Traduction]

**M. Belovich :** D’abord, le décret du gouverneur en conseil doit nommer une société d’État. Pour toutes celles qui sont touchées, il y aurait 48 décrets. Supposons — et je ne crois pas que ce soit le cas — que les 48 soient assujettis au mandat de négociation collective du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor aurait alors à dire, dans le cadre du processus visant à donner à chacune des sociétés d’État leur mandat de convention collective : « Nous voulons une personne présente qui est un employé du Conseil du Trésor à chaque séance tenue conformément au décret rendu par le Conseil du Trésor. »

Il s’agit d’une supposition, et je suppose que c’est un cas extrême. Je ne crois pas qu’une telle situation puisse se produire. J’imagine que, de temps en temps, le gouvernement voudra viser une société d’État ou deux durant un cycle de négociation et proposer que le Conseil du Trésor soit responsable, au lieu du conseil d’administration d’une société d’État donnée, pour une période de temps défini — ce pourrait être pour une ronde de négociation ou pour un contrat donné qui fait l’objet d’une négociation; nous ne le savons pas encore.

Les dispositions proposées ne prévoient aucun pouvoir général en vertu duquel toutes les sociétés d’État soient tout à coup, de façon magique, assujetties au mandat du Conseil du Trésor. Il faut que ce soit une activité délibérée du gouverneur en conseil, au cas par cas.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Une mise en garde pour mes collègues. La Bibliothèque du Parlement a préparé un document qui citait Postes Canada et le CN. J’imagine que ce devait plutôt être VIA Rail, puisque le CN est une entreprise privée, alors faites attention à la confusion. Je ne crois pas que nous allons prendre le contrôle du CN. Nous l’avons vendu il y a un certain temps. Ce serait trop cher, et je ne crois pas qu’il voudrait de notre participation à leurs négociations.

**M. Belovich :** Non, je ne pense pas.

**The Chair:** Mr. Belovich, we will not be able to finish this up at this time. We are designated to go to other activities, and I am sure you are as well. Would you be able to return tomorrow afternoon at a time to be mutually determined between you and our clerk so that we can finish this up?

**Mr. Belovich:** Of course. I am at your disposal.

**The Chair:** If there are any points that have come out of the first round of questioning that you can help us with, that would be great. Thank you very much.

Honourable senators, I know you have other matters on your agenda. We will hopefully have permission this afternoon to sit out of our normal time. Once we have that permission, we could sit for a short while and hear from one other witness. We will try to meet downstairs in Centre Block so that we can be close to the chamber in the event of anything untoward happening such that we have to be there in a hurry.

We will meet at our normal time tomorrow evening. You will have delivered to your offices a copy of the report with respect to Main Estimates, which supports the main supply that we will be getting shortly. We will deal with that tomorrow evening. We are working with one witness as well for tomorrow evening. We are moving along quite nicely. Thank you.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, May 29, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met in public this day, at 2 p.m., to study the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this afternoon, we are continuing our study of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013 and other measures, introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

[*English*]

Honourable senators will know that we received permission yesterday from the Senate to meet out of our normal time, and that is what we are doing at this time to try to move ahead with this legislation. We expect that we will be meeting next week in the afternoons as well. We will try to have meetings here so that we are not far from the Senate Chamber in the event that we have to return.

**Le président :** Monsieur Belovich, nous ne pourrions pas terminer maintenant. Nous devons vaquer à d'autres activités, tout comme vous également, j'en suis sûr. Pourriez-vous revenir demain après-midi à un moment qui nous conviendrait tous pour que nous puissions terminer?

**M. Belovich :** Certainement. Je suis à votre disposition.

**Le président :** Si vous pouvez nous aider sur certains points soulevés pendant le premier tour de questions, ce serait bien. Merci beaucoup.

Mesdames et messieurs les sénateurs, je sais que vous avez d'autres activités inscrites à votre agenda. J'espère que nous aurons la permission, cet après-midi, de siéger à l'extérieur de notre créneau habituel. Une fois que nous aurons la permission, nous pourrions siéger pendant une courte période pour entendre un de nos témoins. Nous allons tenter de nous réunir au rez-de-chaussée de l'édifice du Centre afin d'être près de la Chambre au cas où nous aurions à nous y déplacer à la hâte.

Nous allons nous réunir à l'heure habituelle demain soir. Vous aurez à vos bureaux un exemplaire du rapport concernant le Budget principal des dépenses, qui appuie les crédits principaux que nous obtiendrons bientôt. Nous allons nous occuper de cette question demain soir. Nous tentons également de faire venir un témoin demain soir. Les choses avancent bien. Je vous remercie.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 29 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 heures, en séance publique, pour étudier la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs, cet après-midi, nous allons continuer notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en oeuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre de communes le 29 avril 2013.

[*Traduction*]

Honorables collègues, vous n'êtes pas sans savoir que, hier, nous avons obtenu l'autorisation du Sénat de nous réunir de manière extraordinaire, et c'est ce que nous faisons en ce moment pour faire avancer ce projet de loi. Nous nous attendons à devoir nous réunir la semaine prochaine également, en après-midi. Nous essayerons de tenir les réunions ici, pour éviter d'être trop loin de la salle du Sénat, au cas où il faudrait nous y rendre.

This is our sixth meeting on the subject matter of Bill C-60. We will begin today where we left off yesterday in that warm room. We decided that we would not push things further yesterday. Where we left off was at Part 3, Division 17, clauses 228 to 232 in the English version, which can be found at pages 108 to 111 of the bill.

We welcome back Mr. David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management with the Treasury Board Secretariat. I cannot imagine the size of that title on your door.

Before I start, I would like to welcome and announce that Senator Wells has joined us as a permanent member of this committee. We welcome you and thank you for agreeing to join us.

**Senator Wells:** Thank you.

**The Chair:** Mr. Belovich, can you give us a very brief precis of where we were when we left off and what Division 17 is hoping to achieve?

**David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management, Treasury Board of Canada Secretariat:** With pleasure, chair.

By way of introductory comments yesterday, I had mentioned that within the context of the government's stated intent to work more closely with Crown corporations to improve their financial viability around compensation levels, particularly with an intent to more closely align the pension schemes at the Crown corporations with those across the broader public service, the government is proposing to make some amendments to the Financial Administration Act.

Broadly speaking, the first of these would be to enable the Governor-in-Council to direct a Crown corporation to have its negotiating mandate approved by the Treasury Board. If Treasury Board had provided a collective bargaining mandate to a specific Crown corporation, then that Crown corporation would subsequently require the authority of the Treasury Board to enter into a collective agreement with regard to the contract negotiated within that approved mandate.

Concurrently, the changes proposed would also provide the Governor-in-Council with the authority to direct the Treasury Board to be the approving authority for a Crown corporation with regard to any changes to the terms and conditions of employment for non-unionized employees within that Crown corporation.

**The Chair:** Are there any parallel situations that exist now where Treasury Board can have the same oversight and direction with respect to entities that are in any way related to the federal government?

**Mr. Belovich:** There is, in fact. The model is very similar to the mandating protocols that have been in place for the separate agencies over the past 50 years or so, since the late 1960s.

Nous en sommes à notre sixième réunion sur le projet de loi C-60. Nous reprenons là où nous nous sommes arrêtés hier, dans cette salle surchauffée, quand nous avons décidé de ne pas prolonger la réunion davantage. Nous en étions à la version anglaise des articles 228 à 232, dans la section 17 de la partie 3, qui se trouvent aux pages 108 à 111.

Nous souhaitons à nouveau la bienvenue à M. David Belovich, directeur principal de la Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale, Conseil du Trésor. Je ne peux pas imaginer la taille de la plaque sur la porte de votre bureau.

Avant de commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue au sénateur Wells et annoncer qu'il siègera désormais au comité en tant que membre permanent. Bienvenue, et merci d'avoir accepté de vous joindre à nous.

**Le sénateur Wells :** Merci.

**Le président :** Monsieur Belovich, pourriez-vous nous donner un très bref résumé d'où nous en étions au moment d'ajourner ainsi que de l'objectif de la section 17?

**David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale, Conseil du Trésor du Canada :** Avec plaisir, monsieur le président.

Hier, dans ma déclaration préliminaire, j'ai mentionné que, dans le cadre de l'intention du gouvernement de collaborer plus étroitement avec les sociétés d'État afin d'améliorer leur viabilité financière sur le plan de la rémunération, notamment pour faire en sorte que leurs régimes de retraite soient généralement conformes à ceux des autres employés fédéraux, le gouvernement propose d'apporter certaines modifications à la Loi sur la gestion des finances publiques.

En gros, la première modification permettrait au gouverneur en conseil d'ordonner à une société d'État de faire approuver par le Conseil du Trésor son mandat de négociation en vue de la conclusion d'une convention collective. Si l'approbation était accordée, ladite société serait ultérieurement tenue d'obtenir l'autorisation du Conseil du Trésor avant de conclure une convention collective à l'égard du contrat négocié aux termes dudit mandat.

Parallèlement, les changements proposés permettraient au gouverneur en conseil d'ordonner à une société d'État d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant de changer les conditions d'emploi de ses employés non syndiqués.

**Le président :** Présentement, dans certaines situations, le Conseil du Trésor peut-il exercer ces mêmes droits de regard et d'orientation à l'égard d'entités qui se rapportent de près ou de loin au gouvernement fédéral?

**M. Belovich :** Oui. Le modèle est très similaire aux protocoles qui s'appliquent aux mandats des organismes distincts depuis environ 50 ans, soit la fin des années 1960. Conformément à une



Pursuant to a cabinet decision in 1967, we have a collective bargaining protocol that applies to the 26 separate agencies listed at section 5 of the Financial Administration Act.

Essentially, as contemplated here in that particular situation as a function of other pieces of legislation, most of the separate agencies are required to get collective bargaining mandates specifically from the President of the Treasury Board and most of them are also required to get Governor-in-Council approval to enter into an collective agreement.

**The Chair:** Could you give us an example of separate agencies?

**Mr. Belovich:** Sure. Some of the better known ones would be the Canadian Food Inspection Agency or the National Energy Board, CSIS, the Communications Security Establishment; Parks Canada agency is a separate agency as well.

**The Chair:** Thank you. That is helpful.

Colleagues, yesterday I had a list that we did not get through before we ran out of time. We still have that list here and I will call on honourable senators. If your question has been answered or you do not wish to participate, just pass. Senator Callbeck from Prince Edward Island was first on my list.

**Senator Callbeck:** Just so I am clear in my own mind, under this legislation, the Crown corporation will have to negotiate the mandate or it will have to be approved by Treasury Board. Once they get a collective agreement, it has to be agreed to by Treasury Board, right?

**Mr. Belovich:** That is correct.

**Senator Callbeck:** That is going to be the situation. Explain to me exactly what it is right now. You said, I think, that most of them had to have a collective agreement.

**Mr. Belovich:** Currently, if my memory serves me correctly, there are 48 Crown corporations. The Crown corporations that have represented or unionized employees will negotiate their own collective agreements, and these proposed changes in this legislation do not amend the actual conduct of collective bargaining within the Crowns. The collective bargaining mandates that are applicable to the individual Crown corporations' current situation are provided by the board of management or the board of directors that are established to oversee the activities of that Crown corporation.

Yesterday I had mentioned briefly, in passing, what this would do. On a case-by-case basis, when the government felt that extraordinary efforts were required, I guess you could say, the Treasury Board would be directed for that particular round of

décision du Cabinet, qui remonte à 1967, notre protocole de négociation collective s'applique aux 26 organismes distincts énumérés dans la section 5 de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Essentiellement, comme on le voit ici dans cette situation particulière, aux termes d'autres mesures législatives, c'est le président du Conseil du Trésor qui doit approuver le mandat de négociation collective de la plupart de ces organismes, et c'est le gouverneur en conseil qui doit les autoriser à conclure une convention collective.

**Le président :** Pourriez-vous nous donner des exemples d'organismes distincts?

**M. Belovich :** Bien sûr. Parmi les mieux connus, on compte l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Office national de l'énergie, le SCRS et le Centre de la sécurité des télécommunications Canada; l'Agence Parcs Canada est également un organisme distinct.

**Le président :** Merci. Voilà qui est utile.

Honorables collègues, hier, il restait des noms sur la liste lorsque nous avons manqué de temps. Nous allons donc poursuivre et je vais inviter ces collègues à prendre la parole. Si l'on a déjà répondu à votre question ou si vous ne souhaitez plus participer, signalez-le-moi. Je commence par la sénatrice Callbeck, de l'Île-du-Prince-Édouard.

**La sénatrice Callbeck :** Permettez-moi de récapituler, pour être certaine d'avoir bien compris. Aux termes du projet de loi, les sociétés d'État seront obligées de négocier leur mandat, ou celui-ci devra être approuvé par le Conseil du Trésor. Une fois que les sociétés auront élaboré une convention collective, celle-ci devra être approuvée par le Conseil du Trésor. Est-ce exact?

**M. Belovich :** C'est exact.

**La sénatrice Callbeck :** Voilà ce qui se passera à l'avenir. Expliquez-moi ce qui se passe en ce moment. Vous avez dit, je pense, que la plupart des sociétés d'État ont déjà signé une convention collective.

**M. Belovich :** À l'heure actuelle, si je me souviens bien, il existe 48 sociétés d'État. Celles qui ont des employés représentés ou syndiqués seront chargées de négocier leurs conventions collectives. Par ailleurs, les modifications proposées dans ce projet de loi ne changeront pas la procédure suivie par ces sociétés d'État pendant leurs négociations collectives. Le mandat actuel d'une société d'État a été négocié par le conseil de gestion ou le conseil d'administration, qui sont chargés de surveiller les activités de la société.

Hier, j'ai résumé quelles seraient les conséquences des modifications. Par le passé, quand, au terme d'une étude au cas par cas, le gouvernement estimait que des efforts extraordinaires étaient requis à l'égard d'une société d'État donnée, le Conseil du

collective bargaining or for that particular collective bargaining unit situation to substitute itself as the approving authority for the collective bargaining mandate for that Crown corporation.

**Senator Callbeck:** For those two things that this new legislation is going to bring in, which Crown corporations will be exempt from getting that mandate? Are there any?

**Mr. Belovich:** No Crown corporations that currently exist, none of the 48, are specifically exempted in the legislation. I do not know. I could not presume to guess which ones the government may identify or, if any, when, but certainly they are all subject to these provisions on a case-by-case basis through order-in-council, potentially.

**Senator Callbeck:** On a case-by-case basis?

**Mr. Belovich:** On a case-by-case basis.

**Senator Callbeck:** Some may get exempted?

**Mr. Belovich:** Not so much exempted, but for argument's sake, assuming these provisions stand, 10 seconds after coming into force, none of the Crown corporations would at that instant in time be subject to a collective bargaining mandate from the Treasury Board because no order-in-council would have been processed at that point. However, the government could subsequently identify the XYZ Corporation as a corporation into which it wished to insert the Treasury Board authority under these provisions. An OIC would have to be drafted, the Governor-in-Council would have to approve it and then Treasury Board Secretariat, where I work, would have to work with the identified directed Crown corporation to determine what it would recommend by way of its intended collective bargaining mandate. That would then be analyzed within Treasury Board Secretariat. We would then, having worked with the Crown corporation extensively, work with them to put together a Treasury Board submission that would then be considered by the Treasury Board ministers with regard to whether or not that proposed mandate would be approved and authorized for the Crown corporation to execute it.

**Senator Callbeck:** Something else that is in this legislation is that an employee from Treasury Board has to attend all of the collective bargaining.

**Mr. Belovich:** May be directed to attend by the Treasury Board.

**Senator Callbeck:** May be?

**Mr. Belovich:** Yes.

[Translation]

**Senator Bellemare:** I have a question about some of the wording in Bill C-60. Certain clauses specifically refer to the Canada Council for the Arts, the CBC, the Bank of Canada and

Trésor était enjoint de se substituer à l'autorité chargée d'approuver le mandat de la négociation collective de cette société pendant la série de négociations collectives en question ou une étape des négociations collectives d'une unité.

**La sénatrice Callbeck :** En ce qui concerne les deux modifications dont vous venez de parler, quelles sociétés d'État seront soustraites à l'obligation d'obtenir ce mandat? Est-ce que certaines y seront soustraites?

**M. Belovich :** Non, aux termes du projet de loi, parmi les 48 sociétés d'État actuelles, aucune n'est précisément soustraite à l'application de ces dispositions. Je ne sais pas. Je ne me permettrai pas de deviner lesquelles pourraient, le cas échéant, être dans la mire du gouvernement, mais, par décret, elles sont toutes susceptibles d'y être assujetties, au cas par cas.

**La sénatrice Callbeck :** Au cas par cas?

**M. Belovich :** Au cas par cas.

**La sénatrice Callbeck :** Certaines pourraient-elles y être soustraites?

**M. Belovich :** Pas tant y être soustraites, mais, à titre d'exemple, en supposant que ces dispositions soient adoptées, 10 secondes après leur entrée en vigueur, aucune des sociétés d'État ne serait immédiatement tenue de faire approuver son mandat de négociations collectives par le Conseil du Trésor parce qu'aucun décret n'aurait encore été pris. Toutefois, ultérieurement, le gouvernement pourrait déterminer, aux termes de ces dispositions, d'obliger la société XYZ à se soumettre à l'autorité du Conseil du Trésor. Il faudrait rédiger un décret, que le gouverneur en conseil serait tenu d'approuver, après quoi le Secrétariat du Conseil du Trésor — où je travaille — établirait quoi recommander comme mandat de négociation collective, de concert avec ladite société d'État. Le Secrétariat du Conseil du Trésor se pencherait alors sur cette recommandation. À ce moment-là, après avoir longuement travaillé avec des représentants de la société d'État, nous nous remettrions au travail avec eux pour produire une présentation au Conseil du Trésor, dont les membres détermineraient si le mandat proposé devrait être approuvé, et si la société d'État devrait être autorisée à l'exécuter.

**La sénatrice Callbeck :** Un autre élément du projet de loi, c'est qu'un fonctionnaire du Conseil du Trésor doit assister à toutes les négociations collectives.

**M. Belovich :** Peut être enjoint par le Conseil du Trésor à y assister.

**La sénatrice Callbeck :** Peut?

**M. Belovich :** Oui.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Ma question porte sur certains libellés du projet de loi C-60. Certains articles mentionnent spécifiquement le Conseil des Arts, Radio-Canada, la Banque

Telefilm Canada. In every case, it is stipulated that “except for sections 89.8 to 89.92”, these organizations are exempt from the provisions in Divisions I to IV.

Could you please explain what that means? Will those organizations be given special status? Why is the bill phrased that way? It is very hard to understand. It gives the impression that they are not subject to the new provisions. But that is not what you are saying. They are actually subject to them, like everyone else. Could you please elaborate a bit more on that phrasing, specifically?

[English]

**Mr. Belovich:** I certainly can. I was smiling because I was going to make a comment about lawyers having drafted it, but that would be inappropriate so I will not.

It is phrased like this because those particular Crown corporations currently are exempted from chunks of the Financial Administration Act. To effect the direction of the government that these proposed provisions or changes to the Financial Administration Act be applicable to all Crown corporations potentially, the lawyers suggested that, in subclauses 228(1), (2) and (3), we needed to make consequential amendments to the various pieces of legislation to ensure that these Crown corporations were also subject to these new mandating provisions, if you will. It is simply an alignment of the changes with extant legislation.

[Translation]

**Senator Bellemare:** The second concern I have about this bill is the fact that certain organizations, such as the Canada Pension Plan Investment Board, the Bank of Canada and even the CBC, require a very specific and highly specialized workforce. Will the Treasury Board’s mandate take the unique features of those organizations into account? Or is the objective actually to bring the conditions of employment in line with those of the public service? Are you able to answer that?

Is there an intention to somewhat respect those unique features? The Canada Pension Plan Investment Board, for instance, clearly has an entire pool of workers who specialize in the financial market and their rate of pay may not be the same as that of employees who work at the Department of Finance. Will those unique situations be taken into account?

[English]

**Mr. Belovich:** The answer to both parts is yes, and I will explain. I am not trying to be flippant when I say that.

In my day-to-day duties, I work closely with the separate agencies for their collective bargaining mandating and negotiating, so I understand the mechanisms of the process. We have not done this yet for the Crown corporations, but we

du Canada, Téléfilm. Dans tous les cas de figure, on dit que « exception faite des articles 89.8 à 89.92, ces organisations sont exemptes des dispositions des sections 1 à 4. »

Pouvez-vous m’expliquer en quoi cela consiste? Est-ce qu’il y aura un statut particulier pour ces organisations? Pourquoi est-ce que c’est libellé de cette façon? C’est très difficile à comprendre. On a l’impression qu’ils ne font pas partie de la couverture des nouvelles dispositions. Mais ce que vous dites, ce n’est pas cela. C’est qu’ils en font partie comme les autres. Pouvez-vous élaborer un peu plus sur ce libellé?

[Traduction]

**M. Belovich :** Oui, certainement. Je souriais parce que j’allais faire remarquer que ce sont des avocats qui ont rédigé ces dispositions, mais il serait inapproprié de parler ainsi alors je vais m’en abstenir.

Elles sont rédigées de cette manière parce que, à l’heure actuelle, lesdites sociétés d’État sont soustraites à l’application de certaines portions de la Loi sur la gestion des finances publiques. Pour garantir que les modifications proposées à cette loi puissent être applicables à toutes les sociétés d’État, les avocats nous ont dit que, dans les paragraphes 228(1), (2) and (3), il fallait faire des modifications consécutives à divers textes législatifs. Il s’agit seulement d’un alignement des modifications sur les lois existantes.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Ma deuxième préoccupation par rapport à ce projet de loi, c’est le fait que certaines organisations comme, par exemple, l’Office d’investissement du Régime de pensions du Canada, même Radio-Canada, la Banque du Canada, ont besoin d’un certain type de main-d’œuvre très particulière, très spécialisée. Est-ce que le mandat du Conseil du Trésor va tenir compte des spécificités particulières de ces institutions? Ou l’objectif est-il plutôt d’essayer d’uniformiser les conditions de travail avec la fonction publique? Pouvez-vous répondre à cette question?

Est-ce qu’on a l’intention de respecter un peu les spécificités comme, par exemple, dans le cas du Régime de pensions du Canada, on sait qu’il y a toute une main-d’œuvre dans le marché financier où il y a des taux de salaire qui ne sont peut-être pas les mêmes que ceux qui travaillent au ministère des Finances. Est-ce qu’on va tenir compte de ces particularités?

[Traduction]

**M. Belovich :** La réponse aux deux parties de la question, c’est oui. Quand je dis cela, je n’essaie pas d’être désinvolte.

Dans le cadre de mes tâches quotidiennes, je travaille en étroite collaboration avec les organismes distincts pour élaborer les mandats et mener les négociations en vue de conclure leurs conventions collectives, alors je comprends bien les mécanismes

certainly have been party to enough meetings and discussions that the folks that will be leading this within the Treasury Board Secretariat are very much going to take the lead from how we currently conduct business with separate agencies.

The short answer is that we readily acknowledge as a central agency that we do not understand the intricacies of every other employer out there and their operations. The fact that they are set up as separate and distinct employers in the first place means that they are doing stuff that is manifestly different from how things are normally done within the core public administration. That does not mean there is not a requirement for independence and accountability. There is not necessarily a disconnect there, so to speak. However, certainly what we do with separate agencies — and my understanding is that this will be a similar process pursued with Crown corporations identified — is we need to sit down with a Crown corporation. We have to understand what their operational requirements and priorities are. All the Crown corporations currently do corporate plans annually anyway that are approved by the Treasury Board, so there is a degree of understanding of the operational requirements and uniqueness of the various Crown corporations that will certainly help to inform us on moving forward on this particular process for any particular Crown corporation.

The answer is, is there an appetite to normalize? I do not think I have ever heard anyone say that everybody should have exactly the same as everyone else. However, it is a very large public service and an extremely expensive public service, billions and billions of dollars. I understand the government is very much attentive to the fact that if there are going to be differences, they must be demonstrably necessary to exercise the operations of a particular Crown corporation, not simply because one particular Crown corporation went one particular direction during one particular set of negotiations.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Are we to understand that the mandate will be general, perhaps a guideline, and nothing too specific?

[English]

**Mr. Belovich:** No, the mandates are extremely specific. We would call it the pattern, and it is out on the street and in the public domain on websites and whatnot. Through the last round of collective bargaining, for example, the government determined that it, to use the translated term, was going to normalize the severance pay regime so it was more aligned with what existed in the private sector. That was part of the mandating that was provided, and that is well understood. The bargaining agents know that.

The government settled with the Public Service Alliance of Canada early on with the 1.5, 1.5 and 1.5 per cent for the three years relative to that particular round. Those details were specifically in the mandate.

du processus. Nous n'avons pas encore travaillé ainsi avec les sociétés d'État, mais nous avons pris part à suffisamment de réunions et de discussions pour que les employés du Secrétariat du Conseil du Trésor qui seront chargés de cette tâche puissent s'inspirer de notre façon de traiter avec les organismes distincts.

Bref, en tant qu'organisme central, nous reconnaissons que nous ne comprenons pas toutes les subtilités et les activités de chaque employeur. Le fait que ces sociétés sont établies comme des employeurs distincts signifie déjà que, manifestement, elles procèdent autrement que l'ensemble de l'administration publique centrale. Cela ne veut pas dire qu'elles ne sont pas tenues d'être indépendantes et de rendre des comptes. Cela n'est pas forcément contradictoire. Toutefois, nous prenons le temps de nous entretenir avec les gens des organismes distincts et, d'après ce que je comprends, c'est ainsi que nous procéderons avec les sociétés d'État visées. Nous devons comprendre leurs exigences et leurs priorités opérationnelles. En ce moment, chaque année, les sociétés d'État présentent un plan d'entreprise qui est approuvé par le Conseil du Trésor, ce qui fait que, dans une certaine mesure, nous comprenons déjà leurs exigences opérationnelles et leur caractère unique. Cela nous aidera à savoir comment aller de l'avant.

Visons-nous l'uniformisation? Je ne pense pas avoir jamais entendu dire que tout le monde devrait avoir droit à exactement la même chose. Or, la fonction publique est de très grande taille et coûte extrêmement cher, soit des milliards et des milliards de dollars. D'après ce que je comprends, le gouvernement est très conscient du fait que, si jamais il y a des différences, il faudra prouver que celles-ci sont nécessaires aux activités d'une société, et qu'elles ne résultent pas du simple choix de celle-ci d'aller dans cette direction au cours de certaines négociations.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Doit-on comprendre que le mandat sera général, peut-être une balise et non pas des choses bien spécifiques?

[Traduction]

**M. Belovich :** Non, les mandats sont extrêmement précis. Nous l'appelons une tendance, que l'on constate dans la rue et dans le domaine public comme les sites Web et ailleurs. À titre d'exemple, au courant de la dernière ronde de négociation collective, le gouvernement a déterminé, et je reprends le terme utilisé, qu'il allait normaliser le régime d'indemnités de départ afin de l'aligner davantage sur ce que prévoit le secteur privé. Cela faisait partie du mandat établi, ce qui a été très bien compris. Les agents de négociation le savent.

Le gouvernement s'est entendu avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada assez tôt sur le taux de 1,5 pour les trois années visées par cette ronde particulière. Ces détails étaient précisés dans le mandat.

As much as possible, the mandate will identify the expectations. That does not mean there cannot be flexibility in the mandate. That does not mean that the mandate cannot say, for example, that in this particular situation for this particular restructure we will not tell you exactly how to do it at what level, but we will tell you that you cannot spend more than \$2 million total and that if you do need to spend more than that, you have to come back and ask.

Broadly speaking, it is about aligning and rationalizing compensation. Specifically, as the government has identified in a number of fora, the intent here focuses particularly on the pension schemes, to make them viable and affordable and ensure that they are going concerns.

Back to my earlier comment, flexibility, absolutely, and specificity, as much as required, to meet the government's intent.

[Translation]

**Senator Bellemare:** Thank you very much for such a clear answer.

[English]

**Senator Black:** Thank you very much for being here. Like my friend and colleague Senator Bellemare, I find your answers clear and succinct. I appreciate that.

**Mr. Belovich:** That you very much. You are very kind.

**Senator Black:** I want to ensure that I have a clear understanding. I have the overview that, from this moment forward, negotiating mandates will go forward to the Crown corporations; is that correct?

**Mr. Belovich:** Could, may, depending on every case.

**Senator Black:** Absolutely.

Help me. How do I interpret subclause 228(3)? This is replacing subsection 85(1.1). How should I read that?

**Mr. Belovich:** Further to your colleague's question, is this about the Canada Council for the Arts, the Canadian Broadcasting Corporation, et cetera?

**Senator Black:** The problem is that when my colleague started, I was having interpretation problems. If you answered that, I missed it. That is what I want to understand.

**Mr. Belovich:** Essentially, at the front end of the act, the lawyers do what the lawyers need to do. They scrubbed down all the Crown corporation acts. They looked at what we were planning on doing. They determined that aspects of the Financial Administration Act do not currently apply to certain Crown corporations in certain circumstances as a function of a certain piece of legislation. They had to come up with language that said

Dans la mesure du possible, le mandat explicite les attentes. Cela n'empêche pas pour autant une certaine souplesse. Ainsi, le mandat ne peut préciser que dans une situation particulière de réorganisation quelconque, nous allons stipuler ce qui doit se faire à tel niveau, mais on pourra indiquer qu'un total de 2 millions de dollars de dépenses sera autorisé et que si d'autres dépenses s'avèrent nécessaires, elles devront faire l'objet d'une deuxième demande.

Dans l'ensemble, il s'agit de normaliser et de rationaliser la rémunération. Plus particulièrement, comme le gouvernement l'a indiqué à bien des occasions, la volonté ici, en ce qui concerne notamment les régimes de pension, vise à les rendre viables et abordables afin d'assurer leur pérennité.

Si je reviens à l'une de mes premières observations, oui, tout à fait, il faut de la souplesse ainsi que des précisions, au besoin, afin de mener à bien la volonté du gouvernement.

[Français]

**La sénatrice Bellemare :** Merci beaucoup pour cette réponse très claire.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Merci beaucoup d'être venu. Comme l'a dit mon amie et ma collègue, la sénatrice Bellemare, je trouve que vous fournissez des réponses claires et succinctes. Je vous en remercie.

**M. Belovich :** Merci beaucoup. Vous êtes bien aimable.

**Le sénateur Black :** Je veux être sûr d'avoir bien saisi. J'ai compris qu'à partir de maintenant, les mandats visant les négociations s'appliqueront aux sociétés d'État, ai-je bien raison?

**M. Belovich :** C'est possible, selon le cas.

**Le sénateur Black :** Tout à fait.

Je vous prie de m'aider. Comment devrais-je interpréter la disposition 228(3)? Celle-ci vient remplacer le sous-paragraphe 85(1.1). Comment devrais-je comprendre cette disposition?

**M. Belovich :** Est-ce en lien avec la question de votre collègue sur le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada et ainsi de suite?

**Le sénateur Black :** Le problème, c'est que quand ma collègue a posé sa question, j'avais des problèmes d'interprétation. Si vous avez répondu à sa question, je l'ai raté. Je cherche donc à comprendre.

**M. Belovich :** Essentiellement, en amont de la loi, les juristes ont fait ce qui s'impose. Ils ont examiné toutes les lois visant les sociétés d'État. Ils ont tenu compte de nos intentions et ils ont déterminé que certains aspects de la Loi sur la gestion des finances publiques ne s'appliquent pas à certaines sociétés d'État dans des circonstances particulières en raison de certaines dispositions législatives. Ces juristes ont donc formulé des dispositions

the government's intent by way of drafting instructions is that these new mandating things for unionized and non-unionized may be applied to all Crown corporations. Accordingly, tweak the legislation to ensure we can reach out and touch them.

**Senator Black:** Good. That is not an exemption but in fact an inclusion?

**Mr. Belovich:** Correct; absolutely.

**Senator Black:** That is very helpful.

I would like to talk to you for a moment about — and this is my language, not yours — the regulation of non-unionized employees' salaries, excluding, as I understand from yesterday, order-in-council appointments; correct?

**Mr. Belovich:** Correct.

**Senator Black:** I am now the CEO of CBC. Going forward, the intent would be to have input on the salary range applicable to the President of the CBC.

**Mr. Belovich:** Not so much the president as a GIC appointment. However, if the President of the CBC, for example, decided that for all of his or her unrepresented and non-unionized employees a 5 per cent pay increase was in order, the government may in fact insert itself and say we are not sure we can entirely afford that or, quite frankly, that you can afford that. That is strictly hypothetical. You used CBC, so I mentioned it.

**Senator Black:** The process would be that the government would have a right of approval.

**Mr. Belovich:** In that particular case, yes. Should the Governor-in-Council direct the Treasury Board to be the approving authority for a particular Crown corporation for unrepresented or non-unionized employees, then essentially the Crown corporation would be obliged to submit to the Treasury Board Secretariat for analysis of what it or the deputy head of that Crown corporation intended to do for the non-unionized employees.

**Senator Black:** The process, if I understand you correctly, is that the government would have to signal to the corporation in question that you want to have input, however you define that, in respect of salary range. Is that how that works, or do I, as the corporation, submit to you my proposed list of names and salaries and that is what you approve? That is what I want to understand.

**Mr. Belovich:** That is what I would anticipate. With my background, I would expect it to be unusual that Treasury Board would be given the authority for unionized and not for non-unionized concurrently because the two are intimately linked. In the case of the non-unionized, one would anticipate that the process would be something like the Governor-in-Council directs that the XYZ Corporation shall have, apart from other things, any improvements or changes to terms and conditions of employment for unrepresented or non-unionized employees approved by the Treasury Board. We would then reach out and

indiquant que le mandat s'appliquerait autant au personnel syndiqué que non syndiqué de toutes les sociétés d'État. Il a fallu donc modifier la loi en conséquence.

**Le sénateur Black :** D'accord. Il ne s'agit donc pas d'une exemption, mais plutôt d'une inclusion?

**M. Belovich :** Tout à fait.

**Le sénateur Black :** Cela nous est très utile.

J'aimerais revenir à ce que ce dont vous parliez tantôt, et ce sont mes termes, pas les vôtres, c'est-à-dire la régulation des salaires des employés non syndiqués exception faite, d'après ce que j'ai compris hier, des nominations par décret, c'est bien cela?

**M. Belovich :** Oui.

**Le sénateur Black :** Admettons que je sois le PDG de Radio-Canada. Suivant ce qui a été dit, la volonté viserait à exercer une influence sur l'échelle salariale du président de Radio-Canada.

**M. Belovich :** Il ne s'agit pas tellement du poste du président que des nominations par décret. Si, toutefois, le président de Radio-Canada, par exemple, décidait qu'une hausse salariale de 5 p. 100 s'appliquerait à tous les employés non représentés et non syndiqués, le gouvernement pourrait alors intervenir en indiquant qu'il n'est pas sûr que ce soit tout à fait abordable ou que, bien franchement, il n'en est pas question pour des raisons financières. C'est purement hypothétique. Vous avez utilisé l'exemple de Radio-Canada et je l'ai retenu.

**Le sénateur Black :** Le processus accorderait donc au gouvernement un droit d'approbation.

**M. Belovich :** Dans ce cas particulier, oui. Si le gouverneur en conseil indique que c'est le Conseil du Trésor qui approuve les mesures prises par une société d'État à l'égard de ses employés non représentés ou non syndiqués, à ce moment-là la société d'État serait obligée de soumettre au Secrétariat du Conseil du Trésor ses intentions à des fins d'analyse quant aux employés non syndiqués.

**Le sénateur Black :** Si j'ai bien compris, selon la procédure envisagée, le gouvernement aurait à signaler à la société d'État en question qu'il voudrait avoir son mot à dire sur l'échelle salariale. C'est bien cela? Ou bien moi, la société d'État, dois-je vous soumettre la liste des employés et des salaires proposés pour approbation? C'est ce que je cherche à comprendre.

**M. Belovich :** C'est ce que je prévois. Compte tenu de mon expérience, je crois qu'il serait inhabituel que le Conseil du Trésor dispose parallèlement de l'autorité nécessaire à l'égard du personnel syndiqué et non syndiqué, puisque les deux groupes sont intimement liés. Dans le cas du personnel non syndiqué, on pourrait s'attendre à un processus semblable au régime dirigé par le gouverneur en conseil, indiquant que la société XYZ, par exemple, devrait faire approuver notamment les améliorations des conditions d'emploi des employés non représentés ou non syndiqués par le Conseil du Trésor. Ensuite, nous pourrions

say, “What are you looking at? Talk to us. We will tell you what is within the realm of possibility. Ideally what you submit to us is something Treasury Board can say yes to. If not, this could be a long back and forth discussion.”

**Senator Black:** That is your expectation of how the process would work?

**Mr. Belovich:** That is my expectation.

**Senator Black:** Would it cover independent contractors in these organizations?

**Mr. Belovich:** The focus here is solely on the setting of compensation that would otherwise be established by the employer and not contracting relations. It is employer/employee relationship-type stuff.

**Senator Black:** What if I am an on-air personality with CBC but am not an employee? I am a highly paid lacrosse commentator. Would you or the government have any ability to control what is paid to me?

**Mr. Belovich:** Through these proposed changes, I cannot see how that can be affected. Whatever else is out there, I am not an expert on contracting.

**Senator Black:** Just with this.

**Mr. Belovich:** This is solely an employee/employer relationship in terms of compensation.

**Senator Gerstein:** Mr. Belovich, thank you for appearing here. My first question is not directly related to Bill C-60 but comes from the opening comment from our chair. I am fascinated by your title: Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management. That begs the question, is there a senior director of core public administration? I have no idea what either of them might be.

My second question, and I will give it to you now, does relate to Part 3, Division 17. Reference was made that Treasury Board might have an employee present at these hearings. I am surprised, and if you could clarify, that “employee” has such a wide range. I am assuming it must be under the jurisdiction of the secretary of the Treasury Board, but under the secretary, officer? Why is it such a broad description of who might be the observer?

**Mr. Belovich:** We actually thought it was narrower from what it started out with. The short answer is yes, there is a director and senior director of core public administration. The core public administration comprises those individuals and those entities for which Treasury Board is the employer. The non-core public administration comprises the separate agencies. In my portfolio, I also look after the compensation of benefits for the Canadian Forces and for the Royal Canadian Mounted Police.

**Senator Gerstein:** Thank you for that clarification.

dire : « Que pensez-vous faire? Parlez-nous. Nous allons vous dire ce qui est possible. Dans un monde idéal, on soumet un projet au Conseil du Trésor auquel le Conseil peut dire oui. Sinon, il risque d’y avoir une longue série d’échanges. »

**Le sénateur Black :** C’est donc ainsi que vous percevez le processus?

**M. Belovich :** C’est ce que je prévois.

**Le sénateur Black :** Les employés contractuels indépendants seraient-ils visés?

**M. Belovich :** Il est question ici de la rémunération qui serait établie par l’employeur, et non des relations contractuelles. Il s’agit des relations entre les employeurs et les employés.

**Le sénateur Black :** Que se passe-t-il si je suis une des personnalités de Radio-Canada, mais je ne suis pas employé? Je suis un commentateur bien rémunéré spécialisé en lacrosse. Le gouvernement ou le Conseil du Trésor pourrait-il exercer un contrôle sur les sommes qui me sont versées?

**M. Belovich :** Ce scénario n’est pas prévu dans les modifications proposées. Je ne suis point expert dans les relations contractuelles.

**Le sénateur Black :** Seulement dans ce domaine.

**M. Belovich :** Il s’agit uniquement des relations entre les employés et l’employeur au chapitre de la rémunération.

**Le sénateur Gerstein :** Monsieur Belovich, je vous remercie d’être venu aujourd’hui. Ma première question n’a pas de lien direct au projet de loi C-60 mais porte plutôt sur la déclaration liminaire de notre président. Je suis fasciné par votre titre : directeur général de la Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l’Administration publique centrale. Ceci m’amène à la question suivante, y a-t-il un directeur général pour l’Administration publique centrale? Dans les deux cas, j’ignore ce que cela peut représenter.

Je vais poser ma deuxième question tout de suite. Elle porte sur la section 17 de la partie 3. On a dit que le Conseil du Trésor pourrait faire participer un employé aux audiences. Je suis surpris de voir, et j’aimerais que vous nous donniez des précisions à ce sujet, qu’« employé », c’est très large. Je suppose qu’il doit relever de la secrétaire du Conseil du Trésor, mais de l’agent? Pourquoi a-t-on une description aussi vaste de la personne qui pourrait agir à titre d’observateur?

**M. Belovich :** En fait, nous pensions qu’elle était plus limitée qu’elle l’était au départ. Oui, il y a un directeur et un directeur principal dans l’administration publique centrale. L’administration publique centrale inclut les individus et les entités dont le Conseil du Trésor est l’employeur. L’autre partie englobe les organismes distincts. Dans mon portefeuille, je m’occupe également de la rémunération et des avantages sociaux des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada.

**Le sénateur Gerstein :** Je vous remercie de cette précision.

**Mr. Belovich:** In terms of the identity of the individual, we started out thinking it could be someone “under the jurisdiction of” and the lawyers said, “No, we want an employee.” The individual is there to represent the interests of the Treasury Board if Treasury Board is so directed to exercise specific authority by the Governor-in-Council. At the end of the day, the individual has to be accountable under the code of ethics, et cetera, for the Treasury Board Secretariat. It could be any person who is an employee. The reality is that it would need to be someone, obviously, from my line of work; that is, someone who has been involved in collective bargaining and labour relations for enough time that the person sitting there quietly not intervening, not participating and functioning only as eyes and ears with the focus of the Treasury Board’s finance hat as opposed to employee hat; someone who understands what is happening and can perhaps flag in their head that if something is going sideways through the Governor-in-Council direction, it needs to be reported back perhaps to the secretary.

**Senator Gerstein:** I use the term “in reality” what it means. In reality, how big a range is that?

**Mr. Belovich:** How many people are there?

**Senator Gerstein:** I am not thinking how many people as distinct from how many levels of management could that conceivably be within your organization?

**Mr. Belovich:** Oh, several.

**Senator Gerstein:** Several. Not many?

**Mr. Belovich:** We have AS2s and 3s doing administrative support work.

**Senator Gerstein:** That is what you would picture would be the type of individual that might be involved in this?

**Mr. Belovich:** The type of individual I would expect to be at this would be someone that we would call an EX minus 1; that is, a senior administrator who has been doing this for several years in a leadership role and someone who had functioned as a negotiator previously, that kind of idea. It would certainly be someone with a specialty in labour relations and compensation management.

**Senator L. Smith:** How many levels are there?

**Mr. Belovich:** I do not know how many levels there off the top of my head. There are lots. I could not list it. Depending on the group, whether you are an AS, an administrative support person; or an economist, or a computer science, they vary depending on —

**Senator L. Smith:** On average, if you had to make a generalization?

**Mr. Belovich:** Where I work, it is a PE, essentially an analyst compensation-type person. They start at two and go up to six. Then you kick into the EX side of the house and they start at 1 and go up to 5.

**Senator L. Smith:** Those are the levels within that level?

**M. Belovich :** Pour ce qui est de l’identité de l’individu, nous avons d’abord pensé que cela pourrait être quelqu’un qui « relève de » et les avocats on dit « non, nous voulons un employé ». La personne est présente pour représenter les intérêts du Conseil du Trésor si le gouverneur en conseil le charge d’exercer un pouvoir précis. Au bout du compte, la personne doit rendre des comptes selon le code d’éthique, et cetera, pour le Secrétariat du Conseil du Trésor. Il pourrait s’agir de n’importe quel employé. En fait, il faudrait que ce soit évidemment une personne de mon secteur; c’est-à-dire, quelqu’un qui a participé à des négociations collectives et qui a travaillé dans le domaine des relations de travail suffisamment longtemps. Elle n’intervient pas, ne participe pas; elle est en fait les yeux et les oreilles du Conseil du Trésor et se concentre sur l’aspect financier plutôt que d’agir à titre d’employée. C’est une personne qui comprend ce qui se passe et qui retiendra que si quelque chose va de travers pour le gouverneur en conseil, il faut peut-être que ce soit communiqué au secrétariat.

**Le sénateur Gerstein :** J’utilise l’expression « en réalité ». En réalité, quel en est le nombre?

**M. Belovich :** Voulez-vous savoir combien de personnes il y a?

**Le sénateur Gerstein :** Je ne parle pas tant du nombre de personnes que du nombre de niveaux de gestion que peut comprendre votre organisation.

**M. Belovich :** Oh, plusieurs.

**Le sénateur Gerstein :** Plusieurs. Il n’y en a pas tant que cela?

**M. Belovich :** Nous avons les AS2 et les AS3, soit le groupe des services administratifs.

**Le sénateur Gerstein :** Ce sont des employés de ce groupe qu’on pourrait faire participer, à votre avis?

**M. Belovich :** Je pense qu’il s’agirait d’une personne occupant un poste classé au niveau EX moins 1, c’est-à-dire un cadre supérieur qui a un rôle de premier plan depuis plusieurs années et qui a déjà agi à titre de négociateur. Il s’agirait certainement d’un spécialiste en gestion des relations de travail et de la rémunération.

**Le sénateur L. Smith :** Combien y a-t-il de niveaux?

**M. Belovich :** Je n’en suis pas certain. Il y en a beaucoup. Je ne pourrais pas les énumérer. Cela dépend du groupe, s’il s’agit d’un AS, soit d’une personne du groupe des services administratifs, ou d’un économiste ou d’un membre du groupe systèmes d’ordinateurs, cela varie en fonction...

**Le sénateur L. Smith :** Quelle serait la moyenne, si vous deviez généraliser?

**M. Belovich :** Dans mon milieu de travail, c’est un PE, pour l’essentiel, un analyste de la rémunération. Les niveaux vont de deux à six. Il y a ensuite le groupe EX, qui comprend les niveaux un à cinq.

**Le sénateur L. Smith :** Ce sont les niveaux pour le groupe?



**Mr. Belovich:** Those are the levels within. There would be 2, 3, 4, 5, 6 and then 1, 2, 3, 4, 5.

**Senator L. Smith:** In general, how many classifications would there be of different types of employees?

**Mr. Belovich:** I could not tell you off the top of my head. There is another senior director who looks after the same group, but I do not have her portfolio memorized, unfortunately.

**Senator L. Smith:** Thank you.

**The Chair:** I think this is helpful. You indicated that an EX starts at 1 and goes up to 4, but you also mentioned earlier in relation to a question from Senator Gerstein that there is an EX minus 1 in there. How many minus categories do you have?

**Mr. Belovich:** The EX minus 1 is colloquial, in this particular case, for the level 6 person. It is the person immediately subordinate to the entry of the executive cadre.

[Translation]

**Senator Chaput:** I want to make sure I have understood correctly. The act is being amended to allow the Governor-in-Council to direct a Crown corporation to have its negotiating mandate approved. In other words, a Crown corporation can be told that it has to have the Treasury Board's approval before signing a collective agreement; it can also be told to obtain approval before setting the terms and conditions of employment of non-unionized employees. Is that right?

**Mr. Belovich:** Yes.

**Senator Chaput:** These provisions apply to 48 Crown corporations. The decision as to whether or not the organization will be subject to those conditions will be made on a case-by-case basis, is that correct?

**Mr. Belovich:** Yes.

**Senator Chaput:** Is that decision made on a case-by-case basis? Who makes the decision, recommendation or suggestion as to whether the provisions should apply or not? Are there criteria?

[English]

**Mr. Belovich:** There are none that I am aware of, currently. I would anticipate that, ultimately, there will be a senior level in the government that would identify which Crown corporation. In terms of an ongoing process, the Treasury Board of Canada Secretariat works closely with all the Crown corporations constantly. There is a corporate plan, as I mentioned previously.

I would anticipate that were the bureaucrats responsible for a specific Crown corporation's corporate plan to identify concerns with regard to compensation, with regard to financial viability, more broadly with regard to certain compensation decisions, that could be flagged up the chain of command to the secretary. The secretary may signal it to other deputy ministers, and it might get the attention of the government at some point. One would then

**M. Belovich :** Oui. Il y a les niveaux deux à six et un à cinq.

**Le sénateur L. Smith :** En général, combien de catégories y a-t-il pour chaque type d'employés?

**M. Belovich :** Je n'en suis pas certain. Une autre directrice principale s'occupe du même groupe, mais malheureusement, je ne m'en souviens pas.

**Le sénateur L. Smith :** Merci.

**Le président :** Je pense que c'est utile. Vous avez dit que les niveaux du groupe EX vont de un à quatre, mais un peu plus tôt, en réponse à une question du sénateur Gerstein, vous avez également nommé le groupe EX moins 1. Combien y a-t-il de catégories de ce type?

**M. Belovich :** Dans ce cas, « EX moins 1 » est un emploi familier pour les gens du niveau 6. C'est la personne qui occupe un poste directement subordonné aux cadres de direction.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Je veux m'assurer que j'ai bien compris. La loi est modifiée pour permettre au gouverneur en conseil d'ordonner à une société d'État de faire approuver son mandat de négociation, de dire à cette même société d'État qu'elle est tenue d'obtenir l'approbation du Conseil du Trésor avant de conclure une entente collective, et qu'elle pourrait aussi se voir demander une approbation pour fixer les conditions d'emploi quand on parle des employés qui ne sont pas syndiqués. C'est bien cela?

**M. Belovich :** Oui.

**La sénatrice Chaput :** Cette loi vise 48 sociétés d'État. Il est décidé cas par cas si une société va être assujettie à ces conditions-là ou non, n'est-ce pas?

**M. Belovich :** Oui.

**La sénatrice Chaput :** Cette décision est-elle prise au cas par cas? Qui détermine, recommande ou suggère que cela doit être le cas? Y a-t-il des critères?

[Traduction]

**M. Belovich :** À ce que je sache, il n'y en a pas à l'heure actuelle. Je m'attends à ce qu'il y ait, au bout du compte, une personne occupant un poste de niveau supérieur au gouvernement qui déterminera quelles sont les sociétés d'État visées. Pour ce qui est du processus, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada collabore étroitement avec toutes les sociétés d'État de façon continue. Comme je l'ai déjà dit, il y a un plan d'entreprise.

Je suis d'avis que si les bureaucrates sont responsables d'un plan d'entreprise d'une société d'État pour cerner les problèmes concernant la rémunération, la viabilité financière, et de façon plus générale, certaines décisions sur la rémunération, cela pourrait être signalé au secrétariat, qui peut le signaler à d'autres sous-ministres, et cela pourrait retenir l'attention du gouvernement à un moment donné. On peut s'attendre à ce

anticipate that someone on high would reach down and say, “I think we will trigger these particular new provisions for this particular Crown corporation for this period of time.”

[Translation]

**Senator Chaput:** According to what you just said, those organizations were evaluated. If the evaluation revealed any weaknesses or shortcomings in the organization, could it then be subject to the provisions in question?

[English]

**Mr. Belovich:** Based on my understanding, I would just refine that excellent summation ever so slightly to say that the analysis is ongoing and it has been forever and ever; it is a function of what will pop out of that. This is simply a new tool in the government’s tool box to be able to say that this particular Crown corporation has perhaps worried us for a while, for whatever reason, and we would like to go in and take a look around and have a discussion with them on where they are going.

[Translation]

**Senator Chaput:** At that point, would there be a discussion with the organization before it is required to go through those steps?

[English]

**Mr. Belovich:** Absolutely. As someone who has been working with the separate agencies for a number of years now, I could not fathom being able to reach out unilaterally to the Parks Canada Agency and say, “Here is what you are going to do this time. I do not care what is really happening with you or what your problems really are.” That is not the way business is conducted.

We have to understand what matters to them, what makes them tick and what is unique about them. Again, they would not have been set up as a separate agency. In this case, these Crown corporations would not have been set up as Crowns if they could have just been integrated into departments.

We cannot unilaterally swoop in and pretend that we are high and mighty and tell them how to live; it will not work. There is a bit of pull and push there.

[Translation]

**Senator Chaput:** It will require more work. Will you need more staff?

[English]

**Mr. Belovich:** The decision has been made that we will not be requiring more human resources, so we will absorb this as part and parcel of our normal function. That is my understanding at this time. If the government decides in its wisdom to identify a corporation or two, I do not expect it will break any organizations.

qu’une personne haut placée dise « je pense que nous allons appliquer ces nouvelles dispositions dans le cas de telle société d’État pour telle période ».

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Une évaluation de ces institutions a été faite selon ce que vous venez de mentionner. Après l’évaluation, si certaines faiblesses ou lacunes ont été relevées, à ce moment, pourrait-elle être assujettie à cette loi?

[Traduction]

**M. Belovich :** D’après ce que je crois comprendre, et j’interviens légèrement sur cet excellent résumé, l’analyse est en cours et cela dure depuis longtemps; tout dépend de ce qui en émergera. C’est simplement un nouvel outil permettant au gouvernement de dire que pour une raison quelconque, la situation d’une société d’État l’inquiète depuis longtemps et qu’il aimerait discuter avec elle de la suite des choses.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Y aurait-il alors discussions avec cette institution avant qu’elle ne soit obligée de passer à travers ces étapes?

[Traduction]

**M. Belovich :** Absolument. En tant que personne qui collabore avec les différents organismes depuis un certain nombre d’années maintenant, je ne peux m’imaginer qu’on peut agir de façon unilatérale et dire à l’Agence Parcs Canada « voici ce que vous allez faire cette fois-ci; je me moque de ce qui vous arrive ou de vos problèmes réels ». Ce n’est pas comme cela que les choses se déroulent.

Il nous faut comprendre ce qui compte pour les sociétés d’État, leur fonctionnement et ce qui les distingue. Encore une fois, elles n’auraient pas été établies comme des organismes distincts. Dans ce cas, les sociétés d’État n’auraient pas été établies comme telles si on avait pu tout simplement les intégrer dans des ministères.

Nous ne pouvons pas intervenir et prétendre que nous avons le droit de leur dire comment vivre : cela ne fonctionnera pas. Il y a un certain rapport de forces qui entre en jeu.

[Français]

**La sénatrice Chaput :** Cela demandera du travail additionnel. Aurez-vous besoin de plus de personnel?

[Traduction]

**M. Belovich :** Il a été décidé que nous n’aurions pas besoin de ressources humaines supplémentaires; nous assumerons donc le surcroît de travail dans le cadre de nos fonctions normales. C’est ce que je comprends pour l’instant. Si le gouvernement, dans sa sagesse, décide de cibler un organisme ou deux, je ne m’attends pas à ce qu’ils en pâtissent.

If, for some unfathomable reason, all 48 Crown corporations would be subsumed by this new approach suddenly, then certainly there would have to be discussions about incremental resource requirements. However, if this is not to happen frequently and is not to happen for extensive durations, then I cannot imagine that we would need — if anything — more than a resource or two to help us get through the tough parts.

**Senator L. Smith:** How are you presently set up resource-wise to cover your mandate? What do you have in terms of resources?

**Mr. Belovich:** We are pretty lean and mean. I have a staff of 12 people to look after 28 employers. My counterpart has a similar construct except that he also employs all of the core public administration negotiators, so he has more people, but these are people who are out with the bargaining agents at tables constantly.

**Senator L. Smith:** Your people do what, as a role?

**Mr. Belovich:** I have a junior and senior analyst, for example, with the Royal Canadian Mounted Police and two with the Canadian Forces. They are responsible for understanding the entire policy suite for personnel benefits and compensation for each of those organizations. They are responsible for facilitating Treasury Board submissions for pay increases, new benefits, new policies — the Fort McMurray allowance, for example, is the one we did last year — and the cadet recruitment allowance for Depot that was recently renewed for a period of time by the Treasury Board ministers. We work closely with the RCMP for those sorts of things. With the Canadian Forces, it is the same sorts of things. We have heard in the media about hardship and risk allowances in Afghanistan. That is part of my portfolio, so we work closely with the Canadian Forces to ensure those processes are refined and responsive to Canadian Forces' needs.

**Senator L. Smith:** Are those people on-site with those particular organizations?

**Mr. Belovich:** Those people are around the corner from my office at 400 Cooper. As required, we jump on a bus or in a cab and head over to meet people from time to time to ensure we keep our finger on what is making them tick.

**The Chair:** Would you also include oversight of the reaction to the Supreme Court decision — or maybe it was the Federal Court of Appeal decision — in National Defence for the clawback situation on pensions? Is that part of your area?

Si, pour une raison quelconque, les 48 sociétés d'État étaient soudainement subsumées sous cette nouvelle approche, il y aura certainement lieu de discuter du besoin de ressources supplémentaires. Cependant, si cela ne se produit pas fréquemment ou pour une durée prolongée, je ne crois pas que nous aurions besoin de plus qu'une ou deux ressources pour nous aider à traverser le plus difficile, si tant est que nous en ayons besoin.

**Le sénateur L. Smith :** Avez-vous actuellement les ressources nécessaires pour accomplir votre mandat? De quelles ressources disposez-vous?

**M. Belovich :** Nous avons le strict minimum. Je dispose d'un effectif de 12 personnes pour s'occuper de 28 employeurs. Mon homologue se trouve dans une situation semblable, sauf qu'il emploie également tous les principaux négociateurs de l'administration publique. Il est donc responsable d'un plus grand nombre d'employés, mais ce sont des gens qui sont constamment en train de négocier avec les agents négociateurs.

**Le sénateur L. Smith :** Quel est le rôle de vos employés?

**M. Belovich :** J'ai, par exemple, affecté un analyste subalterne et principal à la Gendarmerie royale du Canada et deux auprès des Forces canadiennes. Ils sont chargés de comprendre l'éventail complet de politiques relatives aux avantages sociaux et à la rémunération du personnel de ces organismes. Ils doivent en outre faciliter le processus de présentation au Conseil du Trésor relativement aux augmentations de salaire, aux nouveaux avantages sociaux, aux nouvelles politiques — comme l'affectation pour Fort McMurray, que nous avons faite l'an dernier — et à l'affectation pour le recrutement des cadets à la Division Dépôt que les ministres du Conseil du Trésor ont récemment reconduite pour une certaine période. Nous collaborons étroitement avec la GRC dans ces dossiers. Il en va de même pour les Forces canadiennes. Les médias ont parlé des indemnités de risque et de difficulté en Afghanistan. Ce dossier fait partie de mon portefeuille; nous travaillons donc en étroite collaboration avec les Forces canadiennes pour que ces processus soient parfaitement adaptés aux besoins des Forces canadiennes.

**Le sénateur L. Smith :** Ces employés travaillent-ils sur place, au sein de ces organismes?

**M. Belovich :** Ils sont à proximité de mon bureau, au 400, rue Cooper. Au besoin, nous empruntons l'autobus ou le taxi pour les rencontrer de temps en temps au sujet des questions qui les préoccupent.

**Le président :** Vous occuperiez-vous également de superviser la réaction à la décision de la Cour suprême — à moins que ce ne soit celle de la Cour d'appel fédérale — sur la réduction des pensions à la Défense nationale? Ce dossier relève-t-il de vos compétences?

**Mr. Belovich:** Not of mine, specifically. Treasury Board of Canada Secretariat has a separate sector that deals with pension benefit schemes, disability and whatnot. However, it is certainly within the same umbrella organizations — yes, under the secretary.

**Senator Buth:** Can you provide specific examples of Crown corporations where you are aware that this legislation might have prevented financial issues relative to terms and conditions of employment?

**Mr. Belovich:** I do not have any examples for you, which may have been why they selected me to come here. I am not with the group in Treasury Board that actually works on corporate plans. We are the negotiations types. I do not know specifically, hand on heart, of any particular Crown corporation that is under the microscope.

One would assume that if these provisions are being put in that they are being put in for a reason. However, I do not personally have any insight into a particular Crown corporation.

**The Chair:** Mr. Belovich, we thought you volunteered to be here. I am sure you will next time.

**Senator McInnis:** I sitting here, listening. When I read that this was coming in, I was surprised that it actually was not there in the past. It is important when you have this many Crowns that could go off on their own and negotiate contracts. It was a surprise to me.

When I was in government in Nova Scotia, I used to pretty much know the percentage of the budget in terms of salaries. What would it be in these Crowns?

**Mr. Belovich:** I do not have that figure.

**Senator McInnis:** Generally speaking, would it be 50 per cent or 60 per cent?

**Mr. Belovich:** I do not think it is that high —

**Senator McInnis:** It is not far from it.

**Mr. Belovich:** — but it is a lot of money.

**Senator McInnis:** Yes, it is. If governments will control spending, obviously these are huge budgets for these Crowns. If you are to control on behalf of the taxpayers of Canada, it strikes me that this is just great legislation. I would have thought that it would have been put in place some time ago.

It is not a witch hunt; it is nothing like that. It is just looking after, as the Treasury Board should, the estimates and the costs of government. This is a huge government, as you said, and there are billions and billions of dollars in salaries. These 18 Crowns, or whatever, are extremely important.

**M. Belovich :** Cela ne relève pas de moi précisément. Il y a au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada un secteur qui s'occupe des régimes de pensions, des prestations d'invalidité et d'autres questions afférentes. Ce secteur relève toutefois de la même grande organisation : le secrétariat.

**La sénatrice Buth :** Pouvez-vous nous donner des exemples précis de sociétés d'État où, à ce que vous sachiez, ce projet de loi pourrait avoir évité des problèmes financiers attribuables aux conditions d'emploi?

**M. Belovich :** Je n'ai pas d'exemples à vous donner, ce qui explique peut-être pourquoi c'est moi qu'on a choisi pour comparaître. Je ne fais pas partie du groupe chargé d'examiner les plans organisationnels au Conseil du Trésor. Nous nous occupons des négociations. Je peux toutefois vous jurer que je ne connais pas une société d'État qui soit ciblée.

On pourrait présumer que si ces dispositions sont proposées, c'est pour une raison. Mais je ne sais pas personnellement si une société d'État est visée.

**Le président :** Monsieur Belovich, nous croyions que vous vous étiez porté volontaire pour témoigner. Je suis convaincu que ce sera le cas la prochaine fois.

**Le sénateur McInnis :** Je suis assis ici, à écouter. Quand j'ai lu ce qui se préparait, j'ai été étonné que ces dispositions n'existaient pas par le passé. C'est pourtant important quand il y a tant de sociétés d'État qui peuvent prendre sur elles de négocier des contrats. J'ai été surpris.

Quand je faisais partie du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, je connaissais assez bien le pourcentage du budget qui était affecté aux salaires. Quel serait ce pourcentage pour les sociétés d'État?

**M. Belovich :** Je n'ai pas ce chiffre en main.

**Le sénateur McInnis :** De façon générale, se situerait-il vers 50 ou 60 p. 100?

**M. Belovich :** Je ne crois pas que ce soit si élevé...

**Le sénateur McInnis :** Mais c'est dans ces eaux-là.

**M. Belovich :** ... mais c'est beaucoup d'argent.

**Le sénateur McInnis :** En effet. Si les gouvernements veulent contrôler les dépenses, les sociétés d'État ont à l'évidence des budgets colossaux. Il me semble que si on veut contrôler les dépenses au nom des contribuables, ce projet de loi est formidable. J'aurais cru qu'il aurait été mis en place il y a un certain temps.

Il ne s'agit pas d'une chasse aux sorcières; ce n'est rien de tel. Le Conseil du Trésor se contente d'examiner les budgets et les coûts du gouvernement, comme il se doit de le faire. Le gouvernement est énorme, comme vous l'avez souligné, et dépense des milliards et des milliards de dollars en salaires. Ces 18 sociétés d'État, ou peu importe, sont extrêmement importantes.

I congratulate the government for doing it, because I just would have thought it was there. I was surprised to see this legislation coming in. I think it is a wonderful thing, Mr. Chair.

**The Chair:** Thank you for that.

The Canada Labour Code applies to these various Crown corporations, does it not?

**Mr. Belovich:** Yes, it does, senator.

**The Chair:** Would this legislation replace part of the Canada Labour Code, or supplement it?

**Mr. Belovich:** It would not. We were given clear direction that we were not to supplant any of the authorities, rights and responsibilities within the Canada Labour Code. There is language within the changes being proposed that specifically say that directors are obliged to effect orders from the Treasury Board. It goes on to say that directors are indemnified if they act in good faith in concurrence with their duties under the Financial Administration Act.

It is all linked back to the Canada Labour Code. This is not about replacing that in any way, shape or form. If a bargaining agent in the process should determine that somehow this is unfair labour practice, they would be within their rights to exercise, under the Canada Labour Code, whatever provisions were there to pursue that. That is again to reinforce the intent to support the Canada Labour Code, which is why one of the other provisions here specifically says if an employee of the Treasury Board is directed to attend, then that employee has a right to be there. That is to anticipate those types of considerations and concerns.

**The Chair:** Thank you very much. I think you have explained these sections very well and succinctly. We appreciate your attention and for coming back a second time to help us get through it.

We will be going to Division 18 next. This section is Keeping Canada's Economy and Jobs Growing Act. We are amending that particular act. We will find out shortly, but it is just section 233. I think it is only one section.

We are very pleased to welcome Sébastien Badour, Principal Advisor, Policy and Communications, Policy and Planning, from Infrastructure Canada; Louise Atkins, Director of Planning, Monitoring and Reporting, from Aboriginal Affairs and Northern Development; and from the Department of Finance, we have Ross Ezzeddin, Director, Sector Policy Analysis, Economic Development and Corporate Finance.

**Ross Ezzeddin, Director, Sector Policy Analysis, Economic Development and Corporate Finance, Department of Finance Canada:** I am here in place of Ms. Lajoie.

**The Chair:** We are happy you are here. Will you be giving us a background on this particular division?

**Mr. Ezzeddin:** Yes.

Je félicite le gouvernement d'agir comme il le fait, car j'aurais cru que cette mesure législative existerait déjà. J'ai été étonné quand le projet de loi a été déposé. Je considère que c'est une initiative remarquable, monsieur le président.

**Le président :** Je vous en remercie.

Le Code canadien du travail s'applique aux sociétés d'État, n'est-ce pas?

**M. Belovich :** En effet, sénateur.

**Le président :** Est-ce que le projet de loi le remplacerait en partie ou y ferait complément?

**M. Belovich :** Il ne le remplacerait pas. On nous a clairement indiqué de ne pas supplanter les pouvoirs, les droits et les responsabilités figurant dans le Code canadien du travail. Les modifications proposées stipulent expressément que les administrateurs sont tenus d'exécuter les ordres du Conseil du Trésor. Ils sont donc indemnisés s'ils agissent de bonne foi, conformément aux devoirs qui sont les leurs en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Tout revient au Code canadien du travail. Il ne s'agit pas de le remplacer en quoi que ce soit. Si un agent négociateur détermine au cours du processus qu'il est en présence d'une pratique déloyale de travail, il aurait le droit, en vertu du Code canadien du travail, de se prévaloir de n'importe quelle disposition pour entamer des poursuites. L'objectif consiste ici encore à renforcer l'intention du Code canadien du travail. Voilà pourquoi une autre disposition indique précisément que si on demande à un employé du Conseil du Trésor d'être présent, ce dernier a le droit d'être là afin d'anticiper ce genre de considérations et de préoccupations.

**Le président :** Merci beaucoup. Je crois que vous avez fort bien, et succinctement, expliqué ces dispositions. Nous vous remercions de nous avoir accordé votre attention et d'avoir comparu une nouvelle fois pour nous aider dans le cadre de notre examen.

Nous passerons maintenant à la section 18, qui concerne la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada, que nous modifions. Nous verrons bientôt ce qu'il en est, mais seul l'article 233 est visé. Je crois que ce n'est qu'un seul article.

Nous sommes ravis de souhaiter la bienvenue à Sébastien Badour, conseiller principal, Politiques et communications, Politiques et planification, à Infrastructure Canada; Louise Atkins, directrice de la planification, surveillance et production de rapports, à Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; et Ross Ezzeddin, directeur, Analyse de la politique sectorielle, Développement économique et finances intégrées, à Finances Canada.

**Ross Ezzeddin, directeur, Analyse de la politique sectorielle, Développement économique et finances intégrées, ministère des Finances Canada :** Je témoigne à la place de Mme Lajoie.

**Le président :** Nous sommes heureux de vous compter parmi nous. Nous donneriez-vous des explications sur l'article visé?

**M. Ezzeddin :** Oui.

**The Chair:** You have the floor.

**Mr. Ezzeddin:** As mentioned, this division consists only of clause 233 and it would amend the Keeping Canada's Economy and Jobs Growing Act of 2011 related to the Gas Tax Fund. As members of the committee are likely aware, the Gas Tax Fund is one of the mechanisms through which the government provides support for infrastructure. In this case it is stable, predictable funding specifically for municipal infrastructure.

The amendments contained in Bill C-60 are for two purposes. First, they would allow for increases to the sum that may be paid under the Keeping Canada's Economy and Jobs Growing Act for the purposes of the Gas Tax Fund. Economic Action Plan 2013 proposes to index the Gas Tax Fund at 2 per cent per year starting in 2014-15, with the increases to be applied in \$100 million increments.

As it stands now, the current legislation defines the sum that can be paid under the Gas Tax Fund at \$2 billion per year. The amendments would increase this sum by \$100 million per year when an underlying calculation, which is defined as the initial sum of \$2 billion increased annually by 2 per cent, reaches the next \$100 million threshold.

Overall, these increases will provide an additional \$1.8 billion in funding over the next 10 years. The brief material you have been provided gives a numerical example of how this works, but I can work you through that at the end of my presentation.

The second purpose of the amendments is to allow for sums to be paid under the statutory authority on the requisition of the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development. As was mentioned yesterday, the minister's legal title is still the Minister of Indian Affairs and Northern Development, so that is what is actually contained in the bill. Economic Action Plan 2013 proposes that funding will be allocated within the Gas Tax Fund to First Nations infrastructure based on First Nations population on reserve. This allocation will be delivered through the First Nation Infrastructure Fund, which is a program managed by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. The amount for First Nations infrastructure will be set in terms and conditions that will be approved by Treasury Board.

For a bit more detail in terms of how this mechanically works in the bill, clause 233 essentially creates subsections under section 161 of the Keeping Canada's Economy and Jobs Growing Act. Subsection 161(1) replaces the previous section 161 to allow for sums to be paid on the requisition of Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development. It

**Le président :** Vous avez la parole.

**M. Ezzeddin :** Comme le président l'a indiqué, cette section concerne uniquement l'article 233 afin de modifier la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada de 2011 en ce qui concerne le Fonds de la taxe sur l'essence. Comme les membres du comité le savent probablement, le Fonds de la taxe sur l'essence est un des mécanismes grâce auxquels le gouvernement appuie l'infrastructure. Dans le cas présent, il s'agit d'un financement stable et prévisible destiné exclusivement aux infrastructures municipales.

Les modifications que comprend le projet de loi C-60 ont un double objectif. Elles permettraient d'abord d'augmenter la somme pouvant être versée en vertu de la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada au titre du Fonds de la taxe sur l'essence. Dans le Plan d'action économique de 2013, il est proposé d'indexer ce fonds de 2 p. 100 par année à compter de l'exercice 2014-2015 en procédant à des augmentations graduelles de 100 millions de dollars.

Actuellement, la loi stipule que la somme payée au titre du Fonds de la taxe sur l'essence est de 2 milliards de dollars par année. La modification ferait augmenter cette somme de 100 millions de dollars par année quand une formule sous-jacente, indiquant que la somme initiale de 2 milliards de dollars augmentera de 2 p. 100 par année, atteint le seuil suivant de 100 millions de dollars.

De façon générale, ces augmentations se traduiront par un financement supplémentaire de 1,8 milliard de dollars au cours des 10 prochaines années. Le document d'information que vous avez reçu donne un exemple numérique de la manière dont le calcul fonctionne, mais je peux vous l'expliquer à la fin de mon exposé.

Les modifications visent en outre à autoriser le versement de sommes en vertu du pouvoir d'origine législative et à la demande du ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien. Comme on l'a indiqué hier, le titre légal de ce dernier est toujours celui de ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien; voilà pourquoi c'est celui qui figure dans le projet de loi. Le Plan d'action économique de 2013 prévoit que le financement sera accordé aux Premières Nations au titre du Fonds de la taxe sur l'essence en fonction de la population vivant sur la réserve. Cette affectation sera versée dans le cadre du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations, un programme géré par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Le montant affecté aux infrastructures des Premières Nations sera fixé selon des modalités qui seront approuvées par le Conseil du Trésor.

Pour expliquer un peu plus en détail la mécanique du projet de loi, l'article 233 crée essentiellement un paragraphe sous l'article 161 de la Loi sur le soutien de la croissance de l'économie et de l'emploi au Canada. Le paragraphe 161(1) remplace l'ancien article 161 afin d'autoriser le versement de sommes à la demande du ministre des Affaires autochtones et du

removes the reference to a permanent sum of no more than \$2 billion per year and replaces it by a reference to a new subsection 161(2).

The new subsection provides for the sum that may be paid under the Gas Tax Fund to be increased by \$100 million when the underlying calculation defined in the next subsection, 161(3), reaches the next \$100 million threshold.

Finally, the new subsection 161(3) provides the formula for the underlying calculation to determine the amount that may be paid in subsection 161(2) and that is a formula that reads  $A \times 1.02$  to the power of B, where A is \$2,000,000,000 and B is the number of years over which the increases compound starting in 2014-15.

**The Chair:** Does that formula provide for compounding after the \$100 million is added after three years? According to my calculations, it will take three years before anything is added; is that correct?

**Mr. Ezzeddin:** That is correct.

**The Chair:** After the fourth year, it is \$2 billion plus \$100 million that has been put in there, and then there is 2 per cent of that that will start happening for the future?

**Mr. Ezzeddin:** The underlying calculation is not effected, so the underlying calculation after the third year is, I think, \$2.122 billion. It is that amount that will continue to be indexed going forward.

**The Chair:** It is compounded.

**Mr. Ezzeddin:** Yes, that is correct. You do not start over each time; the increment is applied on top.

**The Chair:** That is important from the municipality's point of view to understand. There is a built-in growth factor for them as well.

**Mr. Ezzeddin:** That is correct.

**Senator Callbeck:** That \$2 billion is coming from the Consolidated Revenue Fund rather than a special fund set aside that has the federal taxes, right?

**Mr. Ezzeddin:** That is correct, yes.

**Senator Callbeck:** Does the \$2 billion have any relationship to the amount of money collected by the federal government through the taxes on gasoline, or is this the figure that was established?

**Sébastien Badour, Principal Advisor, Policy and Communications, Policy and Planning, Infrastructure Canada:** Roughly speaking, it is equivalent to revenues from 5 cents of the gas tax. The total of the gas tax is 10 cents, so \$2 billion is the equivalent of 5 cents.

**Senator Callbeck:** Basically, the federal government is giving the municipalities 50 per cent.

Développement du Nord canadien. Il élimine en outre la référence à une somme permanente maximale de 2 milliards de dollars par année et la remplace par un renvoi au nouveau paragraphe 161(2).

Le nouveau paragraphe prévoit que la somme pouvant être payée au titre du Fonds de la taxe sur l'essence augmentera de 100 millions de dollars quand la formule sous-jacente figurant au paragraphe 161(3) suivant atteint le seuil de 100 millions de dollars.

Enfin, le paragraphe 161(3) indique la formule pour le calcul servant à déterminer le montant qui sera versé en vertu du paragraphe 161(2). Cette formule est la suivante :  $A \times 1,02$  à la puissance B, où A représente 2 000 000 000 \$ et B, le nombre d'années au cours desquelles l'augmentation composée s'applique à partir de 2014-2015.

**Le président :** Cette formule comprend-elle la capitalisation après l'ajout du montant de 100 millions de dollars au bout de trois ans? Selon mes calculs, il s'écoulera trois ans avant qu'il ne s'ajoute quelque chose. Est-ce exact?

**M. Ezzeddin :** Oui.

**Le président :** Après la quatrième année, le montant est de 2 milliards de dollars plus 100 millions de dollars, après quoi une indexation de 2 p. 100 commencera à s'appliquer dans l'avenir?

**M. Ezzeddin :** Le calcul sous-jacent n'est pas influencé. Ainsi, après trois ans, le montant est de 2,122 milliards de dollars, je crois. C'est ce montant qui continuera d'être indexé dans l'avenir.

**Le président :** C'est un montant composé.

**M. Ezzeddin :** Oui, en effet. On ne repart pas chaque fois depuis le début. L'augmentation s'applique au montant composé.

**Le président :** Il importe que les municipalités le comprennent. Il y a un facteur de croissance intégré pour elles également.

**M. Ezzeddin :** C'est exact.

**La sénatrice Callbeck :** Ce montant de 2 milliards vient du Trésor et non d'un fonds spécial réservé tiré des taxes fédérales, n'est-ce pas?

**M. Ezzeddin :** En effet, oui.

**La sénatrice Callbeck :** Ce montant de 2 milliards de dollars a-t-il un lien avec les sommes recueillies par le gouvernement fédéral sous la forme de la taxe sur l'essence ou s'agit-il d'un montant qu'on a établi?

**Sébastien Badour, conseiller principal, Politiques et communications, Politiques et planification, Infrastructure Canada :** Grosso modo, il équivaut aux revenus de 5 p. 100 de la taxe sur l'essence. Le total de cette taxe est de 10 cents; le montant de 2 milliards de dollars est donc l'équivalent de 5 cents.

**La sénatrice Callbeck :** Essentiellement, le gouvernement fédéral donne 50 p. 100 aux municipalités.

**Mr. Badour:** It is a rough relationship. That was the relationship when it was introduced in 2005.

**Senator Callbeck:** It is based on per capita, right?

**Mr. Badour:** It is the current formula for this year and the government still has not decided on the formula starting next year. The current formula, the total amount nationally is \$2 billion a year. P.E.I. and the territories each get \$15 million and the rest is allocated among the other nine provinces and First Nations on a per capita basis. It is largely per capita, but there is a base amount for P.E.I. and the territories.

**Senator Callbeck:** That is good to hear.

It goes to the municipalities. I assume the cheque goes from the federal government to the province, and it allocates it to the municipalities. Does the municipality have to be a certain size in order to take advantage of this tax refund?

**Mr. Badour:** Typically in most jurisdictions pretty much every municipality gets a Gas Tax Fund allocation. The exact formula in each province or territory varies. In some provinces, some is allocated based on transit ridership and the rest is per capita. In other provinces there is a base amount irrespective of the size of the municipality, and the rest is a per capita amount. There are huge variations across the country, but pretty much every municipality gets an allocation.

**Senator Callbeck:** Is that up to the province or is it worked out with the federal government?

**Mr. Badour:** It is set out in the funding agreements that Canada signs with the provinces and territories.

**Senator Black:** I have a couple of basic questions so I can understand more fully what you have shared with us. Is this new money?

**Mr. Ezzeddin:** In what sense?

**Senator Black:** In terms of infrastructure, the application of funds for the gas tax. Is this something new that is being proposed here?

**Mr. Ezzeddin:** What is new is that starting in 2014-15 the amounts are amounts that were not part of the previous infrastructure plan and the indexation of the scheduled increases are also new.

**Senator Black:** Starting in 2014-15 it is a new \$2 billion or 5 cents a litre as you indicated. Is that correct?

**M. Badour :** C'est approximatif. C'était ainsi quand la mesure a été adoptée en 2005.

**La sénatrice Callbeck :** On se base sur le nombre d'habitants, n'est-ce pas?

**M. Badour :** C'est là la formule qui s'applique cette année, et le gouvernement n'a pas encore déterminé quelle sera celle qui commencera à s'appliquer l'an prochain. Selon la formule actuelle, le montant total pour le pays est de 2 milliards de dollars. L'Île-du-Prince-Édouard et les territoires obtiennent chacun 15 millions de dollars et le reste est réparti entre les neuf provinces et les Premières Nations en fonction du nombre d'habitants. L'affectation est donc largement fondée sur le nombre d'habitants, mais il y a un montant de base pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires.

**La sénatrice Callbeck :** C'est bon à entendre.

Les fonds vont aux municipalités. Je présume que le gouvernement fédéral les remet aux provinces, qui les affectent aux municipalités. Ces dernières doivent-elles avoir une certaine taille pour pouvoir se prévaloir de ces fonds tirés de la taxe sur l'essence?

**M. Badour :** Dans la plupart des provinces, presque toutes les municipalités reçoivent habituellement une affectation du Fonds de la taxe sur l'essence. La formule exacte varie d'une province ou d'un territoire à l'autre. Dans certaines provinces, les sommes sont affectées en fonction du nombre de personnes qui utilisent le transport en commun, et le reste selon le nombre d'habitants. D'autres provinces accordent un montant de base sans égard à la taille de la municipalité, et le reste en fonction du nombre d'habitants. Les méthodes varient grandement d'une région à l'autre, mais presque toutes les municipalités reçoivent des fonds.

**La sénatrice Callbeck :** Est-ce la province qui décide ou est-ce que les modalités sont fixées de concert avec le gouvernement fédéral?

**M. Badour :** Les modalités sont établies dans les ententes de financement conclues entre le gouvernement du Canada et les provinces et territoires.

**Le sénateur Black :** J'ai quelques questions élémentaires pour mieux comprendre ce que vous nous avez dit. S'agit-il de nouveaux fonds?

**M. Ezzeddin :** En quel sens?

**Le sénateur Black :** En ce qui concerne l'infrastructure et l'application des fonds tirés de la taxe sur l'essence. Propose-t-on quelque chose de nouveau?

**M. Ezzeddin :** Ce qui est nouveau, c'est ce qui commence en 2014-2015, c'est-à-dire les montants qui n'étaient pas prévus dans le plan d'infrastructure précédent, ainsi que l'indexation des augmentations.

**Le sénateur Black :** À compter de 2014-2015, il y a un nouveau financement de 2 milliards de dollars ou de 5 cents le litre. Est-ce exact?



**Mr. Ezzeddin:** It was not part of the previous infrastructure plan or the current Building Canada Plan.

**Mr. Badour:** When the program was introduced in 2005, 10 cents gave you \$4 billion. Since then, there has been a bit of movement. There was never a hard direct relationship; so like I said, it was a rough link. That was when the program was introduced in 2005.

**Senator Black:** The point that I want clarification on is that in 2014-15 this is new money, an extra \$2 billion for infrastructure projects for the identified parties.

**Mr. Ezzeddin:** In 2013-14 municipalities are receiving \$2 billion from the program in the current fiscal year. They will receive \$2 billion again in 2014-15 and the first increase from that amount will be in 2016-17.

**Senator Black:** The answer to the question I am asking is: No, it is not new money; it is an existing program.

**Mr. Ezzeddin:** In terms of comparing the levels that is correct. This is an existing program.

**Senator Black:** If I were the Mayor of Saskatoon, would I anticipate an opportunity to access larger amounts of money from this funding for buses or sewers or other infrastructure needs?

**Mr. Badour:** The first step will be to determine how the national amount will be allocated amongst the provinces, territories and First Nations. The second step will be for Canada to negotiate with Saskatchewan an allocation formula for the Saskatchewan allocation.

**Senator Black:** Part of the mix is provinces as well municipalities. If I am the Province of Alberta and I want to build a high speed train between Calgary and Edmonton, I could talk to you about it.

**Mr. Badour:** This program is strictly for municipal and First Nations infrastructure. We do not cover provincial infrastructure, unless it is municipal-type assets that, on an exceptional basis, are delivered by a province. Those are exceptions. This is for municipal and First Nations infrastructure.

**Senator Black:** In the last part of 161(1), I read, “to provinces, territories, municipalities, municipal associations . . . and First Nations . . .” I would have read that to be broader than just municipalities.

**Mr. Badour:** Those are the recipients. Under the current program, the initial recipients of the federal money tend to be the provinces and territories. They are essentially a flow-through for the funds to be allocated to the municipalities. The wording at

**M. Ezzeddin :** Cela ne figurait pas dans le plan d'infrastructure précédent ou le Plan Chantiers Canada.

**M. Badour :** Quand le programme a été instauré en 2005, 10 cents donnaient 4 milliards de dollars. Les choses ont quelque peu évolué depuis. Jamais il n'y a eu de lien direct tangible. Comme je l'ai indiqué, le rapport était approximatif quand le programme a été établi en 2005.

**Le sénateur Black :** Ce que je veux éclaircir, c'est qu'en 2014-2015, ce sont de nouveaux fonds, un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars destiné aux projets d'infrastructure de certaines parties.

**M. Ezzeddin :** En 2013-2014, les municipalités reçoivent 2 milliards de dollars au cours du présent exercice. Elles recevront le même montant en 2014-2015, et la première augmentation s'appliquera en 2016-2017.

**Le sénateur Black :** La réponse à la question que je pose est : non, ce ne sont pas de nouveaux fonds, mais un programme existant.

**M. Ezzeddin :** Si on compare les niveaux, c'est exact. Il s'agit d'un programme existant.

**Le sénateur Black :** Si j'étais maire de Saskatoon, pourrais-je m'attendre à avoir l'occasion d'accéder à des sommes d'argent plus substantielles dans le cadre de ce fonds afin de financer des autobus, des égouts ou d'autres besoins en matière d'infrastructure?

**M. Badour :** Il faudrait d'abord déterminer comment le montant national sera réparti entre les provinces, les territoires et les Premières Nations. Le gouvernement fédéral négociera ensuite avec la Saskatchewan une formule afin de déterminer l'affectation que cette dernière recevra.

**Le sénateur Black :** Les provinces et les municipalités font donc partie de l'équation. Si je représente la province de l'Alberta et souhaite construire un train à grande vitesse entre Calgary et Edmonton, je pourrais vous en parler.

**M. Badour :** Ce programme s'adresse strictement aux infrastructures des municipalités et des Premières Nations. Il ne couvre pas les infrastructures provinciales, à moins qu'il ne s'agisse de biens de type municipal qui sont exceptionnellement construits par la province. Ce sont des exceptions. Les fonds sont réservés aux infrastructures des municipalités et des Premières Nations.

**Le sénateur Black :** À la fin du paragraphe 161(1), je lis « aux provinces, territoires, municipalités et associations municipales... et Premières nations ». Il me semble qu'il n'y a pas que les municipalités.

**M. Badour :** Ce sont les bénéficiaires. Aux termes du programme actuel, ce sont les provinces et territoires qui tendent à être les bénéficiaires initiaux du financement fédéral. Elles font essentiellement office d'intermédiaires pour verser les

the very end specifies that the purpose of the funding is for municipal, regional and First Nations infrastructure.

**Senator Black:** Good. That is helpful.

**The Chair:** I note the section that Senator Black was referring to states “may be paid.” Presumably if the federal government cannot arrange a distribution agreement with the province, then it will not be paid. Is that reason for the word “may” rather than “shall?”

**Mr. Badour:** One reason, yes. Before we can flow the funds, we need funding agreements with the provinces and territories.

A second reason may be that historically when a province does not respect certain terms of a funding agreement, for example, we may withhold the funds in a given year until they rectify the problem. In that year, for example, we would be paying less than the amount provided under the legislation because we are holding back the funds until they fix the problem.

**The Chair:** Is there a matching requirement in the existing funding agreements?

**Mr. Badour:** No. Under the existing funding agreements, federal cost-sharing can go up to 100 per cent.

**The Chair:** Is it determined province by province?

**Mr. Badour:** No. It is done nationally. For projects from Newfoundland to British Columbia to Nunavut, the cost-sharing many provisions are the same.

**The Chair:** You indicated that you are in negotiations for the next round of funding. Is that right?

**Mr. Badour:** We will have to negotiate, but we will not be able to start the formal negotiations before the bill passes and Treasury Board approves the terms and conditions of the program.

**Senator Buth:** Is this the first time that First Nations are being included?

**Mr. Badour:** Since its inception the Gas Tax Fund has had a First Nations allocation.

**Senator Buth:** Why is the addition of the Minister of Indian Affairs in the bill?

**Mr. Ezzeddin:** At the time that the legislation was put in place two years ago, it was not clear what the mechanics would be to deliver that allocation. Now it is clear in the budget that it will be delivered by a program managed by the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development. He or she needs to be named in the bill in order to effect that management.

fonds affectés aux municipalités. Le dernier passage précise que le financement est destiné aux infrastructures des municipalités, des régions et des Premières Nations.

**Le sénateur Black :** Bien. Voilà qui éclaire notre chandelle.

**Le président :** Je remarque que la disposition dont parle le sénateur Black indique « peut être payée ». Il y a lieu de croire que si le gouvernement fédéral ne peut conclure une entente de versement avec la province, les sommes ne sont pas payées. Est-ce la raison pour laquelle on emploie « peut être » plutôt que « sera »?

**M. Badour :** C’est effectivement une raison. Avant de pouvoir verser les fonds, nous devons conclure une entente de financement avec les provinces et territoires.

C’est peut-être également en raison du fait que par le passé, quand, par exemple, une province ne respectait pas certaines conditions d’une entente de financement, nous pouvions retenir les fonds pendant une année donnée jusqu’à ce qu’elle rectifie le problème. Au cours de cette année-là, nous paierions moins que le montant prévu par la loi parce que nous retiendrons les fonds jusqu’à ce que le problème soit corrigé.

**Le président :** Les ententes de financement prévoient-elles un financement de contrepartie?

**M. Badour :** Non. Les ententes de financement actuelles indiquent que le gouvernement fédéral peut assumer jusqu’à 100 p. 100 des coûts.

**Le président :** Cet aspect est-il déterminé province par province?

**M. Badour :** Non, on le fait à l’échelle nationale. Pour les projets de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique en passant par le Nunavut, bien des dispositions sont les mêmes au chapitre du partage des coûts.

**Le président :** Vous avez indiqué que vous êtes en négociation pour la prochaine phase de financement. Est-ce le cas?

**M. Badour :** Nous devons négocier, mais nous ne pourrions pas commencer les pourparlers officiels avant que le projet de loi ne soit adopté et que le Conseil du Trésor n’approuve les modalités du programme.

**La sénatrice Buth :** Est-ce la première fois que les Premières Nations sont incluses?

**M. Badour :** Depuis son instauration, le Fonds de la taxe sur l’essence prévoit du financement pour les Premières Nations.

**La sénatrice Buth :** Pourquoi ajouter le ministre des Affaires indiennes dans le projet de loi?

**Mr. Ezzeddin :** Quand la mesure législative a été mise en place il y a deux ans, on ne savait pas clairement quels mécanismes on utiliserait pour verser les fonds. Il est maintenant clairement indiqué dans le budget qu’on passera par l’entremise d’un programme géré par le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord canadien. Il ou elle doit donc figurer dans le projet de loi pour être investi de cette responsabilité.

**Senator Buth:** You made a comment about how the dollars are divided, \$15 million each to P.E.I. and the Northwest Territories, and the rest between the remaining provinces and territories. What about First Nations? How is that amount determined?

**Mr. Badour:** That is the current allocation formula. In terms of First Nations, we treat them like a province. We calculate using population data from AANDC to tally up the population, which is roughly 400,000. We base their per capita allocation on that population.

**Senator Black:** I want to confirm that the allocation for provinces is based on per capita. Is that how it will be done?

**Mr. Badour:** I cannot speak to the funding starting next year because the government has not made a decision on the allocation formula.

**Senator Black:** What was it historically?

**Mr. Badour:** Historically, P.E.I. and each of the territories receive a base amount. The rest of the funding is allocated among the rest of the provinces and First Nations on an equal per capita basis.

**Senator Wells:** Is the money destined for each municipality or will it be dependent on a provincial list for specific municipalities?

**Mr. Badour:** The funding agreements have an allocation formula. Historically, the formulas have been such that pretty much every municipality has an allocation.

**Senator Wells:** Are there incorporated municipalities?

**Mr. Badour:** Yes, there are incorporated municipalities, and we have been trying to cover unincorporated municipalities as well, sometimes through the province.

**Senator Wells:** Not every municipality may have projects ready. Can that money destined for a specific municipality be banked or does it have to be disbursed on a project-specific basis?

**Mr. Badour:** Under the current program, the funding can be banked.

**Senator Callbeck:** I have a quick question on the allocation. You said that it has not been determined for this year. You mentioned that last year Prince Edward Island was guaranteed \$15 million. How often does this allocation formula change?

**Mr. Badour:** The allocation until this year is set. Starting in 2014-15, depending on when we negotiate agreements with the provinces, we would need to determine the allocation of the funding. In this case, we have not made a decision on the

**La sénatrice Buth :** Vous avez indiqué que les fonds sont répartis en accordant un montant de 15 millions de dollars à l'Île-du-Prince-Édouard et aux Territoires du Nord-Ouest, et en répartissant le reste entre les autres provinces et territoires. Qu'en est-il des Premières Nations? Comment leur montant est-il déterminé?

**M. Badour :** On utilise la formule d'affectation actuelle. Nous traitons les Premières Nations comme une province. Nous calculons le montant en utilisant les données d'AADNC pour déterminer la population, qui est d'environ 400 000 personnes, puis nous déterminons l'affectation en fonction de cette population.

**Le sénateur Black :** Je veux confirmer que l'affectation des provinces est déterminée en fonction de la population. Est-ce ainsi qu'on procédera?

**M. Badour :** Je ne peux le dire pour le financement qui commencera l'an prochain, car le gouvernement n'a pas pris de décision au sujet de la formule d'affectation.

**Le sénateur Black :** Comment faisait-on jusqu'à présent?

**M. Badour :** Habituellement, l'Île-du-Prince-Édouard et chacun des territoires reçoivent un montant de base. Le reste du financement est réparti entre les autres provinces et les Premières Nations en fonction de la population.

**Le sénateur Wells :** Les fonds sont-ils destinés à chaque municipalité ou est-ce que le versement s'effectuera en fonction d'une liste provinciale de certaines municipalités?

**M. Badour :** Les ententes de financement contiennent une formule d'affectation. Par le passé, ces formules ont fait en sorte que presque toutes les municipalités ont reçu des fonds.

**Le sénateur Wells :** S'agit-il de municipalités constituées en corporation?

**M. Badour :** Oui, ce sont des municipalités constituées en corporation, et nous avons tenté d'englober également celles qui ne le sont pas, en passant parfois par l'entremise de la province.

**Le sénateur Wells :** Toutes les municipalités n'ont peut-être pas de projets prêts à être entrepris. Est-il possible de réserver les fonds qui leur sont destinés ou doivent-ils être versés pour chaque projet?

**M. Badour :** Le programme actuel nous permet de réserver les fonds.

**La sénatrice Callbeck :** J'ai une brève question sur l'affectation. Vous avez indiqué qu'elle n'avait pas été déterminée pour la présente année. Vous avez également précisé que l'an dernier, l'Île-du-Prince-Édouard s'était vue accorder 15 millions de dollars. À quelle fréquence la formule d'affectation change-t-elle?

**M. Badour :** L'affectation est fixée jusqu'à cette année. À compter de 2014-2015, dépendamment du moment où nous négocierons des ententes avec les provinces, nous devons déterminer l'affectation du financement. Dans le cas présent,

allocation formula or on the time frame of the agreements. However, the time frame of the new Building Canada Plan is 10 years; and this initiative is part of that plan.

**Senator Chaput:** Is it a 10-year agreement?

**Mr. Badour:** A final decision has not been made on that. I can say only that it is part of the new Building Canada Plan, which has a 10-year time frame.

**Senator Chaput:** How many years was the previous agreement based on?

**Mr. Badour:** It started in 2005. The initial agreement was from 2005-10 and was extended for another four years to 2014. There has been one agreement that was amended and extended. The agreement covered 2005-14.

**Senator Chaput:** Is all of the money to be spent in this five-year time frame of the agreement? If in the last year there is money left, do they keep it or is it taken back?

**Mr. Badour:** It would not be taken back.

**Senator Black:** I have a question that arose from something that Senator Callbeck raised. In terms of the infrastructure projects funded under this program, does the Government of Canada prioritize what types of infrastructure they want the money spent on?

**Mr. Badour:** The federal government sets eligible categories, such as public transit and local roads. We will be expanding them as per the economic action plan 2013. We only set the categories. Within those categories, municipalities can choose which projects to go forward with based on their priorities.

**Senator Black:** That is helpful. Are you able to share with us what those categories are?

**Mr. Badour:** Sure. They are in the budget, but I can provide that information.

**The Chair:** That concludes all senators who have indicated an interest in understanding Division 18. I thank each of the witnesses for being here. We appreciate your help in understanding this division.

Colleagues, that is the end of the bill. There is a schedule, but I do not think you want to go through the schedule of items that appear as I do not think it would be helpful to us.

The next step will be to talk about areas either outside or within government that have been or will be impacted by this proposed legislation. If there are any witnesses that you would like to hear from, please let the steering committee know as quickly as possible because we expect to get under way with witnesses soon with a view to trying to finish Bill C-60 by the end of next week, other than the report. That is what we are working

nous n'avons pas pris de décision au sujet de la formule d'affectation ou de la durée des ententes. Le Plan Chantiers Canada, dont fait partie cette initiative, est toutefois d'une durée de 10 ans.

**La sénatrice Chaput :** S'agit-il d'une entente de 10 ans?

**M. Badour :** Aucune décision finale n'a été prise à cet égard. Tout ce que je peux dire, c'est qu'elle fait partie du Plan Chantiers Canada, qui est d'une durée de 10 ans.

**La sénatrice Chaput :** Quelle était la durée de l'entente précédente?

**M. Badour :** Elle a commencé en 2005. L'entente initiale couvrait la période allant de 2005 à 2010 et a été prolongée pour quatre ans, jusqu'en 2014. Il s'agissait d'une seule entente, qui a été modifiée et prolongée pour aller de 2005 à 2014.

**La sénatrice Chaput :** Tous les fonds doivent-ils être dépensés au cours des cinq ans que couvre l'entente? S'il reste de l'argent la dernière année, est-ce que les bénéficiaires le gardent ou est-ce que le gouvernement le récupère?

**M. Badour :** Les fonds ne seraient pas récupérés.

**Le sénateur Black :** J'ai une question concernant un point que la sénatrice Callbeck a soulevé. En ce qui concerne les projets d'infrastructure financés dans le cadre de ce programme, le gouvernement fédéral a-t-il établi des priorités au chapitre des types d'infrastructure qu'il souhaite financer?

**M. Badour :** Il établit des catégories de projets admissibles, comme le transport en commun et les routes locales. Nous en ajouterons en fonction du plan d'action économique de 2013. Nous ne pouvons qu'établir les catégories, parmi lesquelles les municipalités peuvent choisir des projets à réaliser en fonction de leurs priorités.

**Le sénateur Black :** Voilà qui nous aide. Pourriez-vous nous dire quelles sont ces catégories?

**M. Badour :** Bien sûr. Elles figurent dans le budget, mais je peux vous transmettre l'information.

**Le président :** Voilà qui met fin à la liste des sénateurs qui s'étaient dits intéressés à comprendre la section 18. Je remercie chacun des témoins d'avoir comparu. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir aidés à comprendre cette section.

Chers collègues, nous voilà à la fin du projet de loi. Il comprend une annexe, mais je ne crois pas que vous souhaitiez l'examiner, puisque je doute que cela nous soit utile.

Nous discuterons maintenant des secteurs, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur du gouvernement, qui ont été ou seront touchés par le présent projet de loi. Si vous souhaitez convoquer des témoins, veuillez en aviser le comité de direction le plus rapidement possible, car nous devrions bientôt commencer à entendre des témoins pour tenter de terminer l'examen du projet de loi C-60 d'ici la fin de la semaine prochaine, exception faite du

towards. If we do not hear from you, then areas that we highlight will be determined by the steering committee. We will try to find appropriate witnesses for those areas that we decide to highlight.

Before I conclude the meeting, I would like to thank Ms. Heather Hickling— and we will not ask her any questions — who coordinated all the witnesses for the committee over the past two weeks. Ms. Hickling is Senior Advisor with Parliamentary Affairs at Finance Canada. We will see her again in the fall with the Budget Implementation Bill No. 2, I hope.

Thank you very much for your help. We appreciate it.

I will see colleagues this evening with respect to the report — and you have received a copy — on the Main Estimates, which form the basis for full supply that the government will want before Parliament adjourns for the summer. Please read it carefully. We would like to try to get through that document this evening.

We will hear from a group of witnesses this evening as well. Now is the time to get all of this done rather than in July. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, May 29, 2013

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:46 p.m., in an open sitting, to consider the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013, and other measures introduced in the House of Commons on April 29, 2013.

**Senator Joseph A. Day** (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Honourable senators, this evening we are continuing our consideration of the subject-matter of Bill C-60, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 21, 2013, and other measures.

[*English*]

Honourable senators, this is our seventh meeting on the subject matter of Bill C-60. This afternoon we completed our review of the various clauses with government officials, so we have been through the entire bill on one occasion and we are now moving to witnesses outside of government who have an interest in this bill or who might be impacted by the legislation of the proposed bill.

rapport. C'est ce que nous cherchons à faire. À défaut d'indication de votre part, c'est le comité de direction qui se chargera de déterminer les secteurs auxquels nous nous intéresserons. Nous nous efforcerons de trouver des témoins pertinents à cet égard.

Avant de lever la séance, j'aimerais remercier Mme Heather Hickling, à qui je ne poserai pas de questions, qui a coordonné la comparution de tous les témoins que le comité a entendus ces deux dernières semaines. Mme Hickling est conseillère principale, Affaires parlementaires, à Finances Canada. Nous la reverrons à l'automne au sujet du deuxième projet de loi portant mise en œuvre du budget, j'espère.

Merci beaucoup de votre aide. Vous avez droit à toute notre reconnaissance.

Je verrai mes collègues ce soir au sujet du rapport, dont vous avez reçu un exemplaire, sur le Budget principal des dépenses, qui constitue la base de la totalité des crédits dont le gouvernement aura besoin avant que le Parlement n'ajourne ses travaux pour l'été. Veuillez le lire attentivement. Nous voudrions essayer de l'examiner en entier ce soir.

Nous entendrons également un groupe de témoins ce soir. Mieux vaut le faire maintenant qu'en juillet. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 29 mai 2013

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 46, en séance publique, pour la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 29 avril 2013.

**Le sénateur Joseph A. Day** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Honorables sénateurs et sénatrices, ce soir nous poursuivons notre étude de la teneur du projet de loi C-60, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 21 mars 2013 et mettant en œuvre d'autres mesures.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, nous entamons notre septième réunion au sujet du projet de loi C-60. Cet après-midi, nous avons achevé notre étude des divers articles en compagnie des fonctionnaires. Nous avons fait au moins une lecture du projet de loi en entier et nous allons passer aux témoins extérieurs au gouvernement qui s'intéressent à cette mesure ou qui pourraient être touchés par les dispositions proposées.

We welcome Laura Eggertson, President of the Adoption Council of Canada. She will be speaking to Part 1, clause 9, changes to the Adoption Expense Tax Credit. This can be found at page 4 of the bill. Each of us has the bill in front of us, so if you need us to refer to the bill we can do that.

We also welcome Neil Pierce, President of the Alberta and Northwest Division of the Multiple Sclerosis Society of Canada. He is also the National Vice-President, Government Relations and Volunteer Engagement. He will be speaking on Part 1, clause 10, the first-time donor credit. This can be found at page 4 of the bill as well. There are two items and two presentations in relation to page 4.

Finally, we welcome Rob Cunningham, Senior Policy Analyst for the Canadian Cancer Society. He will be speaking on Part 2, clauses 53 to 61, measures relating to sales and excise taxes and excise duties. This can be found at pages 41 to 43 of the bill.

I would ask each of our guests to present brief introductory remarks and then we can engage in a discussion, question and answer comment. We will start with Ms. Eggertson.

**Laura Eggertson, President, Adoption Council of Canada:** Thank you very much, Senator Day and committee members, for the invitation to address you today.

As you have heard, my name is Laura Eggertson. I volunteer as the President of the Adoption Council of Canada, which is a national non-profit organization. I am here today as an adoptee and as an adoptive parent. I adopted two young women from foster care when they were eight and nine respectively.

We hope the changes to the adoption tax credit that the federal government introduced in this budget and that you are here to look at today will help more families who are considering adoption.

As the budget document mentions, there are roughly 30,000 children and youth in foster care across Canada who are available — meaning legally free — for adoption but who do not have permanent families. Many of them are Aboriginal, as Aboriginal children are overrepresented in the foster care system. The sad reality is that only about 2,000 children and youth are adopted from foster care every year. About 1,000 children are adopted privately, in addition to the 2,000 from foster care, and another 2,000 or so are adopted internationally.

As a country, we need to make finding permanent families for these children and youth a higher priority. These tax credit changes extend the time period in which adoptive families can claim expenses related to an adoption. Those expenses may

Nous accueillons Laura Eggertson, présidente du Conseil d'adoption du Canada. Elle va nous parler de la partie 1, article 9, qui porte sur le crédit d'impôt pour frais d'adoption, que vous trouverez à la page 4 du projet de loi. Comme nous avons tous un exemplaire du projet de loi, nous pourrions le consulter au besoin.

Nous accueillons également Neil Pierce, président de la division de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest de la Société canadienne de la sclérose en plaques. Il est également vice-président national, relations avec le gouvernement et participation des bénévoles. Il nous parlera de la partie 1, article 10, qui porte sur le crédit pour premier don de bienfaisance, qui se trouve également à la page 4 du projet de loi. Nous entendrons donc à deux exposés sur deux sujets qui se trouvent à la page 4.

Nous accueillerons enfin Rob Cunningham, analyste principal de la politique, Société canadienne du cancer. Ses déclarations porteront sur la partie 2, articles 53 à 61 traitant des mesures relatives aux taxes de vente et d'accise et aux droits d'accise. Ces articles se trouvent à la page 41 à 43 du projet de loi.

Je demanderais à chacun de nos invités de faire une brève déclaration préliminaire après quoi nous passerons au débat, aux questions et réponses. Commençons par Mme Eggertson.

**Laura Eggertson, présidente, Conseil d'adoption du Canada :** Merci beaucoup sénateur Day et mesdames et messieurs, de m'avoir invitée à vous adresser la parole aujourd'hui.

Comme vous l'avez entendu, je m'appelle Laura Eggertson. Je suis présidente à titre bénévole du Conseil d'adoption du Canada, qui est une organisation nationale à but non lucratif. Je me présente devant vous aujourd'hui en qualité de personne adoptée et de parent adoptif. J'ai adopté deux fillettes, l'une de huit ans et l'autre de neuf ans, qui avaient été placées en foyer d'accueil.

Nous espérons que les changements que le gouvernement fédéral a apportés au crédit d'impôt pour adoption dans ce budget et que vous examinez ici aujourd'hui aideront davantage de familles qui songent à adopter un enfant.

Tel qu'il est dit dans le document du budget, il y a environ 30 000 jeunes et enfants dans des foyers d'accueil partout au Canada qui sont disponibles — c'est-à-dire légalement libres — pour adoption, mais qui n'ont pas de famille permanente. Bon nombre d'entre eux sont Autochtones, car les enfants autochtones sont surreprésentés dans le système des foyers d'accueil. La triste réalité, c'est que seuls quelque 2 000 jeunes et enfants en foyers d'accueil sont adoptés chaque année. Environ un millier d'enfants sont adoptés à titre privé, en plus des 2 000 provenant des foyers d'accueil, et environ 2 000 autres sont adoptés à l'étranger.

Notre pays doit insister davantage sur le fait de trouver des familles permanentes pour ces jeunes et ces enfants. Ces changements au crédit d'impôt prolongent la période pendant laquelle les familles adoptives peuvent déduire des dépenses liées à

include the cost of private home study or pre-service parenting training which parents in many provinces and territories must undertake before a child or youth is placed in their home.

In Alberta, for example, families may spend \$12,000 a year to adopt privately. Previously, families could only claim those expenses in the year in which they occurred, even if they occurred several years before they adopted a child. That left many people unable to receive the full benefits of the tax credit, which is a 15 per cent non-refundable credit on up to \$11,669 worth of eligible expenses.

The difference with this change is that now families will be able to claim all the expenses in the year that they adopt, no matter when the expenses actually occurred. As long as they have registered with a province or an agency to adopt a child, from that moment going forward they can claim the expenses even if it takes two or three years to actually have a child placed with them.

You may wonder whether this is an important change. To us, it is important not only for the way it will offset adoption expenses but because of the message it sends. It sends the message that our federal government cares about our Canadian children and teenagers who do not have permanent families.

These young people come into foster care through no fault of their own. We take them into care without their consent, but for their protection. We remove them from family members they love. We may separate them from their brothers and sisters. Then we shift them around from home to home, often for the rest of their lives. Traumatized and grieving, they spend those lives trying to adjust to each new home and new family. They have wonder how long each family will last. Most of them will not last.

Youth age out of foster care at 16, 18 or 21, depending on their province. That is when we consider them old enough to manage on their own, without permanent families to support and celebrate the milestones in their life. As one 21-year-old graduate of foster care recently asked, "Who will come to my university graduation?"

As parents, all of us know that children need our support long after they have turned 18. They may even need us more in those post-teen years as they struggle with attending college or university, finding a job and starting their own families, especially in this economy. Without permanent families, many youth who age out of foster care end up homeless. They come in

une adoption. Ces dépenses peuvent comprendre le coût d'une étude à domicile ou d'une formation parentale préalable à l'adoption que les parents dans de nombreuses provinces et territoires sont tenus de suivre avant qu'un enfant ou un jeune leur soit confié.

En Alberta, par exemple, les familles peuvent dépenser 12 000 \$ par an pour adopter un enfant à titre privé. Auparavant, les familles pouvaient déduire uniquement les dépenses pour l'année où elles se produisaient, même si c'était plusieurs années avant l'adoption de l'enfant. Par conséquent, très peu de parents étaient en mesure de profiter pleinement des avantages du crédit d'impôt, qui est un crédit non remboursable de 15 p. 100 de la somme de dépenses admissibles, jusqu'à concurrence de 11 669 \$.

La différence avec ce changement, c'est que les familles pourront désormais déduire toutes les dépenses pendant l'année où elles adopteront l'enfant, quelle que soit l'année où les dépenses ont eu lieu. En autant qu'elles soient inscrites auprès d'une province ou d'une agence pour adopter un enfant, elles pourront déduire les dépenses, même si elles doivent attendre deux ou trois ans avant d'accueillir l'enfant.

Vous vous demandez peut-être s'il s'agit-là d'un changement important. Pour nous, c'est important, non seulement à cause de la manière dont il amortira les dépenses liées à l'adoption, mais encore en raison du message qu'il transmet. Il transmet le message que notre gouvernement fédéral se soucie des enfants et des adolescents canadiens qui n'ont pas de famille permanente.

Ces jeunes aboutissent dans des foyers d'accueil sans que ce soit de leur faute. Nous les accueillons sans leur consentement, mais pour leur protection. Nous les éloignons de leurs proches, qu'ils aiment. Nous pouvons les séparer de leurs frères et sœurs. Ensuite, nous les faisons passer d'un foyer à l'autre, souvent pendant le reste de leur vie. Traumatisés et inconsolables, ils passent leur vie à essayer de s'adapter à chaque nouveau foyer et nouvelle famille. Ils se demandent combien ça va durer dans chaque famille. La plupart du temps, ça ne dure pas.

Les jeunes quittent leur foyer d'accueil à l'âge de 16, 18 ou 21 ans, selon la province, c'est-à-dire quand nous les considérons assez âgés pour se débrouiller tout seuls, sans des familles permanentes pour les soutenir ou célébrer les étapes caractéristiques de la vie. Je songe par exemple à la question qu'un jeune diplômé en foyer d'accueil m'a récemment posée : « Qui viendra à ma cérémonie de remise des diplômes? »

En tant que parents nous savons tous que les enfants ont besoin de notre soutien longtemps après leur 18<sup>e</sup> anniversaire. Ils pourraient même avoir davantage besoin de nous dans ces années post-adolescence alors qu'ils luttent pour pouvoir fréquenter le collège ou l'université, trouver un emploi et commencer leur propre famille, particulièrement dans la conjoncture économique

contact with the justice system. They live on social assistance, become teen parents and they may see their own children in foster care. The cycle continues.

At the Adoption Council of Canada, we believe we need to change the system to make it easier for Canadians to adopt children and youth of any age, or to make other permanent connections through kinship care, legal guardianship or customary care. One young man told us recently at age 17 that he was still seeking an adoptive family. "I just want parents who will tuck me in at night," he said.

These changes to the adoption tax credit are a first step. We believe there is a strong leadership role that the federal government can play. We look forward to continuing to work with the government in the coming months and years on more ways to encourage adoption and permanency.

We would ask the committee to support these changes. I would be happy to answer any questions about these and other measures that the federal government can take. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much.

**Neil Pierce, President, Alberta and Northwest Division, Multiple Sclerosis Society of Canada:** Thank you very much for this invitation to present on our first-time donor credit.

On behalf of the Multiple Sclerosis Society of Canada, I want to open by telling you a little bit about our mission. Our mission is to be a leader in finding a cure for multiple sclerosis and to enable people affected by MS to enhance their quality of life. People living with MS in Canada are our number one priority and are at the centre of everything we do in terms of funding research and providing services right across the country.

We support the measures in Bill C-60 that strengthen the capacity of the Canadian charitable sector to support families and individuals living with illness and disability.

We are encouraged by the recognition in Bill C-60 of the importance of and need to foster and promote a culture of giving in Canada. From 1990, the percentage of tax filers claiming donations has dropped by 29.5 per cent to 23 per cent in 2011. Over this period, the number of tax filers has increased by approximately one third, but the number of tax filers claiming

actuelle. Sans une famille permanente, de nombreux jeunes qui n'ont plus l'âge d'être en foyer d'accueil finissent par devenir des sans-abri. Ils peuvent être poursuivis par la justice. Ils vivent de l'aide sociale, deviennent des parents adolescents et pourraient voir leurs propres enfants placés à leur tour dans des foyers d'accueil. Le cycle se poursuit.

Au Conseil d'adoption du Canada, nous estimons qu'il faut changer le système de sorte qu'il soit plus facile pour les Canadiens d'adopter des enfants et des jeunes de n'importe quel âge, ou de créer d'autres liens permanents au moyen de familles d'accueil, un régime de tutelle ou la garde coutumière. Un jeune homme de 17 ans nous a récemment dit qu'il cherchait encore une famille adoptive. « Tout ce que je veux, c'est des parents pour me border au lit », nous a-t-il dit.

Ces changements au crédit d'impôt pour adoption sont un premier pas. Nous estimons que le gouvernement fédéral peut jouer un rôle important sur le plan du leadership. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre nos travaux avec le gouvernement dans les mois et les années à venir afin de trouver davantage de moyens d'encourager l'adoption et la permanence.

Je demanderais au comité d'appuyer ces changements. Je répondrai volontiers à toute question que vous voudrez poser sur ces mesures et d'autres encore que le gouvernement fédéral peut adopter. Merci.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Neil Pierce, président, Division l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest, Société canadienne de la sclérose en plaques :** Merci beaucoup de votre invitation à me prononcer sur notre crédit pour premier don de bienfaisance.

Au nom de la Société canadienne de la sclérose en plaques, je me propose de commencer par vous parler un peu de notre mission qui consiste à nous ériger en chef de file pour trouver le moyen de guérir la sclérose en plaques et à permettre aux gens qui en sont atteints d'améliorer leur qualité de vie. Les personnes qui vivent avec la sclérose en plaques au Canada sont notre priorité numéro un et elles sont au cœur même de tout ce que nous faisons sur le plan du financement des recherches et de la prestation des services d'un bout à l'autre du pays.

Nous appuyons les mesures du projet de loi C-60 qui contribuent à mieux outiller le secteur canadien de la bienfaisance dans l'aide qu'il apporte aux familles et aux personnes qui vivent avec cette maladie et ce handicap.

Nous sommes encouragés de constater que le projet de loi C-60 reconnaît l'importance et la nécessité de favoriser et de promouvoir une culture de don au Canada. Depuis 1990, le pourcentage de contribuables cherchant à déduire des dons a baissé de 29,5 à 23 p. 100 en 2011. Au cours de la même période, le nombre de déclarants a augmenté d'environ un tiers, mais le



donations has increased by just 3 per cent. The Canada Survey of Giving, Volunteering and Participating found that the majority of Canadians would give more if better tax incentives were in place.

The inclusion of this new, temporary, first-time donor's super credit for first time claimants of the charitable donations tax credit will encourage all young Canadians to donate to charity. This is an opportunity for us to grow a new generation of donors and to be able to teach young people about philanthropy. Encouraging new donors will also have an additional benefit of helping us to increase the number of volunteers that are helping our charitable sector across the country. Just like we are seeing a decline in the number of donors, we are also seeing a decline in the number of volunteers.

Furthermore, to build capacity in the charitable sector, we recognize the importance of considering future tax measures like the stretch tax credit, which provides incentives for existing donors to give more. These are average working families, typically people with the most money give more in the way of donations, the consideration of the stretch tax credit will enable more Canadians to be able to invest and support the charitable sector.

The stretch tax credit for charitable giving would increase the federal charitable tax credit for individuals by 10 per cent on all new giving that exceeds previous donations. This incentive will allow Canadians to "stretch" their giving even more. Research shows that more than half of donors would probably increase their giving if there were better tax incentives. This proposal should also be given priority in planning for future budgets and would build very nicely on the super tax credit introduced this year.

For the Multiple Sclerosis Society of Canada, these tax measures are critically important because we rely on donor income to meet the growing demand for MS services and to fund the \$10 million that we contribute to research on an annual basis in search of a cure. To give an illustration, we raise over 96 per cent of our own money. We raise it \$20 to \$100 at a time, through special events for the most part, and we have a couple hundred thousand donors. Many of our donors are also aging, like myself, and I think there is an opportunity for us to reach their children, family, friends. These are the people who support us. This measure would be critically important in helping us to sustain our capacity to be able to do even more to help Canadians across the country.

I would like to take this opportunity on behalf of the society to thank you for this invitation, and I look forward to answering any questions.

nombre de déclarants cherchant à déduire des dons a augmenté d'à peine 3 p. 100. L'enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation a permis de constater que la majorité des Canadiens donneraient davantage s'il y avait de meilleurs incitatifs fiscaux en place.

L'inclusion de ce nouveau super crédit temporaire pour un premier don de bienfaisance encouragera tous les jeunes Canadiens à faire des dons. L'occasion est toute désignée pour nous de cultiver une nouvelle génération de donateurs et d'inculquer la philanthropie aux jeunes. Le fait d'encourager de nouveaux donateurs aura, en plus, l'avantage de stimuler l'augmentation du nombre de bénévoles qui collaborent avec le secteur de la bienfaisance partout au pays. Tout comme nous constatons un déclin dans le nombre de donateurs, nous voyons un déclin dans le nombre de bénévoles.

Par ailleurs, pour renforcer la capacité dans le secteur de la bienfaisance, nous reconnaissons l'importance d'envisager de futures mesures fiscales, dont le crédit d'impôt supplémentaire, qui incite les donateurs existants à donner davantage. Il s'agit de familles de travailleurs de la classe moyenne, car habituellement ce sont les gens qui ont le plus d'argent qui font davantage de dons, mais le crédit d'impôt supplémentaire proposé permettra à davantage de Canadiens d'investir et de soutenir le secteur de la bienfaisance.

Le crédit supplémentaire pour les dons de bienfaisance augmenterait de 10 p. 100 le crédit fédéral pour dons de bienfaisance, pour tout nouveau don d'une valeur supérieure à celle des dons antérieurs. Cette mesure incitative permettra aux Canadiens d'étirer leur don encore davantage. Les recherches montrent que plus de la moitié des donateurs auraient tendance à donner davantage s'il y avait de meilleurs incitatifs fiscaux. Il faudrait également accorder la priorité à cette proposition dans la préparation des budgets futurs. Ce serait un complément tout désigné au super crédit d'impôt introduit cette année.

Pour la Société canadienne de la sclérose en plaques, ces mesures fiscales revêtent une importance critique, car nous comptons sur le revenu émanant des donateurs pour satisfaire la demande croissante de services liés à la sclérose en plaques et pour financer les 10 millions de dollars que nous versons à la recherche chaque année, cela pour trouver un remède. Pour illustrer la situation, 96 p. 100 de notre argent provient de nos propres collectes de fonds. Il s'agit de sommes allant de 20 à 100 \$, que nous obtenons au moyen d'événements spéciaux pour la plupart, et nous comptons quelque 200 000 donateurs. Or, bon nombre de nos donateurs sont en train de prendre de l'âge, comme moi-même, et je crois qu'il y a moyen d'atteindre leurs enfants, leurs familles, leurs amis. Ce sont des gens qui nous soutiennent. Cette mesure est absolument essentielle pour nous aider à soutenir notre capacité de pouvoir faire encore davantage pour aider les Canadiens partout au pays.

J'aimerais saisir cette occasion au nom de la société pour vous remercier de votre invitation et je suis prêt à répondre à vos questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Pierce. Mr. Cunningham?

**Rob Cunningham, Senior Policy Analyst, Canadian Cancer Society:** Thank you Mr. Chair, senators. I am the senior policy analyst with the Canadian Cancer Society.

[Translation]

Thank you for this opportunity to come and appear before your committee today.

[English]

First, let me acknowledge the important work the Senate has done over many years with respect to tobacco control. For example, Senate bills such as the Tobacco Youth Protection Act, co-sponsored by Senators Nolin and Kenny as Bill S-13 in 1998, Bill S-20 in 2000 and Bill S-15 in 2001 were on each occasion approved by the Senate. These bills contributed to the announcement in April 2001 of the Federal Tobacco Control Strategy. Among other examples, in 2006 the Senate adopted a motion urging that all federally regulated workplaces be 100 per cent smoke-free. This was followed by strengthening amendments to the Non-smokers' Health Regulations to do that.

Today, my testimony will focus on the tobacco tax increase in sections 53 to 61 of Bill C-60. This tax increase is to respond to a loophole, and applies only to the tobacco product category described as manufactured tobacco, in particular, roll-your-own tobacco. We support this increase and we recommend that all senators support this measure.

From a health perspective, tobacco use remains a leading preventable cause of disease and death in Canada, killing 37,000 Canadians each year from cancer, heart disease and stroke, emphysema and other diseases. The overwhelming majority of new smokers are underage youth. Higher tobacco taxes play a pivotal role in reducing tobacco use, especially among youth because youth have less disposable income. A vast number of studies confirm exactly what one would expect, that as tobacco taxes and prices go up, tobacco consumption goes down.

Bill C-60 takes action on a long-standing loophole that has seen roll-your-own tobacco taxed at a much lower rate than regular cigarettes. At one time, historically, one gram of roll-your-own tobacco was needed to make one cigarette. The tobacco industry changed its manufacturing practices so that less tobacco would be needed per cigarette. Now, instead of one gram, only half a gram or less is needed to roll a cigarette. This exploits the tax structure based on weight and, in effect, reduces the tax to half on roll-your-own. I have some examples.

**Le président :** Merci beaucoup, monsieur Pierce. Monsieur Cunningham?

**Rob Cunningham, analyste principal des politiques, Société canadienne du cancer :** Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs. Je suis analyste principal de la politique auprès de la Société canadienne du cancer.

[Français]

Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de venir témoigner devant votre comité aujourd'hui.

[Traduction]

Permettez-moi, d'entrée de jeu, de souligner l'important travail que le Sénat a fait depuis tant d'années pour le contrôle du tabagisme. Par exemple, des projets de loi du Sénat dont la Loi sur la protection des jeunes contre le tabac, coparrainée par les sénateurs Nolin et Kenny sous la forme des projets de loi S-13 en 1998, S-20 en 2000 et S-15 en 2001, ont été approuvés à chaque présentation devant le Sénat. Ces projets de loi ont contribué à l'annonce, en avril 2001, de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme. Parmi d'autres exemples, en 2006 le Sénat a adopté une motion exigeant que tous les lieux de travail réglementés par le fédéral soient exempts de fumée. Pour y arriver, la mesure a été suivie par le renforcement des modifications au Règlement sur la santé des non-fumeurs.

Aujourd'hui, mon témoignage portera sur l'augmentation de la taxe sur le tabac prévue dans les articles 53 à 61 du projet de loi C-60. Cette hausse vient contrer une échappatoire et s'applique uniquement à la catégorie de produits du tabac décrite comme tabac fabriqué, plus particulièrement le tabac à rouler. Nous appuyons cette hausse et nous recommandons que tous les sénateurs appuient la mesure.

Du point de vue de la santé, le tabagisme demeure une des principales causes évitable de maladie et de décès au Canada, puisqu'il tue chaque année 37 000 Canadiens souffrant de cancer, de maladies cardiovasculaires, d'AVC, d'emphysème et autres. L'immense majorité des nouveaux fumeurs sont des mineurs. Des taxes plus élevées sur le tabac jouent un rôle essentiel pour réduire l'usage du tabac, particulièrement chez les jeunes, car ils ont moins d'argent à dépenser. Un grand nombre d'études confirment exactement ce à quoi on peut s'attendre, c'est-à-dire qu'à mesure que les taxes et les prix du tabac augmentent, la consommation de tabac baisse.

Le projet de loi C-60 cible une vieille échappatoire qui a permis que le tabac à rouler soit imposé à un taux nettement inférieur à celui des cigarettes. Il fut un temps où il fallait un gramme de tabac à rouler pour faire une cigarette. L'industrie du tabac a modifié ses procédés de fabrication de sorte qu'il faut moins de tabac par cigarette. À présent, au lieu d'un gramme, il suffit d'un demi-gramme ou moins pour rouler une cigarette. La démarche des cigarettiers exploite la structure d'imposition fondée sur le poids et, à toutes fins utiles, elle revient à réduire de moitié la taxe sur le tabac à rouler. Je peux vous citer quelques exemples.

This Export A label says that you only need 0.47 grams to make a roll-your-own cigarette. It says that it rolls 100 per cent more — you can get twice as many cigarettes as you used to get because they puff up the tobacco so you need less. This different company uses the same principle — 100 per cent more cigarettes than you used to get. You need less than half a gram. This bill allows the tax structure to catch up with what the manufacturers are doing to exploit this loophole.

This exploitation of the loophole led to lower prices, which discourages people from quitting or motivates them to smoke more cigarettes per day because it becomes more affordable. This is detrimental to public health and explains why we support Bill C-60 taking action on this loophole. The sales volume of roll-your-own tobacco varies across Canada from only 1 per cent of the market in Ontario to 13 per cent or more of the market in five provinces. Thus, this tobacco tax change will be particularly beneficial in some provinces.

A comparison with respect to youth across Canada finds a surprising number of youth using roll-your-own. Data from the Canada-wide youth smoking survey in 2009 found that among high school student smokers, 62 per cent of boys and 38 per cent of girls had used roll-your-own in the previous 30 days.

It should be noted that this tobacco tax increase in Bill C-60 will apply to some other forms of loose tobacco, such as chewing tobacco, snuff and water pipe tobacco, in addition to roll-your-own tobacco. These product categories are far more popular among youth as they tend to be flavoured, and among young adults, compared to those aged 25 and older, and provide a further reason why we support Bill C-60 and why it will have an impact on youth tobacco use.

By way of illustration, this is water pipe tobacco, sometimes referred to as hookah. Many parents are not familiar with this. We have examples here of tobacco in flavours of orange, cherry and banana. It is smoked with a water pipe. Among young adults and youth across Canada, it is taking off in popularity. It is a concern because it is addictive. We have some other examples of tobacco in mint, citrus and cherry flavours. This bill will affect that.

To conclude, the tobacco tax measure in Bill C-60 is a win-win. Not only does public health benefit but also \$75 million of increased public revenue will be received each year. We again urge all senators to support this measure. Thank you; I look forward to your questions.

Cette étiquette de la marque Export A dit qu'il faut uniquement 0,47 gramme pour rouler sa propre cigarette. Il affirme qu'on peut rouler 100 p. 100 de plus de cigarettes — on peut obtenir deux fois plus de cigarettes qu'auparavant parce que le tabac est gonflé de sorte qu'il en faut moins. Cette autre compagnie utilise le même principe — 100 p. 100 de plus de cigarettes qu'avant. Il vous faut moins d'un demi-gramme. Ce projet de loi permet à la structure fiscale de contrer ce que les fabricants sont en train de faire pour exploiter cette échappatoire.

Cette exploitation de l'échappatoire a mené à une réduction des prix, ce qui n'incite pas les gens à cesser de fumer, pour ne pas dire que ça les incite à augmenter leur consommation de cigarettes quotidienne, car c'est moins cher. Tout ça se fait au détriment de la santé publique et explique pourquoi nous appuyons les mesures prévues dans le projet de loi C-60 qui visent à fermer cette échappatoire. Le chiffre d'affaires pour le tabac à rouler varie d'une province à l'autre, passant de seulement 1 p. 100 du marché en Ontario à 13 p. 100 ou plus du marché dans cinq provinces. Ainsi, ce changement dans la taxe sur le tabac sera particulièrement bénéfique dans certaines provinces.

Une comparaison entre les jeunes de diverses régions du Canada révèle une donnée surprenante, soit qu'ils sont nombreux à rouler leurs cigarettes. Les données du sondage sur le tabagisme chez les jeunes au Canada de 2009 nous apprennent que, parmi ceux qui fumaient au secondaire, 62 p. 100 des garçons et 38 p. 100 des filles avaient roulé leurs cigarettes dans les 30 jours précédents.

Il importe de signaler que cette augmentation de la taxe sur le tabac dans le projet de loi C-60 s'appliquera à d'autres formes de tabac en vrac, dont la chique, le tabac à priser et le tabac pour narguilé, en plus du tabac à rouler. Ces catégories de produits sont beaucoup plus prisées par les jeunes à cause des saveurs ajoutées, de même que par les jeunes adultes par opposition aux 25 ans et plus, ce qui nous incite encore plus à soutenir le projet de loi C-60 qui aura une incidence sur la consommation de tabac chez les jeunes.

Voici un exemple, du tabac pour narguilé qu'on appelle aussi hookah. De nombreux parents ne savent pas ce que c'est. Nous avons ici des échantillons parfumés à l'orange, à la cerise et à la banane. On fume ce tabac, qui ne cesse de gagner en popularité les adolescents et les jeunes Canadiens, dans un narguilé. C'est préoccupant, car cela crée une dépendance. Nous avons d'autres exemples de tabac au goût de menthe, de citron et de cerise. Ce projet de loi modifiera aussi cet état de chose.

Je conclurai en disant que tout le monde sortira gagnant de la mesure visant la taxe sur le tabac dans le projet de loi C-60. En plus des bienfaits sur la santé publique, les recettes publiques augmenteront de 75 millions de dollars par an. Une fois de plus, nous exhortons tous les sénateurs à appuyer cette mesure. Merci. Je suis prêt à répondre à vos questions.

**The Chair:** You do not think that the increase will result in less use and, therefore, that \$75 million increase in public revenue might be a bit high?

**Mr. Cunningham:** When Finance Canada came up with this projection, they factored in a reduction in use.

**Senator Eaton:** What is the cost of an adoption?

**Ms. Eggertson:** It depends on how you adopt. If you adopt through the public system, there may be virtually no cost. Many parents are choosing to do private adoptions with home studies first. That could cost \$1,500 or \$2,000.

**Senator Eaton:** What is a home study?

**Ms. Eggertson:** It is what a social worker does to ensure that a home is appropriate for children to be placed in. All provinces and territories require a home study before anyone can adopt either internationally or domestically.

**Senator Eaton:** There are licensed people you hire.

**Ms. Eggertson:** They are social workers. There can be a home study cost. You can also choose to get what is called pre-service training, which means a set of parenting classes that prospective adoptive parents have to take. That can be done privately. A lot of families are paying for these services first so they are adoption-ready before they even go to the Children's Aid Society, for example. You have to do all that as well if you adopt internationally or privately. There can be a variety of costs.

**Senator Eaton:** What about foster children? Is there a cost to that as well?

**Ms. Eggertson:** When I adopted, there was no cost. I chose to travel because my children were not right here in Ottawa. Other than that, there was no cost to me for the home study. If I were doing it today, I might chose to spend the money to get the private home study or the training because it moves you up a little faster to becoming adoption ready. If you adopt privately, there are legal fees, and counselling fees in some provinces, such as Alberta. Those can add up to the \$12,000 cost I was talking about.

**Senator Eaton:** Can you give me a ballpark cost to adopt two foster children today if you did not travel?

**Ms. Eggertson:** If I did not travel, it might cost me nothing.

**Senator Eaton:** You would need a home study.

**Le président :** Vous ne pensez pas que l'augmentation réduira la consommation et que par conséquent, l'augmentation de 75 millions de dollars de recettes publiques que vous prévoyez risque d'être un peu optimiste?

**M. Cunningham :** Quand les fonctionnaires de Finances Canada ont fait cette prévision, ils ont fait entrer en ligne de compte une diminution dans l'usage.

**La sénatrice Eaton :** À combien revient une adoption?

**Mme Eggertson :** Cela dépend de la manière dont vous adoptez l'enfant. Si vous l'adoptez en passant par le système public, quasiment rien. De nombreux parents optent pour des adoptions privées à la suite d'une étude à domicile. Cela peut coûter 1 500 ou 2 000 \$.

**La sénatrice Eaton :** Qu'est-ce qu'une étude à domicile?

**Mme Eggertson :** Un travailleur social vient vérifier si le foyer est approprié pour l'enfant. Toutes les provinces et tous les territoires exigent une étude à domicile avant que quelqu'un puisse adopter un enfant, que ce soit à l'intérieur du pays ou à l'étranger.

**La sénatrice Eaton :** Vous embauchez des gens agréés.

**Mme Eggertson :** Il s'agit de travailleurs sociaux. Il peut y avoir un coût pour l'étude à domicile. On peut également choisir de suivre ce qu'on appelle une formation préalable à l'adoption, ce qui veut dire une série de cours sur la manière d'être parent adoptif. Cela peut être fait à titre privé. Beaucoup de familles paient pour ces services d'abord pour qu'ils soient prêts pour l'adoption avant même de s'adresser à la société d'aide à l'enfance, par exemple. Il faut faire tout cela également s'il s'agit d'une adoption à l'international ou à titre privé. Il peut y avoir toute une série de coûts.

**La sénatrice Eaton :** Et pour les enfants placés? Est-ce qu'il y a un coût à cela également?

**Mme Eggertson :** Quand j'ai adopté mes enfants, ça ne coûtait rien. J'ai décidé de me déplacer parce que mes enfants ne se trouvaient pas ici à Ottawa. À part cela, je n'ai rien eu à payer pour l'étude à domicile. Si je devais m'y prendre aujourd'hui, je pourrais choisir de dépenser l'argent pour obtenir une étude à domicile privée ou la formation préalable, car cela me permettrait d'être prête à l'adoption beaucoup plus rapidement. Quand on adopte un enfant à titre privé, il y a des frais juridiques, et des frais de conseillers dans certaines provinces, dont l'Alberta. Ces frais peuvent atteindre 12 000 \$, comme je disais.

**La sénatrice Eaton :** Pouvez-vous me dire, grosso modo, ce qu'il en coûte d'adopter deux enfants placés aujourd'hui, sans avoir à vous déplacer?

**Mme Eggertson :** Sans avoir à me déplacer, cela pourrait ne coûter rien du tout.

**La sénatrice Eaton :** Il vous faudrait une étude à domicile.

**Ms. Eggertson:** I would have that done through the public system, in which case there is a fairly long wait time. If I choose to pay for the first two steps, which are the home study and the training, it might cost me \$4,000 or \$5,000.

**Senator Eaton:** Really?

**Ms. Eggertson:** Yes.

**Senator Eaton:** I can see why that would be a disincentive for a lot of people.

**Ms. Eggertson:** It is possible.

**Senator Eaton:** Are there expenses after having adopted a child that a parent who gives birth to a child might not have on average?

**Ms. Eggertson:** Yes, that is a very good question. Many post-adoption expenses or supports are not covered. For example, if you adopt a child from the foster care system, the chance is that the child has been moved through multiple homes and has experienced a fair amount of trauma. There may be abuse and neglect issues, so counselling, tutoring and respite care for families can be costs.

I am trying to think of the many things. Quite a few post-adoption expenses are not covered, especially if you do not have private health benefits. Some provinces have subsidy agreements to encourage families to adopt and will factor in some of that cost, but it is hit and miss. Even in Ontario, what is covered in terms of those kinds of expenses varies greatly between one Children's Aid Society and the next.

**Senator Eaton:** Is there no standard across Canada?

**Ms. Eggertson:** There is not.

**Senator Eaton:** Would you like to see a standard?

**Ms. Eggertson:** We would love to see a standard across Canada.

**Senator Callbeck:** How much do international adoptions cost, roughly?

**Ms. Eggertson:** International adoptions vary a lot by country, but they can run to \$30,000 or \$40,000 easily for a family.

**Senator Callbeck:** The maximum amount of the tax credit is \$16,000; is that right?

**Ms. Eggertson:** The maximum amount is about \$11,669, of which you get back 15 per cent only. The maximum would you get back after submitting your expenses figures to be about \$1,700, I think.

**Mme Eggertson :** Je serais passée par le système public et, dans ce cas, il m'aurait fallu attendre assez longtemps. Quelqu'un qui paierait pour les deux premières étapes, soit l'étude à domicile et la formation, pourrait devoir payer 4 000 ou 5 000 \$.

**La sénatrice Eaton :** Vraiment?

**Mme Eggertson :** Oui.

**La sénatrice Eaton :** Je comprends pourquoi cela pourrait dissuader beaucoup de gens.

**Mme Eggertson :** C'est possible.

**La sénatrice Eaton :** Y a-t-il aussi les dépenses après l'adoption qu'un parent naturel doit normalement assumer?

**Mme Eggertson :** Oui, c'est une très bonne question. Une grande partie des dépenses ou du soutien post-adoption n'est pas couvert. Par exemple, si vous adoptez un enfant du réseau des foyers d'accueil, il y a de bonnes chances pour que celui-ci soit déjà passé par de nombreux foyers et qu'il ait vécu des traumatismes. Il pourrait y avoir des questions de mauvais traitement et de négligence, alors les familles pourraient devoir compter sur des coûts liés à la consultation d'un psychologue, l'encadrement et le besoin de répit.

J'essaie de penser à tous les aspects. Il y a assez de dépenses post-adoption qui ne sont pas couvertes, surtout si vous n'avez pas une assurance santé privée. Certaines provinces ont des ententes de subvention pour encourager les familles à adopter et font entrer en ligne de compte une partie de ce coût, mais cela ne se fait que de manière un peu aléatoire. Même en Ontario, ce qui est couvert au titre de ces dépenses varie énormément d'une société de l'aide à l'enfance à l'autre.

**La sénatrice Eaton :** N'y a-t-il pas une norme pancanadienne?

**Mme Eggertson :** Non, il n'y en a pas.

**La sénatrice Eaton :** Aimerez-vous voir une telle norme?

**Mme Eggertson :** Nous serions absolument ravis de voir une telle norme partout au Canada.

**La sénatrice Callbeck :** À combien revient une adoption internationale?

**Mme Eggertson :** Les adoptions internationales varient beaucoup, d'un pays à l'autre, mais elles peuvent facilement coûter jusqu'à 30 000 ou 40 000 \$ pour une famille.

**La sénatrice Callbeck :** Le montant maximum du crédit d'impôt est de 16 000 \$, n'est-ce pas?

**Mme Eggertson :** Le montant maximum est d'environ à 11 669 \$, donc vous ne récupérez que 15 p. 100. Après avoir soumis les chiffres des dépenses que vous avez engagées, le maximum que vous puissiez récupérer s'élève, je crois, à environ 1 700 \$.

**Senator Callbeck:** You mentioned that we need to make it easier to adopt. What suggestions do you have for the federal government besides increasing this tax credit?

**Ms. Eggertson:** How nice that you ask me that question. We have quite a few suggestions. We appeared before the House of Commons HUMA committee last year. We had a report done — a study on adoption — and we made quite a few recommendations. Right now it is harder to adopt interprovincially than it is to adopt internationally. It is very difficult to get provinces to agree to consider parents from outside their own province, even though there might be a good match outside the province. There is only one national photo listing service that lists children nationally. It is the one that we run at the Adoption Council of Canada. We get no financial support for that except from Alberta. That is a big resource that could help match both partners and children. However, we need a better memorandum of understanding among the provinces to make it easier to do that interprovincial adoption work.

We need statistics. That figure I gave of the 30,000 young people that we think are legally free for adoption is a 2004 stat. Since then, no one in the federal government has been collecting any statistics. We do not know how many kids are in care across Canada. We do not know how many of them age out every year. We do not know what percentage of them are Aboriginal. We do not know at what age they are being adopted.

There is a huge gap that we think the federal government could fill in terms of letting us know the numbers so we can see how well we are doing year over year. We cannot change it if we do not know how well we are doing.

There are many things. Post-adoption support is an area we would like to see the federal government contribute to, as well as a national public awareness campaign. Most Canadians do not know or have a lot of misinformation about children who are available for adoption, and they do not know how to go about doing it. That is another role we think the federal government could fill.

Finally, change the EI legislation so that parents who adopt get an equal number of weeks of leave as people who give birth.

**Senator Callbeck:** Really, you want the federal government to take a leadership role in the awareness and breaking down the barriers between the provinces, collecting the statistics and changing the EI.

**Ms. Eggertson:** We would love to see that happen. This is the first time we can see that the federal government has even stepped a toe in there. They created the Adoption Tax Credit a few years and are now trying to expand it a bit to help on the domestic

**La sénatrice Callbeck :** Vous avez indiqué que nous devons faciliter les choses pour les adoptions. Quelle autre suggestion feriez-vous au gouvernement fédéral, mis à part le fait d'augmenter ce crédit d'impôt?

**Mme Eggertson :** Que c'est gentil de me poser cette question! En fait, nous avons un certain nombre de suggestions. Nous avons comparu devant le Comité HUMA de la Chambre des Communes, l'an dernier. Nous avons rédigé un rapport — une étude sur l'adoption — et nous y avons formulé un certain nombre de recommandations. À l'heure actuelle, il est plus difficile d'adopter dans une autre province qu'à l'étranger. Il est très difficile de convaincre les provinces d'accepter des parents résidant ailleurs, même s'ils conviennent tout à fait. Il existe un seul service national de répertoire avec photos pour les enfants, au Canada. Il s'agit du service que nous gérons au Conseil d'adoption du Canada. Nous ne recevons aucun soutien financier pour cela, sauf de l'Alberta. Il s'agit d'une énorme ressource qui pourrait aider à jumeler aussi bien des partenaires que des enfants. Toutefois, nous avons besoin d'un meilleur protocole d'entente entre les provinces pour faciliter les activités d'adoptions interprovinciales.

Nous manquons de statistiques. Le chiffre que j'ai cité, à savoir 30 000 jeunes qui sont légalement libres d'être adoptés, date de 2004. Depuis lors, personne au gouvernement fédéral n'a recueilli de statistiques. Nous ne savons pas combien d'enfants sont placés, à travers le Canada. Nous ne savons pas non plus combien atteignent la majorité et sortent du système, chaque année. Nous ne savons pas combien d'entre eux sont Autochtones. Nous ne savons pas à quel âge ils se font adopter.

Il y a d'énormes lacunes que le gouvernement fédéral devrait combler, selon nous, en nous communiquant ces chiffres, de manière à ce que nous puissions évaluer nos progrès, d'une année à l'autre. Nous ne pouvons rien changer si nous ne savons pas où nous en sommes.

Il y a toutes sortes de choses. S'il y a un domaine dans lequel nous aimerions que le gouvernement fédéral investisse, c'est le soutien post-adoption; et il y a aussi une campagne de sensibilisation publique nationale. La plupart des Canadiens ne savent pas que des enfants attendent d'être adoptés ni comment faire pour se renseigner, ou bien ils sont mal informés. À notre avis, c'est là un autre rôle que le gouvernement fédéral pourrait jouer.

Enfin, il faudrait modifier la loi sur l'assurance-emploi pour que les parents qui adoptent puissent bénéficier du même nombre de semaines de congé que les personnes qui donnent naissance.

**La sénatrice Callbeck :** En réalité, vous souhaitez que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership en matière de sensibilisation, qu'il aplanisse les obstacles entre les provinces, qu'il recueille des statistiques et qu'il modifie l'assurance-emploi.

**Mme Eggertson :** Nous en serions enchantés. C'est la toute première fois que le gouvernement fédéral se trempe ne serait-ce qu'un orteil là-dedans. Il a créé le crédit d'impôt pour frais l'adoption et il essaie maintenant de l'élargir un peu pour aider les

scene, and that is important. However, we would love this to be the first in a suite of measures that the federal government undertakes.

**Senator Callbeck:** Let us hope it is.

Mr. Pierce, you talked about the super credit, and I certainly think it is a great step forward. You said that research shows that Canadians would increase giving if there were a better tax credit. You suggested another 10 per cent. What would that translate into in terms of dollars?

**Mr. Pierce:** I do not have the exact dollar amount to see what the benefit would be. This is a recommendation from Imagine Canada, and I am not sure exactly what that would translate into.

**Senator Callbeck:** Can you comment on this stretch tax credit that you talked about?

**Mr. Pierce:** The majority of giving in Canada is done by wealthy Canadians. There is an opportunity here to encourage more working families to contribute more. The stretch just increases the tax benefit for families, rich or middle income, to be able to entice them to give more.

**Senator Callbeck:** The more you give, the better.

**Mr. Pierce:** Yes.

**Senator Callbeck:** Mr. Cunningham, you showed a package of cherry-flavoured — that is tobacco, is it?

**Mr. Cunningham:** Yes, it is.

**Senator Callbeck:** With the new increase in Bill C-60, how will that affect the price? What does that sell for now and what will it cost with the change in taxes?

**Mr. Cunningham:** Different products sell for different prices, but if you had 100 grams, it will increase by about \$5. Therefore, it goes from \$5.78 to \$10.62 in terms of the federal tax portion on 100 grams. By way of example, this is 105 grams, so this would increase by about \$5.

**Senator Callbeck:** How many grams in that?

**Mr. Cunningham:** It is not well labeled. I am sorry; I do not have an answer to that question.

**Senator Callbeck:** Thank you.

**Senator Black:** I want to thank the three of you for what you do, particularly Mr. Pierce and Ms. Eggertson. Your volunteer work is a tribute to you and to your organizations, because we cannot have the quality of life that we enjoy if there are not people like you prepared to step up and make this contribution. I want to thank you both and also thank you for the work you do, because

gens, sur la scène nationale — et ça, c'est important. Toutefois, nous aimerions beaucoup que ce soit le début d'une série de mesures mises en œuvre par le gouvernement fédéral.

**La sénatrice Callbeck :** Espérons que ce sera le cas.

Monsieur Pierce, vous avez parlé d'un super crédit et je crois certainement qu'il s'agit d'un excellent progrès. Vous avez déclaré que les études indiquaient que les Canadiens donneraient davantage s'ils bénéficiaient de meilleurs crédits d'impôt. Vous avez parlé de 10 p. 100 de plus. Quelle somme cela représenterait-il au final?

**M. Pierce :** Je n'ai pas de montant exact. Il s'agit d'une recommandation d'Imagine Canada et je ne sais pas exactement à quoi cela équivaldrait.

**La sénatrice Callbeck :** Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce crédit d'impôt élargi dont vous avez parlé?

**M. Pierce :** Au Canada, la majorité des dons sont faits par des Canadiens bien nantis. Nous avons l'occasion, ici, d'encourager un plus grand nombre de familles de travailleurs à donner davantage. Cet élargissement permettrait simplement d'accroître l'avantage fiscal accordé aux familles canadiennes, qu'elles soient riches ou à revenu moyen, pour pouvoir les inciter à donner davantage.

**La sénatrice Callbeck :** Plus on donne, mieux c'est.

**M. Pierce :** Effectivement.

**La sénatrice Callbeck :** Monsieur Cunningham, vous avez montré un paquet aromatisé à la cerise... il s'agit de tabac, n'est-ce pas?

**M. Cunningham :** Oui, effectivement.

**La sénatrice Callbeck :** Étant donné les nouvelles augmentations prévues dans le projet de loi C-60, en quoi cela va-t-il en affecter le prix? Combien ça coûte à l'heure actuelle et combien ça coûtera avec les nouvelles taxes?

**M. Cunningham :** Les prix varient, selon les produits, mais si vous prenez 100 grammes, ce sera environ 5 \$ de plus. Ainsi, la part de la taxe fédérale imposée sur 100 grammes passera de 5,78 \$ à 10,62 \$. À titre d'exemple, il s'agit ici de 105 grammes et donc cela augmenterait d'environ 5 \$.

**La sénatrice Callbeck :** De combien de grammes d'agit-il?

**M. Cunningham :** Cela n'est pas bien étiqueté. Veuillez m'en excuser, mais je ne suis pas en mesure de répondre à cette question.

**La sénatrice Callbeck :** Merci.

**Le sénateur Black :** Je tiens à vous remercier tous les trois, pour ce que vous faites et surtout M. Pierce et Mme Eggertson. Je vous rends hommage, à vous et à vos organisations, pour votre bénévolat, car nous ne pourrions pas avoir la même qualité de vie s'il n'y avait pas des gens comme vous, prêts à se retrousser les manches et à faire cette contribution. J'aimerais vous remercier,

it is very important. I wanted to let you know. I do not know if you hear a lot of people thank you, but you should be thanked for what you do because it is very important to Canada.

I have one quick question for you, Mr. Pierce. In terms of this tax credit, have you done any back-of-the-envelope calculations as to the additional funds you think you will be able to benefit from because of it?

**Mr. Pierce:** We have not really done a real tight calculation. However, for Canadians living with MS, it is their families, neighbours and colleagues who support us. If we have 200,000 donors — and I would not classify them as young Canadian donors — I would say that we could increase our revenues substantially. I would hope that we could increase it by an additional 10,000 or 15,000 donors. It will take a lot of education, promotion and awareness. I think this is an excellent start.

**Senator Hervieux-Payette:** I will start with MS because I am very active and I know a bit about it. This has also been discussed a lot on the Hill with some special legislation, so maybe we are more aware of it.

If you collect more, is it to give more services to the people who are suffering from MS, or will it go to research? What proportion of the money goes to service versus research?

**Mr. Pierce:** We have a balanced spending policy. It is a guideline in terms of how much we spend on services versus research. We try to spend 50 per cent of net proceeds on services and the other 50 per cent on research. Our hope is to increase the amount in services and research that we can provide in order to ensure access to our services no matter where someone may live in the country.

We do not receive any government funding by way of annual core service grants. We have to raise our money and carry the overhead and hope we receive enough income to be able to pay the bills, provide the services and also ensure that we are able to meet our research commitments. These large research projects are multi-year projects and require multi-year commitments.

**Senator Hervieux-Payette:** Are you talking for the whole of the country?

**Mr. Pierce:** For the whole of the country, yes.

**Senator Hervieux-Payette:** Services and research should also be supported by government. If we look at the amount being given by the number of people suffering from that illness, do you compare that to your neighbour in terms of per capita? We will

tous les deux, pour le travail que vous faites, car c'est très important. Je voulais que vous le sachiez. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de gens qui vous remercient, mais on devrait vous remercier pour ce que vous faites, car c'est très important pour le Canada.

J'ai une question rapide à vous poser, monsieur Pierce. En ce qui concerne ce crédit d'impôt, avez-vous fait un calcul rapide des fonds supplémentaires que vous pensez retirer, grâce à lui?

**M. Pierce :** Nous n'avons pas vraiment fait de calcul, à strictement parler. Néanmoins, pour les Canadiens qui sont atteints de sclérose en plaques, ce sont leurs familles, leurs voisins et leurs collègues qui nous soutiennent. Si nous avons 200 000 donateurs — et je ne dirais pas qu'il s'agit de jeunes donateurs canadiens — je dirais que nous pourrions nettement accroître nos revenus. J'ose espérer que nous pourrions augmenter les fonds recueillis avec 10 000 à 15 000 donateurs supplémentaires. Cela nécessitera beaucoup de sensibilisation et de promotion. Je crois que c'est un excellent départ.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je commencerai avec la sclérose en plaques, car c'est un domaine où je suis très active et que je m'y connais un peu sur la question. Il s'agit également d'un enjeu dont on a beaucoup parlé sur la Colline, qui a fait l'objet d'un projet de loi spécial, ce qui explique peut-être le fait qu'on y soit plus sensibilisé.

Si vous recueillez plus d'argent, c'est pour offrir plus de services aux personnes qui souffrent de SP ou bien c'est pour investir davantage dans la recherche? Quelle est la part de l'argent qui est allouée aux services et celle qui est allouée à la recherche?

**M. Pierce :** Nous avons une politique de dépenses équilibrée. Elle contient des lignes directrices sur les sommes que nous dépensons pour les services et celles que nous consacrons à la recherche. Nous essayons de dépenser 50 p. 100 de notre produit net sur nos services et les 50 p. 100 restants sur la recherche. Nous espérons augmenter les montants consacrés aux services et à la recherche afin d'assurer l'accès à nos services, peu importe où les personnes se trouvent.

Nous ne recevons pas de financement du gouvernement sous la forme de subvention de base pour nos services. Il nous faut recueillir des fonds et absorber tous les frais généraux, en espérant avoir des recettes suffisantes pour payer les factures, fournir les services et honorer nos engagements en matière de recherche. Ces grands projets de recherche portent sur plusieurs années et ils nécessitent donc des engagements pluriannuels.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Êtes-vous en train de dire que c'est pour l'ensemble du pays?

**M. Pierce :** Oui, pour tout le pays.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Les services et la recherche devraient également être financés par le gouvernement. Les sommes amassées grâce aux dons effectués par des personnes souffrant de cette maladie, sont-elles comparables à celles de votre



not compare the amount of money, but per capita, do you feel that you receive enough money to provide both services and research?

**Mr. Pierce:** On the services side, I would have to say that we are not reaching all Canadians. We are probably doing a good job, but we could do a much better job.

On the research front, provincial governments contribute to research. The federal government does also, but I think all of us could do more, and I am including the two levels of government, along with partners in the non-profit sector — i.e., the MS Society. I think there is opportunity for us to do much more. There are many more advancements and breakthroughs on the horizon, so I think we have to do more.

**Senator Hervieux-Payette:** I do not know if my colleagues are aware that it is an illness that is mostly suffered by women. Two thirds are women and one third are men. Of course, it is very well supported by women's organizations. Women in business hold fundraising every year for multiple sclerosis, and we have different women's organizations raising money in Quebec.

Is it different from province to province? You want to attract young people. I wondered which mechanism we could have to attract young people to give more to an organization like yours. You have to have some kind of a channel whereby people could send their donation, even a small amount of money.

**Mr. Pierce:** There is no question that there is a need to have multiple streams of revenue and that it is a very much a women's disease. We are reaching out through our networks to enlist support from women across the country that are in business. This opportunity with younger Canadians, younger girls and younger boys will just enhance our efforts.

We have a very strong grassroots-based organization, probably the strongest of any organization that I have been associated with. We have thousands of volunteers. The volunteer time is also worth money because without it we would not be able to provide a lot of the services. The more people you have volunteering is also an opportunity. Those are people who will contribute even more.

We are hoping to attract more young people as volunteers and introduce them to the charitable cause. People who support us and probably other causes are people who are close to the cause. Those are the people that we want to reach.

**Senator Hervieux-Payette:** Mr. Cunningham, do you think the money that will be probably collected with this could be devoted to do more education with youth? I think this is an area where we have not done enough. It is not just a picture on the cigarette pack; it is also, I think, television ads. Ensure that they are aware,

voisin, en termes de dons par habitant? Nous n'allons pas comparer les montants d'argent, mais avez-vous l'impression que, par habitant, que vous recevez suffisamment d'argent pour offrir vos services et faire vos activités de recherche?

**M. Pierce :** En ce qui concerne les services, je dirais que nous ne rejoignons pas tous les Canadiens. Nous faisons probablement un bon travail, mais nous pourrions faire beaucoup mieux.

Quant à la recherche, les gouvernements provinciaux y contribuent. Le gouvernement fédéral aussi, mais je crois que nous pourrions tous faire davantage — et j'inclus ici les deux paliers de gouvernement, ainsi que nos partenaires du secteur à but non lucratif, à savoir la Société de la SP. Je crois que nous avons la possibilité de faire beaucoup plus. De nombreux progrès et de belles percées nous attendent et je crois donc que nous devons en faire plus.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je ne sais pas si mes collègues le savent, mais il s'agit d'une maladie qui atteint surtout les femmes — deux tiers de femmes et un tiers d'hommes. Bien entendu, les organismes de femmes appuient beaucoup cette cause. Les femmes d'affaires organisent des campagnes de financement tous les ans pour la sclérose en plaques, et plusieurs organismes de femmes recueillent des fonds au Québec.

Est-ce différent, d'une province à l'autre? Vous voulez attirer les jeunes. Je me demande quels sont les mécanismes qui nous permettraient d'attirer les jeunes et de les pousser à donner davantage aux organismes comme le vôtre. Vous devez avoir un moyen par lequel les gens peuvent vous envoyer leurs dons, même s'il s'agit de petites sommes d'argent.

**M. Pierce :** Il ne fait pas de doute que nous devons diversifier nos sources de revenus et qu'il s'agit vraiment d'une maladie qui affecte surtout les femmes. Nous rejoignons les gens en passant par nos réseaux pour solliciter l'appui des femmes d'affaires de partout au pays. Cette possibilité de rejoindre les jeunes Canadiens, les jeunes femmes et les jeunes hommes, nous permettra d'intensifier nos efforts.

Nous avons des organismes de base qui comptent probablement parmi les plus robustes auxquels j'ai eu la chance d'être associé. Nous comptons des milliers de bénévoles. Le temps de ces bénévoles vaut également de l'argent, car sans tout ce temps, nous ne pourrions pas fournir beaucoup de services. Plus vous avez de bénévoles, plus vous pouvez faire de choses. Ce sont des gens qui pourront contribuer encore plus.

Nous espérons attirer plus de jeunes bénévoles et les sensibiliser à la cause des organismes de bienfaisance. Ceux qui nous appuient et qui appuient probablement d'autres causes sont proches des causes pour lesquelles ils militent. Ce sont ces gens que nous voulons rejoindre.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Monsieur Cunningham, pensez-vous que l'argent qui sera probablement récolté ici pourrait être consacré à faire plus de sensibilisation auprès des jeunes? Je crois que c'est un domaine où nous n'en avons pas fait suffisamment. Il ne s'agit pas seulement d'une photo sur les

and, of course, it should be through the media they use, such as Facebook and so forth. I have the feeling that this is growing with youth, not reducing. I guess I do not want this to go to National Defence; I want to give it to the youth so that they reduce their consumption.

**Mr. Cunningham:** We certainly need a comprehensive strategy to reduce tobacco use. Taxes are one component, legislation is another and education programs are another. The regulations for the warnings on the packages are excellent, but we know from studies and experience that sustained communications campaigns do make a difference. They need to be sustained, well funded and well designed. They impact youth and young adults. There is new media today, so, yes, it is an opportunity for us to do more, and we would support that.

**Senator L. Smith:** Ms. Eggertson, what steps are you taking with government to develop more support? What do you get right now? Do you have government funding?

**Ms. Eggertson:** We get no government funding now except Alberta gives us \$10,000 a year to list some of their children on our photo listing website.

**Senator L. Smith:** Where does the rest of the funding come from?

**Ms. Eggertson:** The rest of our funding comes from membership contributions and from a very great supporter in Jockey International, the Jockey underwear folks who are a U.S. company but are very interested in adoption work and give us money for that. We have a fundraiser as well, national AdoptWalk, which takes place in Ottawa in September, and a few other small contributions.

**Senator L. Smith:** What is your annual budget?

**Ms. Eggertson:** I think it is about \$96,000.

**Senator L. Smith:** To get the message out across a big country with \$96,000 is pretty tough, is it not?

**Ms. Eggertson:** Yes, it is. We are always on the verge of whether we can keep our doors open because we are also the major source of information for Canadians who want to adopt anyway, for birth parents and anyone interested in adoption. We act as a clearing house as well in terms of answering phone calls and referring people to resources.

**Senator L. Smith:** What type of staff do you have to support you?

paquets de cigarettes; il s'agit aussi, à mon avis, de publicités télévisées. Il faut s'assurer qu'ils soient au courant et il faut, bien évidemment, utiliser les médias qu'ils consultent, comme Facebook et autres. J'ai l'impression que c'est quelque chose qui prend de l'ampleur chez les jeunes et non pas quelque chose qui diminue. J'imagine que je n'ai pas envie que cela aille à la Défense nationale; je veux donner cela aux jeunes pour qu'ils réduisent leur consommation.

**M. Cunningham :** Nous avons certainement besoin d'une stratégie complète pour réduire le tabagisme. Les taxes en sont un volet, tandis que les mesures législatives et les programmes éducatifs en sont d'autres. Les règlements pour les messages d'avertissement sur les paquets sont excellents, mais, d'après des études et d'après notre expérience, nous savons que des campagnes de communications soutenues font une différence. Il faut les maintenir, bien les financer et bien les concevoir. Elles ont des effets sur les jeunes et sur les jeunes adultes. Il existe de nouveaux médias, aujourd'hui, et cela nous donne donc l'occasion d'en faire plus et nous sommes tout à fait en faveur de cela.

**Le sénateur L. Smith :** Madame Eggertson, quelles mesures prenez-vous avec le gouvernement pour susciter plus de soutien? À l'heure actuelle, que recevez-vous? Recevez-vous un financement du gouvernement?

**Mme Eggertson :** Nous ne recevons actuellement rien des gouvernements, sauf de celui de l'Alberta qui nous donne 10 000 \$ par an pour que nous affichions certains de ses enfants sur la liste avec photos que nous mettons sur notre site web.

**Le sénateur L. Smith :** D'où provient le reste du financement?

**Mme Eggertson :** Le reste de notre financement provient des cotisations de nos membres et d'un très fervent défenseur chez Jockey International, le fabricant de sous-vêtements Jockey, une société américaine qui est très intéressée par l'adoption et qui nous donne de l'argent pour cela. Nous avons également une campagne de financement nationale, intitulée AdoptWalk, et qui a lieu à Ottawa, en septembre, ainsi que quelques autres petites contributions.

**Le sénateur L. Smith :** À combien s'élève votre budget annuel?

**Mme Eggertson :** À environ 96 000 \$, je crois.

**Le sénateur L. Smith :** Faire parvenir le message à travers notre grand pays, avec 96 000 \$, c'est plutôt difficile, n'est-ce pas?

**Mme Eggertson :** Oui, effectivement. Nous sommes toujours au bord du précipice, à nous demander si nous allons pouvoir rester ouverts, car nous sommes également la principale source d'information pour les Canadiens qui veulent adopter, pour les parents biologiques et pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'adoption. Nous jouons également le rôle de centre d'échange de renseignements, car nous répondons au téléphone et aiguillons les gens vers les ressources appropriées.

**Le sénateur L. Smith :** De quel genre de personnel disposez-vous pour vous aider?

**Ms. Eggertson:** We have one executive director and a working board.

**Senator L. Smith:** Do you have a lot of volunteers?

**Ms. Eggertson:** Yes.

**Senator L. Smith:** You mentioned some of the things that you would like to put forward in terms of getting government support. You mentioned that it is hard to adopt interprovincially. Would one of your requests be to get the federal government to take a leadership role with the provinces? How would they do that?

**Ms. Eggertson:** We would like to see a first ministers' meeting on the issues of child welfare centred on adoption. We would like to bring people to the table and get them to work together on a memorandum of understanding that makes it easier for people who do want to adopt interprovincially. That might mean something like, for example, if you cannot place your children in your own province within a set time period, say six months, you open it up to parents from outside of that province. We think it needs to be easier so kids are not left in limbo their entire lives so that they age out of the system.

**Senator L. Smith:** What is your second request?

**Ms. Eggertson:** The EI issue is big for us. We think that would help because there are major attachment and bonding issues that take place for parents who are adopting, particularly older children. We would like to see an additional 15 weeks for adoptive parents — call it “adoption leave.” We are not trying to take anything away from biological parents and we want to stress that, because we are not interested in pitting parents of any stripe against each other. It has been portrayed that way and that is not what we are interested in, but we would like to have it recognized that we need another 15 weeks.

**The Chair:** Did you say another 15 weeks?

**Ms. Eggertson:** Adoptive parents get 35 weeks parental leave currently, but not the 50 weeks that biological parents get, which the courts have recognized is for the actual physical costs of childbirth.

The third would be a national public awareness campaign that the federal government helps to fund, working with us so that we can make Canadians aware of the need.

The fourth would be post-adoption support issues and training for social workers across the province to work with families so that when they do adopt, especially from foster care, older kids

**Mme Eggertson :** Nous avons un directeur exécutif et un conseil.

**Le sénateur L. Smith :** Avez-vous beaucoup de bénévoles?

**Mme Eggertson :** Oui.

**Le sénateur L. Smith :** Vous avez mentionné certaines des choses pour lesquelles vous aimeriez l'appui du gouvernement. Vous avez indiqué qu'il est difficile d'adopter d'une province à une autre. Aimeriez-vous notamment que le gouvernement fédéral assume un rôle de leadership avec les provinces? Comment devraient-ils s'organiser ensemble?

**Mme Eggertson :** Nous aimerions qu'ils organisent une rencontre des premiers ministres sur la question de l'aide à l'enfance et, plus spécialement, sur l'adoption. Nous aimerions amener des gens à la table et les faire travailler ensemble sur un protocole d'entente qui faciliterait la tâche à ceux qui veulent adopter dans d'autres provinces. Par exemple, on pourrait dire que si vous n'arrivez pas à placer vos enfants dans votre propre province, dans un certain délai — disons six mois — vous pourriez élargir le cercle et inclure les parents de l'extérieur de cette province. Nous pensons que les choses devraient être plus faciles pour que les enfants ne se retrouvent pas dans une situation incertaine toute leur vie, jusqu'à ce qu'ils vieillissent et sortent du système.

**Le sénateur L. Smith :** Quelle est votre deuxième demande?

**Mme Eggertson :** La question de l'assurance-emploi est importante pour nous. Nous pensons que cela aiderait, car les parents qui adoptent font face à d'énormes problèmes d'attachement et de liens affectifs, surtout lorsqu'ils adoptent des enfants plus âgés. Nous aimerions voir 15 semaines de plus pour les parents adoptifs et cela pourrait s'appeler un « congé d'adoption ». Nous ne sommes pas en train d'essayer de retirer quoi que ce soit aux parents biologiques et nous tenons à le souligner, car nous ne cherchons aucunement à dresser certains types de parents contre d'autres. C'est ainsi que certains ont présenté la chose et ce n'est pas ce qui nous intéresse, mais nous aimerions qu'on reconnaisse le fait que nous avons besoin de 15 semaines de plus.

**Le président :** Avez-vous dit 15 semaines de plus?

**Mme Eggertson :** Les parents adoptifs obtiennent actuellement 35 semaines de congé parental et non pas les 50 semaines dont disposent les parents biologiques, ce que les tribunaux ont accordé en fonction des coûts physiques réels de l'accouchement.

Troisièmement, nous avons besoin d'une campagne de sensibilisation publique nationale que le gouvernement fédéral aiderait à financer et dans laquelle il travaillerait à nos côtés pour sensibiliser les Canadiens à nos besoins.

Quatrièmement, il y a la question du soutien post-adoption et de la formation pour les travailleurs sociaux de la province pour qu'ils œuvrent avec les familles, de manière à ce que, lorsqu'elles

and sibling groups, they have the support that it takes to keep those families going.

**Senator L. Smith:** You said you wanted more data from the federal government.

**Ms. Eggertson:** We have no one collecting the information. We are currently engaged in trying to get the provinces to release that information to us, and we cannot even get it very easily. It would be very helpful to know how every province is doing and how we are doing as a country in terms of making permanency plans for our kids.

**Senator L. Smith:** Are these five recommendations that you have given me prioritized?

**Ms. Eggertson:** Data collection is probably the first one just because we need to know how we are doing. It is not a rigid list.

**Senator L. Smith:** Where are you with your efforts to try to position your group?

**Ms. Eggertson:** We would love the help of the Senate.

**Senator L. Smith:** Are you sort of nowhere, or are these the ideas you have? You talk about them, but you have difficulty getting an audience.

**Ms. Eggertson:** We are not having a lot of uptake, but it is moving in the right direction. We recently met with provincial child and youth advocates from across the province who are very interested in this because they have a responsibility for children in care.

Personally, I find it is hard not to get discouraged when none of our public figures speak about these issues. You would be hard pressed to find premiers ever talking about this in public or leaders in the government. Some do, and we have some champions, I think. Jeff Watson is an MP who has spoken about this issue a lot, but it is rare.

**Senator L. Smith:** Would Alberta be the place to attack because they actually give you money and other provinces do not?

**Ms. Eggertson:** Alberta and New Brunswick are leaders, and Ontario is getting better at this. Those are three provinces that I think are making good strides. It is not to say the others are doing nothing, but it needs to be a much higher priority. We need to talk about it more; we need to open up the discussion.

It is a very sensitive political issue in terms of Aboriginal kids. My two daughters are both Aboriginal. My view is that we need to start having these conversations because it can no longer be acceptable to leave kids in care for the rest of their lives because we do not want to address the difficult issues of how we place them if we do not have enough adoptive parents.

adoptent des enfants qui proviennent notamment de familles d'accueil, qui sont plus âgés ou qui sont en fratrie, elles aient le soutien dont elles ont besoin pour maintenir ces familles.

**Le sénateur L. Smith :** Vous avez indiqué que vous vouliez plus de données du gouvernement fédéral.

**Mme Eggertson :** Nous n'avons personne qui recueille des renseignements. Nous essayons actuellement de pousser les provinces à nous communiquer ces renseignements et il est assez difficile pour nous de nous les procurer. Il serait très utile de savoir comment s'en sortent les provinces et comment nous nous en sortons, à l'échelle nationale, pour planifier le placement permanent de nos enfants.

**Le sénateur L. Smith :** Est-ce que ces cinq recommandations que vous venez de me donner sont classées par ordre de priorité?

**Mme Eggertson :** La question de la collecte des données est probablement la plus importante, car nous avons besoin de faire le point sur la situation. Il ne s'agit pas d'une liste rigide.

**Le sénateur L. Smith :** Où en êtes-vous dans les efforts que vous déployez pour positionner votre groupe?

**Mme Eggertson :** Nous accepterions volontiers l'aide du Sénat.

**Le sénateur L. Smith :** Êtes-vous au point mort ou bien s'agit-il des idées que vous avez? Vous en parlez, mais vous avez du mal à vous faire un auditoire.

**Mme Eggertson :** Nous avons du mal à percer, mais les choses progressent dans la bonne direction. Nous avons récemment rencontré des défenseurs des enfants et des jeunes de partout dans la province qui s'intéressent beaucoup à cela, car ils sont responsables des enfants placés.

Personnellement, je trouve qu'il est facile de se sentir découragé lorsqu'aucune de nos personnalités publiques ne parle de ces enjeux. Vous auriez du mal à trouver des premiers ministres provinciaux ou des dirigeants politiques qui en parlent en public. Certains le font, et nous avons certains champions, je crois. Jeff Watson est un député qui en a parlé beaucoup, mais c'est rare.

**Le sénateur L. Smith :** Convierait-il de vous tourner vers l'Alberta qui vous verse des fonds, contrairement aux autres provinces?

**Mme Eggertson :** L'Alberta et le Nouveau-Brunswick sont des chefs de file et l'Ontario est en train de s'améliorer. Ce sont les trois provinces qui, selon moi, ont fait d'excellents progrès. Cela ne revient pas à dire que les autres ne font rien, mais il faudrait que ce dossier soit davantage prioritaire. Il va falloir en parler davantage, nous allons devoir ouvrir la discussion.

Le cas des enfants autochtones soulève une question très délicate sur le plan politique. Mes deux filles sont autochtones. J'estime que nous devons lancer ce genre de conversation, parce qu'il n'est plus acceptable de laisser des enfants en foyer d'accueil jusqu'à l'âge adulte au prétexte qu'on ne veut pas régler la délicate question de leur placement et qu'il n'y a pas assez de parents adoptifs.

**Senator L. Smith:** Thirty-three thousand children are available to adopt. Two thousand are adopted in Canada yearly and two thousand are adopted by Canadians outside of our country. Of the 33,000, what percentage are Aboriginal children?

**Ms. Eggertson:** Very few are adopted.

**Senator L. Smith:** Like you said, you had 33,000 children.

**Ms. Eggertson:** We have roughly 30,000 who are eligible, legally free for adoption.

**Senator L. Smith:** What percentage of them would be Aboriginal?

**Ms. Eggertson:** We do not know. That is some of the data we would like. We do not even know that. We think many of those are legally free for adoption, but they are not being placed.

**Senator L. Smith:** How many areas do you focus on in your advertising? Is it just tobacco? Is that your number one focus of the Canadian Cancer Society?

**Mr. Cunningham:** We work on the whole range of issues from prevention through to palliative care. The educational efforts we make in awareness could include screening, indoor tanning, healthy living, and healthy eating and exercise. This bill has some provisions with respect to tobacco taxes so our testimony today is with respect to tobacco taxes. Thirty per cent of cancer deaths are caused by tobacco. It is the number one cause of preventable cancer deaths. That is why it is important for us.

**Senator L. Smith:** Are there other factors besides tobacco that you would focus on? I am trying to get a sense of where your fight against tobacco falls in your overall program of key issues that you are trying to stand up against and get more support. Is tobacco the number one killer?

**Mr. Cunningham:** It is the number one cause of cancer deaths, yes, but again, we work on a full range of issues. In terms of prevention, people who have cancer, we are trying to increase survival rates. Research is very important with respect to that, as is access to treatment. People living with cancer in terms of our various programs are fundamentally important.

**Senator L. Smith:** What type of budget do you people work with?

**Mr. Cunningham:** We are the largest voluntary charity in Canada. Our annual budget exceeds \$200 million Canada-wide.

**Senator L. Smith:** You are a big outfit.

**Mr. Cunningham:** We are.

**Senator L. Smith:** Mr. Pierce, could you give me some idea of your annual budget?

**Le sénateur L. Smith :** Trente-trois mille enfants pourraient être adoptés. Deux mille sont adoptés au Canada chaque année et deux mille autres sont adoptés par des Canadiens hors du pays. Sur ces 33 000, quel est le pourcentage d'enfants autochtones?

**Mme Eggertson :** Il est très faible.

**Le sénateur L. Smith :** Comme vous l'avez dit, vous comptez 33 000 enfants.

**Mme Eggertson :** Nous en avons environ 33 000 dont l'adoption ne ferait l'objet d'aucune entrave légale.

**Le sénateur L. Smith :** Et quelle proportion serait des Autochtones?

**Mme Eggertson :** Nous ne le savons pas. C'est une donnée que nous aimerions avoir, mais je n'ai pas ce renseignement. Nous pensons que beaucoup pourraient être légalement adoptés, mais ils ne sont pas placés.

**Le sénateur L. Smith :** Combien d'aspects ciblez-vous dans vos publicités? Le tabac est-il le principal centre d'intérêt de la Société canadienne du cancer?

**M. Cunningham :** Nous intervenons sur toute la gamme des problèmes, de la prévention aux soins palliatifs. S'agissant d'éducation, nous sensibilisons les populations, nous faisons du dépistage, du tannage en intérieur, nous insistons sur les modes de vie sains ainsi que sur les bonnes habitudes alimentaires et l'exercice. Ce projet de loi renferme certaines dispositions relatives aux taxes sur le tabac et c'est pour cela que nous avons fait porter notre témoignage d'aujourd'hui sur ce volet. Trente-trois pour cent des décès attribuables au cancer sont en fait attribuables au tabac. C'est la première cause de décès évitable liée au cancer. Voilà pourquoi c'est important pour nous.

**Le sénateur L. Smith :** Y a-t-il d'autres facteurs, outre le tabac, sur lesquels il conviendrait que vous vous concentriez? J'essaie de situer la place qu'occupe la lutte contre le tabac dans votre programme d'action global que vous cherchez à promouvoir et pour lequel vous voulez avoir davantage d'appui. Le tabac est-il le tueur numéro un?

**M. Cunningham :** C'est la première cause de décès attribuables au cancer, mais nous intervenons sur toute une gamme de problèmes. Dans le cas des cancéreux, nous cherchons à augmenter les taux de survie. La recherche est très importante à cet égard, tout comme l'accès aux traitements. Nos différents programmes concernent surtout les cancéreux.

**Le sénateur L. Smith :** De quel budget disposez-vous?

**M. Cunningham :** Nous sommes le plus important organisme de bienfaisance bénévole au Canada. Notre budget annuel dépasse les 200 millions de dollars à l'échelle du pays.

**Le sénateur L. Smith :** Vous êtes donc une grande organisation.

**M. Cunningham :** Oui.

**Le sénateur L. Smith :** Monsieur Pierce, pouvez-vous nous donner une idée de votre budget annuel?

**Mr. Pierce:** Our annual national budget varies depending on the year, but we raise between \$55 million and \$60 million a year. Probably over 95 per cent of that is raised \$20 to \$100 at a time.

**Senator L. Smith:** If I understood correctly, you said the actual number of donors may have dropped but that the percentage has increased by about 3 per cent; is that correct?

**Mr. Pierce:** Yes.

**Senator L. Smith:** Is the indebtedness of Canadians and the rising household debt a problem for you in terms of raising money?

**Mr. Pierce:** It certainly is. As the economy declines, we can see an effect on donations. As the economy goes up, there is more optimism.

**Senator L. Smith:** Is that the number one problem you have or is it a demographic shift from an aging population?

**Mr. Pierce:** I think there are multiple factors. There is the economy; there is the aging population.

**Senator L. Smith:** What about cultural differences? In Quebec we learn that it is a new phenomenon for many francophones because there are francophone and anglophone people who have given for years but in some of the cultural communities it is a new experience, if you like, that people are trying to develop more of. Is the cultural issue with new immigrants and some of these folks part of it also?

**Mr. Pierce:** For new immigrants, if the disease affects the family, we can count on their support more so. We have to develop a culture of giving among young Canadians. Certainly, there would be a cultural aspect there.

**Senator L. Smith:** When you said that, the first reaction I had is when we hear the difficulty of young Canadians getting jobs today and being able to live with big indebtedness, with credit cards and lines of credit, I wonder if that is impacting them and, if that is the issue, how do you overcome that objection?

**Mr. Pierce:** There certainly is. Many young people are volunteering. That is their first foray into the world of philanthropy. I think that to encourage more young people to volunteer, to build experience on their resumé, will help them achieve their job sooner.

**Senator L. Smith:** How do you compete against the fellows who are trying to raise money for cancer? I am not trying to be mean-spirited, but you are in a competitive marketplace.

**Mr. Pierce:** Actually, we do not try to compete. Each of our causes is important enough to draw our own pool of support. When you look at the number of Canadians living with MS, the

**M. Pierce :** Notre budget national annuel varie d'une année à l'autre, mais nous faisons rentrer entre 55 et 60 millions de dollars par an. La plus grande partie, c'est-à-dire peut-être 95 p. 100, à coups de dons de 20 à 100 \$.

**Le sénateur L. Smith :** Si je vous comprends bien, vous dites que le nombre absolu de donateurs a diminué, mais que le pourcentage a augmenté d'environ 3 p. 100. C'est exact?

**M. Pierce :** Oui.

**Le sénateur L. Smith :** L'endettement des particuliers et des ménages au Canada entrave-t-il la collecte de fonds?

**M. Pierce :** Bien sûr. On voit la répercussion du déclin de l'économie sur les dons. Comme l'économie reprend du mieux, nous sommes plus optimistes.

**Le sénateur L. Smith :** Est-ce le principal problème auquel vous êtes confrontés ou assiste-t-on à des changements sur le plan démographique à cause du vieillissement de la population?

**M. Pierce :** Je dirai que nous avons affaire à des facteurs multiples. Il y a l'économie et il y a aussi le vieillissement de la population.

**Le sénateur L. Smith :** Et les différences culturelles? Nous avons appris qu'il se produit un nouveau phénomène au Québec où les francophones et les anglophones donnent depuis très longtemps, mais où, au sein de certaines communautés culturelles, on constate que les choses ont changé, que les habitudes sont différentes. La dimension culturelle des néo-immigrants intervient-elle aussi dans l'équation?

**M. Pierce :** Si la maladie touche le membre d'une famille d'immigrants, nous pouvons compter encore plus sur leur appui. C'est plutôt chez les jeunes Canadiens qu'il faut instiller le sens de la philanthropie. À cet égard, on peut parler de dimension culturelle.

**Le sénateur L. Smith :** Quand on entend parler de la difficulté qu'ont les jeunes Canadiens à trouver un emploi de nos jours et à rembourser des dettes importantes, à cause des cartes de crédit et des marges de crédit, je me demande si le fond du problème ne vient pas de là, si ce n'est pas ça la grande difficulté. Comment contourner ce problème?

**M. Pierce :** C'est vrai que c'est un problème. Beaucoup de jeunes font du bénévolat. Ce sont leurs premiers pas dans le monde de la philanthropie et si on aide davantage de jeunes à faire du bénévolat, à inscrire ce genre d'expérience dans leur curriculum vitae, nous les aiderons à décrocher un emploi plus tôt.

**Le sénateur L. Smith :** Comment faites-vous concurrence à ceux qui comptent sur des dons pour lutter contre le cancer? Je ne veux pas être mesquin, mais vous êtes sur un marché concurrentiel.

**M. Pierce :** En fait, nous ne nous livrons pas concurrence. Chacune de nos causes est suffisamment importante pour nous permettre de compter sur un bassin d'appuis. Songez au nombre

old estimate used to be between 55,000 and 75,000. There is a new study out now. It is not confirmed yet, but the numbers are probably much higher than that.

**Senator L. Smith:** Do you have a breakdown of the number of donors who are female, if women are the folks who have the highest percentage of this disease?

**Mr. Pierce:** Typically, the majority of our donations are family donations, so a husband and wife.

**Senator Hervieux-Payette:** Some universities are now giving credits to people for admission into certain faculties if they do volunteer work, especially in the faculty of medicine. This is a powerful thing. It is not just the grades that they get in school.

**Mr. Pierce:** That is how I got my first job. My two daughters, of course growing up with their dad working in the volunteer and non-profit sector, have volunteered since they were in grade 6. That helped with scholarships at university. It helps kids get a job.

**Senator Wells:** Mr. Cunningham, in my experience, businesses are very good at altering their practices to fit new rules, and you have given a perfect example there. We put a tax measure in place and they have used it to turn it into a promotional tool to increase their sales and to increase consumption. Looking ahead, do you foresee the tobacco companies doing something based on the legislative proposals that we have in place now?

**Mr. Cunningham:** I think your concern is legitimate, especially with the tobacco industry. They have a very long history of exploiting loopholes in terms of marketing practices, voluntary codes or targeting kids. There is a lot of money at stake. It underlines why we as Canadians and legislators have to be vigilant to respond quickly. If they were to exploit this gap further, with a different type of manufacturing practice, it is essential that the government be in a position to respond quickly with a further tax adjustment.

**Senator Wells:** Ms. Eggertson, can you talk about the 30,000 children available for adoption, or eligible for adoption — I am not sure what the right word is. What is the dynamic between the age of the child and the adoption rate? I do not want to use this term but it is the only one I can think of: Is there a non-beneficial cut-off, if you know what I mean? Where is it bad luck to be at what age?

**Ms. Eggertson:** If you are six, you are considered pretty old for adoption. That is the fact. Most kids in care are six and older. It is pretty easy to get babies adopted, even with challenging health issues. When you think about it, a six-year-old is not very old yet. I was pretty unusual adopting at eight and nine. A handful of kids in the province of Ontario have been adopted over the age of 10.

de Canadiennes et de Canadiens qui sont atteints de sclérose en plaques; avant, on parlait de 55 000 à 75 000 et, à en croire de nouvelles études, mais rien n'est encore confirmé, ils seraient beaucoup plus nombreux.

**Le sénateur L. Smith :** Avez-vous une idée du nombre de donatrices, si cette maladie est surtout présente chez la femme?

**M. Pierce :** La majorité des dons que nous percevons sont faits par des familles, donc par des couples.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Certaines facultés accordent maintenant des crédits à l'admission à ceux qui acceptent de faire du travail bénévole, surtout en médecine. Ça marche très bien. Ainsi, les étudiants sont admis pas uniquement en fonction de leurs notes.

**M. Pierce :** C'est comme ça que j'ai eu mon premier emploi. Naturellement, mes deux filles ont vu leur père faire du bénévolat pour le secteur sans but lucratif, quand elles étaient jeunes, et elles en font elles-mêmes depuis la sixième année. Ça leur a permis d'obtenir des bourses universitaires. Ça permet aux jeunes de décrocher un emploi.

**Le sénateur Wells :** Monsieur Cunningham, je sais, d'expérience, que les entreprises parviennent sans mal à modifier leurs pratiques pour s'adapter à de nouvelles règles et vous en avez un exemple parfait dans ce cas-ci. Nous appliquons une mesure fiscale qu'elles retournent à leur avantage, en tant qu'outil promotionnel, pour augmenter leur chiffre d'affaires et stimuler la consommation de leurs produits. Pensez-vous que, dans l'avenir, les cigarettiers adopteront certaines mesures en fonction des propositions législatives dont nous sommes saisis?

**M. Cunningham :** Vos craintes sont justifiées, surtout dans le cas de l'industrie du tabac qui est connue pour exploiter toutes les échappatoires et les transformer à son avantage sur le plan des pratiques de commercialisation, de codes volontaires ou pour cibler les enfants. Les enjeux financiers sont énormes. Cela nous rappelle que les Canadiens et les législateurs que nous sommes doivent veiller à réagir rapidement. Si les géants du tabac devaient exploiter davantage cet écart, avec des pratiques manufacturières différentes, il faudrait absolument que le gouvernement puisse réagir rapidement en modifiant de nouveau le régime fiscal.

**Le sénateur Wells :** Madame Eggertson, pouvez-vous nous parler des 30 000 enfants offerts ou admissibles à l'adoption — je ne sais pas ce qu'il convient de dire. Quel est le lien entre l'âge des enfants et les taux d'adoption? Je ne veux pas employer cette expression, mais c'est la seule à laquelle je pense : y a-t-il un âge où le taux d'adoption baisse et où les chances d'être adopté sont moindres?

**Mme Eggertson :** À six ans, on considère que vous êtes déjà pas mal âgé pour être adopté. C'est la réalité. La plupart des enfants en foyer ont six ans et plus. C'est assez facile de faire adopter un nourrisson, même s'il a des problèmes de santé. Quand on y pense un peu, six ans ce n'est pourtant pas si vieux que ça. J'étais plutôt hors norme quand j'ai adopté une enfant de huit ans et l'autre de

The reason I use the age of 10 is because Ontario recently introduced its first provincial subsidy for children adopted over age 10, and there are very few.

**Senator Wells:** That was going to be my follow-up question. Given that there is what I will call a cut-off age, and given that we are talking about the budget, are there tax incentives that could be presented? I hate to put it down to dollars, but finances are an incentive for action.

**Ms. Eggertson:** We talked about a couple of things, and this is based on what happens in the United States. They have a special needs adoption tax credit in the United States, and “special needs” is defined quite broadly. It can mean older children who come from the foster care system. It is a refundable tax credit, so you do not have to submit all of your expenses and you get the maximum. That would be a big incentive for families.

Again, I have to stress that people do not adopt these kids to make money off this. As all parents know, it is a tremendous lifelong commitment. The majority of people who adopt in this country are not well-off. They are middle-income families. It is not that anyone will do this for the money, but the money would help in terms of offsetting expenses like counselling and all of those things. Tutoring is a big thing for a lot of parents because the students have changed schools a lot and need help to catch up. They may have learning disabilities, and so on.

A refundable tax credit, a special needs adoption tax credit, would be quite helpful, as would a post-adoption tax credit. Some states in the U.S. have a credit that families can claim every year if they have adopted from foster care. It may only be a thousand or two thousand dollars a year, but it adds up and is helpful in offsetting those expenses.

**Senator Wells:** For the record, I am shocked at the low budget you have and the amount of work that you do. You should be credited.

**Ms. Eggertson:** Thank you.

**Senator McInnis:** Many of my questions have been answered.

Mr. Cunningham, with respect to tobacco prices, I recall experiences that there is a threshold with respect to the cost. Governments are always anxious to gain revenue, so they were not reluctant to put taxes on products, particularly this product. However, the difficulty is that it entered the black market, which was quite a major issue here a number of years ago. I do not even know what one pays for a pack of cigarettes today and whether it is \$20.

neuf ans. Une poignée d'enfants seulement de plus de 10 ans ont été adoptés en Ontario. Je vous parle des enfants de 10 ans, parce que l'Ontario a récemment adopté la toute première subvention provinciale pour l'adoption d'enfants de plus de 10 ans, et très peu d'entre eux ont été adoptés.

**Le sénateur Wells :** J'allais justement vous poser cette question. Étant donné cet âge où les chances d'adoption sont moindres, et comme nous parlons de budget, devrait-on suggérer des stimulants fiscaux? Je déteste ramener ça à une question de gros sous, mais l'argent parle.

**Mme Eggertson :** Nous avons réfléchi à deux ou trois choses en nous inspirant de ce qui se fait aux États-Unis où il existe un crédit d'impôt au titre des besoins spéciaux liés à l'adoption, les « besoins spéciaux » étant définis de façon plutôt large. La définition peut englober les enfants plus vieux issus du réseau des foyers d'accueil. Comme c'est un crédit d'impôt remboursable, il n'est pas nécessaire de soumettre toutes ses dépenses et l'on obtient tout de suite le maximum. Ce serait un excellent incitatif pour les familles.

J'insiste, encore une fois, sur le fait que les gens n'adoptent pas ces enfants pour faire de l'argent. Tous les parents savent qu'adopter est un formidable engagement sur toute une vie. La majorité des familles d'adoption ne sont pas fortunées et elles appartiennent à la classe moyenne. Les gens ne feront pas ça pour l'argent, mais le crédit d'impôt permettrait de compenser les frais de counseling et les autres dépenses. Les frais de préceptorat représentent beaucoup pour les parents, car les enfants adoptés ont besoin d'une aide soutenue afin de rattraper leur retard scolaire. Sans compter qu'ils peuvent avoir des difficultés d'apprentissage.

Un crédit d'impôt remboursable, un crédit d'impôt au titre des besoins spéciaux liés à l'adoption s'avérerait très utile, tout comme le crédit d'impôt après l'adoption. Certains États américains offrent aux familles un crédit d'impôt reconductible d'année en année, si elles ont adopté un enfant en foyer d'accueil. Cela peut représenter simplement 1 000 ou 2 000 \$ par an, mais ça finit par s'accumuler et compenser quelque peu les dépenses.

**Le sénateur Wells :** Je précise, pour la transcription, que je suis choqué de voir à quel point votre budget est limité et de constater le travail énorme que vous devez accomplir. Il y a lieu de vous féliciter.

**Mme Eggertson :** Merci.

**Le sénateur McInnis :** Vous avez répondu à beaucoup de mes questions.

Monsieur Cunningham, au sujet des prix du tabac, je me rappelle que le prix maximum possible a été testé. Les gouvernements veulent toujours remplir leurs coffres et ils n'hésitent pas à taxer les produits, surtout celui-ci. Cependant, un problème s'est posé parce que ce produit a été écoulé sur le marché noir et ici, ça a pris des proportions énormes il y a quelques années. Je ne sais pas combien on paie pour un paquet de cigarettes de nos jours, peut-être 20 \$.



**Mr. Cunningham:** It depends on the province, the size of the package, and so on.

**Senator McInnis:** The point is that if 37,000 Canadians are dying from cancer as a consequence of smoking, obviously governments would want to eliminate that because of health costs. The difficulty — and I do not know where the threshold is — is that you have a major black market. The criminal element comes in here and tractor-trailer loads of cigarettes are moving across the border. Can you comment on that? It is a terrible dilemma that we find ourselves in.

**Mr. Cunningham:** You are right. It is essential that we have effective contraband measures in place. The good news is that even according to the tobacco industry contraband has dropped by half between 2008 and 2010, for a number of measures in terms of the location of border posts near Cornwall and of better provincial legislation. Some federal measures have contributed. Bill S-16 that has already been considered by your colleagues in the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has further enforcement measures that will help.

I wanted to note one thing of interest. I have provided this to the clerk, but I do not know if it has been distributed.

**The Chair:** No, it has not been yet, but it will be. It has to be translated. Go ahead.

**Mr. Cunningham:** This graph shows the comparable tobacco tax rates by province and territory. Ontario and Quebec have the highest contraband problem, but interestingly they have the lowest tobacco tax rates. In Western Canada, where there is very little contraband — and the tobacco industry admits that — tobacco rates are higher. The reason contraband is worse in Ontario and Quebec is not because of higher prices and taxes, because they have much lower taxes than in Western Canada and in some Atlantic provinces, but it is the proximity to illegal factories and the source of supply. That is not the case in Western Canada. Higher tax prices do not have to lead to higher contraband. Measures implemented in Western provinces demonstrate that, but the point you raise is important. We have to ensure we have effective contraband measures in place. We have recommendations in that regard and there is more governments can do.

**Senator McInnis:** Like what?

**Mr. Cunningham:** For example, dealing with illegal factories. The key is to block the supply of raw materials, the leaf tobacco and the cigarette papers that are going to these factories. If these factories do not have these raw material inputs, they cannot make cigarettes. That is a measure that the U.S. authorities have used with some success for a few illegal factories on the American side of Akwesasne, near the Canadian border. They blocked them,

**M. Cunningham :** Ça varie d'une province à l'autre et aussi en fonction du nombre de cigarettes.

**Le sénateur McInnis :** Ce que je veux dire, c'est que 37 000 Canadiens meurent du cancer à cause du tabac et que les gouvernements voudraient éliminer ce fléau parce qu'il revient cher au système de santé. Le gros problème — et je ne sais pas quel prix maximum a été établi —, c'est qu'il y a un énorme marché noir. La criminalité s'en est mêlée, avec des semi-remorques pleines de cigarettes de contrebande qui franchissent la frontière. Pouvez-vous nous parler de ce phénomène? Nous nous trouvons dans un horrible dilemme.

**M. Cunningham :** Vous avez raison. Il est essentiel d'appliquer des mesures efficaces de lutte contre la contrebande. La bonne nouvelle, c'est que même l'industrie du tabac reconnaît que la contrebande a chuté de moitié entre 2008 et 2010, grâce à certaines dispositions comme l'emplacement des postes frontières à proximité de Cornwall et le resserrement de la législation provinciale. Des mesures fédérales ont aussi contribué. Et puis, le projet de loi S-16, qui est en cours d'étude au Comité sénatorial permanent de la justice et des affaires constitutionnelles, renferme d'autres mesures qui ne pourront qu'aider.

Permettez-moi de souligner une chose. J'ai fourni ce document à la greffière, mais je ne sais pas s'il a été distribué.

**Le président :** Pas encore, mais il le sera. Il faut d'abord le faire traduire. Poursuivez.

**M. Cunningham :** Ce graphique montre les taxes comparables que les provinces et les territoires imposent sur les produits du tabac. C'est en Ontario et au Québec que le problème de la contrebande est le plus grave, mais ce sont aussi les deux provinces où les taxes sur le tabac sont les plus faibles, ce qui est intéressant. Dans l'Ouest du Canada, où il y a peu de contrebande — ce que reconnaît l'industrie du tabac — les taxes sur le tabac sont élevées. Si la contrebande est pire en Ontario et au Québec, ce n'est pas à cause des prix et des taxes élevés, ni parce que les taxes y sont nettement inférieures à celles appliquées dans l'Ouest du Canada et dans certaines provinces de l'Atlantique, mais c'est bien à cause de la proximité de manufactures illégales et des sources d'approvisionnement. Ce n'est pas le cas dans l'Ouest du Canada. Là-bas, les taxes plus élevées n'ont pas donné lieu, à une augmentation de la contrebande. Les mesures adoptées par les provinces de l'Ouest le démontrent, mais ce que vous dites est important. Nous devons veiller à adopter des moyens efficaces de lutte contre la contrebande. Nous avons fait des recommandations à ce propos et les gouvernements pourraient faire davantage.

**Le sénateur McInnis :** Comme quoi?

**M. Cunningham :** Par exemple, ils pourraient s'attaquer au problème des manufactures illégales. Ce qu'il faut faire, surtout, c'est de bloquer l'entrée des matières premières, c'est-à-dire les feuilles de tabac et le papier à cigarette. Sans ces matières premières, les manufactures ne peuvent plus fabriquer des cigarettes. C'est le genre de mesures que les autorités américaines ont appliquées avec un certain succès dans le cas de

made the financial viability of these illegal factories much different and forced them to get a licence. That is a fundamental example.

Another example is that the Canadian government should be working with the American government much more actively to shut down the remaining illegal factories on the U.S. side of Akwesasne, very close to the Canadian border. Targeting the source — we know what the sources are and where they are — is essential and is key to making progress.

**The Chair:** Mr. Cunningham, we heard from Mr. Pierce that the super deduction for first-time donors is something that he supports. You raise a lot of money in donations. Is that something that you look upon as being helpful or will be helpful?

**Mr. Cunningham:** We rely on charitable donations from Canadians. Anything that facilitates and encourages additional charitable donations is something that we welcome and support. I am not able to discuss in the same level of detail that Mr. Pierce did with respect to this particular aspect of the bill, but fundamentally we have to welcome any help in this area.

**The Chair:** But have you no sense as to whether it will make a significant major impact?

**Mr. Cunningham:** I do not have any projections to provide in terms of forecast for additional donations to us.

**The Chair:** Thank you for your comments with respect to Senators Kenny and Nolin. You would be pleased to know they are continuing to serve in the Senate of Canada and are doing good work for Canadians. I hear regular positive comments about the work that they did with their tobacco non-smoking legislation 15 years ago now.

Ms. Eggertson, could you help me with the wording of the amendment itself? As I understand it, there is a window during which you could add up all of your expenses for adoption and then make a deduction and get 15 per cent of that. That window is expanding a bit at the front end, as I understand it.

**Ms. Eggertson:** That is correct.

**The Chair:** Nothing at the back end has changed in this legislation?

**Ms. Eggertson:** That is correct.

**The Chair:** We did have that discussion here. The wording is moving back to the time that an application is made for registration. Does that mean that if my wife and I wish to adopt a child, we register if we have not found someone?

**Ms. Eggertson:** It is largely for people who are adopting through the public system in Canada. If you want to do that you go to your local department — in some provinces it is your

quelques manufactures illégales du côté américain d'Akwesasne, tout à côté de la frontière canadienne. L'approvisionnement des manufactures illégales en matières premières a été bloqué pour entraver leur viabilité et les contraindre à obtenir des licences de production. C'est un exemple éclatant.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada devrait collaborer plus étroitement avec le gouvernement américain afin de faire fermer les manufactures illégales du côté américain d'Akwesasne, non loin de la frontière canadienne. Il est essentiel de cibler les sources — nous savons ce qu'elles sont et où elles sont — si l'on veut faire des progrès.

**Le président :** Monsieur Cunningham, M. Pierce nous a dit être d'accord avec le principe d'une super déduction pour les primo-donateurs. Vous obtenez beaucoup d'argent sous forme de dons. Estimez-vous que les dons vous sont ou vous seront utiles?

**M. Cunningham :** Nous comptons sur les dons des Canadiens. Nous sommes d'accord avec tout ce qui peut faciliter et encourager l'afflux de dons additionnels. Je ne pourrai pas autant entrer dans le détail que M. Pierce au sujet de cet aspect particulier du projet de loi, mais nous accueillerons toute l'aide qui nous sera apportée sur ce plan.

**Le président :** Vous ne savez pas du tout si ça pourrait avoir un effet marqué sur vos opérations?

**M. Cunningham :** Nous n'avons fait aucune prévision quant à d'éventuels dons additionnels qui pourraient nous être faits.

**Le président :** Merci de ce que vous avez dit au sujet des sénateurs Kenny et Nolin. Vous serez heureux d'apprendre qu'ils continuent de siéger au Sénat du Canada et qu'ils font du bon travail pour les Canadiens. J'entends souvent des remarques positives au sujet de leur travail à propos de la loi contre le tabagisme, il y a 15 ans.

Madame Eggertson, pourriez-vous m'aider à formuler l'amendement? À la façon dont je le lis, les gens disposeraient d'une certaine période pour additionner leurs dépenses relatives à l'adoption qu'ils déduiraient ensuite, à hauteur de 15 p. 100 du total. D'après ce que j'ai cru comprendre, cette période est donc prolongée.

**Mme Eggertson :** C'est exact.

**Le président :** Mais rien dans la loi ne changera en arrière-plan.

**Mme Eggertson :** C'est exact.

**Le président :** Nous avons déjà parlé, ici, du fait que les dispositions envisagées partent du moment où une demande d'inscription est faite. Cela veut-il dire que si mon épouse et moi voulons adopter un enfant, nous devons nous inscrire si nous n'avons trouvé personne?

**Mme Eggertson :** Cela concerne principalement ceux qui passent par le système public d'adoption au Canada. Si c'est ce que vous voulez faire, vous devez vous adresser au ministère

ministry of children and youth — that might be responsible for adoption. You go and you register with them and you start the process.

In Ontario you would go to your local Children's Aid Society. You register and say, "I would like to adopt a child." Again, they look at your application. It is moving to that point, or it is when you contact a lawyer and begin the court process to adopt, if it is a private adoption. That is how they are going to calculate when you can start to claim the expense.

**The Chair:** And internationally?

**Ms. Eggertson:** Internationally it is probably not going to make a huge difference. The expenses are so much larger internationally already that people can already pile those expenses together to take advantage of the tax credit. Again, it is only 15 per cent of a total figure, up to \$11,669 this year. If you have a \$30,000 adoption, you have already got a lot of that money that you can put together in the year that you finalize your adoption. It was because it was for smaller figures, domestically, that you were not able to take advantage of it.

**The Chair:** That helps me understand a bit of this. So the date that you go and register is the beginning. Then would you go through all of the household tests.

**Ms. Eggertson:** You go through home study.

**The Chair:** All of that comes after?

**Ms. Eggertson:** Yes. You go through some training. It may take two or three years to actually have a child placed in your home.

**The Chair:** Ms. Eggertson, Mr. Pierce and Mr. Cunningham, thank you very much for being here. This is very helpful. We very much appreciate the work you are doing for Canadians.

(The committee continued in camera.)

responsable, comme le ministère de l'Enfance et de la Jeunesse dans certaines provinces, qui est responsable de l'adoption. Vous vous présentez, vous vous inscrivez et le processus est amorcé.

En Ontario, vous devriez vous adresser à la Société d'aide à l'enfance. Vous vous inscririez en disant que vous voulez adopter un enfant. On examinerait alors votre demande. Le processus se déclencherait à ce moment-là, à moins que vous ne passiez par un avocat pour lancer le processus d'adoption devant les tribunaux, s'il s'agit d'une adoption privée. C'est à ce moment-là que commence la période durant laquelle vous aurez droit à réclamer des dépenses.

**Le président :** Et à l'international?

**Mme Eggertson :** Les choses ne changeront probablement pas beaucoup à l'international. Les frais sont nettement plus élevés et les gens peuvent totaliser leurs dépenses pour profiter du crédit fiscal. Je le rappelle, le maximum est de 15 p. 100 du total, jusqu'à hauteur de 11 669 \$ cette année. Si vous avez dépensé 30 000 \$ pour l'adoption, il y a déjà une grande partie de cette somme que vous pourrez récupérer l'année où vous conclurez les procédures d'adoption. Il n'était pas possible de profiter de cette disposition avant, parce que les sommes engagées pour une adoption au Canada étaient nettement moindres.

**Le président :** Voilà qui m'aide un peu à comprendre la situation. Donc, tout commence à la date où l'on s'inscrit, après quoi il faut franchir toutes les étapes imposées aux foyers.

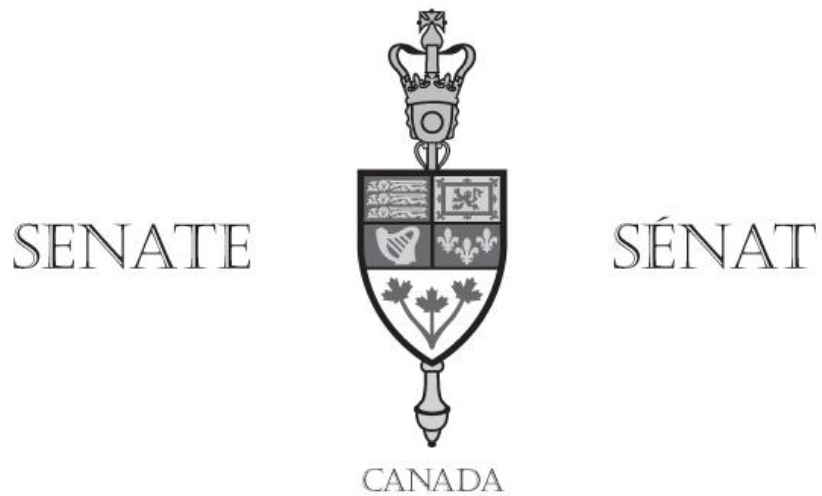
**Mme Eggertson :** C'est ça, il y a une étude de la famille.

**Le président :** Tout ça intervient après?

**Mme Eggertson :** Oui. Vous êtes invité à une formation et il peut falloir attendre deux ou trois ans avant d'accueillir l'enfant.

**Le président :** Madame Eggertson, monsieur Pierce et monsieur Cunningham, merci beaucoup de vous être déplacés. Vos témoignages ont été très utiles et nous apprécions beaucoup le travail que vous faites pour les Canadiens.

(La séance se poursuit à huis clos.)



## **SECOND INTERIM REPORT ON THE 2013-14 MAIN ESTIMATES**

**Standing Senate Committee on National Finance**

### **TWENTIETH REPORT**

*Chair*

The Honourable Joseph A. Day

*Deputy Chair*

The Honourable Larry Smith

MAY 2013

## TABLE OF CONTENTS

Introduction.....	1
Study of the 2013-14 Main Estimates .....	3
1. Treasury Board Secretariat (TBS).....	3
2. Department of Canadian Heritage.....	6
3. Canadian Space Agency (CSA).....	7
4. National Research Council of Canada (NRC) .....	8
5. Citizenship and Immigration Canada (CIC).....	10
6. Public Safety Canada .....	12
7. Correctional Service of Canada (CSC).....	13
8. Department of Industry.....	14
9. Shared Services Canada (SSC) .....	16
10. Canadian Air Transport Security Authority .....	17
11. The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated (JCCBI) .....	19
12. VIA Rail Canada.....	20
13. Department of Agriculture and Agri-food.....	22
14. Canadian Food Inspection Agency (CFIA).....	24
15. Department of Finance Canada.....	25
Outstanding Questions.....	27

## SECOND INTERIM REPORT ON THE 2013-14 MAIN ESTIMATES

### Introduction

The *2013-14 Main Estimates* were tabled in Parliament on 25 February 2013, and subsequently referred to the Standing Senate Committee on National Finance for review. On 26 March 2013, the Committee tabled its first interim report on the *2013-14 Main Estimates* which presents the testimony of five departments and two agencies. This document is the Committee's second interim report on the study of the *2013-14 Main Estimates*. It sets out the key testimony of the eight departments and seven agencies that have appeared before the Committee since the first interim report was tabled.

On 16 April 2013, the following Treasury Board Secretariat (TBS) officials appeared: David Enns, Deputy Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Amanda Jane Preece, Executive Director, Expenditure Management Sector; and Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Management Sector.

On 17 April 2013, the Committee heard from officials from one department and two agencies. The Department of Canadian Heritage was represented by Nada Semaan, Associate Deputy Minister, and Robert Hertzog, Director General, Financial Management Branch, Strategic Policy, Planning and Corporate Affairs. Marie-Claude Guérard, Chief Financial Officer, appeared on behalf of the Canadian Space Agency (CSA), and Michel A. Piché, Vice President, Corporate Management and Chief Financial Officer, Gail E. McLellan, Director General, Finance Branch, and Bogdan Ciobanu, Vice President, Industrial Research Assistant Program, represented the National Research Council of Canada (NRCC).

On 23 April 2013, the Committee welcomed Citizenship and Immigration Canada (CIC), represented by Amipal Manchanda, Assistant Deputy Minister, Chief Financial Officer; Catrina Tapley, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Program Planning; and Robert Orr, Assistant Deputy Minister, Operations. Departmental representatives of Public Safety Canada also appeared: John Ossowski, Associate Deputy Minister; and Gary Robertson, Chief Financial Officer and Assistant Deputy Minister,

Corporate Management Branch. Correctional Service of Canada was represented by Don Head, Commissioner, and Liette Dumas-Sluyter, Assistant Commissioner, Corporate Services.

On 24 April 2013, the Committee heard from officials from one department and one agency. The Department of Industry was represented by Iain Stewart, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector, Susan Bincoletto, Chief Financial Officer, and Johanne Bernard, Director General, Resource Planning and Investments. Gina Rallis, Senior Assistant Deputy Minister and Chief Financial Officer, Corporate Services, and Benoît Long, Senior Assistant Deputy Minister, Transformation, Service Strategy and Design, appeared on behalf of Shared Services Canada.

On 30 April 2013, the Committee invited three federal agencies to testify. The Canadian Air Transport Security Authority was represented by Mario Malouin, Chief Financial Officer, and John Stroud, Vice President, Human Resources and Corporate Affairs. The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated was represented by Claude Lachance, Senior Director, Administration, and Jean-Vincent Lacroix, Director, Communications, General Management. Robert St-Jean, Chief Financial and Administration Officer, and Gerry Kolaitis, Director, Strategic Planning, Finance and Administration, appeared on behalf of VIA Rail Canada.

On 1 May 2013, the Committee welcomed the Department of Agriculture and Agri-food, represented by Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, and Pierre Corriveau, Assistant Deputy Minister, Corporate Management. The Canadian Food Inspection Agency was represented by Peter Everson, Vice President, Corporate Management, and Paul Mayers, Associate Vice President, Policy and Programs Branch. Representatives of the Department of Finance Canada also appeared: Sherry Harrison, Assistant Deputy Minister, Corporate Services Branch; Jean-Michel Catta, Assistant Deputy Minister, Consultations and Communications Branch; Diane Lafleur, Director General, Financial Sector Branch; Frank Des Rosiers, Director General, Tax Policy Branch; Brian Pagan, Director, Fiscal Policy, Economic and Fiscal Policy Branch; Nicholas Leswick, Director, International Finance and Development Division; Chantal Maheu, General

Director, Federal-Provincial Relations and Social Policy Branch; and Ross Ezzeddin, Director, Sector Policy Analysis, Economic Development and Corporate Finance.

## **Study of the 2013-14 Main Estimates**

Senators asked the officials appearing before the Committee about the federal government's rationale for voted appropriation authorization requests and the reasons for changes to statutory appropriation levels for federal departments and agencies.

### **1. Treasury Board Secretariat (TBS)**

In their testimony before the Committee on 16 April 2013, TBS officials described the new structure of the *2013-2014 Reports on Plans and Priorities* (RPPs) and explained the connections between the RPPs and the *Main Estimates* in the parliamentary financial cycle.

The TBS officials explained that the estimates consist of three parts:

- Part I, the *Government Expenditure Plan*, provides an overview of government spending and sets out the changes made to planned spending from one fiscal year to the next;
- Part II, the *Main Estimates*, directly supports the appropriation act. It contains detailed information about expenditure plans and appropriations requested by each department and agency; and
- Part III, the *Departmental Expenditure Plans*, includes the RPPs and Departmental Performance Reports (DPRs).

The officials then added that the RPPs provide a three-year outlook on the departments' and agencies' plans and priorities, by the strategic objectives and programs. They also provide the basis for reporting on performance at the end of the fiscal year, in the DPRs.

The RPPs are ministerial documents and are prepared by the federal departments and agencies designated in Schedules I, I.1 and II to the *Financial Administration Act*; the *Main Estimates* are the responsibility of the President of the Treasury Board and are prepared by TBS.



Tabling of the *Main Estimates* occurs before 1 March, whereas tabling of the RPPs generally occurs before 31 March.

The structure of RPPs consists of four main sections:

- Section I, *Organizational Overview*, provides an overview of the department;
- Section II, *Analysis of Program by Strategic Outcome*, explains the plans for each program based on a department's program architecture;
- Section III, *Supplementary Information*, includes a financial highlights section and a summary of the future-oriented statement of operations and the net financial position. It also provides links to supplementary information tables and to the Department of Finance's *Annual Tax Expenditures and Evaluations Report*; and
- Section IV, *Other Items of Interest*, provides contact information and any additional information that the departments might want to include.

The TBS officials also drew the Committee's attention to the changes made to the presentation of the RPPs for 2013-2014. For example, in response to the report of the House of Commons Standing Committee on Government Operations and Estimates entitled *Strengthening Parliamentary Scrutiny of Estimates and Supply*, the following changes have been made:

- in the table of financial resources in Sections I and II of the RPP, a column entitled Total Budgetary Expenditures has been added to facilitate comparing the financial information provided in the RPPs and the *Main Estimates*;
- financial information by program for three previous fiscal years and for three future years have been added to the RPPs;
- a hyperlink to the Department of Finance's *Annual Tax Expenditures and Evaluations Report*<sup>1</sup> has been added to the RPPs.

---

<sup>1</sup> The federal government can choose to use the tax system directly to achieve public policy objectives through the application of special measures such as low tax rates, exemptions, deductions, deferrals and credits. These measures are often described as "tax expenditures" because they are used directly to achieve

The following other changes have also been made to the presentation of the RPPs:

- the nomenclature of the Policy on Management, Resources and Results Structures has been updated;
- the presentation of the planning summary tables has been simplified;
- the definitions of the terms “planned spending” and “full-time equivalents” have been clarified; and
- the redundancies in the previous RPPs have been eliminated.

The Committee also learned that the 2013-2014 DPRs will present financial and non-financial information for the entire program architecture of federal departments and agencies.

The officials also said they were currently working on instituting electronic reporting to allow for standardized data collection to automate the production of the RPPs and DPRs, and generate reports for programs from the lowest level of the departments’ and agencies’ program architecture. Once that project is completed, the electronic reports will be available on the Internet via a searchable database.

Regarding questions from certain senators about the difference between cash accounting<sup>2</sup> and accrual accounting,<sup>3</sup> the TBS officials illustrated the main differences between the two accounting methods by providing the example of an individual who purchases a house.

Suppose that an individual purchases a house for \$1 million over five years and commits to paying \$200,000 per year over the five-year term.<sup>4</sup> Accrual accounting records an accounting entry of \$1 million at the time the house is purchased, while cash accounting

---

policy objectives at the cost of lower tax revenue. See Department of Finance of Canada, *Tax Expenditures and Evaluations 2012*, <http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2012/taxexp-depfisc12-eng.pdf>.

<sup>2</sup> The cash method of accounting records revenue when it is received and expenses when they are paid.

<sup>3</sup> The accrual method of accounting records income only when it is earned and expenses only when they are incurred.

<sup>4</sup> This example assumes that the cost of borrowing is nil and the individual will make five identical payments.

records an accounting entry of \$200,000 each time the individual makes the annual payment.

As that example illustrates, the two accounting methods are useful and complementary, because they each offer a different perspective on the federal government's spending.

The officials also provided the Committee with information about the results of their study on the two types of accounting. The results of this study suggest that both types of accounting are important to support decision-making, but accrual accounting is not suitable for appropriations.

## **2. Department of Canadian Heritage**

In 2013-2014, the Department of Canadian Heritage projects budgetary expenditures of \$1.32 billion: \$1.13 billion in grants and contributions and \$184.8 million in operating expenditures. This represents an increase of \$36.7 million from the budgetary expenditures set out in the *2012-13 Main Estimates*.

That \$36.7 million net increase includes a \$54.6 million increase in grants and contributions and a \$17.9 million decrease in operating expenditures.

The \$54.6 million increase in grants and contributions is largely due to new funding for the Pan American Games, combined with the transfer of some components of the Aboriginal Peoples' Program to the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development and the savings of \$17.9 million resulted from the Budget 2012 Spending Review.

The Canadian Museum for Human Rights projects budgetary expenditures of \$31.7 million in 2013-2014, an increase of \$21.7 million compared to 2012-2013.

The Canadian Museum of Immigration at Pier 21 projects expenditures of \$18.5 million in 2013-2014, which represents an increase of \$8.5 million compared to 2012-2013. According to the Department of Canadian Heritage, the increase is due to a change in the funding profile for the consolidation and renovation of museum facilities.

Some senators also asked about a \$31.7 million expenditure in 2013-2014 for the Canadian Museum for Human Rights. Officials replied that \$10 million of that figure consists of an advance so that construction can continue in spite of private donations being lower than anticipated. The \$10 million will be paid back over the next 10 years through private donations from the Friends of the Museum. The remaining \$21.7 million will fund the Museum's operating expenses in 2013-2014, which will be gradually reduced over the next 10 years.

Certain senators wanted to know how the Department of Canadian Heritage evaluates the impact of funds allocated to commemorative events. Officials replied that the performance indicators vary, depending on the programs. For example, one of the outcomes for the Building Communities through Arts and Heritage program is that communities celebrate important events and involve a variety of volunteers and artists. Each time an event is funded under this program, the Department asks the organizers how many people participated, what the key themes were and how many volunteers participated.

On the other hand, for the commemorations of the War of 1812, the evaluation took the form of a survey in which the Department asked Canadians what the media coverage of the commemorations had taught them about the War of 1812. The results of the survey are available on the Department's website.

### **3. Canadian Space Agency (CSA)**

The CSA projects budgetary expenditures of \$488.7 million in 2013-2014: \$477.9 million in voted appropriations and \$10.7 million in statutory appropriations. This represents a \$125.5 million increase over the budgetary expenditures presented in the *2012-13 Main Estimates*.

That increase is mainly attributed to the following expenditure items:

- an increase of \$112.5 million for the RADARSAT Constellation mission;
- an increase of \$34.0 million related to the forecasted cash flow requirements of various projects and initiatives;

- an increase of \$3.9 million related to the ratification of collective bargaining agreements; and
- a decrease of \$24.7 million due to savings identified in the Budget 2012 Spending Review.

Some senators wanted to know whether the three satellites in the RADARSAT Constellation mission will generate revenue by providing services to private firms. CSA officials replied that they did not know whether those satellites would be used by private firms, but they undertook to provide that information to the Committee in writing.

In response to senators' questions about a \$24.7 million decrease related to savings identified in the Budget 2012 Spending Review, CSA officials said that those savings were primarily attributed to improved efficiency, which made it possible to eliminate 49 staff positions.

#### **4. National Research Council of Canada (NRC)**

In the *2013-14 Main Estimates*, the NRC projects budgetary expenditures of \$820.0 million in 2013-2014, which includes \$637.8 million in voted authorities and \$182.2 million in statutory authorities. This represents a net increase of \$119.5 million over the *2012-13 Main Estimates*.

The \$119.5 million net increase is primarily attributed to the following items:

- a net increase of \$110.0 million for the Industrial Research Assistance Program (IRAP) from Budget 2012;
- an increase of \$10.2 million from the reprofiling of funds from the *2011-12 Main Estimates* for the Digital Technologies Adoption Pilot Program and the Canadian HIV Technology Development Initiative;
- an increase of \$10.0 million in statutory revenue related to the alignment of NRC's business activities and processes with industry needs; and
- a decrease of \$15.2 million related to savings identified in the Budget 2012 Spending Review.

NRC officials informed the Committee that their agency should receive \$121 million in funding announced in Budget 2013 over the next two years to support the ongoing alignment of the NRC's research activities and processes with market demands and industry needs. Budget 2013 also proposes to provide \$20 million over three years for a new pilot program to help small and medium-sized enterprises (SMEs) access research and business development (business R&D) services.

In response to senators' questions about how the NRC assesses the impact of federal investments in IRAP, NRC officials explained that they use a variety of performance indicators. For example, the results of the most recent evaluation of IRAP, which covers the period from 2007 to 2012, indicate that for every dollar IRAP invested in small businesses, their sales rose by about \$10.

Senators sought more information about the transformation initiated by the NRC to realign its activities with market demand and industry needs. NRC officials said they have put together a rigorous approval process that requires program managers to demonstrate the value derived from investments in their research activities and demonstrate that their activities respond to an actual market demand or industry need. This collaborative, industry-driven approach will be put into effect by integrating a project review and approval process that can continue for five to seven years.

In response to questions from senators about a \$5 million item for the Youth Employment Strategy, NRC officials said that this program helps small SMEs hire young graduates from colleges and universities in Canada by paying up to \$30,000 of the first year's salary per graduate that they hire. Nearly 77% of young graduates hired by SMEs under this program stay with the SMEs.

Senators asked questions about the budget of the NRC's office in Charlottetown, Prince Edward Island. NRC officials replied that the budget would be \$3.4 million in 2013-2014, compared to \$3.8 million in 2012-2013.

## 5. Citizenship and Immigration Canada (CIC)

Citizenship and Immigration Canada projects budgetary expenditures of \$1.65 billion in 2013-2014: \$1.5 billion in voted authorities and \$152.9 million in statutory authorities. This represents a net increase of \$109.9 million over the budgetary expenditures presented in the *2012-13 Main Estimates*.

This net increase of \$109.9 million is attributed primarily to the following items:

- an increase of \$96.0 million related to statutory payments, primarily to reimburse fees for skilled worker applicants. According to CIC, about 280,000 people requested a refund of their immigration application fees because of processing delays; and
- an increase of \$21.3 million to fund security initiatives under the *Canada-U.S. Perimeter Security and Economic Competitiveness Action Plan*. Under the plan, Canada and the United States will share information on all applications for temporary or permanent resident visas and work or study permits, and refugee protection claims made inland and overseas.

Officials explained that CIC previously had no control over the number of immigration applications received, in spite of the fact that only 240,000 to 260,000 people could be admitted to Canada annually. This explains in large part why the backlog of immigration applications grew in recent decades.

To address the problem, the federal government made changes to the *Immigration and Refugee Act* in the mid-2000s to give the Minister and CIC more control over the types of applicants selected (e.g. lists of occupations).

More recently, the 2012 and 2013 federal budgets mentioned that CIC would transform Canada's economic immigration programs by adopting an expression of interest (EOI) system based on an approach developed by New Zealand and now used by Australia. Under the EOI system, potential immigrants fill out an online form expressing their "interest" in coming to Canada as permanent residents. The form contains information relating to, for example, language ability, work experience and assessed education

credentials. These EOIs are scored, ranked and added to a pool of candidates from which the federal government, the provinces and employer groups can select persons who best match Canada's national and regional labour market needs; selected candidates can be invited to submit an immigration application that will receive priority processing. According to CIC officials, this new EOI system should be in place by the end of 2014.

In response to questions about a \$21.3 million increase to support immigration information sharing with the United States, CIC officials said that this initiative would enable Canada and the United States to exchange biographic and biometric information about third-country nationals.

Senators asked a series of questions about the new Start-Up Visa Program. CIC officials explained that this is an experimental program that the Minister recently announced, to match immigrant entrepreneurs with private sector organizations in Canada that have experience working with start-ups and can provide essential resources. For these immigrant entrepreneurs to fulfil their potential and maximize their impact on the Canadian labour market, they will require the support of a group of potential investors or a venture capital fund before they can apply for a Start-up visa. CIC officials were not able to provide the Committee with a report on the results of this experimental program because it has not yet been fully implemented.

Senators sought more details about a \$4.0 million increase for government advertising campaigns. CIC officials replied that most of these advertising campaigns would provide newcomers with information about federal services for immigrants. For example, advertising planned for 2013-2014 will provide information on foreign credential recognition, family reunification and super visas for parents and grandparents. CIC officials also said they monitor the most frequently asked questions on social media in order to add them to the question-and-answer section of their Internet site. That section, which currently contains 500 questions and answers, has reduced the number of questions received by the CIC call centre by 77,000, because potential immigrants or newcomers can find most of the information they need on the CIC Internet site.



## 6. Public Safety Canada

The Department of Public Safety and Emergency Preparedness projects expenditures of \$440.9 million in 2013-2014, which includes \$425.0 million in voted authorities and \$15.9 million in statutory authorities. This represents a net increase of \$8.2 million over the budgetary expenditures presented in the *2012-13 Main Estimates*.

This net increase of \$8.2 million is primarily attributed to the following items:

- an increase of \$38.2 million to provide financial support for the 2011 flood mitigation measures;
- an increase of \$2.9 million to make cyber networks more secure and resilient;
- an increase of \$2.5 million for national security and emergency management initiatives under the Beyond the Border action plan;
- an increase of \$1.8 million for the Kanishka research project, which funds research into terrorism and counter-terrorism;
- a decrease of \$15.8 million related to savings identified in the Budget 2012 Spending Review;
- a decrease of \$14.8 million related to the sunsetting of a two-year temporary funding arrangement for the sustainability of agreements under the First Nations Policing Program; and
- a decrease of \$7.9 million related to the completion of *ex gratia* payments to families of the victims of Air India Flight 182.

Public Safety Canada officials warned the Committee that their department planned to request additional funds for disaster financial assistance in the 2013-2014 supplementary estimates.

In response to questions about an increase of \$38.2 million to fund 2011 flood mitigation, officials said that negotiations were still under way between the federal government and the provinces concerned to determine the final amount of the financial assistance. The negotiating process begins with the production of an order-in-council stating that a natural disaster is eligible for financial assistance. Then, the federal

government and the province concerned estimate the amount of the financial assistance based on a formula adopted in 2008. The province has a maximum of five years to submit its audited claims for financial assistance to the federal government in order to receive a federal payment under the Disaster Financial Assistance Arrangements.

Some senators had questions about a decrease of \$14.8 million in vote 5, grants and contributions, owing to the sunsetting of two arrangements for the sustainability of agreements under the First Nations Policing Program. Officials replied that on 4 March 2013, the Minister announced that the government would be providing more stable funding for the policing agreements with First Nations communities by changing the term of the agreements from two years to five years. The government has signed a one-year agreement and is in the process of negotiating an agreement for the next four years.

## **7. Correctional Service of Canada (CSC)**

The CSC projects budgetary expenditures of \$2.6 billion in 2013-2014, which includes \$2.4 billion in voted authorities and \$233.1 million in statutory authorities. This represents a net decrease of \$428.4 million from the budgetary expenditures presented in the *2012-13 Main Estimates*.

This decrease of \$428.4 million is primarily attributed to a \$203.9 million decrease resulting from a decline in the number of inmates forecast, and from savings identified in the Budget 2012 Spending Review.

In 2013-2014, the CSC plans to utilize 19,023 employees, a decrease of 1,249 employees from the number forecast in the *2012-2013 Report on Plans and Priorities*.

In response to questions from senators about the decline in the number of inmates forecast, CSC officials explained that those estimates had been prepared in 2008 based on 2004-2005 data from the Canadian Centre for Justice Statistics. Those data showed a continual increase in the number of inmates over the next few years. More recent data, combined with improvements to CSC's projections model, have enabled CSC to estimate that the number of inmates should be lower than forecast.

Senators sought more information about the \$154.3 million in savings identified in the Budget 2012 Spending Review. CSC officials replied that most of the savings resulted from efficiency gains and the closures of the Kingston Penitentiary in Ontario and the Leclerc institution in Laval, Quebec, which enabled the CSC to save about \$120.0 million per year. In addition, the construction of 2,752 new cells in new penitentiaries should further reduce CSC's operating costs.

## **8. Department of Industry**

The Department of Industry forecasts budgetary expenditures of \$1.2 billion for 2013-2014: \$945 million in voted authorities and \$215 million in statutory authorities. This represents a net decrease of \$145.0 million from the budgetary expenditures presented in the *2012-13 Main Estimates*.

This decrease is primarily attributed to the following items:

- a decrease of \$82.0 million for the Canada Foundation for Innovation;
- a decrease of \$18.0 million due to the end of the current funding for the Canadian Youth Business Foundation and Computers for Schools;
- an increase of \$49.2 million in funding for CANARIE, Genome Canada and the Canadian Institute for Advanced Research; and
- an increase of \$14.7 million in funding for the Perimeter Institute and for the Broadband Canada initiative.

Officials said that certain expenditures announced in Budget 2013 and Budget 2012 were not included in the *2013-14 Main Estimates* because the formal approval processes had not yet been completed. Those expenditures include an announcement in Budget 2013 of \$250 million for the Automotive Innovation Fund and announcements in Budget 2012 of \$500 million for the Canada Foundation for Innovation and \$35 million for MITACS, a national not-for-profit research organization.

Officials explained the approval process for expenditures by federal departments and agencies, which precedes the inclusion of those expenditures in the main estimates or supplementary estimates. When a federal budget announces either that an existing

program is renewed or that a new program is put in place, the department responsible for administering the program works with the Department of Finance of Canada and the Treasury Board to determine the best means to provide policy authority for the program. If a Memorandum to Cabinet is necessary to provide the policy authority, the department has to prepare the memorandum and have it approved by Cabinet. On the other hand, if the program requires terms and conditions, the department must prepare a Treasury Board submission and have it approved by the Treasury Board Cabinet Committee. After those steps, the department may include the expenditures in the main estimates or supplementary estimates.

In response to questions from senators about Canada's low ranking for productivity and innovation, officials explained to the Committee that this problem was not due to the federal government's policies, since university-based research that receives federal funding, for example through the Canada Foundation for Innovation, is at the international level. According to the officials, the productivity and innovation problem is largely explained by low R&D investment by Canadian companies.

Senators asked about the Canadian Youth Business Foundation (CYBF). Officials replied that the CYBF helps young entrepreneurs who want to start a business by providing financial assistance and advice. Since its creation in 1996, the CYBF has assisted over 5,600 young Canadian entrepreneurs and created 22,000 jobs. Officials also said that CYBF funding had been reduced from \$10 million to \$9 million per year for the next two years.

In response to questions about the Broadband Canada program, officials said that this program was developed as part of the government economic recovery program in 2009 to enable as many remote and rural regions as possible to have Internet access with an average speed of 1.5 megabits per second. According to departmental officials, this program facilitated broadband connection in about 99% of homes in Canada.

Officials then added that this program ended in 2011-2012 and the request for \$10.1 million in the *2013-14 Main Estimates* did not represent additional contribution

agreements, but rather payments for contribution agreements signed before the end of the program. Those payments will be used to add satellite capacity for Canada's Far North.

## **9. Shared Services Canada (SSC)**

SSC projects budgetary expenditures of \$1.4 billion in 2013-2014, including \$1.2 billion in operating expenditures and \$178.7 million in capital expenditures. This represents a decrease of \$121.0 million from the 2012-2013 estimates to date.<sup>5</sup>

According to departmental officials, the \$121.0 million decrease is largely attributed to savings identified in the Budget 2012 Spending Review and net adjustments to funding from partnering departments.

Officials stated that the email transformation initiative was the most advanced of the three renewal strategies. During the past 18 months, SSC has carried out substantial planning, analysis and consultation with the technology sector and within government. It is now in the final stage of a procurement process for a single government-wide email system that will be phased in over the next two years to replace the current 100 email systems.

SSC is also finalizing plans to consolidate and streamline the services that are now scattered among more than 300 data centres and 4,000 telecommunications networks across the government.

In response to questions about the number of employees who have been transferred from partner departments and agencies to SSC, officials said that about 6,400 employees had been transferred to SSC. Of that number, approximately 1,000 employees are currently working in 300 locations outside the National Capital Region.

Senators asked a series of questions about the email transformation initiative. SSC officials replied that while most federal departments and agencies use the Microsoft Exchange program, some departments and agencies use older software like Group Wise or Lotus Notes. The goal of the email transformation initiative is to bring 377,000 employees

---

<sup>5</sup> The estimates to date are the sum of the budgetary expenditures presented in the Main Estimates and the Supplementary Estimates.

from 44 departments and agencies, including SSC, under a single email service. That should allow SSC to concentrate its financial resources and security expertise on securing a single email system. For example, SSC will be able to have a virtual replica of the single email system to cover in the event the system goes down.

On the question of data centres and telecommunications networks, SSC officials said that centralizing departments' and agencies' systems will enable the federal government to better protect its computer systems and concentrate its efforts on security and on reducing the number of entry points for computer hackers.

Some senators asked whether there were examples of agencies similar to SSC in other countries. According to SSC officials, most Canadian provinces, several American states, Australia and the United Kingdom have created agencies similar to SSC to consolidate all of their information technology (IT) systems. However, none of those countries, states or provinces has established an entity like SSC that will consolidate all services for all departments and agencies.

Senators wanted to know whether SSC would offer optional services to partner departments and agencies in exchange for revenue. SPC officials replied that their department would generate revenue of about \$317 million in 2013-2014 by providing optional services such as computer support services for partner departments and agencies.

## **10. Canadian Air Transport Security Authority**

According to officials, the Canadian Air Transport Security Authority (CATSA) projects budgetary expenditures of \$598.3 million in the *2013-14 Main Estimates*, a net increase of \$21.9 million or 3.8% over the *2012-13 Main Estimates*.

When questioned by senators, CATSA representatives explained that their organization projects operating expenditures of \$457 million in 2013-2014: \$19 million or 4% less than the \$476 million shown in the *2012-13 Main Estimates*. According to officials, the variation is primarily attributed to savings identified in the Budget 2012 Spending Review.

CATSA also projects capital expenditures of \$141 million in 2013-2014, an increase of \$41 million or 41% over the previous fiscal year. In response to senators' questions, officials explained that the increase in the estimated capital expenditures is due to a new hold baggage screening system to comply with the new regulations. Officials also pointed out that these equipment purchases were made as part of the 10-year life cycle management program for these capital assets. The new equipment will be brought on line in the 89 designated airports in Canada in order of priority, starting with the main airports. The 89 designated airports represent 99% of air traffic in Canada. Officials added that the plan to replace this security equipment, which is scheduled over 10 years, is being respected but that some investments may be postponed a year because of various constraints, some of which relate to the industry.

Some senators asked how CATSA addressed the various threats that affect air transport, particularly as they relate to equipment. CATSA representatives replied that Transport Canada was the body responsible for making regulations appropriate to the circumstances and CATSA was the operator. They added that the Canadian approach to acquiring new equipment is aligned with the approach taken by the United States.

Senators asked about the use of funds allocated to pre-board screening, for which the expenditures forecast are \$310 million in the *2013-14 Main Estimates*, as compared to \$319 million in the previous fiscal year. Officials said the primary factors behind the \$9 million decrease were related to the implementation of new service contracts in November 2011. The new contracts enabled CATSA to generate \$8 million in annual savings as a result of a lower hourly rate and efficiency gains, primarily in the way that search hours are planned. Officials said that the work still meets regulatory requirements in the transportation industry, particularly in relation to safety.

In answer to senators' questions about the item representing CATSA's internal services, officials explained that this item covers expenditures not related to front-line services, such as maintenance and communications. According to the officials, the amount was reduced by \$8.8 million after a review was done and is now \$48.7 million, as shown in the *2013-14 Main Estimates*. Officials went on to tell the Committee that CATSA employs 55 fewer full-time (or full-time equivalent) employees than the previous year.

## **11. The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated (JCCBI)**

In the *2013-14 Main Estimates*, JCCBI, a Crown corporation that is a subsidiary of the Federal Bridge Corporation Limited, projects budgetary expenditures of \$203.6 million, a net increase of \$532.2 million or 29% over the *2012-13 Main Estimates*.

Senators asked about the planned use of the \$203 million requested by JCCBI. JCCBI representatives explained that the Crown corporation planned to spend about \$104 million on maintenance and major works, such as rebuilding and repairing the structures. According to officials, the expenditures are related to such activities as inspection and instrumentation, engineering and construction, oversight contracts and laboratory contracts.

The officials went on to explain that the *2013-14 Main Estimates* projected expenditures of \$99 million in 2013-2014, divided among four main projects:

1. The project to rebuild the Champlain Bridge, which is in its fifth year and has projected expenditures of \$212 million over 10 years. According to officials, \$92 million has already been spent since 2009-2010 to maintain the Champlain Bridge.
2. Phase 2 of the project to rebuild the Honoré Mercier Bridge, for which expenditures of \$146 million are projected. The first phase involved rebuilding the access ramps on the south shore. Phase 2 of the project consists of rebuilding the structure and rebuilding the deck on the federal portion of the bridge.
3. The contaminated sites project along the Bonaventure Autoroute between the Champlain Bridge and the Victoria Bridge. Those contaminated sites are part of the federal contaminated sites action plan.
4. The JCCBI plans to build a bypass bridge as part of the Nuns' Island causeway project. The work should start in August or September 2013 and be completed in 2015.

Officials stated that when selecting contractors and issuing tenders related to the funds requested in the main estimates, JCCBI has added the Public Works and



Government Services Canada code of conduct for procurement to its specifications, and also certain statutory clauses relating directly to the Régie du Bâtiment du Québec.

The officials added that the Registre des entreprises non autorisées à participer aux appels d'offres publics (RENA) is now part of JCCBI's contractual clauses and construction specifications. When a supplier appears on the RENA list, it is completely excluded from all tenders issued by JCCBI. The directives relating to approval authorities to issue invitations to tender and award contracts have also been revised.

As is the case at Public Works and Government Services Canada, JCCBI now has a fairness monitor who sits on the evaluation committee and, as the chair, makes sure there is transparency and openness in the various procurement processes.

When questioned about the management of all bridges under federal jurisdiction in Canada, JCCBI officials undertook to provide the Committee with answers in writing as soon as possible.

## **12. VIA Rail Canada**

In the *2013-14 Main Estimates*, VIA Rail, a Crown corporation, projects budgetary expenditures of \$187.8 million, a net decrease of \$118.7 million or 38% from 2012-13.

According to officials, VIA Rail's total revenue amounts to about \$300 million per year, with operating expenses of about \$500 million, excluding pension costs and annual capital spending needs. The shortfall for operating the system therefore comes to about \$200 million and is funded by the federal government.

Since 2009, VIA Rail has been able to reduce its operating deficit by \$38.5 million, excluding pension costs. In three years, revenue has risen by \$12 million and spending has declined by \$26.5 million. According to officials, this represents a productivity improvement of nearly 12% in three years. This improvement was made possible by investing in technology, which led to a workforce reduction of over 15%.

When questioned by senators, VIA Rail representatives explained that the decrease in the funds requested in its main estimates is mainly explained by two factors. First, 75%

to 80% of the total reduction is attributed to a decrease in capital expenditures, in particular because the \$983 million investment in capital expenditures announced by VIA Rail in 2007 is coming to an end in 2013, and a large proportion of the funds has already been spent. The other portion of the decrease comes from the fact that VIA Rail achieved efficiency and productivity gains in the Budget 2012 Spending Review.

Regarding management of the organization and the reasons why VIA Rail's revenue fell in 2012, representatives said that the decrease in revenue observed in the last two years is largely explained by the economy, competition from cars, buses and airlines, and the price of fuel.

When questioned about what actions VIA Rail has taken to improve its financial performance given this drop in revenue, officials explained that in addition to adjusting the number of service personnel, VIA Rail has adopted a new operating strategy to improve its revenue. Officials called the strategy "intermodality," which consists of working with partners such as Aéroports de Montréal and the GO commuter service to offer consumers integrated transportation solutions. The officials added that new trip frequencies will be added to the Quebec City–Windsor corridor, which accounts for 90% of the Crown corporation's passengers and 75% of its revenue.

The officials went on to explain that VIA Rail will also limit costs through a series of productivity improvements focusing on improving traffic and revenue as well as increasing operating and maintenance efficiency. These improvements are possible as a result of a capital investment of nearly \$1 billion that the federal government has paid to VIA Rail since 2007. When questioned about these investments, VIA Rail officials replied that about \$250 million had been invested in renovating rail cars, over \$400 million in infrastructure, and \$200 million in locomotives, stations and computer systems.

Senators wanted more details about the cost to Canadian taxpayers of all VIA Rail operations. VIA Rail representatives agreed to provide the Committee with a full explanation as soon as possible.

### **13. Department of Agriculture and Agri-food**

The officials from Agriculture and Agri-food Canada (AAC) said that the *2013-14 Main Estimates* project departmental expenditures of about \$2.2 billion in 2013-2014, a net decrease of \$227 million, or 9.3% less than in 2012-2013.

AAC officials explained that the reduced spending authorizations are primarily due to the fact that the *2013-14 Main Estimates* do not contain funding for the cost-shared portion of the Growing Forward 2 policy framework, or funding for AAC's business risk management programs. According to officials, because of delays in producing the *2013-14 Main Estimates*, funding for those programs should appear in the supplementary estimates instead.

When questioned by senators, the officials explained that under the Growing Forward 2 policy framework, an investment of over \$3 billion is forecast over the next five years—\$600 million a year funded from both provincial and federal governments, will focus on innovation, competitiveness and market development initiatives to help producers meet domestic and international demand. According to officials, the funds available to provinces represent a 50% increase over the previous program, Growing Forward.

Some senators wanted to learn more about the use of funds intended for the three new contribution programs that are part of the Growing Forward 2 policy framework. Officials pointed out that AAC is requesting \$60.4 million for the AgriInnovation program, which focuses on investments to help the agriculture industry get new products and technologies off the drawing board and on the market. Through that program, AAC would continue to support the market cluster model, which has done a great job of driving industry-led research across a number of sectors.

The AAC budget includes \$35.5 million for the new AgriMarketing program, designed to help the industry develop food safety and traceability assurance systems. According to AAC representatives, the program also aims to help producers advance the development of domestic and international markets. The officials went on to say that in Canada, 60% of pork production, 70% of wheat production and close to 85% of canola production is exported, making these sectors highly dependent on foreign markets. The

Minister of AAC has therefore made the Market Access Secretariat a priority and those efforts will intensify under Growing Forward 2.

According to officials, AAC is requesting \$3.1 million for the AgriCompetitiveness program, which is designed to enhance the agriculture industry's production capacity by helping producers adapt to business opportunities both inside and outside Canada, and by attracting new agricultural producers to the industry.

In response to questions concerning Canadian wheat exports, and in particular the effects of removing the monopoly of the Canadian Wheat Board (CWB), officials replied that Canadian wheat exports were doing very well, and that Statistics Canada figures show that acreage should reach record levels in the coming years. They added that since the end of the CWB monopoly, wheat producers have positioned themselves on the market, railway companies report that cycle times are up, and logistics are clearer because producers are able to organize themselves.

The AAC witnesses reminded the Committee that the CWB is still carrying on some operations; for example, the CWB enables producers who want to pool their production to do so in order to reduce their risk. The *2013-14 Main Estimates* also provide for \$53.5 million to fund the organization's transition costs.

Senators asked about investments in research and development in the agriculture industry in Canada, and in particular about the funding decrease of \$39 million provided in the *2013-14 Main Estimates* for the Science, Innovation and Adoption program. Officials explained that there are very significant investments on behalf of governments, federal and provincial, to the innovation stream of Growing Forward 2.

The officials said that the funding decrease shown in the *2013-14 Main Estimates* was explained by several factors, but that over \$700 million will still be invested in the next five years in scientific research and innovation under the Growing Forward 2 framework, a 40% increase over Growing Forward. They also told the Committee that the budget for the new AgriInnovation contribution program, designed to stimulate innovation in the agriculture industry, is \$60.4 million. Officials also drew the Committee's attention to scientific advancements, citing the example of improved genomic and biotechnology techniques that

will cut the wheat breeding cycle from 10-12 years down to 5-6 years. According to officials, AAC is in a position to achieve double the agricultural productivity as a result of the present level of science, even with fewer scientists. The result is spending fewer dollars in a particular sector, but the dollars are leveraging more science, because the department is doing it more efficiently, and leveraging private sector and university investments. The AAC representatives also said that the portion of the funding that AAC will offer the provinces under its cost-share agreements does not appear in the *2013-14 Main Estimates* as it did the previous year, and a request for approval of those funds will be made in the *Supplementary Estimates (A)*.

With regard to the Farm Debt Mediation Service program, the Career Focus program and the Rural and Co-operatives Development program, the AAC representatives undertook to provide the Committee with complete answers to the senators' questions as soon as possible.

#### **14. Canadian Food Inspection Agency (CFIA)**

The officials reported that the CFIA projects total budgetary expenditures of \$687 million in 2013-2014, a net increase of \$2.4 million over 2012-2013, or less than 1%. This increase is due mainly to funding resources to modernize Canada's food and safety inspection and for the Plum Pox Monitoring and Management Program (PPMMP), which reflects the CFIA's efforts to allocate resources to the Agency's priority activities while contributing to reducing the budget deficit.

In response to senators' questions, CFIA officials said that protecting the health and safety of Canadians was the Agency's top priority. Since 2006, there has been a 25% increase in the number of front-line inspectors. Official went on to state clearly that, food safety will not be compromised as a result of any cost-saving measures undertaken by the CFIA.

The officials also pointed out that the CFIA has achieved deficit reduction objectives by both increasing efficiency and reducing certain services, while continuing to focus on the mandate of the organization. They told the Committee that about half of the reductions are

administrative, for example, the reduction of its executive complement and merging security and commissionaire services. Savings of approximately \$4 million per year have been realized by transferring meat inspection to the provinces where the CFIA had long-term contracts: British Columbia, Saskatchewan and Manitoba.

In answer to questions about the independent inquiry into the 2008 listeriosis crisis, CFIA officials confirmed that the government has accepted and implemented all of the recommendations in the investigator's report.

## **15. Department of Finance Canada**

In its *2013-14 Main Estimates*, the Department of Finance Canada projected budgetary expenditures of \$87.6 billion, a net decrease of \$2.2 billion or 2.6% from the *2012-13 Main Estimates*. The main changes observed in 2013-2014 are:

- A net increase of \$2.4 billion for statutory items, resulting primarily from the \$1.7 billion<sup>6</sup> increase in the Canada Health Transfer.
- A \$1.5 billion increase as a result of payments to the provinces for the harmonized sales tax under the comprehensive integrated tax coordination agreements with Quebec and Prince Edward Island.<sup>7</sup>
- A \$1.3 billion decrease attributed to the decrease in the average forecast of interest rates on the federal debt.
- A \$426.0 million decrease in other interest costs attributed to the decrease in the average long-term bond rate.
- A \$10 million increase for direct payments to the International Bank for Reconstruction and Development (IBRD) for agricultural market guarantees.
- A \$6.5 million increase attributed to savings realized in the Budget 2012 Spending Review, offset by net redemption and administration costs due to accelerated penny redemption rates.

---

<sup>6</sup> The \$1.7 billion increase reflects the annual 6% increase in the funding commitment included in the September 2004 10-Year Plan to Strengthen Health Care.

<sup>7</sup> The *2013-14 Main Estimates* project \$1,467.0 million in expenditures for Quebec and \$14 million for Prince Edward Island.

- A \$210.0 million decrease in grants and contributions attributed to the cessation of payments to Export Development Canada for debt relief via the Paris Club.
- A \$10 million increase in operating expenses, primarily because of upgrades to the Crown property at 90 Elgin Street.

In answer to questions about the comprehensive integrated tax coordination agreement signed with British Columbia concerning the Harmonized Sales Tax (HST), departmental officials said that the repayment from British Columbia was not reflected in the main estimates but would be reported in the Public Accounts of Canada as revenue.

Regarding the increase of \$6.5 million for the purchase of Canadian coinage, officials said that the amount shown in the main estimates for the previous year was \$120 million for all coinage that the Department buys from the Royal Canadian Mint, for a total of \$126.5 million in 2013-2014. Several factors affect that amount, including the price of the metals used to produce the coins and demand in the market from the financial institutions that distribute the coins to the public.

When asked about the withdrawal of the penny, the officials said that people have returned their pennies to financial institutions, and thus to the Royal Canadian Mint, much faster than anticipated. According to the officials, the Department's proactive approach, particularly in terms of communication and collaboration with all of the stakeholders involved, such as retailers, consumer groups, other levels of government and charitable organizations, explains the smooth transition.

According to the officials, one of the main reasons for that success is that charities took advantage of this business opportunity and organized very successful fundraising campaigns. The departmental representatives reiterated that withdrawing the penny will save the government money because it cost 1.6 cents to produce a penny. They pointed out that for 5 cent, 10 cent and 25 cent pieces, the Department is still making a profit, which will also be entered in the Public Accounts of Canada.

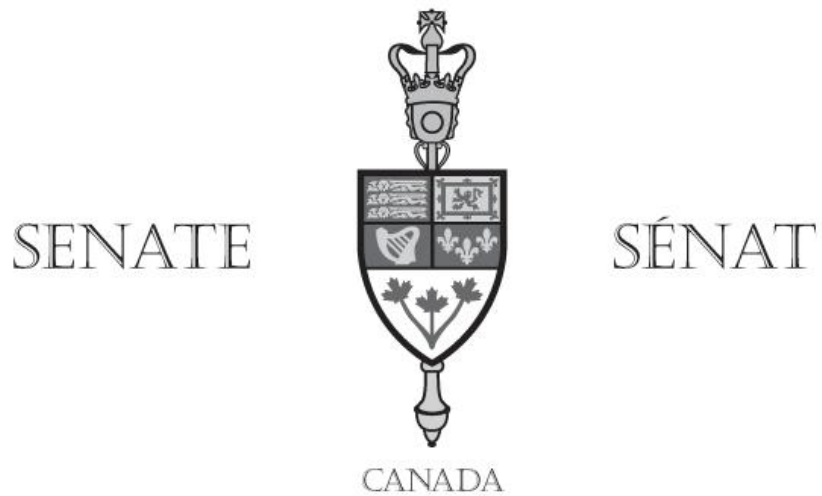
## **Outstanding Questions**

While the Committee has received answers to members' questions on the *Main Estimates 2013-14* from most departments and agencies, at the time of the writing of this report, the Committee had not yet received answers from the following departments and agencies:

- Canadian Space Agency (17 April 2013);
- Citizenship and Immigration Canada (23 April 2013);
- Correctional Service of Canada (23 April 2013);
- Canadian Air Transport Security Authority (30 April 2013);
- VIA Rail (30 April 2013);
- Department of Agriculture and Agri-Food Canada (1<sup>st</sup> May 2013).







**DEUXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE  
*BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2013-2014***

**Comité sénatorial permanent des finances nationales**

**VINGTIÈME RAPPORT**

*Président*  
L'honorable Joseph A. Day

*Vice-président*  
L'honorable Larry Smith

MAI 2013

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	1
Étude du Budget principal des dépenses 2013-2014.....	3
1. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).....	3
2. Le ministère du Patrimoine canadien.....	7
3. L'Agence spatiale canadienne (ASC).....	8
4. Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC).....	9
5. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC).....	11
6. Le ministère de la Sécurité publique du Canada.....	14
7. Le Service correctionnel du Canada (SCC).....	15
8. Le ministère de l'Industrie du Canada.....	16
9. Les Services partagés Canada (SPC).....	18
10. L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien.....	20
11. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.....	22
12. VIA Rail Canada.....	24
13. Le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada.....	26
14. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).....	29
15. Le ministère des Finances Canada.....	30
Questions en suspens.....	32

## DEUXIÈME RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2013-2014

### Introduction

Le *Budget principal des dépenses 2013–2014* a été déposé au Parlement le 25 février 2013 et envoyé par la suite pour examen au Comité sénatorial permanent des finances nationales. Le 26 mars 2013, le Comité a déposé son premier rapport intérimaire sur le *Budget principal des dépenses 2013–2014* qui présente les témoignages de cinq ministères et deux organismes. Ce document constitue le deuxième rapport intérimaire du Comité sur l'étude du *Budget principal des dépenses 2013-2014*. Il présente les principaux témoignages des huit ministères et des sept organismes qui ont comparu devant le Comité depuis le dépôt du premier rapport intérimaire.

Le 16 avril 2013, des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ont comparu : David Enns, secrétaire adjoint délégué, Secteur de la gestion des dépenses, Amanda Jane Preece, directeur exécutif, Secteur de la gestion des dépenses et Sally Thornton, directeur exécutif, Secteur de la gestion des dépenses.

Le 17 avril 2013, le Comité a entendu des fonctionnaires d'un ministère et de deux organismes. Le ministère du Patrimoine canadien était représenté par Nada Semaan, sous-ministre déléguée, Robert Hertzog, directeur général, Direction générale de la gestion financière, Politique stratégique, planification et des affaires ministérielles. L'Agence spatiale canadienne (ASC) était représentée par Marie-Claude Guérard, dirigeante principale des finances, tandis que Michel A. Piché, vice-président, Services de gestion intégrés et Chef de la direction financière, Gail E. McLellan, directrice générale, Direction des Finances et Bogdan Ciobanu, vice-président, Programme d'aide à la recherche industrielle comparaissaient au nom du Conseil national de recherches du Canada (CNRC).

Le 23 avril 2013, le Comité a accueilli le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC), représenté par Amipal Manchanda, sous-ministre adjoint, administrateur principal des finances, Catrina Tapley, sous-ministre adjointe déléguée, Politiques stratégiques et de programmes et Robert Orr, sous-ministre adjoint, Opérations.

Au cours de cette même séance, le ministère de la Sécurité publique du Canada a aussi comparu avec comme témoins John Ossowski, sous-ministre délégué, Gary Robertson, dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion ministérielle. Le Service correctionnel du Canada était quant à lui représenté par Don Head, commissaire et Liette Dumas-Sluyter, commissaire adjointe, Services corporatifs.

Le 24 avril 2013, le Comité a entendu des fonctionnaires d'un ministère et d'un organisme. Le ministère de l'Industrie du Canada était représenté par Iain Stewart, sous-ministre adjoint, Secteur de la politique stratégique, Susan Bincoletto, dirigeante principal des finances et Johanne Bernard, directrice générale, Planification des ressources et des investissements, tandis que Gina Rallis, sous-ministre adjointe principale et chef des services financiers, Services corporatifs et Benoît Long, sous-ministre adjoint principal, Transformation, stratégie de services et conception comparaissaient au nom de Services partagés Canada.

Le 30 avril 2013, le Comité a invité trois organismes fédéraux à témoigner. L'administration canadienne de la sûreté du transport aérien était représentée par Mario Maloin, chef des services financiers et John Stroud, vice-président, Ressources humaines et affaires organisationnelles. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc. étaient représentés par Claude Lachance, directeur principal, Administration et Jean-Vincent Lacroix, directeur, Communications, Direction générale, tandis que Robert St-Jean, chef, Services financiers et administration, et Gerry Kolaitis, directeur, Planification stratégique, Services financiers et administration comparaissaient au nom de VIA Rail Canada inc.

Le 1<sup>er</sup> mai 2013, le Comité a accueilli le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, représenté par Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques et Pierre Corriveau, sous-ministre adjoint, Gestion intégrée, tandis que Peter Everson, vice-président, Gestion intégrée et Paul Mayers, vice-président associé, Direction générale des politiques et des programmes comparaissaient au nom de l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Au cours de cette même réunion, le ministère des Finances du Canada était représenté par Sherry Harrison, sous-ministre adjointe, Direction des services ministériels, Jean-Michel Catta, sous-ministre adjoint, Direction des consultations et communications, Diane Lafleur,

directrice générale, Direction du secteur financier, Frank Des Rosiers, directeur général, Direction de la politique de l'impôt, Brian Pagan, directeur, Politique budgétaire, Direction des politiques économiques et budgétaires, Nicholas Leswick, directeur, Division des finances internationales et de la politique du développement, Chantal Maheu, directrice générale, Direction des relations fédérales-provinciales et de la politique sociale et Ross Ezzeddin, directeur, Analyse de la politique sectorielle, Développement économique et finances intégrées.

## **Étude du Budget principal des dépenses 2013-2014**

Pendant leur examen en Comité, les sénateurs ont interrogé les fonctionnaires sur les justifications données par le gouvernement fédéral pour les demandes d'autorisation de crédits votés et les raisons des modifications du niveau des dépenses législatives des ministères et organismes.

### **1. Le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)**

Au cours de leur témoignage du 16 avril 2013 devant le Comité, les fonctionnaires du SCT ont présenté la nouvelle structure des *Rapports sur les plans et les priorités 2013-2014* (RPP) et expliqué les liens entre les RPP et le *Budget principal des dépenses* dans le cadre du cycle budgétaire du Parlement.

Les fonctionnaires du SCT ont expliqué au Comité que le budget des dépenses est composé de trois parties :

- la partie I appelée *Plan de dépenses du gouvernement* donne un aperçu des dépenses du gouvernement et présente les modifications apportées aux dépenses prévues d'un exercice à l'autre;
- la partie II appelée *Budget principal des dépenses* appuie directement la loi de crédits. Il renferme des renseignements détaillés au sujet des plans de dépenses et des autorisations demandées par chaque ministère et organisme; et
- la partie III appelée *Plans de dépenses des ministères* comprend les RPP et les rapports ministériels sur le rendement (RMR).

Les fonctionnaires ont ensuite ajouté que les RPP fournissent un aperçu sur trois ans des plans et des priorités des ministères et organismes définis par les objectifs stratégiques et les programmes. Ils servent également de fondement pour rendre compte du rendement en fin d'exercice dans les RMR.

Les RPP sont des documents ministériels préparés par chacun des ministères et organismes fédéraux désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, tandis que le *Budget principal des dépenses* relève de la responsabilité du président du Conseil du Trésor et il est préparé par le SCT.

Le dépôt du *Budget principal des dépenses* a lieu avant le 1<sup>er</sup> mars tandis que celui des RPP a généralement lieu avant le 31 mars.

En ce qui concerne la structure du document, les RPP comportent quatre principales sections :

- la section I appelée *Survol de l'organisation* présente un aperçu du ministère;
- la section II appelée *Analyse des programmes par résultat stratégique* explique les plans de chaque programme en fonction de l'architecture de programmes d'un ministère;
- la section III appelée les *Renseignements supplémentaires* comprend une partie sur les principales données financières et un résumé des états des résultats prospectifs et de la situation financière nette. De plus, elle fournit des liens vers des tableaux de renseignements supplémentaires ainsi que le rapport annuel du ministère des Finances intitulé *Dépenses fiscales et Évaluations*; et
- la section IV appelée *Autres sujets d'intérêt* présente les coordonnées de personnes-ressources et toute information supplémentaire que les ministères pourraient vouloir inclure.

Les fonctionnaires du SCT ont aussi attiré l'attention du Comité sur les modifications apportées à la présentation des RPP pour 2013-2014. Par exemple, en réponse au rapport du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires de

la Chambre des communes intitulé *Renforcer l'examen parlementaire des prévisions budgétaires et des crédits*, les modifications suivantes ont été apportées :

- dans le tableau des ressources financières des sections I et II du RPP, une colonne intitulée Total des dépenses budgétaires a été ajoutée afin de faciliter la comparaison de l'information financière fournie dans les RPP et le *Budget principal des dépenses*;
- des renseignements financiers par programme pour les trois exercices précédents et pour les trois exercices suivants ont été ajoutés dans les RPP;
- un hyperlien vers le rapport annuel du ministère des Finances du Canada intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*<sup>1</sup> a été ajouté dans les RPP.

Les autres modifications suivantes ont aussi été apportées à la présentation des RPP :

- la nomenclature de la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats a été mise à jour;
- la présentation des tableaux sommaires de la planification a été simplifiée;
- les définitions des termes « dépenses prévues » et « équivalent temps plein » ont été clarifiées; et
- les redondances qui figuraient dans les RPP précédents ont été éliminées.

Le Comité a aussi appris que les RMR de 2013-2014 présenteront de l'information financière et non financière pour l'ensemble de l'architecture de programmes des ministères et organismes fédéraux.

Les fonctionnaires ont également affirmé qu'ils travaillaient actuellement à l'instauration de rapports électroniques permettant la collecte normalisée de données pour automatiser la production des RPP et des RMR, et établir des rapports pour les

---

<sup>1</sup> Le gouvernement fédéral peut choisir de recourir directement au régime fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales telles que de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Ces mesures sont souvent appelées « dépenses fiscales » parce qu'elles permettent d'atteindre des objectifs en matière de politique au prix de la réduction des revenus fiscaux. Voir, ministère des Finances du Canada, *Dépenses fiscales et évaluations 2012*, <http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2012/taxexp-depfisc12-fra.pdf>.



programmes du plus bas niveau de l'architecture de programmes des ministères et organismes. Une fois ce projet terminé, ces rapports électroniques seront disponibles sur internet par l'entremise d'une base de données interrogeable.

En réponse aux questions de certains sénateurs concernant la différence entre la comptabilité de caisse<sup>2</sup> et la comptabilité d'exercice<sup>3</sup>, les fonctionnaires du SCT ont illustré les principales différences entre ces deux méthodes de comptabilité en fournissant l'exemple d'un individu qui achète une maison.

Lorsqu'un individu achète une maison d'un million de dollars sur une période de cinq ans, il s'engage à faire des paiements de 200 000 dollars par année pendant le terme de cinq ans.<sup>4</sup> La comptabilité d'exercice enregistre une écriture comptable d'un million de dollars au moment de l'achat de la maison, tandis que la comptabilité de caisse enregistre une écriture comptable 200 000 dollars à chaque fois que l'individu verse son paiement annuel.

Comme illustré dans le cadre de cet exemple, ces deux méthodes comptables sont utiles et complémentaires, car elles offrent respectivement une perspective différente sur les dépenses du gouvernement fédéral.

Les fonctionnaires ont aussi fourni de l'information au Comité concernant les résultats de leur étude sur ces deux méthodes de comptabilité. Les résultats de cette étude suggèrent que les deux méthodes de comptabilité sont importantes pour appuyer la prise de décision, mais la comptabilité d'exercice n'est pas appropriée pour l'affectation des crédits.

---

<sup>2</sup> La méthode de la comptabilité de caisse consiste à tenir compte des revenus lorsqu'ils sont reçus et des dépenses lorsqu'elles sont payées.

<sup>3</sup> La méthode de la comptabilité d'exercice consiste à ne tenir compte des revenus que lorsqu'ils sont gagnés et des dépenses que lorsqu'elles sont engagées.

<sup>4</sup> Cet exemple suppose que le coût d'emprunt est nul et que l'individu effectuera 5 paiements identiques.

## 2. Le ministère du Patrimoine canadien

En 2013-2014, le ministère du Patrimoine canadien prévoit des dépenses budgétaires de 1,32 milliard de dollars, soit 1,13 milliard de dollars de dépenses en matière de subventions et de contributions et 184,8 millions de dollars en matière de dépenses de fonctionnement. Ceci représente une augmentation de 36,7 millions de dollars par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le cadre du *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette augmentation nette de 36,7 millions de dollars comprend une augmentation de 54,6 millions de dollars des dépenses en matière de subventions et de contributions et une diminution de 17,9 millions de dollars des dépenses de fonctionnement.

L'augmentation de 54,6 millions de dollars des dépenses en matière de subventions et contributions résulte pour l'essentiel de l'octroi de nouveaux fonds pour les Jeux panaméricains, combiné au transfert de certaines composantes du Programme des Autochtones au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord du Canada et aux économies de 17,9 millions de dollars qui résultent de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012.

Le Musée canadien pour les droits de la personne prévoit des dépenses budgétaires de 31,7 millions de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 21,7 millions de dollars par rapport à 2012-2013.

Le Musée canadien de l'immigration du Quai 21 prévoit pour sa part des dépenses de 18,5 millions de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 8,5 millions de dollars par rapport à 2012-2013. Selon le ministère du Patrimoine canadien, cette augmentation est attribuable à un changement apporté au profil de financement aux fins de la consolidation et de la rénovation des installations du Musée.

Des sénateurs ont posé des questions sur un poste de dépenses de 31,7 millions de dollars en 2013-2014 pour le Musée canadien pour les droits de la personne. Les fonctionnaires du Ministère ont répondu que 10 millions de dollars de ce montant constituent une avance pour que la construction se poursuive malgré des donations

privées plus faibles que prévu. Cette somme de 10 millions de dollars sera remboursée au cours des dix prochaines années par des donations privées des « amis du Musée ». Les 21,7 millions de dollars restants financeront les dépenses de fonctionnement de ce Musée en 2013-2014, lesquelles diminueront graduellement au cours des dix prochaines années.

Certains sénateurs ont cherché à savoir comment le ministère du Patrimoine canadien évalue l'impact des fonds alloués aux événements commémoratifs. Les fonctionnaires du Ministère ont répondu que les indicateurs de rendement varient en fonction des programmes. Par exemple, un des objectifs du programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine est d'amener les collectivités à célébrer des événements importants en faisant appel à une variété de bénévoles et d'artistes. Chaque fois qu'un événement est financé dans le cadre de ce programme, le Ministère demande aux organisateurs de fournir le nombre de participants qui y ont assisté, les thèmes clés abordés et le nombre de bénévoles participants.

D'un autre côté, pour les commémorations de la guerre de 1812, l'évaluation a pris la forme d'un sondage dans le cadre duquel le Ministère a demandé aux Canadiens ce qu'ils avaient appris au sujet de la guerre de 1812 grâce à la couverture médiatique de ces commémorations. Les résultats de ce sondage sont disponibles sur le site internet du Ministère.

### **3. L'Agence spatiale canadienne (ASC)**

L'ASC prévoit des dépenses budgétaires de 488,7 millions de dollars en 2013-2014, soit 477,9 millions de dollars de crédits votés et 10,7 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une augmentation de 125,5 millions de dollars par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette augmentation est principalement attribuable aux postes de dépenses suivants :

- une augmentation de 112,5 millions de dollars pour la mission de la Constellation RADARSAT;

- une augmentation de 34,0 millions de dollars liée aux prévisions des besoins relatifs aux flux de trésorerie pour divers projets et initiatives;
- une augmentation de 3,9 millions de dollars liée à la ratification des conventions collectives; et
- une diminution de 24,7 millions liée aux économies identifiées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012.

Certains sénateurs ont voulu savoir si les trois satellites de la mission de la Constellation RADARSAT généreront des revenus en fournissant des services à des entreprises privées. Les fonctionnaires de l'ASC ont répondu qu'ils ne savaient pas si ces satellites seraient utilisés par des entreprises privées, mais ils se sont engagés à fournir cette information par écrit au Comité.

En réponse aux questions des sénateurs sur une diminution de 24,7 millions de dollars liée aux économies prévues dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012, les fonctionnaires de l'ASC ont affirmé que ces économies étaient principalement attribuables à des gains d'efficacité qui ont permis d'éliminer 49 postes au sein de leurs effectifs.

#### **4. Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC)**

Dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*, le CNRC prévoit des autorisations de 820,0 millions de dollars en 2013-2014, ce qui comprend 637,8 millions de dollars de crédits votés et 182,2 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une augmentation nette de 119,5 millions de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette augmentation nette de 119,5 millions de dollars est principalement attribuable aux postes de dépenses suivants :

- une augmentation nette de 110,0 millions de dollars de l'enveloppe consacrée au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) conformément au budget fédéral de 2012;

- une augmentation de 10,2 millions de dollars des fonds reportés du *Budget principal des dépenses 2011-2012* au titre du programme pilote d'adoption des technologies numériques et de l'initiative Développement des technologies canadiennes contre le VIH;
- une augmentation de 10,0 millions de dollars des revenus législatifs liée à l'harmonisation des activités et des méthodes du CNRC avec les besoins de l'industrie;
- une diminution de 15,2 millions de dollars liée aux économies prévues dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012.

Les fonctionnaires du CNRC ont informé le Comité que leur organisme devrait recevoir des crédits de 121 millions de dollars, annoncés dans le budget fédéral 2013, au cours des deux prochaines années afin d'appuyer l'harmonisation en cours de ses activités de recherche et de ses méthodes avec la demande du marché et les besoins de l'industrie. Le budget fédéral 2013 propose également le versement d'une somme de 20,0 millions de dollars sur trois ans pour un nouveau programme pilote qui vise à aider les petites et moyennes entreprises (PME) à accéder à des services de recherche et de développement (R&D) commercial.

En réponse aux questions des sénateurs sur la façon dont le CNRC évalue l'impact des investissements fédéraux dans le cadre du PARI, les fonctionnaires du CNRC ont expliqué qu'ils utilisent une variété d'indicateurs de rendement. Par exemple, les résultats de la plus récente évaluation du PARI, qui portait sur la période de 2007 à 2012, ont montré que pour chaque dollar investi par le programme dans les PME, leurs ventes augmentaient d'environ 10 dollars.

Certains sénateurs ont cherché à obtenir plus de renseignements sur la transformation amorcée par le CNRC qui vise à mieux aligner ses activités en fonction de la demande du marché et des besoins de l'industrie. Les fonctionnaires du CNRC ont affirmé qu'ils avaient mis en place un processus d'approbation rigoureux qui oblige les gestionnaires de projets à démontrer la valeur qui découlera des investissements consentis dans les activités de recherche prévues et à faire la preuve qu'il existe effectivement une

demande sur le marché ou des problèmes à régler. Cette approche de collaboration axée sur l'industrie se traduira dans la pratique par l'intégration d'un processus d'examen et d'approbation des projets qui peut durer de cinq à sept ans.

En réponse aux questions de certains sénateurs sur un poste de dépenses de 5,0 millions de dollars pour la stratégie Emploi jeunesse, les fonctionnaires du CNRC ont affirmé que ce programme aide des PME à embaucher de jeunes diplômés des collèges et des universités canadiennes en payant jusqu'à 30 000 dollars du salaire de la première année des diplômés qu'elles embauchent. Près de 77 % des jeunes diplômés embauchés par des PME dans le cadre de ce programme demeurent à l'emploi de ces PME.

Des sénateurs ont posé des questions sur le budget du bureau du CNRC situé à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Les fonctionnaires du CNRC ont répondu que ce budget serait de 3,4 millions en 2013-2014, comparativement à 3,8 millions de dollars en 2012-2013.

## **5. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (CIC)**

CIC prévoit des dépenses budgétaires de 1,65 milliard de dollars en 2013-2014, soit 1,5 milliard de dollars de crédits votés et 152,9 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une augmentation nette de 109,9 millions de dollars par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette augmentation nette de 109,9 millions de dollars est principalement attribuable aux postes de dépenses suivants :

- une augmentation de 96,0 millions de dollars liée aux paiements législatifs, principalement pour le remboursement des frais aux demandeurs de la catégorie des travailleurs qualifiés. Selon le Ministère, environ 280 000 personnes ont demandé un remboursement des frais liés à leur demande d'immigration en raison des délais de traitement; et
- une augmentation de 21,3 millions de dollars pour financer des initiatives de sécurité aux termes du *Plan d'action Canada-États-Unis sur la sécurité du périmètre et la compétitivité économique*. Dans le cadre de ce plan, le

Canada et les États-Unis échangeront de l'information sur toutes les demandes de visa de résidence temporaire ou permanente, de permis d'études ou de travail et d'asile présentées à l'intérieur du Canada et à l'étranger.

Les fonctionnaires ont expliqué que CIC n'avait auparavant aucun contrôle sur le nombre de demandes d'immigration reçues en dépit du fait que seulement 240 000 à 260 000 personnes pouvaient être admises annuellement au Canada. Ceci explique en grande partie pourquoi l'arriéré de demandes d'immigration a augmenté au cours des dernières décennies.

Pour faire face à ce problème, le gouvernement fédéral a modifié, au milieu des années 2000, la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* afin de donner plus de contrôle au Ministre et à CIC quant au choix du type de demandeurs (p.ex. listes d'occupations).

Plus récemment, les budgets fédéraux 2012 et 2013 ont fait mention que CIC transformerait les programmes d'immigration économique du Canada en mettant en place un système de déclaration d'intérêt (DI) inspiré par une approche élaborée par la Nouvelle-Zélande, et maintenant utilisée par l'Australie. En vertu de ce système de DI, les immigrants éventuels rempliront un formulaire en ligne en mentionnant leur « intérêt » à venir au Canada à titre de résidents permanents. Ce formulaire contiendra des renseignements se rapportant, par exemple, aux compétences linguistiques, à l'expérience professionnelle ou aux attestations d'études évaluées. Ces DI seront notées, classées et ensuite ajoutées à un bassin de candidats à partir duquel le gouvernement fédéral, des provinces ou des groupes d'employeurs pourront retirer les candidats qui correspondent le mieux aux besoins nationaux et régionaux du Canada en matière de main-d'œuvre; il sera possible d'inviter les candidats ciblés à présenter une demande d'immigration qui fera l'objet d'un traitement prioritaire. Selon les fonctionnaires de CIC, ce nouveau système de DI devrait être mis en place d'ici la fin de 2014.

En réponse aux questions de certains sénateurs sur une augmentation de 21,3 millions de dollars pour soutenir le partage de renseignement avec les États-Unis en

matière d'immigration, les fonctionnaires de CIC ont affirmé que cette initiative permettrait l'échange de renseignements biographiques et biométriques de ressortissants de tiers pays entre le Canada et les États-Unis.

Des sénateurs ont posé une série de questions sur le nouveau programme « Visa pour démarrage d'entreprise ». Les fonctionnaires de CIC ont expliqué au Comité qu'il s'agit d'un programme expérimental récemment annoncé par le Ministre, qui vise à mettre en contact des entrepreneurs immigrants avec des groupes du secteur privé canadien qui ont déjà collaboré avec de jeunes entreprises et qui peuvent leur fournir des ressources essentielles. Pour que ces entrepreneurs immigrants puissent exploiter leur plein potentiel et maximiser leur impact sur le marché du travail canadien, ils devront obtenir l'appui d'un groupe d'investisseurs providentiels ou d'un fonds de capital-risque désigné avant de pouvoir présenter leur demande de visa pour démarrage d'entreprise. Les fonctionnaires de CIC n'ont pas été en mesure de fournir au Comité un compte rendu des résultats de ce projet expérimental, car il n'a pas encore été totalement mis en place.

Certains sénateurs ont cherché à obtenir plus de détails sur une augmentation de 4,0 millions de dollars pour des campagnes de publicité du gouvernement. Les fonctionnaires de CIC ont répondu que la majorité de ces campagnes de publicité fourniraient aux nouveaux arrivants des renseignements sur les services fédéraux pour les immigrants. Par exemple, les publicités prévues pour 2013-2014 fourniront de l'information sur la reconnaissance des titres de compétences étrangers, la réunification des familles et les super visas pour parents et grands-parents. Les fonctionnaires de CIC ont aussi affirmé qu'ils surveillaient constamment les questions les plus demandées sur les médias sociaux afin de les ajouter à la section questions et réponses de leur site internet. Cette section qui contient actuellement 500 questions et réponses a réduit de 77 000 le nombre de questions reçues par le centre d'appel de CIC, car les immigrants potentiels ou les nouveaux arrivants peuvent trouver la majorité de l'information dont ils ont besoin sur le site internet de CIC.



## 6. Le ministère de la Sécurité publique du Canada

Le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile prévoit des dépenses de 440,9 millions de dollars en 2013-2014, ce qui comprend 425,0 millions de dollars de crédits votés et 15,9 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une augmentation nette de 8,2 millions de dollars par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette augmentation nette de 8,2 millions de dollars est principalement attribuable aux postes de dépenses suivants :

- une augmentation de 38,2 millions de dollars pour offrir un soutien financier aux mesures d'atténuation des inondations de 2011;
- une augmentation de 2,9 millions de dollars pour rendre les cyberréseaux plus sécuritaires et résilients;
- une augmentation de 2,5 millions de dollars pour la mise en œuvre des initiatives de sécurité nationale et de gestion des urgences dans le cadre du Plan d'action « Par-delà la frontière »;
- une augmentation de 1,8 million de dollars pour le projet Kanishka qui finance des recherches sur le terrorisme et la lutte contre celui-ci;
- une diminution de 15,8 millions de dollars liée aux économies prévues dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012;
- une diminution de 14,8 millions de dollars liée à la temporisation d'une entente de financement temporaire de deux ans pour assurer la durabilité des ententes conclues en vertu du Programme des services de police des Premières nations; et
- une diminution de 7,9 millions de dollars liée à l'achèvement des paiements à titre gracieux effectués aux familles des victimes de la tragédie du vol 182 d'Air India.

Les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique du Canada ont averti le Comité que leur ministère prévoyait demander des fonds additionnels pour l'aide financière en cas de catastrophe dans les budgets supplémentaires de 2013-2014.

En réponse aux questions de certains sénateurs sur une augmentation de 38,2 millions de dollars relative au financement des mesures d'atténuation des inondations de 2011, les fonctionnaires du Ministère ont affirmé que le processus de négociation entre le gouvernement fédéral et les provinces concernées pour déterminer le montant final de l'aide financière était toujours en cours. Ce processus de négociation commence avec la production d'un décret qui affirme qu'une catastrophe naturelle est admissible à une aide financière. Ensuite, le gouvernement fédéral et la province concernée estiment le montant de cette aide financière en se basant sur une formule mise en place depuis 2008. La province concernée a jusqu'à cinq ans pour envoyer ses demandes d'aide financière auditées au gouvernement fédéral afin de recevoir un paiement fédéral en vertu des *Accords d'aide financière en cas de catastrophe*.

Des sénateurs se sont arrêtés sur une diminution de 14,8 millions de dollars du crédit 5 – subventions et contributions – en raison de la temporisation de deux accords pour la viabilité des accords conclus en vertu du programme des services de police des Premières nations. Les fonctionnaires du Ministère ont répondu que le Ministre a annoncé le 4 mars 2013 que le gouvernement fédéral assurerait un financement plus stable pour les ententes sur les services de police avec les collectivités des Premières nations en modifiant la période des ententes de deux à cinq ans. Le gouvernement a signé une entente pour une période de un an et négocie actuellement une entente pour les quatre prochaines années.

## **7. Le Service correctionnel du Canada (SCC)**

Le SCC prévoit des dépenses budgétaires de 2,6 milliards de dollars en 2013-2014, ce qui comprend 2,4 milliards de dollars de crédits votés et 233,1 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une diminution nette de 428,4 millions de dollars par rapport aux dépenses présentées dans le *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette diminution de 428,4 millions de dollars est principalement attribuable à une diminution de 203,9 millions de dollars en raison d'une diminution du nombre de détenus prévu et des économies identifiées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012.

En 2013-2014, le SCC prévoit avoir recours à 19 023 employés, ce qui représente 1 249 employés de moins que le nombre prévu dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2012-2013*.

En réponse aux questions des sénateurs sur la diminution du nombre de détenus prévu, les fonctionnaires du SCC ont expliqué au Comité que ces estimations avaient été préparées en 2008 en se basant sur des données de 2004-2005 du Centre canadien de la statistique juridique. Ces données indiquaient une augmentation continue du nombre de détenus au cours des prochaines années. Des données plus récentes combinées aux améliorations apportées au modèle de projections de SCC ont permis d'estimer que le nombre de détenus devrait être moins élevé que prévu.

Certains sénateurs ont cherché à obtenir plus de renseignements sur les 154,3 millions de dollars d'économies prévues dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral 2012. Les fonctionnaires du SCC ont répondu que la plupart de ces économies proviendraient de gains d'efficacité et que la fermeture du pénitencier de Kingston en Ontario et de l'établissement Leclerc à Laval au Québec, permettrait au SCC d'économiser environ 120,0 millions de dollars par année. Par ailleurs, la construction de 2 752 nouvelles cellules dans de nouveaux pénitenciers devrait réduire davantage les coûts d'exploitation du SCC.

## **8. Le ministère de l'Industrie du Canada**

Le ministère de l'Industrie du Canada prévoit des dépenses budgétaires de 1,2 milliard de dollars pour 2013-2014, soit 945 millions de dollars de crédits votés et 215 millions de dollars de dépenses législatives. Ceci représente une diminution nette de 145,0 millions de dollars par rapport aux dépenses budgétaires présentées dans le cadre du *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Cette diminution est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 82,0 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation;

- une diminution de 18,0 millions de dollars en raison de la fin du financement actuel pour la Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs et le programme « Ordinateur pour les écoles »;
- une augmentation de 49,2 millions de dollars du financement pour Canarie, Génome Canada et l'Institut canadien de recherches avancées; et
- une augmentation de 14,7 millions de dollars du financement pour l'Institut Perimeter et l'initiative Large bande Canada.

Les fonctionnaires du Ministère ont affirmé que certaines dépenses annoncées dans le budget fédéral 2013 et celui de 2012 n'étaient pas incluses dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*, car les processus officiels d'approbation n'avaient pas encore été complétés. Ces dépenses incluent notamment une annonce faite dans le budget fédéral 2013 de 250 millions de dollars pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, et des annonces du budget fédéral 2012 de 500 millions de dollars pour la Fondation canadienne pour l'innovation et de 35 millions de dollars pour Mitacs, une organisation nationale de recherche à but non lucratif.

Les fonctionnaires du Ministère ont expliqué au Comité le processus d'approbation des dépenses des ministères et organismes fédéraux, qui précède l'inclusion de ces dépenses dans le budget principal des dépenses ou les budgets supplémentaires des dépenses. Lorsqu'un budget fédéral annonce le renouvellement d'un programme existant ou la mise en place d'un nouveau programme, le Ministère responsable de l'administration de ce programme travaille avec le ministère des Finances Canada et le Conseil du Trésor afin de déterminer la meilleure façon d'obtenir l'autorité stratégique pour ce programme. Si un mémoire au Cabinet est nécessaire pour obtenir cette autorité stratégique, le Ministère doit en préparer un et le faire approuver par le Cabinet. D'un autre côté, si le programme requiert des termes et des conditions, le Ministère doit préparer une soumission au Conseil du Trésor et la faire approuver par le Comité du Conseil du Trésor du Cabinet. Après ces étapes, le Ministère peut inclure ces dépenses dans le budget principal des dépenses ou les budgets supplémentaires des dépenses.

En réponse aux questions de certains sénateurs sur le faible classement du Canada en matière de productivité et d'innovation, les fonctionnaires du Ministère ont expliqué au Comité que ce problème n'était pas lié aux politiques du gouvernement fédéral, car les recherches universitaires qui reçoivent du financement fédéral, notamment par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation, sont de niveau international. Selon les fonctionnaires, le problème de productivité et d'innovation s'expliquerait en grande partie par les faibles investissements en R&D des entreprises canadiennes.

Des sénateurs ont posé des questions sur la Fondation canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE). Les fonctionnaires du Ministère ont répondu que la FCJE aide de jeunes entrepreneurs à se lancer en affaires en fournissant de l'aide financière et des conseils. Depuis sa création en 1996, la FCJE a aidé plus de 5 600 jeunes entrepreneurs canadiens et a créé 22 000 emplois. Les fonctionnaires ont aussi affirmé que le financement de la FCJE avait été réduit de 10 à 9 millions de dollars par année pour les deux prochaines années.

En réponse aux questions des sénateurs sur le programme « Large bande Canada », les fonctionnaires du Ministère ont affirmé que ce programme avait été conçu lors du plan de relance économique du gouvernement fédéral en 2009 pour permettre au plus grand nombre possible de régions éloignées et rurales à avoir accès à l'internet à une vitesse moyenne de 1,5 mégabit par seconde. Selon les fonctionnaires du Ministère, ce programme a facilité la connexion à large bande dans environ 99 % des foyers au Canada.

Les fonctionnaires du Ministère ont ensuite ajouté que ce programme s'était terminé en 2011-2012 et que la demande de 10,1 millions de dollars dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* ne représentait pas des ententes de contribution additionnelles, mais plutôt des paiements pour des ententes de contribution signées avant la fin du programme. Ces paiements serviront à ajouter de la capacité satellitaire pour le Grand Nord canadien.

## **9. Les Services partagés Canada (SPC)**

SPC prévoit des dépenses budgétaires de 1,4 milliard de dollars en 2013-2014, ce qui comprend 1,2 milliard de dollars de dépenses de fonctionnement et 178,7 millions de

dollars de dépenses en capital. Ceci représente une réduction de 121,0 millions de dollars par rapport au budget des dépenses à ce jour<sup>5</sup> de 2012-2013.

Selon les fonctionnaires du Ministère, cette diminution de 121,0 millions de dollars est en grande partie attribuable aux économies identifiées dans l'examen des dépenses du budget fédéral 2012 et à des rajustements nets dans le financement provenant des ministères partenaires.

Les fonctionnaires du Ministère ont déclaré que l'initiative de transformation des services de courriel était l'initiative la plus avancée des stratégies de renouvellement prévues. Au cours des 18 derniers mois, le Ministère a accompli d'importants travaux de planification, d'analyse et de consultation avec le secteur de la technologie et dans l'administration fédérale. Le Ministère a entrepris la dernière étape du processus d'approvisionnement dont l'objet est de mettre en place au cours des deux prochaines années un système de courriel unique pour remplacer les cent systèmes de courriel actuels.

Le Ministère travaille également à la mise au point de plans de regroupement et de rationalisation des services qui sont actuellement dispersés dans plus de 300 centres de données et 4 000 réseaux de télécommunications de l'administration fédérale.

En réponse aux questions des sénateurs sur le nombre d'employés qui ont été transférés des ministères et organismes partenaires à SPC, les fonctionnaires de SPC ont affirmé qu'environ 6 400 employés avaient été transférés dans leur Ministère. De ce nombre, approximativement 1 000 employés travaillent actuellement dans 300 emplacements situés à l'extérieur de la région de la capitale nationale.

Des sénateurs ont posé une série de questions sur l'initiative de transformation des services de courriel. Les fonctionnaires de SPC ont répondu que bien que la plupart de ministères et organismes fédéraux utilisent le logiciel de courriel Microsoft Exchange, certains ministères et organismes utilisent de plus anciens logiciels comme Groupe Wise ou Lotus Notes. L'initiative de transformation des services de courriel vise à réunir 377 000

---

<sup>5</sup> Le budget des dépenses à ce jour est la somme des dépenses budgétaires présentées dans le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires de dépenses.

employés provenant de 44 ministères et organismes, incluant SPC, à l'intérieur d'un seul service de courriel. Ceci devrait permettre de concentrer les ressources financières et l'expertise de SPC en matière de sécurité sur ce service de courriel unique. Par exemple, SPC pourra avoir une réplique virtuelle du service de courriel unique en cas de panne informatique.

En ce qui concerne les centres de données et les réseaux de télécommunication, les fonctionnaires de SPC ont affirmé que la centralisation des systèmes des ministères et organismes permettra au gouvernement fédéral de mieux protéger ses systèmes informatiques en concentrant ses efforts de sécurité et en réduisant les portes d'entrée pour les pirates informatiques.

Certains sénateurs ont demandé s'il existait des exemples d'organismes similaires à SPC dans d'autres pays. Selon les fonctionnaires de SPC, la plupart des provinces canadiennes, plusieurs États américains, l'Australie ainsi que le Royaume-Uni ont créé des organismes similaires à SPC afin de rassembler leurs systèmes de technologie de l'information (TI) ou leurs services administratifs. Toutefois, aucun de ces pays, États ou provinces n'a mis en place une entité comme SPC pour consolider les services globaux de tous ses ministères et organismes.

Des sénateurs ont voulu savoir si SPC offrirait des services optionnels aux ministères et organismes partenaires en échange de revenus. Les fonctionnaires de SPC ont répondu que leur ministère générerait des revenus d'environ 317 millions de dollars en 2013-2014 en fournissant des services optionnels tels que des services de support informatique aux ministères et organismes partenaires.

## **10. L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien**

Selon les fonctionnaires, dans son *Budget principal des dépenses 2013-2014*, l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) prévoit des dépenses budgétaires de 598,3 millions de dollars, ce qui représente une hausse nette de 21,9 millions de dollars ou 3,8% par rapport au *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Questionnés par les sénateurs, les représentants de l'ACSTA ont expliqué que leur organisation prévoit des dépenses de fonctionnement de 457 millions de dollars en 2013-2014, soit 19 millions de dollars ou 4 % de moins que le montant de 476 millions de dollars inscrit au *Budget principal des dépenses 2012-2013*. Selon les fonctionnaires, cette variation est principalement attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012.

L'ACSTA prévoit également des dépenses en capital de 141 millions de dollars en 2013-2014, ce qui représente une augmentation de 41 millions ou 41% par rapport à l'exercice précédent. Répondant aux questions de sénateurs, les fonctionnaires ont expliqué que l'augmentation des dépenses en capital prévue est attribuable à l'instauration d'un nouveau système de contrôle des bagages enregistrés répondant à la nouvelle réglementation. Les fonctionnaires ont aussi souligné que ces achats d'équipement étaient effectués dans le cadre du programme de gestion du cycle de vie des immobilisations sur dix ans. Les nouveaux équipements seront mis en service dans les 89 aéroports désignés du Canada par ordre de priorité, en débutant par les principaux aéroports au pays. Ces 89 aéroports désignés représentent 99% du trafic aérien au Canada. Les fonctionnaires ont ajouté que le plan de remplacement de ces équipements de sécurité, prévue sur 10 ans, était respecté mais qu'il arrive que certains investissements soient reportés d'une année en raison de différentes contraintes provenant par exemple de l'industrie.

Des sénateurs ont posé des questions sur la façon de l'ACSTA répondait aux différentes menaces touchant le secteur du transport aérien, particulièrement en ce qui a trait aux équipements. Les représentants de l'ACSTA ont répondu que Transport Canada était l'organisme responsable d'établir la réglementation appropriée aux circonstances et que l'ACSTA était l'opérateur. Ils ont ajouté que l'approche canadienne pour l'acquisition du nouvel équipement correspond à celle adoptée par les Américains.

Des sénateurs ont posé des questions concernant l'utilisation des fonds affectés au contrôle du pré-embarquement pour lequel les dépenses prévues sont de 310 millions de dollars dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* par rapport à 319 millions de



dollars lors de l'exercice précédent. Les fonctionnaires ont mentionné que les principaux facteurs qui expliquaient cette diminution de neuf millions de dollars étaient la mise en place de nouveaux contrats de service en novembre 2011. Ces nouveaux contrats ont permis à l'ACSTA de générer des économies annuelles de 8 millions de dollars grâce à un coût horaire plus bas et des gains d'efficacité, principalement au niveau de la planification des heures de fouille. Les fonctionnaires ont affirmé que le travail demeure conforme à la réglementation du secteur du transport, particulièrement en matière de sécurité.

Répondant aux questions de sénateurs sur le poste de dépenses représentant les services internes de l'ACSTA, les fonctionnaires ont expliqué au Comité que ce poste englobait les dépenses non liées aux services de première ligne, comme des dépenses d'entretien et de communication. Selon les fonctionnaires, suite à une révision des dépenses, ce montant a été réduit de 8,8 millions de dollars pour atteindre 48,7 millions de dollars dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*. Poursuivant leur témoignage les fonctionnaires ont mentionné au comité que l'ACSTA emploie 55 employés à temps plein (ou équivalent temps plein) de moins que l'année précédente.

### **11. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain inc.**

Dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*, PJCEC qui est une société d'État filiale de la Société des ponts fédéraux limitée, prévoit des dépenses budgétaires de 203,6 millions de dollars, ce qui représente une augmentation nette de 532,2 millions de dollars ou 29% par rapport à son *Budget principal des dépenses 2012-2013*.

Des sénateurs ont posé des questions afin de clarifier ou apprendre davantage l'utilisation prévue des 203 millions de dollars de fonds demandés par PJCEC. Les représentants de PJCEC ont expliqué que la société d'État prévoyait dépenser environ 104 millions de dollars pour l'entretien et des travaux majeurs, comme la réfection et la réparation des structures. Selon les fonctionnaires, ces dépenses incluent les dépenses d'inspection et d'instrumentation, les dépenses reliées à l'ingénierie et la construction, les dépenses liées aux contrats de surveillance ainsi que des dépenses liées aux laboratoires

Les fonctionnaires ont poursuivi leurs témoignages en expliquant que le *Budget principal des dépenses 2013-2014* prévoyait des dépenses de 99 millions de dollars en 2013-2014 répartis sur quatre projets principaux :

1. Le projet de réfection du pont Champlain pour lequel il est prévu de dépenser 212 millions de dollars sur 10 ans et qui en est à la cinquième année. Selon les fonctionnaires, un montant de 92 millions de dollars a déjà été dépensé depuis 2009-2010 pour entretenir le pont Champlain.
2. La phase 2 du projet de réfection du pont Honoré Mercier, pour lequel il est prévu de dépenser 146 millions de dollars. La première phase était de refaire les rampes d'accès par la rive sud. La phase 2 du projet consiste à refaire la structure et aussi refaire le tablier de la partie fédérale du pont.
3. Le projet des sites contaminés le long de l'autoroute Bonaventure, entre le pont Champlain et le pont Victoria. Il s'agit des sites contaminés qui font partie du programme d'action des sites contaminés fédéraux.
4. Le projet du pont jeté de L'Île-des-Sœurs. PJCEC prévoit construire un pont de contournement. Les travaux devraient débuter en août-septembre 2013 pour être terminés en 2015.

Concernant le processus d'approbation des contrats qui seraient octroyés aux entrepreneurs avec les fonds demandés par PJCEC, les fonctionnaires ont répondu que pour le choix des entrepreneurs et les appels d'offres, PJCEC a rajouté dans ses devis le code de conduite en approvisionnement de Travaux publics et services gouvernementaux Canada, ainsi que certaines clauses législatives directement reliées à la Régie du Bâtiment du Québec.

Les fonctionnaires ont ajouté que le Registre des entreprises non autorisées à participer aux appels d'offres publics (RENA), fait maintenant partie des clauses contractuelles et devis de construction de PJCEC. Lorsqu'un fournisseur apparaît sur la liste du RENA, il est totalement exclu de tous les appels d'offres de PJCEC. De plus, les directives quant aux pouvoirs d'approbation pour le lancement et l'octroi des appels d'offres ont également été révisées.

Comme c'est le cas à Travaux publics et approvisionnements Canada, PJCEC a maintenant un surveillant à l'équité qui siège au comité d'évaluation et qui s'assure, en tant que président, qu'il y ait présence de transparence et d'ouverture dans les différents processus d'approvisionnements.

Questionnés sur la gestion de l'ensemble des ponts de juridiction fédérale au Canada, les fonctionnaires de PJCEC se sont engagés devant le Comité à fournir des réponses à ces questions par écrit dans les meilleurs délais.

## **12. VIA Rail Canada**

Dans son *Budget principal des dépenses 2013-2014*, la société d'État VIA Rail prévoit des dépenses budgétaires de 187,8 millions de dollars, ce qui représente une diminution nette de 118,7 millions de dollars ou 38 % par rapport à 2012-2013.

Selon les fonctionnaires, les revenus totaux de VIA Rail s'élèvent à environ 300 millions de dollars par année, alors que les dépenses d'exploitation se situent à quelque 500 millions de dollars, excluant les charges de retraite et les besoins annuels en fonds d'immobilisation. Le manque à gagner pour opérer le réseau s'élève donc à environ 200 millions de dollars et est financé par le gouvernement fédéral.

Depuis 2009, VIA Rail a réussi à diminuer son déficit d'exploitation de 38,5 millions de dollars, excluant les charges de retraite. En trois ans, les revenus ont augmenté de 12 millions de dollars et les dépenses ont diminué de 26,5 millions de dollars. Selon les fonctionnaires, il s'agit d'une amélioration de la productivité de près de 12 % en trois ans. Cette amélioration a été rendue possible suite à des investissements en technologie, ce qui a permis une réduction de la main d'œuvre correspondant à plus de 15 % de ses employés.

Interrogés par des sénateurs, les représentants de VIA Rail ont expliqué que la diminution des fonds demandés par la société d'État dans son budget principal des dépenses s'expliquait principalement par deux facteurs. Tout d'abord, 75 % à 80 % de la réduction totale est attribuable à une baisse des dépenses en capital, notamment parce que l'investissement annoncé en 2007 au montant de 983 millions de dollars au titre de

dépenses en capital pour VIA Rail, arrive à terme en 2013 et qu'une grande proportion des fonds a déjà été dépensée. L'autre partie de la diminution repose sur le fait que VIA Rail a su réaliser des gains d'efficacité et de productivité dans le cadre de l'exercice de réduction des dépenses de 2012.

En ce qui a trait à la gestion de l'organisme et les raisons qui expliquent la diminution des revenus de VIA Rail en 2012, les représentants de VIA Rail ont affirmé que cette baisse de revenus observée lors des deux dernières années s'expliquait en grande partie par : l'état de l'économie, la compétition provenant des automobiles, de l'autobus et de l'avion, ainsi que le prix du carburant.

Questionnés sur les actions que VIA Rail a entrepris afin d'améliorer sa performance financière suite à cette baisse de revenus, les fonctionnaires ont expliqué qu'en plus du rajustement des effectifs de services, VIA Rail a mis en œuvre une nouvelle stratégie d'exploitation qui vise à améliorer ses revenus. Les représentants de VIA Rail nomment cette stratégie « l'inter modalité » qui consiste à travailler en collaboration avec des partenaires comme Aéroports de Montréal et la société de transport en commun Go afin d'offrir des solutions de transport intégrées pour les consommateurs. Les fonctionnaires ont ajoutés que de nouvelles fréquences de voyages seront ajoutées au corridor Québec-Windsor qui représente 90 % des passagers et 75 % des revenus de la société d'État.

Poursuivant leurs témoignages, les fonctionnaires ont expliqué que VIA Rail limitera également les coûts grâce à la mise en place d'une série d'améliorations de la productivité, axées sur une amélioration de la circulation et des revenus ainsi que l'augmentation de l'efficacité en matière de fonctionnement et d'entretien. Ces améliorations sont possibles grâce à un investissement en capital de près d'un milliard de dollars que le gouvernement a versés à VIA Rail depuis 2007. Questionné par des sénateurs sur ces investissements, les représentants de VIA Rail ont répondu qu'environ 250 millions de dollars avaient été investis dans la rénovation des voitures, plus de 400 millions dans l'infrastructure et 200 millions dans les locomotives, les gares et l'informatique.

Des sénateurs ont demandé plus de détails sur le coût pour les contribuables canadiens de l'ensemble des opérations de VIA Rail. Les représentants de VIA Rail se sont

engagés à fournir au Comité l'ensemble des réponses aux questions des sénateurs dans les meilleurs délais.

### **13. Le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada**

Les fonctionnaires d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) ont affirmé que le *Budget principal des dépenses 2013-2014* prévoit des dépenses ministérielles d'environ 2,2 milliards de dollars en 2013-2014. Ce montant représente une diminution nette de 227 millions de dollars, soit 9,3 % de moins qu'en 2012-2013.

Les représentants d'AAC ont expliqué au Comité que les autorisations de dépenses réduites dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* par rapport à l'exercice précédent, s'expliquent principalement par le fait que le financement des programmes à coûts partagés du cadre stratégique « Cultivons l'avenir 2 » ainsi que le financement des programmes de gestion des risques de l'entreprise d'AAC n'apparaissent pas dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*. Selon les fonctionnaires, en raison des délais de production du *Budget principal des dépenses 2013-2014*, le financement pour ces programmes devraient plutôt apparaître dans les budgets supplémentaires des dépenses.

Questionnés par des sénateurs, les fonctionnaires ont expliqué qu'en vertu du cadre stratégique « Cultivons l'avenir 2 », on prévoit investir plus de trois milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, soit 600 millions de dollars par année financés conjointement par les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. et mettra l'emphase sur l'innovation, la compétitivité et certaines initiatives de développement de marché qui aideront les producteurs agricoles à satisfaire la demande intérieure et extérieure. Selon les fonctionnaires, les fonds disponibles aux provinces représenteraient une augmentation de 50 % par rapport au programme précédent « Cultivons l'avenir ».

Des sénateurs ont voulu en apprendre davantage sur l'utilisation de fonds destinés à financer les trois nouveaux programmes de contribution qui font partie du cadre stratégique, « Cultivons l'avenir 2 ». Les fonctionnaires ont souligné qu'AAC demande 60,4 millions de dollars pour le programme Agri-innovation qui mets l'accent sur les investissements qui aideront le secteur agricole à faire passer de nouveaux produits et de nouvelles technologies du stade de la conception à celui de la commercialisation. Grâce à

ce programme, AAC continuerait à appuyer les grappes scientifiques qui ont accompli un travail remarquable en orientant les recherches menées par le secteur agricole dans différents domaines.

Le budget d'AAC comprend une somme de 35,5 millions de dollars pour le nouveau programme Agri-marketing qui vise à fournir une aide à l'industrie pour développer des systèmes d'assurance en matière de la salubrité des aliments et la traçabilité. Selon les représentants d'AAC, ce programme a également comme objectif d'aider les producteurs à faire progresser le développement des marchés nationaux et internationaux. Poursuivant leurs témoignages, les fonctionnaires ont indiqué qu'au Canada 60 % de la production de porcs, 70 % de la production de blé et près de 85 % de la production de canola sont exportés, ce qui rend donc ces secteurs hautement dépendants des marchés extérieurs. Le ministre d'AAC a donc fait du Secrétariat à l'accès aux marchés une priorité et les efforts en ce sens s'intensifieront dans le cadre de « Cultivons l'avenir 2 ».

Selon les fonctionnaires, AAC demande 3,1 millions de dollars pour le programme « Agri-Compétitivité ». Ce programme vise à augmenter la capacité de production de l'industrie agricole en aidant les producteurs à s'adapter aux occasions d'affaires à l'intérieur et à l'extérieur des frontières canadiennes, en plus de favoriser l'arrivée de nouveaux producteurs agricoles dans l'industrie.

En réponse à des questions portant sur les exportations canadiennes de blé et en particulier sur les effets de la fin du monopole de la Commission canadienne du blé (CCB), les fonctionnaires ont répondu que les exportations de blé se portaient très bien au pays et que, selon des données de Statistique Canada, les emblavures devraient atteindre des niveaux records au cours des prochaines années. Ils ont ajouté que, depuis la fin du monopole de la CCB, les producteurs de blé se sont positionnés sur le marché, que les temps de cycle sont en hausse selon les sociétés de chemins de fer et que la logistique est plus claire puisque les producteurs peuvent s'organiser eux-mêmes.

Les témoins d'AAC ont rappelé au Comité que la CCB poursuit toujours certaines activités, par exemple la CCB permet aux producteurs qui le souhaitent la mise en commun de leur production afin de réduire leurs risques. Le *Budget principal des dépenses 2013-*

2014 prévoit d'ailleurs 53,5 millions de dollars afin de financer les coûts de transition de l'organisme.

Des sénateurs ont posé des questions sur les investissements en recherche et développement dans le secteur agricole au Canada et, en particulier, sur la diminution du financement de 39 millions de dollars prévu dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* au titre du programme de Sciences, innovation et adoption. Les fonctionnaires ont expliqué qu'il y a des investissements très importants de la part des gouvernements, fédéral et provinciaux, dans le flux d'innovation de « Cultivons l'avenir 2 ».

Les fonctionnaires ont affirmé que cette baisse du financement prévue dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014* s'expliquait par différents facteurs, mais que toutefois plus de 700 millions de dollars seront investis au cours des cinq prochaines années en recherche scientifique et en innovation dans le cadre de « Cultivons l'avenir 2 », ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport à « Cultivons l'avenir 2 ». Les fonctionnaires ont également mentionné au Comité que le budget du nouveau programme de contribution « Agri-Innovation », qui vise à stimuler l'innovation dans le secteur agricole, s'élève à 60,4 millions de dollars et ils ont attiré l'attention du Comité sur l'amélioration de la performance de la science en citant en exemple l'amélioration de la génomique et de la biotechnologie qui permettent de réduire le cycle de reproduction du blé de 10 à 12 ans à 5 à 6 ans. Selon les fonctionnaires, grâce au niveau actuel de la science et même avec moins de scientifiques, AAC est en mesure d'obtenir le double de productivité agricole. Le résultat est que moins de dollars sont dépensés dans un secteur particulier, mais les dollars dépensés génèrent plus de connaissances scientifiques, car le Ministère finance la science plus efficacement et mobilise des investissements provenant du secteur privé et des universités. Finalement, les représentants d'AAC ont indiqué que la portion du financement qu'ACC offrira aux provinces dans le cadre de ses ententes à coûts partagés, n'apparaît pas dans le *Budget principal des dépenses 2013-2014*, comme ce fut le cas l'an dernier, et qu'une demande d'approbation de ces fonds sera formulée dans le *budget supplémentaire des dépenses A*.

Par ailleurs, concernant les détails sur le programme de « Services de médiation en matière d'endettement agricole », le programme « Objectif carrière » et le programme de

« Développement des régions rurales et développement des coopératives », les représentants d'ACC se sont engagés à fournir au Comité l'ensemble des réponses aux questions des sénateurs dans les meilleurs délais.

#### **14. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)**

Les fonctionnaires ont rapporté que l'ACIA prévoit des dépenses budgétaires totales de 687 millions de dollars en 2013-2014, ce montant représente une augmentation nette de 2,4 millions de dollars par rapport à 2012-2013, soit une hausse de moins de 1 %. Celle-ci s'explique surtout par le financement pour la modernisation du système d'inspection des aliments du Canada et pour le Programme de gestion et de surveillance de la sharka du prunier (PSGVS), ce qui reflète les efforts de l'ACIA à allouer leurs ressources aux activités prioritaires de l'Agence tout en contribuant à la réduction du déficit budgétaire.

En réponse aux questions des sénateurs, les fonctionnaires de l'ACIA ont affirmé que protéger la santé et la sécurité des Canadiens est la plus importante priorité de l'agence. Depuis 2006, il y a eu une augmentation de 25 % du nombre d'inspecteurs de première ligne. Les fonctionnaires ont ensuite affirmé clairement que la sécurité alimentaire ne serait pas compromise en raison des mesures de réduction des coûts prises par l'ACIA.

Les fonctionnaires ont aussi souligné que l'ACIA a atteint les objectifs de participation à la réduction du déficit d'une part, en augmentant l'efficacité et, d'autre part, en réduisant certains services tout en maintenant la priorité sur le mandat de l'organisation. Ils ont soutenu devant le Comité que près de la moitié des réductions sont d'ordre administrative, par exemple la réduction de la structure exécutive et la mise en commun des services de sécurité et de commissionnaires. Des économies de d'approximativement quatre millions de dollars par année ont été réalisées en transférant l'inspection des viandes aux provinces avec lesquelles l'ACIA avait des contrats à long terme, en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba.

En réponse aux questions des sénateurs au sujet de l'enquête indépendante sur la crise de la listériose survenue en 2008, les fonctionnaires d'ACIA ont confirmé au Comité



que le gouvernement a accepté la totalité des recommandations contenue dans le rapport de l'enquêteur et mis en œuvre chacune de ces recommandations.

## **15. Le ministère des Finances Canada**

Dans son *Budget principal des dépenses 2013-2014*, le ministère des Finances Canada prévoit des dépenses budgétaires de 87,6 milliards de dollars, ce qui représente une diminution nette de 2,2 milliards de dollars ou 2,6 % par rapport au *Budget principal des dépenses 2012-2013*. Les principaux changements observés en 2013-2014 sont :

- Une augmentation nette de 2,4 milliards de dollars des postes législatifs résultant principalement de l'augmentation de 1,7 milliard<sup>6</sup> de dollars au titre du transfert canadien en matière de santé.
- Une augmentation de 1,5 milliard de dollars au titre des paiements aux provinces relatifs à l'harmonisation des taxes de vente dans le cadre des ententes intégrées globales de coordination fiscale établies avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard<sup>7</sup>.
- Une diminution de 1,3 milliard de dollars est attribuable à la diminution de la moyenne des taux d'intérêt prévue sur la dette fédérale.
- Une diminution de 426,0 millions de dollars au titre de la charge d'autres frais d'intérêt attribuable à la réduction du taux moyen des obligations à long terme.
- Une augmentation de 10 millions de dollars pour les paiements directs à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), pour les garanties de marché en matière d'agriculture.

---

<sup>6</sup> L'augmentation de 1,7 milliard de dollars reflète la hausse annuelle de 6 % de l'engagement de financement inclus dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé de septembre 2004

<sup>7</sup> Selon le Budget principal des dépenses 2013-2014 un montant de 1 467,0 millions de dollars est prévu pour le Québec et 14 millions de dollars pour l'Île du Prince Édouard.;

- Une augmentation de 6,5 millions de dollars attribuable aux économies réalisées dans le cadre de l'examen des dépenses du budget fédéral de 2012, compensée par les estimations accrues des coûts nets de remboursement et d'administration attribuables aux taux accélérés de rachat des sous noirs.
- Une diminution de 210,0 millions de dollars au titre des subventions et contributions est attribuable à la cessation des paiements versés à Exportation et développement Canada pour l'allègement de la dette par l'intermédiaire du Club de Paris.
- Une augmentation de 10 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, en raison principalement de la remise en état de l'emplacement de la Couronne au 90, rue Elgin.

Répondant aux questions de sénateurs au sujet de l'entente intégrée globale de coordination fiscale qui avait été signée avec la Colombie-Britannique concernant la Taxe de vente harmonisée (TVH), les fonctionnaires du Ministère ont indiqué que le remboursement provenant de la Colombie-Britannique n'était pas reflété dans le budget principal des dépenses, mais qu'il sera rapporté dans les Comptes publics du Canada à titre de revenu.

En ce qui concerne l'augmentation de 6,5 millions de dollars pour l'achat de la monnaie canadienne, les fonctionnaires ont mentionné que le montant mentionné dans le budget principal de l'année précédente était de 120 millions de dollars pour toutes les pièces de monnaie que le Ministère achète de la Monnaie royale canadienne, pour un total de 126,5 millions de dollars en 2013-2014. Plusieurs facteurs affectent ce montant, dont le prix des métaux utilisés pour produire les pièces de monnaie et la demande dans le marché des institutions financières qui distribuent la monnaie aux citoyens et citoyennes.

Questionné par des sénateurs au sujet du retrait de la pièce d'un cent, les fonctionnaires ont mentionné que les gens ont retourné leurs pièces d'un cent aux institutions financières à un rythme encore plus rapide qu'anticipé et, en conséquence, à la Monnaie royale canadienne. Selon les fonctionnaires, l'approche proactive du Ministère,

particulièrement en ce qui a trait à la communication et à la collaboration avec l'ensemble des parties impliquées, comme les commerçants, les groupes de consommateurs, les autres paliers de gouvernements et les organismes de charité expliquent le succès de cette transition sans heurts.

Selon les fonctionnaires, une des raisons principales de cette réussite est attribuable aux organismes de charité qui ont su saisir cette occasion d'affaires et qui ont organisé des campagnes de financement remplies de succès. Les représentants du Ministère ont réitéré que le retrait de pièce d'un cent fera économiser de l'argent au gouvernement parce que cela coûtait 1,6 cent pour produire un cent. Ils ont tenu à mentionner que pour les pièces de 5, 10 et 25 cents, le Ministère retire encore des profits qui sont également rapportés dans les Comptes publics du Canada.

### **Questions en suspens**

Bien que le Comité ait reçu des réponses aux questions des membres sur le *Budget principal des dépenses 2013-2014* de la part de la plupart des ministères et organismes, au moment de la rédaction de ce rapport, le Comité n'avait pas encore reçu les réponses des ministères et organismes suivants :

- l'Agence spatiale canadienne (17 avril 2013);
- le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada (23 avril 2013);
- le Service correctionnel du Canada (23 avril 2013);
- l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (30 avril 2013);
- VIA Rail (30 Avril 2013);
- Le ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire Canada (1<sup>er</sup> mai 2013).

WITNESSES

**Tuesday, May 28, 2013**

*Department of Finance Canada:*

Soren Halverson, Senior Chief, Corporate Finance and Asset Management.

*Transport Canada:*

Janet Kavanagh, Director, Ports Policy.

*Heritage Canada:*

Denis Racine, Executive Director, Major Events and Celebrations.

*Privy Council Office:*

Eric Ward, Director of Strategic Policy.

*Public Works and Government Services Canada:*

Christian Laverdure, Acting Director General, Policy, Risk, Integrity and Strategic Management Sector.

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management.

**Wednesday, May 29, 2013 (afternoon meeting)**

*Treasury Board of Canada Secretariat:*

David Belovich, Senior Director, Strategic Non-Core Public Administration Compensation Management.

*Infrastructure Canada:*

Sébastien Badour, Principal Advisor, Policy and Communications, Policy and Planning.

*Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:*

Louise Atkins, Director, Planning, Monitoring and Reporting Directorate.

*Department of Finance Canada:*

Ross Ezzeddin, Director, Sector Policy Analysis, Economic Development and Corporate Finance.

**Wednesday, May 29, 2013 (evening meeting)**

*Adoption Council of Canada:*

Laura Eggertson, President.

*Multiple Sclerosis Society of Canada:*

Neil Pierce, President, Alberta and Northwest Division.

*Canadian Cancer Society:*

Rob Cunningham, Senior Policy Analyst.

TÉMOINS

**Le mardi 28 mai 2013**

*Ministère des Finances Canada :*

Soren Halverson, chef, principal, Finances intégrées et gestion des biens.

*Transports Canada :*

Janet Kavanagh, directrice, Politiques portuaires.

*Patrimoine canadien :*

Denis Racine, directeur exécutif, Événements majeurs et célébrations.

*Bureau du Conseil privé :*

Eric Ward, directeur de la politique stratégique.

*Travaux publics et Services gouvernementaux :*

Christian Laverdure, directeur général intérimaire, Secteur de la politique, du risque, de l'intégrité et de la gestion stratégique..

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale.

**Le mercredi 29 mai 2013 (réunion de l'après-midi)**

*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

David Belovich, directeur principal, Gestion de la rémunération stratégique ailleurs que dans l'Administration publique centrale.

*Infrastructure Canada :*

Sébastien Badour, conseiller principal, Politiques et communications, Politiques et planification.

*Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :*

Louise Atkins, directrice, Direction de la planification, surveillance et production de rapports.

*Ministère des Finances Canada :*

Ross Ezzeddin, directeur, Analyse de la politique sectorielle, Développement économique et finances intégrées.

**Le mercredi 29 mai 2013 (réunion du soir)**

*Conseil d'adoption du Canada :*

Laura Eggertson, présidente.

*Société canadienne de la sclérose en plaques :*

Neil Pierce, président, Division de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest.

*Société canadienne du cancer :*

Rob Cunningham, analyste principal des politiques.